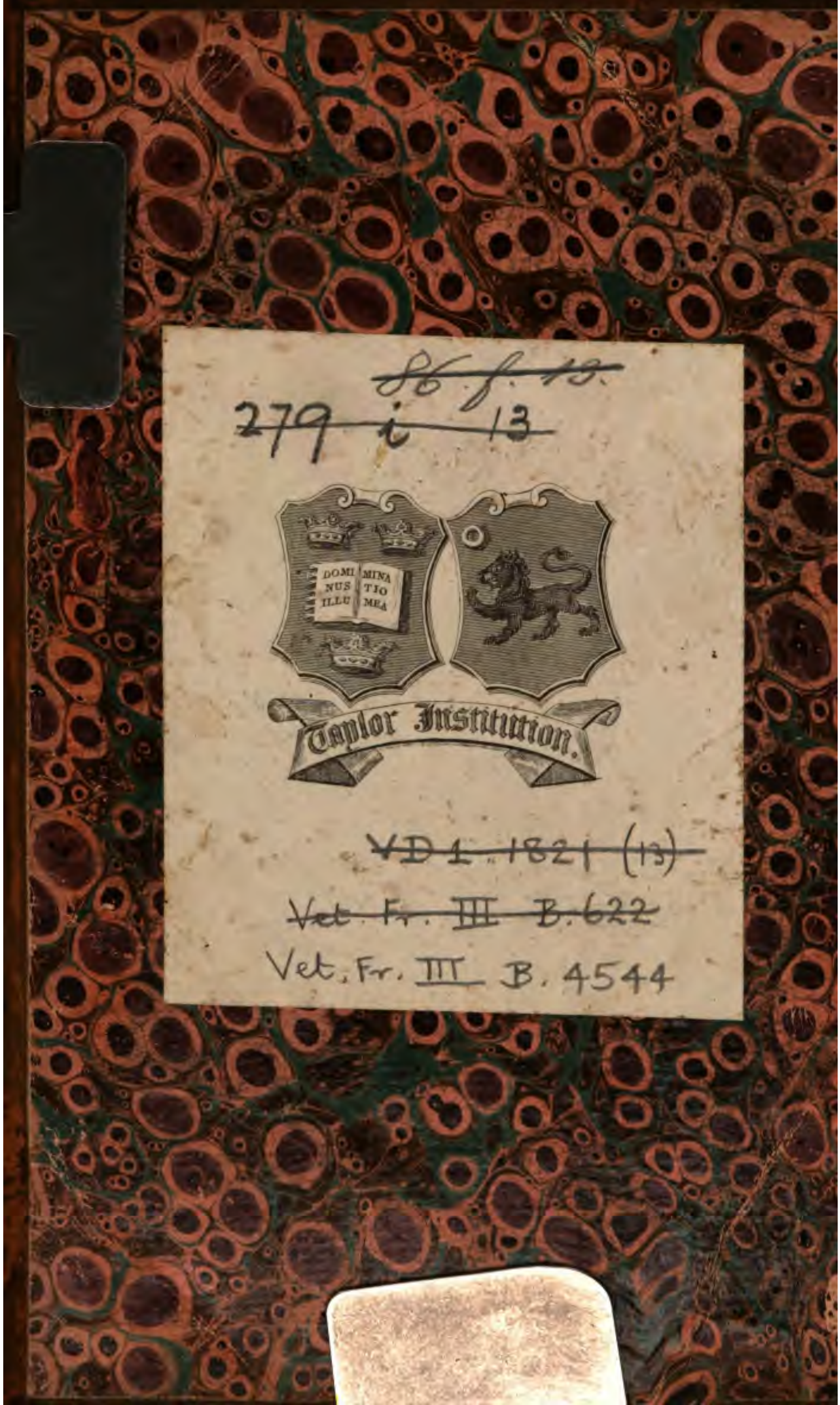




86 f. 13.
279 i 13
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
VD 1. 1821 (13)
Vet. Fr. III B. 622
Vet. Fr. III B. 4544





86 f. 13.
279 i 13
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.
VD 1. 1821 (13)
Vet. Fr. III B. 622
Vet. Fr. III B. 4544



ŒUVRES
COMPLÈTES
DE DIDEROT.
TOME XIII.

Cet Ouvrage se trouve aussi à Paris

Chez PARMANTIER, Libraire, quai des Augustins, n° 17.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

ŒUVRES

DE

DENIS DIDEROT.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE.

TOME I.



A PARIS,

CHEZ J. L. J. BRIÈRE, LIBRAIRE,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N° 68.

M DCCC XXI.

PROSPECTUS

DE

L'ENCYCLOPÉDIE.*

L'OUVRAGE que nous annonçons n'est plus un ouvrage à faire. Le manuscrit et les dessins en sont complets. Nous pouvons assurer qu'il n'aura pas moins de huit volumes et de six cents planches, et que les volumes se succéderont sans interruption.

APRÈS avoir informé le public de l'état présent de l'*Encyclopédie*, et de la diligence que nous apporterons à la publier, il est de notre devoir de le satisfaire sur la nature de cet ouvrage et sur les moyens que nous avons pris pour l'exécution. C'est ce que nous allons exposer avec le moins d'ostentation qu'il nous sera possible.

* Le mot *Encyclopédie* signifie enchaînement des sciences. Il est composé de ἐν *en*, de κύκλος *cercle*, et de παιδεία *institution*, ou *science*. Ceux qui ont prétendu que cet ouvrage était impossible, ne connaissaient pas, selon toute apparence, le passage qui suit; il est du chancelier Bacon : *De impossibilitate ita statuo; ea omnia possibilia, et præstabilia censenda, quæ ab aliquibus perfici possunt, licet non a quibusvis; et quæ a multis conjunctim, licet non ab uno; et quæ in successione sæculorum, licet non eodem ævo; et denique quæ* MULTORUM *cura et sumptu, licet non opibus et industria singulorum.* BAC. Lib. II, de Augm. Scient. cap. I, pag. 103.

On ne peut disconvenir que, depuis le renouvellement des lettres parmi nous, on ne doive en partie aux dictionnaires les lumières générales qui se sont répandues dans la société, et ce germe de science qui dispose insensiblement les esprits à des connaissances plus profondes. Combien donc n'importait-il pas d'avoir en ce genre un livre qu'on pût consulter sur toutes les matières, et qui servît autant à guider ceux qui se sentiraient le courage de travailler à l'instruction des autres, qu'à éclairer ceux qui ne s'instruisent que pour eux-mêmes!

C'est un avantage que nous nous sommes proposé; mais ce n'est pas le seul. En réduisant sous la forme de dictionnaire tout ce qui concerne les sciences et les arts, il s'agissait encore de faire sentir les secours mutuels qu'ils se prêtent; d'user de ces secours, pour en rendre les principes plus sûrs, et leurs conséquences plus claires; d'indiquer les liaisons éloignées ou prochaines des êtres qui composent la Nature, et qui ont occupé les hommes; de montrer, par l'entrelacement des racines et par celui des branches, l'impossibilité de bien connaître quelques parties de ce tout, sans remonter ou descendre à beaucoup d'autres; de former un tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les siècles; de présenter ces objets avec clarté; de donner à chacun d'eux l'étendue convenable, et

de vérifier, s'il était possible, notre épigraphe par notre succès :

Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris!
HORAT. *de Arte poet.* v. 249.

JUSQU'ICI personne n'avait conçu un ouvrage aussi grand, ou du moins personne ne l'avait exécuté. Leibnitz, de tous les savants le plus capable d'en sentir les difficultés, desirait qu'on les surmontât. Cependant on avait des *Encyclopédies*; et Leibnitz ne l'ignorait pas lorsqu'il en demandait une.

La plupart de ces ouvrages parurent avant le siècle dernier, et ne furent pas tout-à-fait méprisés. On trouva que s'ils n'annonçaient pas beaucoup de génie, ils marquaient au moins du travail et des connoissances. Mais que serait-ce pour nous que ces *Encyclopédies*? Quel progrès n'a-t-on pas fait depuis dans les sciences et dans les arts? Combien de vérités découvertes aujourd'hui, qu'on n'entrevoyait pas alors? La vraie philosophie était au berceau; la géométrie de l'infini n'était pas encore; la physique expérimentale se montrait à peine; il n'y avait point de dialectique; les lois de la saine critique étaient entièrement ignorées. Descartes, Boyle, Huyghens, Newton, Leibnitz, les Bernoulli, Locke, Bayle, Pascal, Corneille, Racine, Bourdaloue, Bossuet, etc., ou n'existaient pas, ou n'avaient pas écrit. L'esprit de

recherche et d'émulation n'animait pas les savants: un autre esprit, moins fécond peut-être, mais plus rare, celui de justesse et de méthode, ne s'était point soumis les différentes parties de la littérature; et les académies, dont les travaux ont porté si loin les sciences et les arts, n'étaient pas instituées.

Si les découvertes des grands hommes et des compagnies savantes, dont nous venons de parler, offrirent dans la suite de puissants secours pour former un dictionnaire encyclopédique, il faut avouer aussi que l'augmentation prodigieuse des matières rendit, à d'autres égards, un tel ouvrage beaucoup plus difficile. Mais ce n'est point à nous à juger si les successeurs des premiers encyclopédistes ont été hardis ou présomptueux; et nous les laisserions tous jouir de leur réputation, sans en excepter Éphraïm Chambers, le plus connu d'entre eux, si nous n'avions des raisons particulières de peser le mérite de celui-ci.

L'*Encyclopédie* de Chambers, dont on a publié à Londres un si grand nombre d'éditions rapides; cette *Encyclopédie* qu'on vient de traduire tout récemment en italien, et qui, de notre aveu, mérite en Angleterre et chez l'étranger les honneurs qu'on lui rend, n'eût peut-être jamais été faite, si, avant qu'elle parût en anglais, nous n'avions eu, dans notre langue, des ouvrages où Chambers

a puisé sans mesure et sans choix la plus grande partie des choses dont il a composé son dictionnaire. Qu'en auraient donc pensé nos Français, sur une traduction pure et simple? Il eût excité l'indignation des savants et le cri du public, à qui on n'eût présenté, sous un titre fastueux et nouveau, que des richesses qu'il possédait depuis longtemps.

Nous ne refusons point à cet auteur la justice qui lui est due. Il a bien senti le mérite de l'ordre encyclopédique ou de la chaîne, par laquelle on peut descendre sans interruption, des premiers principes d'une science ou d'un art, jusqu'à ses conséquences les plus éloignées, et remonter de ses conséquences les plus éloignées jusqu'à ses premiers principes; passer imperceptiblement de cette science ou de cet art à un autre, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, faire, sans s'égarer, le tour du monde littéraire. Nous convenons avec lui que *le plan et le dessein de son dictionnaire sont excellents; et que, si l'exécution en était portée à un certain degré de perfection, il contribuerait plus, lui seul, aux progrès de la vraie science, que la moitié des livres connus*. Mais nous ne pouvons nous empêcher de voir combien il est demeuré loin de ce degré de perfection. En effet, conçoit-on que tout ce qui concerne les sciences et les arts puisse être renfermé en deux volumes *in-folio?* La nomenclature d'une matière aussi

étendue en fournirait un elle seule, si elle était complète. Combien donc ne doit-il pas y avoir dans son ouvrage d'articles omis ou tronqués?

Ce ne sont point ici des conjectures. La traduction entière du Chambers nous a passé sous les yeux; et nous avons trouvé une multitude prodigieuse de choses à desirer dans les sciences; dans les arts libéraux, un mot où il fallait des pages, et tout à suppléer dans les *arts mécaniques*. Chambers a lu des livres, mais il n'a guère vu d'artistes; cependant il y a beaucoup de choses qu'on n'apprend que dans les ateliers. D'ailleurs il n'en est pas ici des omissions comme dans un autre ouvrage. L'*Encyclopédie*, à la rigueur, n'en permet aucune. Un article omis dans un dictionnaire commun, le rend seulement imparfait. Dans une Encyclopédie, il rompt l'enchaînement et nuit à la forme et au fond; et il a fallu tout l'art d'Éphraïm Chambers pour pallier ce défaut. Il n'est donc pas à présumer qu'un ouvrage aussi imparfait pour tout lecteur, et si peu neuf pour le lecteur français, eût trouvé beaucoup d'admirateurs parmi nous.

Mais sans nous étendre davantage sur les imperfections de l'*Encyclopédie* anglaise, nous annonçons que l'ouvrage de Chambers n'est point la base sur laquelle nous avons élevé; que nous avons refait un grand nombre de ses articles, et que nous n'avons employé presque aucun des autres, sans addition, correction ou retranchement; qu'il

rentre simplement dans la classe des auteurs que nous avons particulièrement consultés; et que la disposition générale est la seule chose qui soit commune entre notre ouvrage et le sien.

Nous avons senti, avec l'auteur anglais, que le premier pas que nous avions à faire vers l'exécution raisonnée et bien entendue d'une Encyclopédie, c'était de former un arbre généalogique de toutes les sciences et de tous les arts, qui marquât l'origine de chaque branche de nos connaissances, les liaisons qu'elles ont entre elles et avec la tige commune, et qui nous servît à rappeler les différents articles à leurs chefs. Ce n'était pas une chose facile. Il s'agissait de renfermer en une page le canevas d'un ouvrage qui ne se peut exécuter qu'en plusieurs volumes *in-folio*, et qui doit contenir un jour toutes les *connaissances des hommes*.

Cet arbre de la connaissance humaine pouvait être formé de plusieurs manières, soit en rapportant aux diverses facultés de notre ame nos différentes connaissances, soit en les rapportant aux êtres qu'elles ont pour objet. Mais l'embarras était d'autant plus grand, qu'il y avait plus d'arbitraire, Et combien ne devait-il pas y en avoir? La nature ne nous offre que des choses particulières, infinies en nombre, et sans aucune division fixe et déterminée. Tout s'y succède par des nuances insensibles. Et sur cette mer d'objets qui nous envi-

ronnent, s'il en paraît quelques-uns, comme des pointes de rochers qui semblent percer la surface et dominer les autres, ils ne doivent cet avantage qu'à des systèmes particuliers, qu'à des conventions vagues, et qu'à certains événements étrangers à l'arrangement physique des êtres, et aux vraies institutions de la philosophie. Si l'on ne pouvait se flatter d'assujettir l'histoire seule de la nature à une distribution qui embrassât tout, et qui convînt à tout le monde, ce que MM. de Buffon et Daubenton n'ont pas avancé sans fondement, combien n'étions-nous pas autorisés, dans un sujet beaucoup plus étendu, à nous en tenir, comme eux, à quelque méthode satisfaisante pour les bons esprits qui sentent ce que la nature des choses comporte ou ne comporte pas! On trouvera, à la fin de ce projet, cet arbre de la connaissance humaine, avec l'enchaînement des idées qui nous ont dirigés dans cette vaste opération. Si nous en sommes sortis avec succès, nous en aurons principalement obligation au chancelier Bacon, qui jetait le plan d'un dictionnaire universel des sciences et des arts en un temps où il n'y avait, pour ainsi dire, ni sciences ni arts. Ce génie extraordinaire, dans l'impossibilité de faire l'histoire de ce qu'on savait, faisait celle de ce qu'il fallait apprendre.

C'est de nos facultés que nous avons déduit nos connaissances; l'histoire nous est venue de la mé-

moire; la philosophie, de la raison; et la poésie, de l'imagination : distribution féconde à laquelle la théologie même se prête; car dans cette science les faits sont de l'histoire, et se rapportent à la mémoire, sans même en excepter les prophéties, qui ne sont qu'une espèce d'histoire où le récit a précédé l'événement : les mystères, les dogmes et les préceptes sont de philosophie *éternelle* et de raison *divine;* et les paraboles, sorte de poésie allégorique, sont d'imagination *inspirée.* Aussitôt nous avons vu nos connaissances découler les unes des autres; l'histoire s'est distribuée en ecclésiastique, civile, naturelle, littéraire, etc. La philosophie, en science de Dieu, de l'homme, de la nature, etc. La poésie, en narrative, dramatique, allégorique, etc. De là, *théologie, histoire naturelle, physique, métaphysique, mathématique, etc.; météorologie, hydrologie, etc.; mécanique, astronomie, optique, etc.;* en un mot, une multitude innombrable de rameaux et de branches, dont la science des *axiomes* ou *des propositions évidentes par elles-mêmes* doit être regardée, dans l'ordre synthétique, comme le tronc commun.

A l'aspect d'une matière aussi étendue, il n'est personne qui ne fasse avec nous la réflexion suivante : L'expérience journalière n'apprend que trop combien il est difficile à un auteur de traiter profondément de la science ou de l'art dont il a

fait toute sa vie une étude particulière; il ne faut donc pas être surpris qu'un homme ait échoué dans le projet de traiter de toutes les sciences et de tous les arts. Ce qui doit étonner, c'est qu'un homme ait été assez hardi et assez borné pour le tenter seul. Celui qui s'annonce pour savoir tout, montre seulement qu'il ignore les limites de l'esprit humain.

Nous avons inféré de là, que pour soutenir un poids aussi grand que celui que nous avions à porter, il était nécessaire de le partager, et sur-le-champ nous avons jeté les yeux sur un nombre suffisant de savants et d'artistes; d'artistes habiles et connus par leurs talents; de savants exercés dans les genres particuliers qu'on avait à confier à leur travail. Nous avons distribué à chacun la partie qui lui convenait : les mathématiques, au mathématicien; les fortifications, à l'ingénieur; la chimie, au chimiste; l'histoire ancienne et moderne, à un homme versé dans ces deux parties; la grammaire, à un auteur connu par l'esprit philosophique qui règne dans ses ouvrages; la musique, la marine, l'architecture, la peinture, la médecine, l'histoire naturelle, la chirurgie, le jardinage, les arts libéraux, les principaux d'entre les arts mécaniques, à des hommes qui ont donné des preuves d'habileté dans ces différents genres : ainsi chacun, n'ayant été occupé que de ce qu'il entendait, a été en état de juger sainement de ce

qu'en ont écrit les anciens et les modernes; et d'ajouter aux secours qu'il en a tirés, des connaissances puisées dans son propre fonds : personne ne s'est avancé sur le terrain d'autrui, ni ne s'est mêlé de ce qu'il n'a peut-être jamais appris; et nous avons eu plus de méthode, de certitude, d'étendue et de détails, qu'il ne peut y en avoir dans la plupart des lexicographes. Il est vrai que ce plan a réduit le mérite d'éditeur à peu de chose; mais il a beaucoup ajouté à la perfection de l'ouvrage; et nous penserons toujours nous être acquis assez de gloire, si le public est satisfait.

La seule partie de notre travail, qui suppose quelque intelligence, c'est de remplir les vides qui séparent deux sciences ou deux arts, et de renouer la chaîne dans les occasions où nos collègues se sont reposés les uns sur les autres de certains articles qui, paraissant appartenir également à plusieurs d'entre eux, n'ont été faits par aucun. Mais, afin que la personne chargée d'une partie ne soit point comptable des fautes qui pourraient se glisser dans des morceaux surajoutés, nous aurons l'attention de distinguer ces morceaux par une étoile. Nous tiendrons exactement la parole que nous avons donnée; le travail d'autrui sera sacré pour nous, et nous ne manquerons pas de consulter l'auteur s'il arrive, dans le cours de l'édition, que son ouvrage nous paraisse demander quelque changement considérable.

Les différentes mains que nous avons employées ont apposé à chaque article comme le sceau de leur style particulier, du style propre à la matière et à l'objet d'une partie. Un procédé de chimie ne sera point du même ton que la description des bains et des théâtres anciens; ni la manœuvre d'un serrurier, exposée comme les recherches d'un théologien sur un point de dogme ou de discipline. Chaque chose a son coloris; et ce serait confondre les genres que de les réduire à une certaine uniformité. La pureté du style, la clarté et la précision sont les seules qualités qui puissent être communes à tous les articles, et nous espérons qu'on les y remarquera. S'en permettre davantage, ce serait s'exposer à la monotonie et au dégoût, qui sont presque inséparables des ouvrages étendus, et que l'extrême variété des matières doit écarter de celui-ci.

Nous en avons dit assez pour informer le public de l'état présent d'une entreprise à laquelle il a paru s'intéresser; des avantages généraux qui en résulteront, si elle est bien exécutée; du bon ou du mauvais succès de ceux qui l'ont tentée avant nous; de l'étendue de son objet; de l'ordre auquel nous nous sommes assujettis; de la distribution qu'on a faite de chaque partie, et de nos fonctions d'éditeurs : nous allons maintenant passer aux principaux détails de l'exécution.

Toute la matière de l'*Encyclopédie* peu se réduire à trois chefs : les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques. Nous commencerons par ce qui concerne les sciences et les arts libéraux, et nous finirons par les arts mécaniques.

On a beaucoup écrit sur les sciences. Les traités sur les arts libéraux se sont multipliés sans nombre ; la république des lettres en est inondée. Mais combien peu donnent les vrais principes! combien d'autres les étouffent dans une affluence de paroles, ou les perdent dans des ténèbres affectées! combien dont l'autorité impose, et chez qui une erreur placée à côté d'une vérité, ou décrédite celle-ci, ou s'accrédite elle-même à la faveur de ce voisinage! On eût mieux fait sans doute d'écrire moins et d'écrire mieux.

Entre tous les écrivains, on a donné la préférence à ceux qui sont généralement reconnus pour les meilleurs. C'est de là que les principes ont été tirés. A leur exposition claire et précise, on a joint des exemples ou des autorités constamment reçues. La coutume vulgaire est de renvoyer aux sources ou de citer d'une manière vague, souvent infidèle, et presque toujours confuse ; en sorte que, dans les différentes parties dont un article est composé, on ne sait exactement quel auteur on doit consulter sur tel ou tel point, ou s'il faut les consulter tous ; ce qui rend la vérification longue et pénible. On s'est attaché, autant qu'il a été possible, à

éviter cet inconvénient, en citant dans le corps même des articles les auteurs sur le témoignage desquels on s'est appuyé; rapportant leur propre texte quand il est nécessaire, comparant partout les opinions, balançant les raisons, proposant des moyens de douter ou de sortir de doute, décidant même quelquefois, détruisant autant qu'il est en nous les erreurs et les préjugés, et tâchant surtout de ne les pas multiplier et de ne les point perpétuer, en protégeant sans examen des sentiments rejetés, ou en proscrivant sans raison des opinions reçues. Nous n'avons pas craint de nous étendre, quand l'intérêt de la vérité et l'importance de la matière le demandaient, sacrifiant l'agrément toutes les fois qu'il n'a pu s'accorder avec l'instruction.

L'empire des sciences et des arts est un monde éloigné du vulgaire, où l'on fait tous les jours des découvertes, mais dont on a bien des relations fabuleuses. Il était important d'assurer les vraies, de prévenir sur les fausses, de fixer des points d'où l'on partît, et de faciliter ainsi la recherche de ce qui reste à trouver. On ne cite des faits, on ne compare des expériences, on n'imagine des méthodes que pour exciter le génie à s'ouvrir des routes ignorées, et à s'avancer à des découvertes nouvelles, en regardant comme le premier pas celui où les grands hommes ont terminé leur course. C'est aussi le but que nous nous sommes

proposé, en alliant aux principes des sciences et des arts libéraux l'histoire de leur origine et de leurs progrès successifs; et si nous l'avons atteint, de bons esprits ne s'occuperont plus à chercher ce qu'on savait avant eux : il sera facile, dans les productions à venir sur les sciences et sur les arts libéraux, de démêler ce que les inventeurs ont tiré de leur fonds, d'avec ce qu'ils ont emprunté de leurs prédécesseurs : on appréciera les travaux; et ces hommes avides de réputation et dépourvus de génie, qui publient hardiment de vieux systèmes comme des idées nouvelles, seront bientôt démasqués. Mais pour parvenir à ces avantages, il a fallu donner à chaque matière une étendue convenable, insister sur l'essentiel, négliger les minuties, et éviter un défaut assez commun, celui de s'appesantir sur ce qui ne demande qu'un mot, de prouver ce qu'on ne conteste point, et de commenter ce qui est clair. Nous n'avons ni épargné, ni prodigué les éclaircissements. On jugera qu'ils étaient nécessaires partout où nous en avons mis, et qu'ils auraient été superflus où l'on n'en trouvera pas. Nous nous sommes encore bien gardés d'accumuler les preuves où nous avons cru qu'un seul raisonnement solide suffisait, ne les multipliant que dans les occasions où leur force dépendait de leur nombre et de leur concert.

Ce sont là toutes les précautions que nous

avions à prendre. Voilà les richesses sur lesquelles nous pouvions compter ; mais il nous en est survenu d'autres que notre entreprise doit, pour ainsi dire, à sa bonne fortune. Ce sont des manuscrits qui nous ont été communiqués par des amateurs, ou fournis par des savants, entre lesquels nous nommerons ici M. Formey, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences et des belles-lettres de Prusse. Cet habile académicien avait médité un dictionnaire, tel à peu près que le nôtre; et il nous a généreusement sacrifié la partie considérable qu'il en avait exécutée, et dont nous ne manquerons pas de lui faire honneur. Ce sont encore des recherches, des observations que chaque artiste ou savant, chargé d'une partie de notre dictionnaire, renfermait dans son cabinet, et qu'il a bien voulu publier par cette voie. De ce nombre seront presque tous les articles de grammaire générale et particulière. Nous croyons pouvoir assurer qu'aucun ouvrage connu ne sera ni aussi riche, ni aussi instructif que le nôtre sur les règles et les usages de la langue française, et même sur la nature, l'origine et la philosophie des langues en général. Nous ferons donc part au public, tant sur les sciences que sur les arts libéraux, de plusieurs fonds littéraires dont il n'aurait peut-être jamais eu connaissance.

Mais ce qui ne contribuera guère moins à la perfection de ces deux branches importantes, ce

sont les secours obligeants que nous avons reçus de tous côtés; protection de la part des grands, accueil et communication de la part de plusieurs savants; bibliothéques publiques, cabinets particuliers, recueils, portefeuilles, etc., tout nous a été ouvert, et par ceux qui cultivent les lettres, et par ceux qui les aiment. Un peu d'adresse et beaucoup de dépense ont procuré ce qu'on n'a pu obtenir de la pure bienveillance; et les récompenses ont presque toujours calmé ou les inquiétudes réelles, ou les alarmes simulées de ceux que nous avions à consulter.

Nous sommes principalement sensibles aux obligations que nous avons à M. l'abbé Sallier, garde de la Bibliothéque du roi : aussi n'attendrons-nous pas pour l'en remercier, que nous rendions, soit à nos collègues, soit aux personnes qui ont pris intérêt à notre ouvrage, le tribut de louanges et de reconnaissance qui leur est dû. M. l'abbé Sallier nous a permis, avec cette politesse qui lui est naturelle, et qu'animait encore le plaisir de favoriser une grande entreprise, de choisir dans le riche fonds dont il est dépositaire, tout ce qui pouvait répandre de la lumière ou des agréments sur notre *Encyclopédie*. On justifie, nous pourrions même dire qu'on honore le choix du prince, quand on sait se prêter ainsi à ses vues. Les sciences et les beaux-arts ne peuvent trop concourir à illustrer, par leurs productions, le règne d'un souverain qui

les favorise : pour nous, spectateurs de leurs progrès, et leurs historiens, nous nous occuperons seulement à les transmettre à la postérité. Qu'elle dise, à l'ouverture de notre Dictionnaire, tel était alors l'état des sciences et des beaux-arts; qu'elle ajoute ses découvertes à celles que nous aurons enregistrées, et que l'histoire de l'esprit humain et de ses productions aille d'âge en âge jusqu'aux siècles les plus reculés. Que l'*Encyclopédie* devienne un sanctuaire où les connaissances des hommes soient à l'abri des temps et des révolutions. Ne serons-nous pas trop flattés d'en avoir posé les fondements? Quel avantage n'aurait-ce pas été pour nos pères et pour nous, si les travaux des peuples anciens, des Égyptiens, des Chaldéens, des Grecs, des Romains, etc. avaient été transmis dans un ouvrage encyclopédique, qui eût exposé en même temps les vrais principes de leurs langues! Faisons donc pour les siècles à venir ce que nous regrettons que les siècles passés n'aient pas fait pour le nôtre. Nous osons dire que si les Anciens eussent exécuté une Encyclopédie comme ils ont exécuté tant de grandes choses, et que ce manuscrit se fût échappé seul de la fameuse bibliothéque d'Alexandrie, il eût été capable de nous consoler de la perte des autres.

Voilà ce que nous avions à exposer au public sur les sciences et les beaux-arts. La partie des arts

mécaniques ne demandait ni moins de détails, ni moins de soins. Jamais peut-être il ne s'est trouvé tant de difficultés rassemblées, et si peu de secours pour les vaincre. On a trop écrit sur les sciences, on n'a pas assez bien écrit sur la plupart des arts libéraux, on n'a presque rien écrit sur les arts mécaniques; car qu'est-ce que le peu qu'on en rencontre dans les auteurs, en comparaison de l'étendue et de la fécondité du sujet? Entre ceux qui en ont traité, *l'un* n'était pas assez instruit de ce qu'il avait à dire, et a moins rempli son objet que montré la nécessité d'un meilleur ouvrage : *un autre* n'a qu'effleuré la matière, en la traitant plutôt en grammairien et en homme de lettres qu'en artiste : *un troisième* est, à la vérité, plus riche et plus *ouvrier*; mais il est en même temps si court, que les opérations des artistes et la description de leurs machines, cette matière capable de fournir seule des ouvrages considérables, n'occupe que la très-petite partie du sien. *Chambers* n'a presque rien ajouté à ce qu'il a traduit de nos auteurs. Tout nous déterminait donc à recourir aux ouvriers.

On s'est adressé aux plus habiles de Paris et du royaume. On s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, de les définir, de converser avec ceux

dont on avait obtenu des mémoires, et (précaution presque indispensable) de rectifier, dans de longs et fréquents entretiens avec les uns, ce que d'autres avaient imparfaitement, obscurément, et quelquefois infidèlement expliqué. Il est des artistes qui sont en même temps gens de lettres; et nous en pourrions citer ici; mais le nombre en serait fort petit : la plupart de ceux qui exercent les arts mécaniques ne les ont embrassés que par nécessité, et n'opèrent que par instinct. A peine, entre mille, en trouve-t-on une douzaine en état de s'exprimer avec quelque clarté sur les instruments qu'ils emploient et sur les ouvrages qu'ils fabriquent. Nous avons vu des ouvriers qui travaillaient depuis quarante années sans rien connaître à leurs machines. Il nous a fallu exercer avec eux la fonction dont se glorifiait Socrate, la fonction pénible et délicate de faire accoucher les esprits, *obstetrix animorum*.

Mais il est des métiers si singuliers, et des manœuvres si déliées, qu'à moins de travailler soi-même, de mouvoir une machine de ses propres mains, et de voir l'ouvrage se former sous ses propres yeux, il est difficile d'en parler avec précision. Il a donc fallu plusieurs fois se procurer les machines, les construire, mettre la main à l'œuvre, se rendre, pour ainsi dire, apprenti, et faire soi-même de mauvais ouvrages pour apprendre aux autres comment on en fait de bons.

C'est ainsi que nous nous sommes convaincus de l'ignorance dans laquelle on est sur la plupart des objets de la vie, et de la nécessité de sortir de cette ignorance. C'est ainsi que nous nous sommes mis en état de démontrer que l'homme de lettres qui sait le plus sa langue ne connaît pas la vingtième partie des mots; que quoique chaque art ait la sienne, cette langue est encore bien imparfaite; que c'est par l'extrême habitude de converser les uns avec les autres que les ouvriers s'entendent, et beaucoup plus par le retour des conjonctures que par l'usage des termes. Dans un atelier c'est le moment qui parle et non l'artiste.

Voici la méthode qu'on a suivie pour chaque art. On a traité : 1°. De la matière, des lieux où elle se trouve, de la manière dont on la prépare, de ses bonnes et mauvaises qualités, de ses différentes espèces, des opérations par lesquelles on la fait passer, soit avant de l'employer, soit en la mettant en œuvre;

2°. Des principaux ouvrages qu'on en fait, et de la manière de les faire.

3°. On a donné le nom, la description et la figure des outils et des machines, par pièces détachées et par pièces assemblées, la coupe des moules et d'autres instruments, dont il est à propos de connaître l'intérieur, leurs profils, etc.

4°. On a expliqué et représenté la main-d'œuvre et les principales opérations dans une ou plusieurs

planches, où l'on voit tantôt les mains seules de l'artiste, tantôt l'artiste entier en action et travaillant à l'ouvrage le plus important de son art.

5°. On a recueilli et défini le plus exactement qu'il a été possible les termes propres de l'art.

Mais le peu d'habitude qu'on a et d'écrire et de lire les écrits sur les arts, rend les choses difficiles à expliquer d'une manière intelligible. De là naît le besoin des figures. On pourrait démontrer par mille exemples qu'un dictionnaire pur et simple de langue, quelque bien qu'il soit fait, ne peut se passer de figures, sans tomber dans des définitions obscures ou vagues. Combien donc, à plus forte raison, ce secours ne nous était-il pas nécessaire? Un coup d'œil sur l'objet ou sur sa représentation en dit plus qu'une page de discours.

On a envoyé des dessinateurs dans les ateliers. On a pris l'esquisse des machines et des outils. On n'a rien omis de ce qui pouvait les montrer distinctement aux yeux. Dans le cas où une machine mérite des détails par l'importance de son usage et par la multitude de ses parties, on a passé du simple au composé. On a commencé par assembler, dans une première figure, autant d'éléments qu'on en pouvait apercevoir sans confusion. Dans une seconde figure, on voit les mêmes éléments, avec quelques autres. C'est ainsi qu'on a formé successivement la machine la plus compliquée,

sans aucun embarras ni pour l'esprit ni pour les les yeux. Il faut quelquefois remonter de la connaissance de l'ouvrage à celle de la machine ; et d'autres fois descendre de la connaissance de la machine à celle de l'ouvrage. On trouvera à l'article Art, des réflexions philosophiques sur les avantages de ces méthodes et sur les occasions où il est à propos de préférer l'une à l'autre.

Il y a des notions qui sont communes à presque tous les hommes, et qu'ils ont dans l'esprit avec plus de clarté qu'elles n'en peuvent recevoir du discours. Il y a aussi des objets si familiers, qu'il serait ridicule d'en faire des figures. Les arts en offrent d'autres si composés, qu'on les représenterait inutilement : dans les deux premiers cas, nous avons supposé que le lecteur n'était pas entièrement dénué de bon sens et d'expérience ; et dans le dernier, nous renvoyons à l'objet même. Il est en tout un juste milieu, et nous avons tâché de ne le pas manquer ici. Un seul art, dont on voudrait tout dire et tout représenter, fournirait des volumes de discours et de planches. On ne finirait jamais si l'on se proposait de rendre en figures tous les états par lesquels passe un morceau de fer, avant que d'être transformé en aiguilles. Que le discours suive le procédé de l'artiste dans le dernier détail ; à la bonne heure. Quant aux figures, nous les avons restreintes aux mouvements importants de l'ouvrier, et aux seuls moments de

l'opération, qu'il est très-facile de peindre et très-difficile d'expliquer. Nous nous en sommes tenus aux circonstances essentielles ; à celles dont la représentation, quand elle est bien faite, entraîne nécessairement la connaissance de celles qu'on ne voit pas. Nous n'avons pas voulu ressembler à un homme qui ferait planter des guides à chaque pas dans une route, de crainte que les voyageurs ne s'en écartassent : il suffit qu'il y en ait partout où ils seraient exposés à s'égarer.

Au reste, c'est la main-d'œuvre qui fait l'artiste ; et ce n'est point dans les livres qu'on peut apprendre à manœuvrer. L'artiste rencontrera seulement, dans notre ouvrage, des vues qu'il n'eût peut-être jamais eues, et des observations qu'il n'eût faites qu'après plusieurs années de travail. Nous offrirons au lecteur studieux ce qu'il eût appris d'un artiste en le voyant opérer pour satisfaire sa curiosité ; et à l'artiste, ce qu'il serait à souhaiter qu'il apprît du philosophe pour s'avancer à la perfection.

Nous avons distribué, dans les sciences et dans les arts libéraux, les figures et les planches, selon le même esprit, et avec la même économie que dans les arts mécaniques ; cependant nous n'avons pu réduire le nombre des unes et des autres à moins de six cents. Les deux volumes qu'elles formeront ne seront pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage, par l'attention que nous

aurons de placer, au *verso* d'une planche, l'explication de celle qui sera vis-à-vis, avec des renvois aux endroits du Dictionnaire, auxquels chaque figure sera relative. Un lecteur ouvre un volume de planches ; il aperçoit une machine qui pique sa curiosité : c'est, si l'on veut, un moulin à poudre, à papier, à soie, à sucre, etc. Il lira vis-à-vis, fig. 50, 51 ou 60, etc. *moulin à poudre, moulin à sucre, moulin à papier, moulin à soie, etc.*; il trouvera ensuite une explication succincte de ces machines, avec les renvois aux articles *Poudre, Papier, Sucre, Soie, etc.*

La gravure répondra à la perfection des dessins ; et nous espérons que les planches de notre *Encyclopédie* surpasseront celles du Dictionnaire anglais, autant en beauté qu'elles les surpassent en nombre. Chambers a trente planches. L'ancien projet en promettait cent vingt ; et nous en donnerons six cents au moins. Il n'est pas étonnant que la carrière se soit étendue sur nos pas. Elle est immense ; et nous ne nous flattons pas de l'avoir parcourue.

Malgré les secours et les travaux dont nous venons de rendre compte, nous déclarons sans peine, au nom de nos Collègues et au nôtre, qu'on nous trouvera toujours disposés à convenir de notre insuffisance, et à profiter des lumières qui nous seront communiquées. Nous les rece-

vrons avec reconnaissance; et nous nous y conformerons avec docilité, tant nous sommes persuadés que la perfection dernière d'une Encyclopédie est l'ouvrage des siècles. Il a fallu des siècles pour commencer; il en faudra pour finir : mais *A LA POSTÉRITÉ ET A L'ÊTRE QUI NE MEURT POINT.*

Nous aurons cependant la satisfaction intérieure de n'avoir rien épargné pour réussir : une des preuves que nous en apporterons, c'est qu'il y a des parties dans les sciences et dans les arts qu'on a refaites jusqu'à trois fois. Nous ne pouvons nous dispenser de dire, à l'honneur des *libraires* associés, qu'ils n'ont jamais refusé de se prêter à ce qui pouvait contribuer à les perfectionner toutes. Il faut espérer que le concours d'un aussi grand nombre de circonstances, telles que les lumières de ceux qui ont travaillé à l'ouvrage, les secours des personnes qui s'y sont intéressées, et l'émulation des éditeurs et des libraires, produira quelque bon effet.

De tout ce qui précède, il s'ensuit que, dans l'ouvrage que nous annonçons, on a traité des sciences et des arts, de manière qu'on n'en suppose aucune connaissance préliminaire; qu'on y expose ce qu'il importe de savoir sur chaque matière; que les articles s'expliquent les uns par les autres; et que, par conséquent, la difficulté de la nomenclature n'embarrasse nulle part. D'où nous

inférerons que cet ouvrage pourrait tenir lieu de bibliothéque dans tous les genres, à un homme du monde; et dans tous les genres, excepté le sien, à un savant de profession; qu'il suppléera aux livres élémentaires; qu'il développera les vrais principes des choses; qu'il en marquera les rapports; qu'il contribuera à la certitude et aux progrès des connaissances humaines; et qu'en multipliant le nombre des vrais savants, des artistes distingués et des amateurs éclairés, il répandra dans la société de nouveaux avantages.

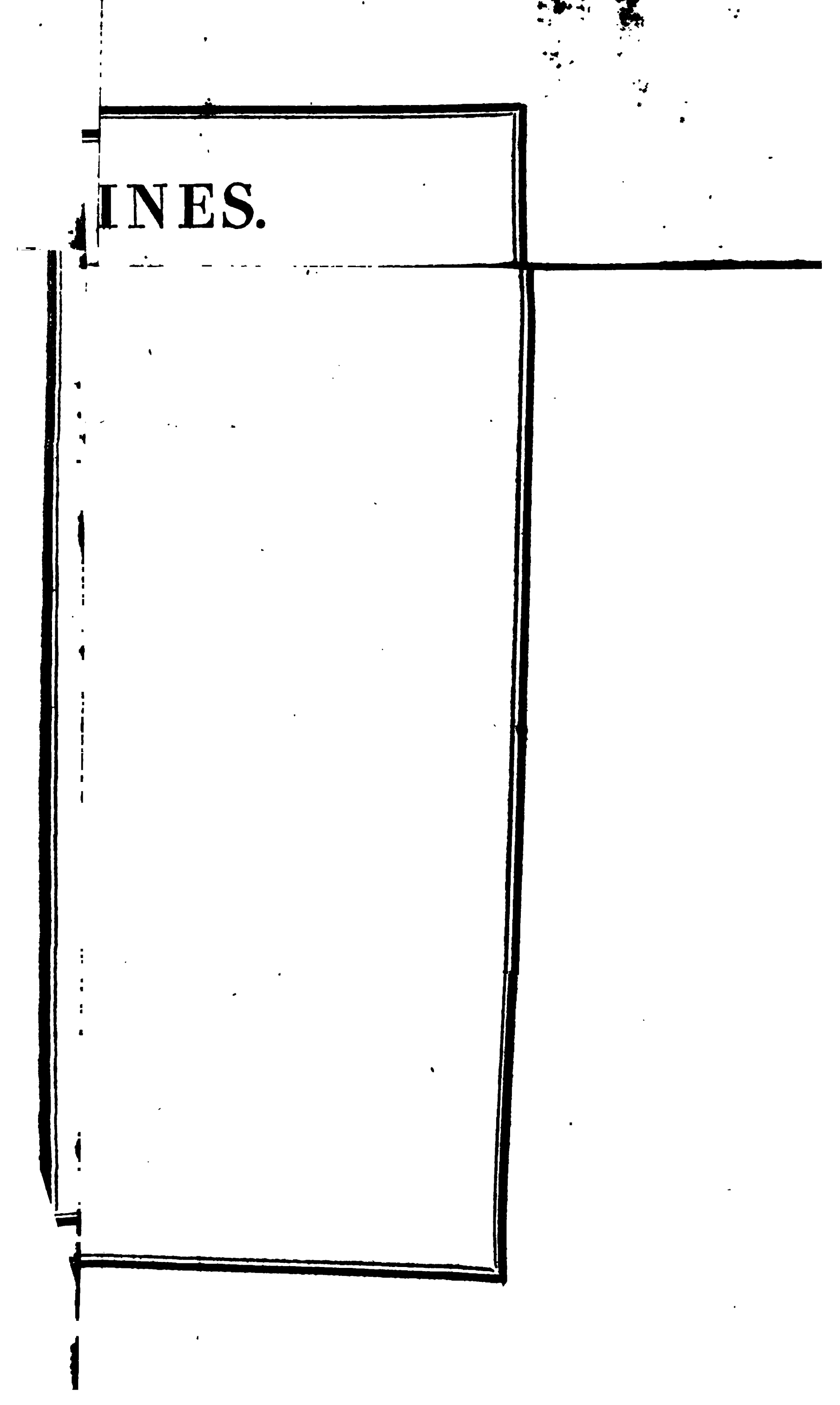
SYSTÈME

DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Les êtres physiques agissent sur les sens. Les impressions de ces êtres en excitent les perceptions dans l'entendement. L'entendement ne s'occupe de ses perceptions que de trois façons, selon ses trois facultés principales, la mémoire, la raison, l'imagination. Ou l'entendement fait un dénombrement pur et simple de ses perceptions par la mémoire, ou il les examine, les compare et les digère par la raison; ou il se plaît à les imiter et à les contrefaire par l'imagination. D'où résulte une distribution générale de la connaissance humaine, qui paraît assez bien fondée; en *histoire*, qui se rapporte à la *mémoire*; en *philosophie*, qui émane de la *raison*; et en *poésie*, qui naît de l'*imagination*.

MÉMOIRE, d'où HISTOIRE.

L'Histoire est des *faits*; et les faits sont ou de *Dieu*, ou de l'*Homme*, ou de la *Nature*. Les faits qui sont de Dieu, appartiennent à l'*Histoire sacrée*; les faits qui sont de l'homme, appartiennent à l'*Histoire civile*; et les faits qui sont de la nature, se rapportent à l'*Histoire naturelle*.


INES.

HISTOIRE.

I. SACRÉE. II. CIVILE. III. NATURELLE.

I. L'HISTOIRE SACRÉE se distribue en *Histoire sacrée* ou *ecclésiastique proprement dite*, où l'événement a précédé le récit; et en *Histoire des prophéties*, où le récit a précédé l'événement.

II. L'HISTOIRE CIVILE, cette branche de l'histoire universelle, *cujus fidei exempla majorum*, *vicissitudines rerum*, *fundamenta prudentiæ civilis*, *hominum denique nomen et fama commissa sunt*, se distribue suivant ses objets en *Histoire civile proprement dite*, et en *Histoire littéraire*.

Les sciences sont l'ouvrage de la réflexion et de la lumière naturelle des hommes. Le chancelier Bacon a donc raison de dire, dans son admirable ouvrage *de dignitate et augmento Scientiarum*, que l'histoire du monde, sans l'histoire des savants, c'est la statue de Polyphême à qui l'on a arraché l'œil.

L'*Histoire civile* proprement dite, peut se sous-diviser en *Mémoires*, en *Antiquités*, et en *Histoire complète*. S'il est vrai que l'Histoire soit la peinture des temps passés, les *Antiquités* en sont des dessins presque toujours endommagés, et l'*Histoire complète*, un tableau dont les *Mémoires* sont des études.

III. La distribution de L'HISTOIRE NATURELLE est donnée par la différence des *faits* de la nature; et la différence des faits de la nature, par la différence des *états* de la nature. Ou la nature est uniforme et suit un cours réglé, tel qu'on le remarque généralement dans les *corps célestes*, les *animaux*, les *végétaux*, etc.; ou elle semble forcée et dérangée de son cours ordinaire, comme dans les *monstres*; ou elle est contrainte et pliée à différents usages, comme dans les *arts*.

La nature fait tout, ou dans son *cours ordinaire et réglé*, ou dans ses *écarts*, ou dans son *emploi*. *Uniformité de la nature*, première partie d'Histoire naturelle. *Erreurs* ou *Écarts de la nature*, seconde partie d'Histoire naturelle. *Usages de la nature*, troisième partie d'Histoire naturelle.

Il est inutile de s'étendre sur les avantages de l'*Histoire de la nature uniforme*. Mais si l'on nous demande à quoi peut servir l'*Histoire de la nature monstrueuse*, nous répondrons : à passer des prodiges de ses *écarts* aux merveilles de l'*art*; à l'égarer encore, ou à la remettre dans son chemin; et surtout à corriger la témérité des propositions générales, *ut axiomatum corrigatur iniquitas*.

Quant à l'*Histoire de la nature pliée à différents usages*, on en pourrait faire une branche de l'Histoire civile; car l'art en général est l'industrie de l'homme appliquée, par ses besoins ou par son luxe, aux productions de la nature. Quoi qu'il en soit, cette application ne se fait qu'en deux manières, ou en rapprochant, ou en éloignant les corps naturels. L'homme peut quelque chose ou ne peut rien, selon que le rapprochement ou l'éloignement des corps naturels est ou n'est pas possible.

L'*Histoire de la nature uniforme* se distribue, suivant ses principaux objets, en *Histoire céleste*, ou des *astres*, de *leurs mouvements et apparences sensibles*, etc., sans en expliquer la cause par des systèmes, des hypothèses, etc.; il ne s'agit ici que de phénomènes purs. En *Histoire des météores*, comme *vents*, *pluies*, *tempêtes*, *tonnerres*, *aurores boréales*, etc. En *Histoire de la terre et de la mer*, ou des *montagnes*, des *fleuves*, des *rivières*, des *courants*, du *flux* et *reflux*, des *sables*, des *terres*, des *forêts*, des *îles*, des *figures des continents*, etc. En *Histoire des minéraux*, en *Histoire des végétaux*, et en *Histoire des animaux*. D'où résulte une *Histoire des éléments de la nature apparente*, des

effets sensibles, des *mouvements*, etc.; du *feu*, de l'*air*, de la *terre*, et de l'*eau*.

L'*Histoire de la nature monstrueuse* doit suivre la même division. La nature peut opérer des prodiges dans les cieux, dans les régions de l'air, sur la surface de la terre, dans ses entrailles, au fond des mers, etc., en tout et partout.

L'*Histoire de la nature employée* est aussi étendue que les différents usages que les hommes font de ses productions dans les arts, les métiers et les manufactures. Il n'y a aucun effet de l'industrie de l'homme, qu'on ne puisse rappeler à quelque production de la nature. On rappellera au travail et à l'emploi de l'or et de l'argent, les arts du *monnayeur*, du *batteur d'or*, du *fileur d'or*, du *tireur d'or*, du *planeur*, etc.; au travail et à l'emploi des pierres précieuses, les arts du *lapidaire*, du *diamantaire*, du *joaillier*, du *graveur en pierres fines*, etc.; au travail et à l'emploi du fer, les *grosses forges*, la *serrurerie*, la *taillanderie*, l'*armurerie*, l'*arquebuserie*, la *coutellerie*, etc.; au travail et à l'emploi du verre, la *verrerie*, les *glaces*, l'art du *miroitier*, du *vitrier*, etc.; au travail et à l'emploi des peaux, les arts de *chamoiseur*, *tanneur*, *peaussier*, etc.; au travail et à l'emploi de la laine et de la soie, son *tirage*, son *moulinage*, les arts de *drapiers*, *passementiers*, *galonniers*, *boutonniers*, *ouvriers en velours*, *satins*, *damas*, *étoffes brochées*, *lustrines*, etc.; au travail et à l'emploi de la terre, la *potèrie de terre*, la *faïence*, la *porcelaine*, etc.; au travail et à l'emploi de la pierre, la partie mécanique de l'*architecte*, du *sculpteur*, du *stucateur*, etc.; au travail et à l'emploi des bois, la *menuiserie*, la *charpenterie*, la *marqueterie*, la *tabletterie*, etc.; et ainsi de toutes les autres matières, et de tous les autres arts, qui sont au nombre de plus de deux cent cinquante. On a vu, dans le corps de ce projet, comment nous nous sommes proposé de traiter de chacun.

Voilà tout l'*Historique* de la connaissance humaine ; ce qu'il en faut rapporter à la *mémoire*, et ce qui doit être la matière première du philosophe.

RAISON, d'où PHILOSOPHIE.

La philosophie, ou la portion de la connaissance humaine qu'il faut rapporter à la raison est très-étendue. Il n'est presque aucun objet aperçu par les sens, dont la réflexion n'ait fait une science. Mais, dans la multitude de ces objets, il y en a quelques-uns qui se font remarquer par leur importance, *quibus abscinditur infinitum*, et auxquels on peut rapporter toutes les sciences. Ces chefs sont *Dieu*, à la connaissance duquel l'homme s'est élevé par la réflexion sur l'histoire naturelle et sur l'histoire sacrée ; l'*homme*, qui est sûr de son existence par conscience ou sens interne ; la *nature*, dont l'homme a appris l'histoire par l'usage de ses sens extérieurs ; *Dieu*, l'*homme* et la *nature* nous fourniront donc une distribution générale de la *philosophie* ou de la *science* (car ces mots sont synonymes) ; et la *philosophie* ou *science* sera *science de Dieu*, *science de l'homme* et *science de la nature*.

PHILOSOPHIE ou SCIENCE.

I. SCIENCE DE DIEU. II. SCIENCE DE L'HOMME. III. SCIENCE DE LA NATURE.

I. Science de Dieu. L'Histoire sacrée et l'Histoire de la nature ; ou plutôt la réflexion sur ces Histoires nous a con-

duits à la connaissance de Dieu. Mais le progrès naturel de l'esprit humain est de s'élever des individus aux espèces, des espèces aux genres, des genres prochains aux genres éloignés, et de former à chaque pas une science, ou du moins d'ajouter une branche nouvelle à quelque science déjà formée : ainsi, la notion d'une intelligence incréée, infinie, etc., que nous rencontrons dans la nature, et que l'Histoire sacrée nous annonce, et celle d'une intelligence créée, finie et unie à un corps que nous apercevons dans l'homme, et que nous supposons dans la brute, nous ont conduits à la notion d'une intelligence créée, finie, qui n'aurait point de corps, et de là, à la notion générale de l'esprit. Nous avons donc eu, dans un ordre renversé, la *science de l'esprit*, ou la *pneumatologie*, ou ce qu'on appelle communément *métaphysique particulière :* et cette science s'est distribuée en *science de Dieu*, ou *théologie naturelle*, qu'il a plu à Dieu de rectifier et de sanctifier par la *révélation ;* d'où *religion et théologie proprement dite ;* d'où, par abus, *superstition*. En *doctrine des esprits bien et malfaisants*, ou *des anges et des démons ;* d'où *divination*, et la chimère de la *magie noire*. En *science de l'ame*, qu'on a sous-divisée en *science de l'ame raisonnable*, et en *science de l'ame sensitive ou des bêtes*.

II. Science de l'homme. La distribution de la science de l'homme nous est donnée par celle de ses facultés. Les facultés principales de l'homme sont l'*entendement* et la *volonté ;* l'*entendement*, qu'il faut diriger à la *vérité ;* la *volonté*, qu'il faut plier à la *vertu*. L'un est le but de la *logique*, l'autre est celui de la *morale*.

La logique peut se distribuer en *art de penser*, en *art de retenir ses pensées*, et en *art de les communiquer*.

L'*art de penser* a autant de branches que l'entendement a d'opérations principales. Mais on distingue dans l'entende-

ment quatre opérations principales, l'*appréhension*, le *jugement*, le *raisonnement* et la *méthode*. On peut rapporter à l'*appréhension*, la *doctrine des idées* ou *perception*; au *jugement*, celle des *propositions*; au *raisonnement et à la méthode*, celle de l'*induction et de la démonstration*. Mais dans la *démonstration*, ou l'on remonte de la chose à démontrer aux premiers principes, ou l'on descend des premiers principes à la chose à démontrer : d'où naissent l'*analyse* et la *synthèse*.

L'*art de retenir* a deux branches, la *science de la mémoire même*, et la *science des suppléments de la mémoire*. La mémoire que nous avons considérée d'abord comme une faculté purement passive, et que nous considérons ici comme une puissance active que la raison peut perfectionner, est ou *naturelle*, ou *artificielle*. La *mémoire naturelle* est une affection des organes; l'*artificielle* consiste dans la *prénotion* et dans l'*embléme* : la *prénotion*, sans laquelle rien en particulier n'est présent à l'esprit; l'*embléme*, par lequel l'imagination est appelée au secours de la mémoire.

Les *représentations artificielles* sont le *supplément de la mémoire*. L'*écriture* est une de ces représentations; mais on se sert, en écrivant, ou des *caractères courants*, ou de *caractères particuliers*. On appelle la collection des premiers, l'*alphabet*; les autres se nomment *chiffres* : d'où naissent les arts de *lire*, d'*écrire*, de *déchiffrer*, et la science de l'*orthographe*.

L'*art de transmettre* se distribue en *science de l'instrument du discours*, et en *science des qualités du discours*. La science de l'instrument du discours s'appelle *grammaire*; la science des qualités du discours, *rhétorique*.

La *grammaire* se distribue en science des *signes*, de la *prononciation*, de la *construction* et de la *syntaxe*. Les *signes* sont les sons articulés; la *prononciation* ou *prosodie*, l'art de les articuler; la *syntaxe*, l'art de les appliquer aux

différentes vues de l'esprit, et la *construction*, la connaissance de l'ordre qu'ils doivent avoir dans le discours, fondé sur l'usage ou sur la réflexion Mais il y a d'autres signes de la pensée que les sons articulés : savoir, le *geste* et les *caractères*. Les *caractères* sont ou *idéaux*, ou *hiéroglyphiques*, ou *héraldiques*. *Idéaux*, tels que ceux des Indiens, qui marquent chacun une idée, et qu'il faut par conséquent multiplier autant qu'il y a d'êtres réels. *Hiéroglyphiques*, qui sont l'écriture du monde dans son enfance. *Héraldiques*, qui forment ce que nous appelons la *science du blason*.

C'est aussi à l'*art de transmettre* qu'il faut rapporter la *critique*, la *pédagogique* et la *philologie*. La *critique*, qui restitue dans les auteurs les endroits corrompus, donne des éditions, etc. La *pédagogique*, qui traite du choix des études, et de la manière d'enseigner. La *philologie*, qui s'occupe de la connaissance de la littérature universelle.

C'est à l'*art d'embellir le discours* qu'il faut rapporter la *versification*, ou le *mécanique de la poésie*. Nous omettrons la distribution de la rhétorique dans ses différentes parties, parce qu'il n'en découle ni science ni art, si ce n'est peut-être la *pantomime*, du geste; et du geste et de la voix, la *déclamation*.

La morale dont nous avons fait la seconde partie de la *science de l'homme*, est ou *générale* ou *particulière*. Celle-ci se distribue en *jurisprudence naturelle*, *économique* et *politique*. La *jurisprudence naturelle* est la science des devoirs de l'homme seul, dont un des principaux est de se conserver, d'où naît l'*architecture civile*, qui n'était dans son origine que l'art de se garantir des injures des éléments (1); l'*éco-*

(1) On ne peut nier que les architectures civile et navale, l'art militaire, etc. ne soient ici placés à leur origine; mais rien n'empêche le lecteur de renvoyer ces parties à la branche des mathématiques qui traite de leurs principes, s'il le juge à propos.

nomique, la science des devoirs de l'homme en famille; la *politique*, celle des devoirs de l'homme en société. Mais la *morale* serait incomplète, si ces traités n'étaient précédés de celui de la *réalité du bien et du mal moral*, de la *nécessité de remplir ses devoirs;* d'être *bon*, *juste*, *vertueux*, etc., c'est l'objet de la *morale générale*.

Si l'on considère que les sociétés ne sont pas moins obligées d'être vertueuses que les particuliers, on verra naître les devoirs des sociétés, qu'on pourrait appeler *jurisprudence naturelle* d'une société, *économique* d'une société; d'où *architecture navale* (1), *commerce intérieur*, *extérieur*, *de terre* et *de mer*, et *politique* d'une société. L'art de se défendre, de s'étendre, etc. est la branche de la *politique* qui a donné naissance à l'*art militaire* (2), dont la *tactique* ou l'art de camper, de ranger les armées en bataille, etc., l'*architecture militaire* ou les fortifications, et la *pyrotechnie militaire* (3) ou l'*art d'appliquer le feu aux usages de la guerre*, sont des sous-divisions.

III. Science de la nature. Nous distribuerons la science de la nature en *physique*, *mathématique* et *métaphysique générale*. Nous tenons encore cette distribution de la réfléxion et de notre penchant à généraliser. Nous avons pris, par les sens, la connaissance des individus réels, *soleil*, *lune*, *sirius*, etc., astres; *air*, *feu*, *terre*, *eau*, etc., éléments; *pluies*, *neiges*, *grêles*, *tonnerres*, etc., météores, et ainsi du reste de l'Histoire naturelle. Nous avons pris en même temps la connaissance des abstraits, *couleur*, *son*, *saveur*, *odeur*, *densité*, *rareté*, *chaleur*, *froid*, *mollesse*, *dureté*, *fluidité*, *solidité*, *raideur*, *élasticité*, *pesanteur*, *légèreté*, etc.; *figure*, *distance*, *mouvement*, *repos*, *durée*, *étendue*, *quantité*, *impénétrabilité*, *existence*, *possibilité*.

(1) Voyez la note précédente.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Nous avons vu par la réflexion, que de ces abstraits, les uns convenaient à tous les individus réels, comme *possibilité*, ordre d'*existence*, de *coexistence*, etc.; *impénétrabilité*, *quantité*, etc.; et nous en avons fait les sciences qu'on appelle *métaphysique générale*, ou *ontologie*, ou *science de l'être en général*; et *mathématiques*, assignant pour objet à l'*ontologie*, l'*impénétrabilité*, l'*existence*, l'*étendue*, la *possibilité*, etc., considérées par rapport à leur nature, et la *quantité* seule, aux *mathématiques*. Quant aux autres abtraits qui ne conviennent qu'à une certaine collection d'individus, ils ont constitué la science qu'on appelle *physique*.

Mais ces derniers abstraits, objets de la *physique*, pouvaient être considérés, ou seuls et indépendamment des individus réels qui nous en ont donné l'idée, ou dans ces individus réels; et cette nouvelle vue de la réflexion a distribué la *physique* en *physique générale*, et en *physique particulière*.

Pareillement, la *quantité*, objet des *mathématiques*, pouvait être considérée, ou seule et indépendamment des individus réels, et des individus abstraits dont on en tenait la connaissance, ou dans ces individus réels et abstraits, ou dans leurs effets recherchés d'après des causes réelles ou supposées; et cette seconde vue de la réflexion a distribué les *mathématiques* en *mathématiques pures*, *mathématiques mixtes*, *physico-mathématiques*.

La *quantité abstraite*, objet des mathématiques pures, est ou *nombrable*, ou *étendue*. La *quantité abstraite nombrable* est devenue l'objet de l'*arithmétique*, et la *quantité abstraite étendue*, celui de la *géométrie*.

L'*arithmétique* se distribue en *arithmétique numérique* ou *par chiffres*, et en *algèbre* ou *arithmétique universelle*, *par lettres*, qui n'est autre chose que le calcul des grandeurs en général, et dont les opérations ne sont proprement que des

opérations arithmétiques, indiquées d'une manière abrégée; car, à parler exactement, il n'y a calcul que de nombre.

L'*algèbre* est *élémentaire* ou *infinitésimale*, selon la nature des quantités auxquelles on l'applique. L'*infinitésimale* est ou *différentielle* ou *intégrale* : *différentielle*, quand il s'agit de descendre de l'expression d'une quantité finie, ou considérée comme telle, à l'expression de son accroissement, ou de sa diminution instantanée; *intégrale*, quand il s'agit de remonter de cette expression à la quantité finie même.

La *géométrie*, ou a pour objet les propriétés du cercle et de la ligne droite, ou embrasse dans ses spéculations toutes sortes de courbes; ce qui la distribue en *élémentaire*, et en *transcendante*.

Les *mathématiques mixtes* ont autant de divisions et de sous-divisions qu'il y a d'êtres réels dans lesquels la *quantité* peut être considérée. La *quantité*, considérée dans les corps en tant que mobiles, et tendants à se mouvoir, est l'objet de la *mécanique*. La *mécanique* a deux branches, la *statique* et la *dynamique*. La *statique* a pour objet la *quantité* considérée dans les corps en équilibre, et tendants seulement à se mouvoir. La *dynamique* a pour objet la *quantité* considérée dans les corps actuellement mus. La *statique* et la *dynamique* ont chacune deux parties. La *statique* se distribue en *statique proprement dite*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps solides en équilibre, et tendants seulement à se mouvoir; et en *hydrostatique*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps fluides en équilibre, et tendants seulement à se mouvoir. La *dynamique* se distribue en *dynamique proprement dite*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps solides actuellement mus, et en *hydrodynamique*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps fluides actuellement mus. Mais si l'on considère la *quantité* dans les eaux actuellement mues,

l'*hydrodynamique* prend alors le nom d'*hydraulique*. On pourrait rapporter la *navigation* à l'hydrodynamique, et la *ballistique* ou le jet des bombes, à la mécanique.

La *quantité* considérée dans les mouvements des corps célestes donne l'*astronomie géométrique*; d'où la *cosmographie* ou *description de l'univers*, qui se divise en *uranographie* ou *description du ciel*, en *hydrographie* ou *description des eaux* et en *géographie*; d'où encore la *chronologie*, et la *gnomonique* ou l'*art de construire des cadrans*.

La *quantité* considérée dans la lumière, donne l'*optique*; et la *quantité* considérée dans le mouvement de la lumière, les différentes branches d'*optique*. Lumière mue en ligne directe, *optique proprement dite*; lumière réfléchie dans un seul et même lieu, *catoptrique*; lumière rompue en passant d'un milieu dans un autre, *dioptrique*. C'est à l'*optique* qu'il faut rapporter la *perspective*.

La *quantité* considérée dans le son, dans sa véhémence, son mouvement, ses degrés, ses réflexions, sa vitesse, etc., donne l'*acoustique*.

La *quantité* considérée dans l'air, sa pesanteur, son mouvement, sa condensation, sa raréfaction, etc. donne la *pneumatique*.

La *quantité* considérée dans la possibilité des événements, donne l'*art de conjecturer*, d'où naît l'*analyse des jeux de hasard*.

L'objet des sciences mathématiques étant purement intellectuel, il ne faut pas s'étonner de l'exactitude de ses divisions.

La *physique particulière* doit suivre la même distribution que l'Histoire naturelle. De l'Histoire, prise par les sens, des *astres*, de *leurs mouvements*, *apparences sensibles*, etc, la réflexion a passé à la recherche de leur origine, des causes de leurs phénomènes, etc., et a produit la science qu'on

appelle *astronomie physique*, à laquelle il faut rapporter la *science de leurs influences*, qu'on nomme *astrologie ;* d'où l'*astrologie physique* et la chimère de l'*astrologie judiciaire.* De l'Histoire, prise par les sens, des *vents*, des *pluies*, *grêles*, *tonnerres*, etc. la réflexion a passé à la recherche de leurs origines, causes, effets, etc., et a produit la science qu'on appelle *météorologie.*

De l'Histoire, prise par les sens, de la *mer*, de la *terre*, des *fleuves*, des *rivières*, des *montagnes*, des *flux* et *reflux*, etc. la réflexion a passé à la recherche de leurs causes, origines, etc., et a donné lieu à la *cosmologie* ou *science de l'univers*, qui se distribue en *uranologie* ou *science du ciel*, en *aérologie* ou *science de l'air*, en *géologie* ou *science des continents*, et en *hydrologie* ou *science des eaux.* De l'Histoire des *mines*, prise par les sens, la réflexion a passé à la recherche de leur formation, travail, etc., et a donné lieu à la science qu'on nomme *minéralogie.* De l'Histoire des *plantes*, prise par les sens, la réflexion a passé à la recherche de leur économie, propagation, culture, végétation, etc., et a engendré la *botanique*, dont l'*agriculture* et le *jardinage* sont deux branches.

De l'Histoire des *animaux*, prise par les sens, la réflexion a passé à la recherche de leur conservation, propagation, usage, organisation, etc., et a produit la science qu'on nomme *zoologie ;* d'où sont émanés la *médecine*, la *vétérinaire* et le *manège*, la *chasse*, la *pêche* et la *fauconnerie*, l'*anatomie simple et comparée.* La *médecine* (suivant la division de Boerhaave), ou s'occupe de l'économie du corps humain, et *raisonne* son anatomie, d'où naît la *physiologie ;* ou s'occupe de la manière de le garantir des maladies, et s'appelle *hygiène ;* ou considère le corps malade, et traite des causes, des différences et des symptômes des maladies, et s'appelle *pathologie ;* ou a pour objet les signes de la vie,

de la santé, et des maladies, leur diagnostique et pronostic, et prend le nom de *séméiotique*, ou enseigne l'art de guérir, et se sous-divise en *diète*, *pharmacie* et *chirurgie*, les trois branches de la *thérapeutique*.

L'*hygiène* peut se considérer relativement à la *santé* du corps, à sa *beauté*, et à ses *forces*; et se sous-diviser en *hygiène proprement dite*, en *cosmétique* et en *athlétique*. La *cosmétique* donnera l'*orthopédie* ou l'*art de procurer aux membres une belle conformation*; et l'*athlétique* donnera la *gymnastique* ou l'*art de les exercer*.

De la connaissance expérimentale ou de l'Histoire, prise par les sens, des *qualités extérieures*, *sensibles*, *apparentes*, etc. *des corps naturels*, la réflexion nous a conduits à la recherche artificielle de leurs propriétés intérieures et occultes, et cet art s'est appelé *chimie*. La *chimie* est imitatrice et rivale de la nature; son objet est presque aussi étendu que celui de la nature même : je dirais presque que cette partie de la physique est, entre les autres, ce que la poésie est entre les autres genres de littérature, ou elle *décompose* les êtres, ou elle les *revivifie*, ou elle les *transforme*, etc. La *chimie* a donné naissance à l'*alchimie* et à la *magie naturelle*. La *métallurgie*, ou l'*art de traiter les métaux en grand*, est une branche importante de la *chimie*. On peut encore rapporter à cet art la *teinture*.

La nature a ses écarts, et la raison ses abus. Nous avons rapporté les *monstres* aux écarts de la nature; et c'est à l'abus de la raison qu'il faut rapporter toutes les sciences et tous les arts qui ne montrent que l'avidité, la méchanceté, la superstition de l'homme, et qui le déshonorent.

Voilà tout le *philosophique* de la connaissance humaine, et ce qu'il en faut rapporter à la raison.

IMAGINATION, d'où POÉSIE.

L'histoire a pour objet les individus circonscrits par le temps et par les lieux; et la poésie, les individus imaginés à l'imitation des êtres historiques. Il ne serait donc pas étonnant que la poésie suivît une des distributions de l'histoire. Mais les différents genres de poésie et la différence de ses sujets, nous en offrent deux distributions très-naturelles. Ou le sujet d'un poème est *sacré*, ou il est *profane* : ou le poète raconte des choses passées, ou il les rend présentes, en les mettant en action; ou il donne du corps à des êtres abstraits et intellectuels. La première de ces poésies sera *narrative* : la seconde *dramatique* : la troisième, *parabolique*. Le *poème épique*, le *madrigal*, l'*épigramme*, *etc.* sont ordinairement de poésie *narrative*; la *tragédie*, la *comédie*, l'*opéra*, l'*églogue*, *etc.*, de poésie *dramatique*; et les *allégories*, *etc.*, de poésie *parabolique*.

POÉSIE.

I. NARRATIVE. II. DRAMATIQUE. III. PARABOLIQUE.

Nous n'entendons ici, *par poésie*, que ce qui est fiction. Comme il peut y avoir versification sans poésie, et poésie sans versification, nous avons cru devoir regarder la *versification* comme une qualité du style, et la renvoyer à l'art oratoire. En revanche, nous rapporterons la *musique*, la *peinture*, la *sculpture*, la *gravure*, etc. à la poésie; car il

n'est pas moins vrai de dire du peintre, qu'il est un poète, que du poète, qu'il est un peintre ; et du sculpteur ou graveur, qu'il est un peintre en relief ou en creux, que du musicien, qu'il est un peintre par les sons. Le *poète*, le *musicien*, le *peintre*, le *sculpteur*, le *graveur*, etc. imitent ou contrefont la nature ; mais l'un emploie le *discours*, l'autre les *couleurs*, le troisième le *marbre*, l'*airain*, etc., et le dernier, l'*instrument* ou la *voix*. La *musique* est *théorique* ou *pratique*, *instrumentale* ou *vocale*.

La poésie a ses monstres comme la nature ; il faut mettre de ce nombre toutes les productions de l'imagination déréglée, et il peut y avoir de ces productions en tous genres.

Voilà toute la *partie poétique* de la connaissance humaine ; ce qu'on en peut rapporter à l'*imagination*, et la fin de notre distribution généalogique (ou si l'on veut mappemonde) des sciences et des arts, que nous craindrions peut-être d'avoir trop détaillées, s'il n'était de la dernière importance de bien connaître nous-mêmes, et d'exposer clairement aux autres l'objet d'une Encyclopédie.

Mais une considération que nous ne pouvons trop rappeler, c'est que le nombre des systèmes possibles de la connaissance humaine est aussi grand que le nombre des esprits, et qu'il n'y a certainement que le système qui existe dans l'entendement divin d'où l'arbitraire soit exclu. Nous avons rapporté les architectures civile, navale et militaire à leur origine ; mais on pouvait également bien les rapporter à la partie des mathématiques qui traite de leurs principes ; peut-être même à la branche de l'histoire naturelle, qui embrasse tous les usages des productions de la

nature; ou renvoyer la pyrotechnie à la chimie; ou associer l'architecture à la peinture, à la sculpture, etc. Cette distribution eût été plus ordinaire; mais le chancelier Bacon n'a pas cru que ce fût une raison pour la suivre; et nous l'avons imité dans cette occasion et dans beaucoup d'autres, toutes les fois, en un mot, que l'histoire ne nous instruisant point de la naissance d'une science ou d'un art, elle nous laissait la liberté de nous en rapporter à des conjectures philosophiques. Il y a sans doute un sytème de la connaissance humaine, qui est le plus clair, le mieux lié et le plus méthodique : l'avons-nous rencontré? c'est ce que nous n'avons pas la présomption de croire. Aussi nous demanderons seulement qu'avant que de rien décider de celui que nous avons préféré, on se donne la peine de l'examiner et de l'entendre. L'objet est ici d'une telle étendue, que nous serions en droit de récuser pour juges ceux qui se croiraient suffisamment instruits par un coup d'œil jeté rapidement ou sur la *figure* de notre système, ou sur l'*exposition* que nous venons d'en faire. Au reste, nous avons mieux aimé ajouter à notre projet ces deux morceaux qui forment un tableau sur lequel le lecteur est en état de connaître l'ordonnance de l'ouvrage entier, que de lui communiquer des articles qui ne lui auraient donné qu'une idée très-imparfaite de quelques-unes de ses parties. Si l'on nous objecte que

l'ordre alphabétique détruira la liaison de notre système de la connaissance humaine, nous répondrons que cette liaison consistant moins dans l'arrangement des matières que dans les rapports qu'elles ont entré elles, rien ne peut l'anéantir, et que nous aurons soin de la rendre sensible par la disposition des matières dans chaque article, et par l'exactitude et la fréquence des renvois.

LETTRE*

Au R. P. BERTHIER, Jésuite.

Pæte, non dolet. (1)

On vient de m'envoyer, mon R. P., l'extrait que vous avez donné du prospectus de l'*Encyclopédie*, dans le IIe volume de votre Journal de janvier (1). Quelque occupé que je sois, je ne puis me dispenser de vous en faire mes remercîments; mais je tâcherai de n'y point mettre de fadeur.

Je ne puis qu'être très-reconnaissant du ton dont vous parlez du prospectus et de l'ouvrage, même avant qu'il existe, dans un journal où tout est loué depuis que vous y présidez, excepté l'*Histoire de Julien*, les *Ouvrages de mylord Bolingbroke* et l'*Esprit des lois*. Vous y prodiguez l'encens, mon R. P., aux écrivains les moins connus, sans que le public vous en sache mauvais gré. Cette foule d'auteurs modestes ne peut et ne doit

* Cette lettre a été brûlée par arrêt du parlement, le 23 janvier 1759. Édit.

(1) Ces mots sont ceux d'Arria, femme de Cæcina Pætus, Romain consulaire, condamné à mort l'an 42 de J. C. Après avoir tout fait, mais en vain, pour sauver son mari, elle prend un poignard, se l'enfonce dans le sein, le retire et le lui présente en disant : *Pætus, cela ne fait point de mal.* Édit.

(2) Le journal de Trévoux, 1751. Édit.

aller à l'immortalité qu'avec vous. Vous voulez bien être, pour me servir de vos propres termes, *la voiture qui les y conduit;* je vous souhaite à tous un bon voyage.

Vous vous étendez avec complaisance sur la ressemblance qu'il y a entre l'arbre encyclopédique du prospectus, et celui du chancelier Bacon: j'avais expressément averti de cette ressemblance; vous auriez bien dû, mon R. P., le répéter d'après moi : il est vrai que vous l'aviez dit dans vos *Nouvelles littéraires* du mois précédent; mais ce n'est pas la première fois, comme vous savez, que vous insérez dans vos *Nouvelles littéraires* ce que vous ne vous souciez pas qu'on lise (1). C'est sans doute cette raison qui vous a fait dire, dans les mêmes nouvelles, que le prospectus était *trouvé très-bien écrit par les gens de lettres :* vous n'avez osé apparemment prendre sur vous un jugement aussi hardi; soit que, par modestie, vous ne vous mettiez pas au rang des gens de lettres, soit que vous pensiez autrement qu'eux; car vous êtes bien digne d'avoir un avis qui soit à vous. Quoi qu'il en soit, vous n'avez pas cru devoir répéter dans votre extrait cette décision favorable : l'approbation publique qui m'encourage, et à laquelle la vôtre ne fait point de tort, vous en a sans doute dispensé.

Au reste, je ne sais, mon R. P., si vous avez

(1) Voyez les *Nouvelles littéraires* de septembre 1750.

fait l'extrait du prospectus sans vous être donné la peine de le lire en entier; car avec d'aussi bonnes intentions que vous en avez, vous n'auriez pas omis toutes les divisions de la branche philosophique, qui est la plus étendue, la plus importante de notre système, et dont il ne se trouve presque rien dans le chancelier Bacon.

Je n'ai pas eu, comme vous l'observez fort bien, *des idées assez vastes* pour placer les *journaux* dans l'arbre encyclopédique : je vous avouerai pourtant que j'y avais pensé; mais cela était embarrassant : une énumération exacte n'admet point de préférence; et le petit nombre des excellents journalistes m'aurait su mauvais gré du voisinage que je leur aurais donné. Si je suis descendu jusqu'à la *pédagogie*, ce n'a pas été faute de prévoir que vous prendriez cette peine. J'aurais bien voulu aussi mériter les remercîments que vous faites à Bacon pour avoir loué la société des Jésuites; car je n'ai pas attendu, pour l'estimer, que vous y fissiez parler de vous; mais j'ai cru que ces éloges, quoique justes, auraient été déplacés dans un arbre encyclopédique. Cette omission sera réparée dans le corps même de l'ouvrage. Nous y rendrons le témoignage le plus authentique aux services importants et très-réels que votre compagnie a rendus à la république des lettres. Nous y parlerons aussi de vous, mon R. P.; oui, de vous en particulier; vous méritez bien d'être traité avec

distinction, et de n'être pas loué comme un autre. Vos secours nous seront nécessaires, d'ailleurs, sur certains articles importants; par exemple, à l'article CONTINUATION, nous espérons que vous voudrez bien nous donner des lumières sur les continuateurs ignorés des ouvrages célèbres, de l'Arioste, de *Don Quichotte*, du *Roman comique*; et en particulier, d'un certain ouvrage que vous connaissez, qui se continue très-*incognito*, et sur la continuation duquel vous êtes le seul qui puissiez nous fournir des mémoires. On tâchera surtout que vous ne soyez pas mécontent de l'article JOURNAL; nous y célébrerons avec justice vos illustres prédécesseurs, dont nous regrettons la perte encore plus que vous. Nous dirons que le P. Bougeant mettait dans vos mémoires de la logique; le P. Brumoy, des connaissances; le P. de La Tour, de l'usage du monde; votre ami le P. Castel, du feu et de l'esprit : nous ajouterons qu'on y distingue aujourd'hui les extraits du P. de Préville, votre collègue, à une métaphysique fine et déliée, à un style noble et simple, et surtout à une grande impartialité. En votre particulier, vous ne serez point oublié; et nous tâcherons, car j'aime à me servir de vos expressions, de *faire passer à la postérité l'idée de votre mérite*. Enfin, j'espère, mon R. P., que vous trouverez, dans ce grand ouvrage, plus de philosophie que de mémoire : je serais fâché que ce plan ne fût pas de votre

goût; mais, comme vous l'avez fort bien remarqué d'après Bacon (car vous ne dites rien de vous-même), l'*Encyclopédie* doit mettre en évidence les *richesses* d'une partie de la littérature et l'*indigence* des autres.

J'aurais bien d'autres observations à faire sur votre extrait; mais le public, comme vous savez, n'aime pas les discussions sérieuses; et je suis bien aise qu'il me lise; car vous y avez beaucoup d'amis. D'ailleurs, vous m'avez averti que vous n'aimiez pas *les précisions métaphysiques;* et cette réponse n'est faite que pour vous amuser. Si j'apprends, par ceux qui lisent vos mémoires, que mes lettres méritent quelque attention de votre part, je ne vous en laisserai pas manquer; grâces à Dieu et à votre journal, les matériaux en sont tout prêts. On m'a dit que, non content des bontés dont vous m'aviez comblé, vous vouliez encore vous écrire à vous-même, dans le premier journal, sur l'*Encyclopédie*. Je cherche, comme vous voyez, à vous en épargner la peine. Au reste, dans le petit commerce épistolaire que je projette, et qui pourra, cette année, former un volume de plus à vos mémoires, je ferai de mon mieux, mon R. P., pour ne vous ennuyer que le moins qu'il me sera possible; j'en écarterai donc, autant que je pourrai, la sécheresse; vos extraits en seront le principal objet; et pour vous parler de l'*Encyclopédie,* j'attendrai qu'elle soit publique; les difficultés que

vous pouvez avoir sur cet ouvrage, et même celles que vous n'avez pas, seront pleinement résolues dans la préface, à laquelle M. D'Alembert travaille : il me charge de vous demander quelques bontés pour lui. Vous trouverez aussi, dans la même préface, le nom des savants qui ont bien voulu concourir à l'exécution de cette grande entreprise : vous les connaissez tous, mon R. P., ou le public les connaît pour vous. Au reste, nous sommes disposés à convenir que, pour former une Encyclopédie, cinquante savants n'auraient pas été de trop, quand même vous auriez été du nombre.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments qui vous sont dus, mon R. P., votre très-humble, etc.

P. S. Je joins à cette lettre un article du Dictionnaire. J'ai choisi, pour cette fois, l'article Art. (*Voyez* ce mot dans le Dictionnaire.) Il est de moi ; j'aurai soin d'en joindre un autre à toutes les lettres que je vous écrirai ; les gens de lettres vous en diront leur avis.

SECONDE LETTRE

Au R. P. BERTHIER, Jésuite.

Perge, sequar. Æneid. Lib. vi.

Je doute, mon R. P., par le trouble qui règne au commencement de votre réponse, si je suis

heureux ou malheureux en épigraphes : j'avais simplement voulu vous annoncer que ma lettre *ne vous ferait point de mal;* et j'ai bien peur de m'être trompé : vous parlez de *santé*, comme si mes compliments vous donnaient la fièvre : du reste, quand je voudrais bien vous regarder comme *un bon seigneur romain*, je n'en serais pas plus disposé à jouer avec vous le rôle de *la dame Arria*.

Vous observez très-subtilement qu'il est dangereux d'écrire sur d'autres matières que de pure littérature ; je ne serai pas long-temps, mon R. P., sans vous en convaincre par vous-même. Si le *docteur judicieux* qui approuve votre Journal se *ressouvient* des *grands éloges* que *vous avez donnés* à l'*Encyclopédie*, je crains bien que votre imprimeur ne les ait oubliés. Je n'ignore point la différence qu'il y a entre les *Journaux de Trévoux* et les *Journaux des Navigateurs*, ni *la figure* que les uns et les autres *font dans le monde;* et vous ne devez pas appréhender, mon R. P., que je vous confonde jamais avec l'amiral Anson (1). Le seul rapport que je pourrais trouver entre un voyageur et un journaliste, c'est qu'ils ne disent pas toujours la vérité; mais cette ressemblance est usée, et ne saurait vous convenir. Votre censeur qui, avec tant de jugement, a si bonne mémoire, ressemblerait peut-être davantage à cer-

(1) Né dans le Staffordshire, en 1697, mort à Moore-Park le 6 juin 1762. Édit.

tains voyageurs qui se *souviennent* de la meilleure foi du monde de ce qu'ils n'ont jamais vu. Le critique dont vous me parlez, et dont *vos grands éloges* ont fait arrêter le *grand écrit* à TROIS parties, ne m'est pas aussi inconnu qu'à vous. Je l'aurais deviné aux TROIS divisions. Il a de très-bonnes raisons pour médire de vive voix de l'*Encyclopédie;* mais il pourrait en avoir de meilleures pour n'en rien dire par écrit. Je n'ai jamais prétendu, mon R. P., à l'*immortalité :* le voyage est trop long pour ne pas craindre de rester en chemin, surtout lorsqu'on se charge d'y mener ceux qui n'y vont pas, ou de retarder ceux qui y vont seuls. Je sais que les *divisions de la branche philosophique* sont fort étendues dans Bacon; mais je crois qu'elles sont fort différentes dans l'arbre encyclopédique : et vous êtes, mon R. P., de si bonne foi et de si bonne volonté, que je suis très-reconnaissant de la peine que vous voulez bien prendre d'en dire un mot. Vous n'oublierez pas, sans doute, cette fois-ci, de rappeler l'aveu que j'ai fait, et de distinguer, avec votre capacité ordinaire, ce qui nous appartient à l'un et à l'autre. Je ne doute point que *messieurs de l'Encyclopédie* que vous connaissez ne soient fort bons chrétiens : il est bien difficile que cela soit autrement, quand on est de vos amis; et c'est pour cela que j'ambitionne d'être du nombre. Leurs noms, comme vous l'observez, auraient sans doute *jeté un grand*

éclat sur le mien : cette réflexion est trop juste et trop vraie pour être désobligeante ; mais le premier volume de l'*Encyclopédie* ne vous laissera là-dessus rien à desirer : en attendant qu'il paraisse, je me contenterai d'honorer quelquefois mon nom par la splendeur du vôtre, puisque vous voulez bien m'en accorder la permission. Vous prétendez que, *pour former une Encyclopédie, cinquante savants n'auraient pas suffi si vous aviez été du nombre ;* et vous vous fâchez presque de ce que je ne vous en ai pas fait le compliment. Je m'en rapporte à vous, mon R. P., ne valait-il pas mieux que vous vous chargeassiez de ce soin que moi? J'avais dessein de joindre à cette lettre un article du Dictionnaire, comme je vous l'avais promis ; mais vous êtes si exact à faire réponse, qu'il y aurait conscience à vous faire attendre la mienne; ce sera pour ma troisième lettre. Le morceau que je vous destine est ANALYSE; vous auriez tort de vous plaindre que je ne vous choisis pas des articles intéressants (1). J'attends toujours votre jugement sur l'article ART, et vos mémoires sur l'article CONTINUATION.

J'ai l'honneur d'être, mon R. P., etc.

A Paris, ce 2 février 1751, à neuf heures du soir, en recevant votre journal.

(1) Les articles *Analyse* et *Continuation*, sont de D'Alembert. ÉDIT[s].

DICTIONNAIRE
ENCYCLOPÉDIQUE.

A.

A, s. m. (*Grammaire*), est la première lettre de l'alphabet dans toutes les langues connues, si l'on en excepte l'éthiopique, où il n'est que la treizième.

ABIENS. C'étaient entre les Scythes, d'autres disent entre les Thraces, des peuples qui faisaient profession d'un genre de vie austère, dont Tertullien fait mention, Lib. *de Præscript.* cap. XLIII, que Strabon loue d'une pureté de mœurs extraordinaire, et qu'Alexandre *ab Alexandro* et Scaliger ont jugé à propos d'appeler du nom de *Philosophes*, enviant, pour ainsi dire, aux Scythes une distinction qui leur fait plus d'honneur qu'à la philosophie, d'être les seuls peuples de la terre qui n'aient presque eu ni poètes, ni philosophes, ni orateurs, et qui n'en aient été ni moins honorés, ni moins courageux, ni moins sages. Les Grecs avaient une haute estime pour les Abiens, et ils la méritaient bien par je ne sais quelle élévation de caractère et je ne sais quel degré de justice et d'équité dont ils se piquaient singulière-

ment entre leurs compatriotes pour qui leur personne était sacrée. Que ne devaient point être aux yeux des autres hommes ceux pour qui les sages et braves Scythes avaient tant de vénération ! Ce sont ces Abiens, je crois, qui se conservèrent libres sous Cyrus et qui se soumirent à Alexandre. C'est un grand honneur pour Alexandre, ou peut-être un reproche à leur faire.

ABOMINABLE, Détestable, Exécrable, synonymes. L'idée primitive et positive de ces mots est une qualification de mauvais au suprême degré : aussi ne sont-ils susceptibles, ni d'augmentation, ni de comparaison, si ce n'est dans le seul cas où l'on veut donner au sujet qualifié le premier rang entre ceux à qui ce même genre de qualification pourrait convenir : ainsi l'on dit *la plus abominable de toutes les débauches*, mais on ne dirait guère *une débauche très-abominable*, ni *plus abominable qu'une autre* : exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de plus fort, ils excluent toutes les modifications dont on peut accompagner la plupart des autres épithètes. Voilà en quoi ils sont synonymes.

Leur différence consiste en ce que *abominable* paraît avoir un rapport plus particulier aux mœurs, *détestable* au goût, et *exécrable* à la conformation. Le premier marque une sale corruption ; le second, de la dépravation ; et le dernier, une extrême difformité.

Ceux qui passent d'une dévotion superstitieuse au libertinage, s'y plongent ordinairement dans ce qu'il y a de plus *abominable*. Tels mets sont aujourd'hui traités de *détestables*, qui faisaient chez nos pères l'honneur des meilleurs repas. Les richesses embellissent aux yeux d'un homme intéressé la plus *exécrable* de toutes les créatures.

ABRÉVIATION (*Littérature*). Les *abréviations*, et surtout les *abréviations* numéraires, se rencontrent si souvent dans les auteurs, sur les monuments, inscriptions et médailles, que nous avons jugé à propos d'en donner ici l'explication, d'après le recueil alphabétique des *abréviations numéraires* qu'en a donné Sertorius Ursatus, copié par l'abbé Lenglet Dufresnoy ; mais nous l'avons considérablement augmenté de plusieurs autres *abréviations*, dont l'intelligence est également utile et nécessaire.

A.

AB. *Abdicavit.*

AB. AUG. M. P. XXXXI. *Ab augusta millia passuum quadraginta unum.*

AB. AUGUSTOB. M. P. X. *Ab Augustobriga millia passuum decem.*

ABN. *Abnepos.*

AB. U. C. *Ab urbe condita.*

A. CAMB. M. P. XI. *A Camboduno millia passuum undecim.*

A. COMP. XIIII. *A Compluto quatuordecim.*

A. C. P. VI. *A capite* ou *ad caput pedes sex.*

A. D. *Ante diem.*

ADJECT, H—S. IX. ∞. *Adjectis sestertiis novem mille.*

ADN. *Adnepos.*

ADQ. *Adquiescit.*

ÆD. II. II. VIR. II. *Ædilis iterum, duum-vir iterum.*

ÆD. II : VIR. QUINQ. *Ædilis duum-vir quinquennalis.*

ÆD. Q. II : VIR. *Ædilis quinquennalis duumvir.*

ÆL. *Ælius, Ælia.*

ÆM. *vel* AIM. *Æmilius, Æmilia.*

A. K. *Ante kalendas.*

A. G. *Animo grato; Aulus Gellius.*

AG. *Ager,* vel *Agrippa.*

ALA. I. *Ala prima.*

A. MILL. XXXV. *A milliari triginta quinque,* ou *ad milliaria triginta quinque.*

A. M. XX. *Ad milliare vigesimum.*

AM. *vel* AMS. *Amicus.*

AN. A. V. C. *Anno ab urbe condita.*

AN. C. H. S. *Annorum centum hic situs est.*

AN. DCLX. *Anno sexcentesimo sexagesimo.*

AN. II. S. *Annos duos semis.*

AN. IVL. *Annos quadraginta sex.*

AN. N. *Annos natus.*

ANN. *Anni, annis* ou *annos.*

ANN. LIII. H. S. E. *Annorum quinquagesima trium hic situs est.*

ANN. NAT. LXVI. *Annos natus sexaginta sex.*

ANN. PL. M. X. *Annos* ou *annis plus minus decem.*

AN. ϴ XVI. *Anno defunctus decimo sexto.*

A. V. XX. *Annos vixit vigenti.*

AN. P. M. *Annorum plus minus.*

A. XII. *Annis duodecim, etc.*

AN. P. M. L. *Annorum plus minus quinquaginta.*

A. XX. H. EST. *Annorum viginti hic est.*

AN. P. R. C. *Anno post Romam conditam.*

AN. V. P. M. II. *Annis vixit plus minùs duobus.*

AN. XXV. STIP. VIII. *Annorum viginti quinque, stipendii* vel *stipendiorum octo.*

ANN. SEN. *Annæus Seneca.*

A. P. M. *Amico posuit monumentum.*

AP. *Appia, Appius.*

AP. *Apud.*

A. P. V. C. *Annorum post urbem conditam.*

APVD. L. V. CONV. *Apud lapidem quinque convenerunt.*

A. RET. P. III. S. *Ante retro pedes tres semis.*

AR. P. *Aram posuit.*

ARG. P. X. *Argenti pondo decem.*

ARR. *Arrius.*

A. V. B. *A viro bono.*

A. V. C. *Ab urbe condita.*

B.

B. *Balbus, Bulbius, Brutus, Belenus, Burrus.*

B. *Beneficiario, beneficium, bonus, bona, bonæ, bonum, bonorum, bene, bonis, etc.*

B. *Balnea, bustum, beatus.*

B. *pro* V. *Berna* pro *verna; bixit* pro *vixit; bibu* pro *vivo; bictor* pro *victor; bedua* pro *vidua.*

B. A. *Bixit annis; bonâ actione, bonam actionem; bonus ager; bonus amabilis; bona aurea, bonum aureum; bonis auguriis, bonis auspiciis.*

B. B. *Bona bona* (de grands biens), *bene, bene* (très-bien).

B. DD. *Bonis deabus.*

B. F. *Bona fide; bona femina; bona fortuna; bene factum.*

B et F renversés en cette manière ꓭ. Ⅎ. *Bona femina, bona filia.*

B. H. *Bona hæreditaria, bonorum hæreditas.*

B. I. I. *Boni judicis judicium.*

B. L. *Bona lex.*

B. M. P. *Bene merito posuit.*

B. M. P. C. *Bene merito ponendum curavit.*

B. M. S. C. *Bene merito sepulcrum condidit.*

BN. EM. *Bonorum emtores.*

BN. H. I. *Bona hic invenies.*

B. RP. N. *Bono reipublicæ natus.*

B. A. *Bixit*, id est *vixit annis*, *etc.*

BIGENTI. *Vigenti.*

BIXIT. BIXSIT. BISSIT. *Vixit.*

BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. *Vixit annis octoginta unum, mensibus quatuor, dies septem.*

BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. *Vixit annos septem, menses sex, dies septemdecim.*

C.

C. *Cæsar, Caïa, Caïus, censor, civis, centuria, civitas, colonia, consul, condemno, conjux, clarissimus, curavit, etc.*

C. C. *Carissimæ conjugi, calumniæ causa, consilium cepit.*

C. C. F. *Caïus Caii filius.*

C. B. *Commune bonum.*

C. D. *Comitialibus diebus.*

C. H. *Custos hortorum* vel *hæredum.*

C. I. C. *Caïus Julius Cæsar.*

CC. VV. *Clarissimi viri.*

CIƆ. *Mille.*

CIƆ. IƆC. *Mille sexcentum.*

CIƆ. CIƆ. CIƆ. CVI. *Tria millia centum sex.*

CIƆ. CIƆ. CIƆ. IƆV. *Tria millia quingenti quinque.*

CIƆ. CIƆ. CIƆ. DCCCLXXX. *Tria millia octo centum octoginta.*

CCIƆƆ. *Decem millia.*

CCIↃↃ. ∞ *Undecim millia.*

CCIↃↃ. ∞ IↃC. *Undecim millia sexcentum.*

CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ CC. *Tredecim millia ducentum.*

CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ CCXXIII. *Tredecim millia ducentum viginti tres.*

CCIↃↃ. IↃↃ. IↃC. *Quindecim millia sex centum.*

CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ DCCCLXVII. *Quindecim millia octo centum sexaginta septem.*

CCIↃↃ. IↃↃ. DCCCCL. *Quindecim millia novem centum quinquaginta.*

CCIↃↃ. IↃↃ. ∞ CCC. *Sexdecim millia tercentum.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Vigenti millia.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ DCC. *Viginti tria millia septem centum.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ IↃↃ. *Vigenti quatuor millia.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. ∞ ∞ ∞ ∞ CDXXCIX. *Viginti quatuor millia quatuor centum octoginta novem.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Triginta millia.*

CCIↃↃ CCIↃↃ. CCIↃↃ. ICLX. *Triginta millia quinginti sexaginta.*

CCIↃↃ IↃↃↃ. *Quadraginta millia.*

CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. CCIↃↃ. *Quadraginta millia.*

CCIↃↃ : IↃↃↃ. ∞ C. ∞ XII. *Quadraginta unum mille novem centum duodecim...*

CCIↃↃ. CCCIↃↃↃ. *Nonaginta millia.*

CCCIↃↃↃ. *Centum millia.*

CCC. M. N. *Tercentum millia nummum.*

CCCCIↃↃↃ. *Decies centena millia.*

CEN. *Censor, centuria, centurio.*

CERTA. QUINQ. ROM. CO. *Certamen quinquennale Romæ conditum.*

CL. *Claudius.*

CL. V. *Clarissimus vir.*

CH. COH. *Cohors.*

C. M. *vel* CA. M. *Causa mortis.*

CN. *Cneus.*

C. O. *Civitas omnis.*

COH. I. *aut* II. *Cohors prima* aut *secunda;* et sic de aliis.

COR. *Cornelius, Cornelia.*

COS. ITER. ET. TERT. DESIG. *Consul iterum et tertium designatus.*

COS. TER. *vel.* QUAR. *Consul tertium,* vel *quartum;* et sic de aliis.

COSS. *Consules.*

COST. CUM. LOC. H-S. ∞ D. *Custodiam cum loco sestertii mille quingentis.*

C. R. *Civis Romanus.*

CS. IP. *Cæsar imperator.*

C. V. *Centum viri.*

C. ∞ IX. *Nongenti novem.*

D.

D. *Quingenti.*

D. *Decius, decimus, decuria, decurio, dedicavit, dedit, devotus, dies, divus, deus, dii, dominus, domus, donum, datum, decretum, de.*

D. A. *Divus Augustus.*

D. B. I. *Diis bene juvantibus.*

D. B. S. *De bonis suis.*

DCT. *Detractum.*

DDVIT. *Dedicavit.*

D. D. *Donum dedit; datis datio; deus dedit.*

D. DD. *Dono dederunt*, ou *datum decreto decurionum.*

D. D. D. D. *Dignum deo donum dedicavit.*

DD. PP. *Depositi.*

D. N. *Dominus noster.* D. D. N. N. *Domini nostri.*

D. D. Q. O. H. L. S. E. V. *Diis deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluit.*

DIG. M. *Dignus memoria.*

D. M. S. *Diis Manibus sacrum.*

D. O. M. *Deo optimo maximo.*

D. O. Æ. *Deo optimo æterno.*

D. PP. *Deo perpetuo.*

DR. *Drusus.*

DR. P. *Dare promittit.*

D. RM. *De Romanis.*

D. RP. *De republica.*

D. S. P. F. C. *De sua pecunia faciundum curavit.*

DT. *Duntaxat.*

DVL. ou DOL. *Dulcissimus.*

DEC. * XIII. AUG. XII. POP. XI. *Decurionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.*

D. IIII. ID. *Die quarta idus.*

DMIↃↃↃ. *Quingenta et quinquaginta millia.*

D. VIIII. *Diebus novem.*

D. V. ID. *Die quinta idus.*

E.

E. *Ejus, ergo, esse, est, erexit, exactum, etc.*

E. C. F. *Ejus causa fecit.*

E. D. *Ejus domus.*

ED. *Edictum.*

E. E. *Ex edicto.*

EE. N. P. *Esse non potest.*

EG. *Egit, egregius.*

E. H. *Ejus hæres.*

EID. *Idus.*

EIM. *Ejusmodi.*

E. L. *Ea lege.*

E. M. *Elexit,* ou *erexit monumentum.*

EQ. M. *Equitum magister.*

EQ. O. *Equester ordo.*

EX. A. D. K. *Ex ante diem kalendas.*

EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN. *Ex ante diem quinto kalendas decembris ad pridie kalendas januarias.*

EX. H—S. X. P. F. I. *Ex sestertiis decem parvis fieri jussit.*

EX. H—S. CIƆN. *Ex sestertiis mille nummum.*

EX. H—S. ∞ ∞. ∞ ∞. *Ex sestertiis quatuor millia.*

EX. H—S. N. CC. L. ∞. D. XL. *Ex sestertiis nummorum ducentis quinquaginta millibus quingentis quadraginta.*

EX. H S. DC. ∞. D. XX. *Ex sestertiis sexcentis millibus quingentis viginti.*

EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. *Ex kalendis januarii ad kalendas januarii*, et sic de aliis.

F.

F. *Fabius, fecit, factum, faciendum, familia, famula, fastus, februarius, feliciter, felix, fides, fieri, fit, femina, filia, filius, frater, finis, flamen, forum, fluvius, faustum, fuit, figura, frons*, etc.

F. A. *Filio amantissimo* ou *filiæ amantissimæ.*

F. AN. X. F. C. *Filio* vel *filiæ annorum decem faciundum curavit.*

F. C. *Fieri* ou *faciendum curavit, fidei commissum.*

F. D. *Flamen dialis, filius dedit, factum dedicavit.*

FD. *Fidejussor, fundum.*

FEA. *Femina.*

FE. C. *Ferme centum.*

F. F. *Fabre factum, filius familias, fratris filius.*

F. F. F. *Ferro, flamma, fame, fortior, fortuna, fato.*

FF. *Fecerunt.*

FL. F. *Flavii filius.*

F. FQ. *Filiis filiabusque.*

VIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT. NEM. *Vixit annos triginta novem, mensem unum, dies sex; horas scit nemo.*

FO. FR. *Forum.*

F. R. *Forum romanum.*

G.

G. *Gellius; Gaius* pro *Caius; genius, gens, gaudium, gesta, gratia, gratis, etc.*

GAB. *Gabinius.*

GAL. *Gallus, Galerius.*

G. C. *Genio civitatis.*

GEN. P. R. *Genio populi romani.*

GL. *Gloria.*

GL. S. *Gallus Sempronius.*

GN. *Gneus* pro *Cneus, gens, genius.*

GNT. *Gentes.*

GRA. *Gracchus.*

GRC. *Græcus.*

H.

H. *Habet, hic, hastatus, hæres, homo, hora, hostis, herus, etc.*

H. A. *Hoc anno.*

HA. *Hadrianus.*

HC. *Hunc, huic, hic.*

HER. *Hæres, hæreditas, Herennius.*

HER. *ou* HERC. S. *Herculi sacrum.*

H. M. E. H—S. CCIƆƆ. CCIƆƆ. IƆƆ. M. N. *Hoc monumentum erexit sestertiis viginti quinque mille nummum.*

H. M. AD. H. N. T. *Hoc monumentum ad hæredes non transit.*

H. O. *Hostis occisus.*

HOSS. *Hostes.*

H. S. *Hic situs* ou *sita, sepultus* ou *sepulta.*

H—S. N. IIII. *Sestertiis nummum quatuor.*

H—S. CCCC. *Sestertiis quatuor centum.*

H—S. ∞. N. *Sestertiis mille nummum.*

H—S. ∞. CCIƆƆ. N. *Sestertiis novem mille nummum.*

H—S. XMX. N. *Sestertiis viginti mille nummum.*

H—S. CCIƆƆ. CCIƆƆ. *Sestertiis vinginti mille.*

H. SS. *Hic supra scriptis.*

I.

I. *Junius, Julius, Jupiter, ibi, id est, immor-*

talis, imperator, inferi, inter, invenit, invictus, ipse, iterum, judex, jussit, jus, etc.

IA. *Intra.*

I. AG. *In agro.*

I. AGL. *In angulo.*

IAD. *Jamdudum.*

IAN. *Janus.*

IA. RI. *Jam respondi.*

I. C. *Jurisconsultus, Julius Cæsar, judex cognitionum.*

IC. *Hic.*

I. D. *Inferis diis, Jovi dedicatum, Isidi deæ, jussu dei.*

ID. *Idus.*

I. D. M. *Jovi deo magno.*

I. F. *vel* I. FO. *In foro.*

IF. *Interfuit.* IFT. *Interfuerunt.*

I. FNT. *In fronte.*

IG. *Igitur.*

I. H. *Jacet hic.*

I. I. *In Jure.*

IM. *Imago, immortalis, imperator.*

I. M. CT. *In medio civitatis.*

IMM. *Immolavit, immortalis, immunis.*

IM. S. *Impensis suis.*

IN. *Inimicus, inscripsit, interea.*

IN. A. P. XX. *In agro pedes viginti.*

IN. *vel* INL. V. I. S. *Inlustris vir infra scriptus.*

I. R. *Jovi regi, Junoni reginæ, jure rogavit.*

I. S. *vel* I. SN. *In senatu.*

I. V. *Justus vir.*

IVD. *Judicium.*

IVV. *Juventus, Juvenalis.*

IϽϽ. *Quinque millia.*

IϽϽ. ∞. *Sex millia.*

IϽϽ. ∞. ∞. *Septem millia.*

IϽϽϽ. *Quinquaginta millia.*

IϽϽϽ. CCIϽϽ. *Sexaginta millia.*

IϽϽϽ. CCIϽϽ. CCIϽϽ. ∞. IϽϽ. *Septuaginta quatuor millia.*

IϽϽϽ. CCIϽϽ. CCIϽϽ CCIϽϽ. *Octoginta millia.*

IϽϽϽ. CCIϽϽ. CCIϽϽ. CCIϽϽ. IϽϽ. ∞. ∞. *Octoginta septem millia.*

II. VIR. *Duum-vir* ou *duum-viri.*

III. V. ou III. VIR. *Trium-vir* ou *Trium-viri.*

IIII. VIR. *Quatuor-vir, quatuor-viri* ou *quatuor-viratus.*

IIIIII. V. *vel* VIR. *Sextum-vir, se-vir, sex-vir.*

IIX. *Octo.*

IIXX. *Duo de viginti.*

IDNE. *vel* IND. *aut* INDICT. *Indictio vel indictione.*

K.

K. *Cæso, Caïus, Caïa, Cælius, Carolus, calumnia, candidatus, caput, carissimus, clarissimus, castra, cohors, Carthago, etc.*

K. KAL. KL. KLD. KLEND. *Kalendæ,* aut

kalendis; et sic de cæteris ubi mensium apponuntur nomina.

KARC. *Carcer.*

KK. *Carissimi.*

KM. *Carissimus.*

K. S. *Carus suis.*

KR. *Chorus.*

KR. AM. N. *Carus amicus noster.*

L.

L. *Lucius, Lucia, Lælius, Lollius, lares, latinus, latum, legavit, lex, legio, libens*, vel *lubens, liber, libera, libertus*, vel *liberta, libra, locavit, locus, lector, longum, ludus, lustrum, sestertius, etc.*

L. A. *Lex alia.*

LA. C. *Latini coloni.*

L. A. D. *Locus alteri datus.*

L. AG. *Lex agraria.*

L. AN. *Lucius Annius, vel quinquaginta annis.*

L. AP. *Ludi Apollinares.*

LAT. P. VIII. ES. *Latum pedes octo et semis.*

LONG. P. VII. L. P. III. *Longum pedes septem, latum pedes tres.*

L. ADQ. *Locus adquisitus.*

LB. *Libertus, liberi.*

L. D. D. D. *Locus datus decreto decurionum.*

LECTIST. *Lectisternium.*

LEG. I. *Legio prima.*

L. E. D. *Lege ejus damnatus.*
LEG. PROV. *Legatus provinciæ.*
LIC. *Licinius.*
LICT. *Lictor.*
LL. *Libentissime, liberti, libertas.*
L. L. *Sestertius magnus.*
LVD. SÆC. *Ludi sæculares.*
LVPERC. *Lupercalia.*
LV. P. F. *Ludos publicos fecit.*

M.

M. *Marcus, Marca, Martius, Mutius, maceria, magister, magistratus, magnus, manes, mancipium, marmoreus, Marti, mater, maximus, memor, memoria, mensis, meus, miles, militavit, militia, mille, missus, monumentum, mortuus, mulier, municipium, municeps, merens, merenti, meritus, merita, etc.*
MAG. EQ. *Magister equitum.*
MAR. VLT. *Mars ultor.*
MAX. POT. *Maximus Pontifex.*
MC. *Mille centum.*
MD. *Mandatum.*
MD. *Mille quingenti.*
MED. *Medicus, medius.*
MER. *Mercurius, mercator.*
MERC. *Mercurialia, mercatus.*
MES. VII. DIIIB. XI. *Mensibus septem diebus undecim.*

M. I. *Maximo Jovi, matri Ideæ*, vel *Isidi, militiæ jus, monumentum jussit.*

MIL. COH. *Miles cohortis.*

MIN. *vel* MINER. *Minerva.*

M. MON. MNT. MONET. *Moneta.*

M. *aut* MS. *Mensis* aut *menses.*

MM. *Viginti millia.*

MNF. *Manifestus.*

MNM. *Manumissus.*

M. P. II. *Millia passuum duo*, et sic de aliis.

MV. MN. MVN. MVNIC. *Municipium*, vel *municeps.*

N.

N. *Neptunus, Numerius, Numeria, Nonius, Nero, nam, non, natus, natio, nefastus, nepos, neptis, niger, nomen, nonæ, noster, numerarius, numerator, numerus, nummus*, vel *numisma, numen.*

NAV. *Navis.*

N. B. *Numeravit bivus* pro *vivus.*

NB. *vel* NBL. *Nobilis.*

N. C. *Nero Cæsar*, vel *Nero Claudius.*

NEG. *vel* NEGOT. *Negotiator.*

NEP. S. *Neptuno sacrum.*

N. F. N. *Nobili familia natus.*

N. L. *Non liquet, non licet, non longe, nominis latini.*

N. M. *Nonius Macrinus, non malum, non minus.*

NN. *Nostri.* NNR. *vel* NR. *Nostrorum.*

NO. *Nobis.*

NOBR. *November.*

NON. AP. *Nonis aprilis.*

NQ. *Namque, nusquam, nunquam.*

N. V. N. D. N. P. O. *Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.*

NUP. *Nuptiæ.*

O.

O. *Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, ossa, ostendit, etc.*

OB. *Obiit.*

OB. C. S. *Ob cives servatos.*

OCT. *Octavianus, october.*

O. E. B. Q. C. *Ossa ejus bene quiescant condita.*

O. H. F. *Omnibus honoribus functus.*

ONA. *Omnia.*

OO. *Omnes, omnino.* O. O. *Optimus ordo.*

OP. *Oppidum, Opiter, oportet, optimus, opus.*

OR. *Ornamentum.*

OTIM. *Optimæ.*

P.

P. *Publius, passus, patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, posuit, potestas, præses, prætor, pridie, post, pro, provincia, puer, publicus, publice, primus, etc.*

PA. *Pater, patricius.*

PAE. ET. ARR. COS. *Pæto et Arrio consulibus.*

P. A. F. A. *Postulo an fias auctor.*

PAR. *Parens, Parilia, Parthicus.*

PAT. PAT. *Pater patriæ.*

PBLC. *Publicus.*

PC. *Procurator.*

P. C. *Post consultatum, patres conscripti, patronus coloniæ, ponendum curavit, præfectus corporis, pactum conventum.*

PED. CXVS. *Pedes centum quindecim semis.*

PEG. *Peregrinus.*

P. II. ꟷ. L. *Pondo duarum semis librarum.*

P. II. S. ∷ *Pondo duo semis et triente.*

P. KAL. *Pridie kalendas.*

POM. *Pompeius.*

P. P. P. C. *Propria pecunia ponendum curavit.*

P. R. C. A. DCCCXLIIII. *Post Romam conditam annis octogintis quadraginta quatuor.*

PROC. *Proconsul.* P. PR. *Pro-prætor.* P. RR. *prætores.*

PR. N. *Pro-nepos.*

P. R. V. X. *Populi romani vota decennalia.*

PS. *Passus plebiscitum.*

PUD. *Pudicus, pudica, pudor.*

PUR. *Purpureus.*

Q.

Q. *Quinquennalis, quartus, quintus, quando, quantum, qui, quæ, quod, Quintus, Quintius, Quintilianus, quæstor, quadratum, quæsitus.*

Q. B. AN. XXX. *Qui bixit* id est *vixit annos triginta.*

QM. *Quomodo, quem, quoniam.*

QQ. *Quinquennalis.* QQ. V. *Quoquo versum.*

Q. R. *Quæstor reipublicæ.*

Q. V. A. III. M. II. *Qui* vel *quæ vixit annos tres, menses duo.*

R.

R. *Roma, Romanus, rex, reges, Regulus, rationalis, Ravennæ, recta, recto, requietorium, retro, rostra, rudera, etc.*

RC. *Rescriptum.*

R. C. *Romana civitas.*

REF. C. *Reficiendum curavit.*

REG. *Regio.*

R. P. *vel* RESP. *Respublica.*

RET. P. XX. *Retro pedes viginti.*

REC. *Requiescit.*

RMS. *Romanus.*

ROB. *Robïgalia, robigo.*

RS. *Responsum.*

RVF. *Rufus.*

S.

S. *Sacrum, sacellum, scriptus, semis, senatus, sepulcrum, sepultus, sanctus, servus, serva, Servius, sequitur, sibi, situs, solvit, sub, stipendium, etc.*

SAC. *Sacerdos, sacrificium.*

SÆ. *vel* SÆC. *Sæculum, sæculares.*

SAL. *Salus.*

S. C. *Senatus consultum.*

SCI. *Scipio.*

S. D. *Sacrum diis.*

S. EQ. Q. OD. ET. P. R. *Senatus, equesterque ordo et populus Romanus.*

SEMP. *Sempronius.*

SL. SVL. SYL. *Sylla.*

S. L. *Sacer ludus, sine lingua.*

S. M. *Sacrum manibus, sine manibus, sine malo.*

SN. *Senatus, sententia, sine.*

S. P. *Sine pecunia.*

S. P. Q. R. *Senatus populusque Romanus.*

S. P. D. *Salutem plurimam dicit.*

S. T. A. *Sine* vel *sub Tutoris auctoritate.*

SLT. *Scilicet.*

S. E. T. L. *Sit ei terra levis.*

SIC. V. SIC. X. *Sicuti quinquennalia, die tricennalia.*

SSTVP. XVIIII. *Stipendiis novem-decim.*

ST. XXXV. *Stipendiis triginta-quinque.*

T.

T. *Titus, Tullius, tantum, terra, tibi, ter, testamentum, titulus, terminus, triarius, tribunus, turma, tutor, tutela, etc.*

TAB. *vel* TABVL. *Tabula, Tabularius.*

TAR. *Tarquinius.*

TB. D. F. *Tibi dulcissimo filio.*

TB. PL. *Tribunus Plebis.*

TB. TI. TIB. *Tiberius.*

T. F. *Titus Flavius, Titi filius.*

THR. *Thrax.*

T. L. *Titus-Livius, Titi libertus.*

TIT. *Titulus.*

T. M. *Terminus, Thermæ.*

TR. PO. *Tribunitia potestas.*

TRAI. *Trajanus.*

TVL. *Tullus,* vel *Tullius.*

TR. V. *Trium-vir.*

TT. QTS. *Titus-Quintus.*

Θ *vel* TH. AN. *Mortuus anno.*

ΘXIII. *Defunctus vigenti-tribus.*

V.

V. *Quinque, quinto* et *quintum.*

V. *Vitellius, Volera, Volero, Volusus, Vopiscus, vale, valeo, Vesta, vestalis, vestis, vester, veteranus, vir, virgo, vivus, vixit, votum, vovit, urbs, usus, uxor, victus, victor, etc.*

V. A. *Veterano assignatum.*

V. A. I. D. XI. *Vixit annum, unum, dies undecim.*

V. A. L. *Vixit annos quingenta;* et sic de aliis.

V. B. A. *Viri boni arbitratu.*

V. C. *Vale conjux, vivens curavit, vir consularis, vir clarissimus, quintum consul.*

VDL. *Videlicet.*

V. E. *Vir egregius, visum est, verum etiam.*

VESP. *Vespasianus.*

VI. V. *Sextum-vir.* VII. V. *Septem-vir.* VIII. VIR. *Octum-vir.*

VIX. A. FF. C. *Vixit annos ferme centum.*

VIV.·AN. ⋈⋈⋈ *Vixit annos triginta.*

ULPS. *Ulpius, Ulpianus.*

V. M. *Vir magnificus, vivens mandavit, volens merito.*

V. N. *Quinto nonas.*

V. MVN. *Vias munivit.*

VOL. *Volcania, Voltinia, Volusus.*

VONE. *Bonæ.*

VOT. V. *Votis quinquennalibus.*

VOT. V. MULT. X. *Votis quinquennalibus, multis decennalibus.*

VOT. X. *Vota decennalia.*

VOT. XX. *vel* XXX. *vel* XXXX. *Vota vicennalia, aut tricennalia, aut quadragenalia.*

V. R. *Urbs Roma, votum redidit.*

VV. CC. *Viri clarissimi.*

UX. *Uxor.*

X.

⋈. *Mille.*

X. AN. *Annalibus decennalibus.*

X. K. OCT. *Decimo kalendas octobris.*

⋈. IↃC. *Mille sex centum.*

X. M. *Decem millia.* X. P. *Decem pondo.*

X. V. *Decem-vir.* XV. VIR. *Quindecim-vir.*

⋈⋈. *Duo millia;* et sic de aliis.

XXIIX. *Duo de triginta.*

⋈IIII. *Triginta quatuor millia.*

⋈

⋈

ABSOLUTION, Pardon, Rémission, synonymes. Le pardon est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite. Il dépend de celle qui est offensée, et il produit la réconciliation, quand il est sincèrement accordé et sincèrement demandé.

La *rémission* est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni. Elle est accordée par le prince ou par le magistrat, et elle arrête l'exécution de la justice.

L'*absolution* est en conséquence de la faute ou du péché, et concerne proprement l'état du coupable. Elle est prononcée par le juge civil, ou par le ministre ecclésiastique, et elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence.

ABSORBER, Engloutir, synonymes. *Absorber* exprime une action générale, à la vérité, mais

successive qui, en ne commençant que sur une partie du sujet, continue ensuite, et s'étend sur le tout. Mais *engloutir* marque une action, dont l'effet général est rapide, et saisit le tout à la fois sans le détailler par parties.

Le premier a un rapport particulier à la consommation et à la destruction; le second dit proprement quelque chose qui enveloppe, emporte et fait disparaître tout d'un coup : ainsi le feu *absorbe*, pour ainsi dire, mais l'eau *engloutit*.

C'est selon cette même analogie qu'on dit dans un sens figuré être *absorbé* en Dieu, ou dans la contemplation de quelque objet, lorsqu'on s'y livré dans toute l'étendue de sa pensée, sans se permettre la moindre distraction. Je ne crois pas qu'*engloutir* soit d'usage au figuré.

ABSTINENCE *des Pythagoriciens*. Les Pythagoriciens ne mangeaient ni chair, ni poisson, du moins ceux d'entre eux qui faisaient profession d'une grande perfection, et qui se piquaient d'avoir atteint le dernier degré de la théorie de leur maître. Cette *abstinence* de tout ce qui avait eu vie était une suite de la métempsycose : mais d'où venait à Pythagore l'aversion qu'il avait pour un grand nombre d'autres aliments, pour les féves, pour la mauve, pour le vin, etc.? On peut lui passer l'*abstinence* des œufs; il en devait un jour éclore des poulets : où avait-il imaginé que la mauve était une herbe sacrée, *folium sanc-*

tissimum? Ceux à qui l'honneur de Pythagore est à cœur expliquent toutes ces choses; ils démontrent que Pythagore avait grande raison de manger des choux et de s'abstenir des féves. Mais n'en déplaise à Laërte, à Eustathe, à Ælien, à Jamblique, à Athénée, etc. on n'aperçoit, dans toute cette partie de sa philosophie, que de la superstition ou de l'ignorance : de la superstition, s'il pensait que la féve était protégée des dieux; de l'ignorance, s'il croyait que la mauve avait quelque qualité contraire à la santé. Il ne faut pas pour cela en faire moins de cas de Pythagore; son système de la métempsycose ne peut être méprisé qu'à tort par ceux qui n'ont pas assez de philosophie pour connaître les raisons qui le lui avaient suggéré, ou qu'à juste titre par les chrétiens à qui Dieu a révélé l'immortalité de l'ame, et notre existence future dans une autre vie.

ABSTRAITS, *en logique*. Les termes abstraits, ce sont ceux qui ne marquent aucun objet qui existe hors de notre imagination. Ainsi, *beauté, laideur,* sont des termes abstraits. Il y a des objets qui nous plaisent, et que nous trouvons beaux; il y en a d'autres au contraire qui nous affectent d'une manière désagréable, et que nous appelons *laids*. Mais il n'y a hors de nous aucun être qui soit la laideur ou la beauté.

ABSUS : c'est, dit-on, une herbe d'Égypte dont la fleur est blanche et tire sur le jaune pâle,

la hauteur environ de quatre doigts, et la feuille semblable à celle du triolet. Il ne paraît pas, à la description de cette plante, qu'elle soit fort connue des naturalistes, et nous n'en faisons mention que pour n'omettre que le moins de choses qu'il est possible.

ACACIENS, adj. pris subst. *Ariens* ainsi nommés d'Acace de Cæsarée leur chef.

ACADÉMICIEN, ACADÉMISTE, subst. masc. Ils sont l'un et l'autre membres d'une société qui porte le nom d'*Académie*, et qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude et de l'application. Mais les sciences et le bel esprit font le partage de l'académicien, et les exercices du corps occupent l'académiste. L'un travaille et compose des ouvrages pour l'avancement et la perfection de la littérature; l'autre acquiert des talents purement personnels.

ACADÉMIE D'HISTOIRE. Depuis l'établissement de l'*Académie del Cimento* jusqu'à nos jours, il n'y a point de pays un peu civilisé, où, sous le titre d'*Académie des Sciences*, d'*Institut*, de *Société royale*, ou autre semblable, les princes n'aient formé des compagnies savantes dont le principal objet est d'observer les diverses opérations de la nature, de recueillir les phénomènes dont la certitude est le mieux fondée, et de travailler à l'accroissement des sciences naturelles. Mais aucun pays, aucun prince n'a encore pensé

à fonder une *Académie d'histoire*, dont le but principal fût d'observer avec soin les différents états de la nation, de transmettre à la postérité les événements avec la vérité la plus sincère, et de perfectionner la science de la morale et de la législation, dont l'unique base sont les faits historiques, comme les phénomènes naturels le sont de la physique. Mais la connaissance des premiers est d'autant plus utile, qu'il importe bien davantage à un état de savoir quelles sont les meilleures lois, pour bannir la paresse et pour inspirer aux citoyens l'amour de la patrie et de la vertu, que de savoir quelles lois observent dans leurs mouvements les quatre satellites de Jupiter. Pourquoi donc abandonner indifféremment au premier venu le soin important d'écrire l'histoire, que l'on a raison d'appeler l'*œil de l'avenir*, ainsi que du passé, et le flambeau de la vie? Pourquoi ne pas suivre l'exemple des Chinois, qui ont si fort excellé dans la morale et dans la législation? Ils ont fondé un tribunal d'histoire où l'on tient registre de tout ce qui arrive sous le règne de chaque empereur, avec la même exactitude qu'on marque dans nos *Académies* les appulsions de la lune aux étoiles, les éclipses, et tout ce qui arrive dans le ciel. Après la mort de l'empereur cela se divulgue pour servir d'instruction à ses successeurs, et de règle à la félicité publique. Dans plusieurs états de l'Europe, il y a des places d'historiographes et des chaires publi-

ques d'histoire. C'est un commencement de l'*Académie d'histoire* qu'on propose ; il serait aisé d'étendre ces commencements et d'en former un établissement fixe dont on pourrait tirer de grands avantages pour la bonne administration des états et le bonheur du peuple, qui doit toujours être la loi suprême. Nous observerons cependant que la connaissance des causes morales ne demande pas tant de sagacité que la connaissance des causes naturelles ; l'Europe n'a peut-être pas besoin pour les premières d'une *Académie* de savants, ou d'un tribunal de mandarins nécessaire à la Chine, où l'esprit humain paraît être moins actif. D'ailleurs, cette dose de liberté qui entre dans plusieurs gouvernements de l'Europe porte naturellement tout homme à rechercher les vraies causes des faits historiques, et à la publier ; ce qui se peut sans danger, en Angleterre surtout où l'on jouit toujours de ces temps heureux que les Romains eurent sous Trajan ; au lieu qu'à la Chine, où le despotisme a érigé son trône, personne n'oserait parler le langage de la vérité, si en vue du bien public le gouvernement n'avait pas accordé ce privilége à un tribunal devant lequel les empereurs sont cités après leur mort. Ainsi, ce qui, au premier coup d'œil, paraît à la Chine le plus haut période où puisse être portée la législation, n'en est peut-être que le correctif. Soit : mais n'avons-nous pas besoin de ce correctif, dans plusieurs de nos gouverne-

ments d'Europe où la vérité n'en est que trop souvent tenue captive, et où le despotisme sourd et caché n'en est que plus arbitraire; au lieu que celui de la Chine est vraiment un despotisme légal? (Voyez les *OEuvres du comte Algarotti.*)

ACADÉMIES (AVANTAGES DES). C'est ici le lieu de placer quelques observations sur ce qu'on peut regarder aujourd'hui comme le but principal des académies, et comme leur effet le plus avantageux. M. Formey a traité cette matière en deux discours, qui se trouvent dans les tomes XXIII et XXIV de l'*Histoire de l'Académie de Berlin.* Après avoir rappelé ce que fit Charlemagne, il continue en ces termes :

« Je ne puis m'empêcher de produire un échantillon du ton qui régnait alors dans les conversations des savants appelés à la cour, où ils avaient l'honneur d'approcher les plus grands princes, de vivre familièrement avec eux, et de leur faire passer, de l'aveu de ces princes même, les meilleurs moments de leur vie. Conrad III, empereur d'Allemagne, mort à la diète de Bamberg, le 13 février 1152, avait des connaissances et du goût pour les lettres. Pierre Diacre, moine du Mont-Cassin, lui dédia un ouvrage qu'il avait fait sur des abréviations fort en usage dans l'ancienne écriture; et dans sa dédicace, il exalte beaucoup les soins que ce prince se donnait pour former une bibliothéque, et pour rassembler en particulier tout ce

qui regardait les livres sacrés. On s'entretenait beaucoup de littérature à sa table. L'abbé Guibald, qui y occupait une place distinguée, et comme savant et comme homme d'état, rendait compte d'une de ces conversations à un de ses correspondants, *ad Manegoldum, magistrum scholæ*, et voici ses propres termes : *Mirabatur dominus noster, Conradus rex, quæ a litteratis vestris dicebantur, et probari non posse hominem esse asinum, aiebat. Dicebam ei hoc in rerum natura fieri non posse, sed ex concessione indeterminata nascens à vero mendacium falsa conclusione adstringi. Quum non intelligeret, ridiculo eum sophismate adortus sum. Unum, inquam, habetis oculum! quod cum dedisset; duos, inquam, oculos habetis! quod cum absolute annuisset : unus, inquam, et duo tres sunt; ergo tres oculos habetis. Caphes verbi cavillatione jurabat, se tantum duos habere; multis tamen et his similibus determinare doctus, jucundam vitam dicebat habere litteratus.* Quelqu'un pourrait-il bien évaluer à quelle distance l'esprit humain était alors du point auquel nous le voyons parvenu?

Transportons-nous donc tout d'un coup à une époque plus lumineuse; mais n'insistons pas sur celle du renouvellement des lettres, lorsque les Grecs chassés de Constantinople se répandirent dans l'Occident, où ils ne firent que des élèves semblables à eux, des critiques et des littérateurs.

Ce qu'on appelait alors philosophie, en était les vrais antipodes. Un exemple pourra tenir ici lieu de tous les autres. C'est celui de ce Pic de la Mirandole, qui fit tant de bruit dans son siècle, et qui certainement ne le méritait guère. C'était un jeune homme à qui la lecture des Scolastiques, et peut-être aussi les louanges des flatteurs, qui ne manquent jamais aux grands, avaient gâté l'esprit. Il croyait être instruit et pouvoir répondre *de omni scibili*. Faut-il d'autre titre pour avoir droit d'être logé aux Petites-Maisons? Il voulait réfuter l'Alcoran sans savoir l'arabe. Il voulait accorder Platon et Aristote, saint Thomas et Scot; apprécier toutes les sectes, toutes les religions; concilier tous les théologiens et tous les philosophes. Il finit par vouloir de prince devenir moine.

Passons donc à l'époque du véritable rétablissement des sciences, de la renaissance, ou, pour dire l'exacte vérité, de la naissance de la philosophie, qui me paraît être sortie du cerveau de Descartes, comme Pallas de celui de Jupiter. Oui, c'est ce grand homme qui a appris aux mortels à penser, à raisonner, à se dégager de l'ornière fangeuse où des maîtres aussi durs qu'imbéciles les traînaient, pour entrer dans la route du vrai, et y marcher à l'aide de leurs propres forces, de leur seul génie. Oui, je ne fais point de difficulté de dire que Descartes est le véritable père des *Académies*, puisqu'il est incontestablement le père de

la saine philosophie et de l'esprit philosophique. Il est à la vérité dans le cas de ces docteurs dont il vaut mieux suivre les préceptes que d'imiter la conduite; mais je ne parle aussi que des préceptes, et je maintiens que leur prix et leur efficace sont d'une évidence incontestable. Écoutez M. Thomas: c'est à lui qu'il appartient de décrire dignement la grande influence de ce puissant génie sur les esprits et sur les siècles. « C'est ici, dit-il, le vrai « triomphe de Descartes; c'est là sa grandeur. Il « n'est plus, mais son esprit vit encore. Cet esprit « est immortel; il se répand de nation en nation, « et de siècle en siècle. Il respire à Paris, à Lon« dres, à Berlin, à Leipsick, à Florence; il pé« nètre à Pétersbourg; il pénétrera un jour jusque « dans ces climats où le genre humain est encore « ignorant et avili; peut-être qu'il fera le tour de « l'univers. »

Je vais plus loin encore, et je dis que les erreurs, les écarts de Descartes ont mieux conduit à l'érection des *Académies* que sa méthode et ses maximes de raisonnement. D'abord l'admiration qu'il excita, la reconnaissance pour ses bienfaits signalés, firent qu'on l'écouta comme un oracle, qu'on lui accorda cette confiance aveugle qu'il était venu à bout de bannir de l'esprit humain. On devint Cartésien comme on avait été Péripatéticien; peut-être aussi parce qu'on avait encore le pli de la sujétion, le caractère sénile. Mais peu à peu les

yeux s'ouvrirent ; on comprit que Descartes pouvait se tromper ; on vit qu'il s'était trompé effectivement ; et je date de là une seconde révolution, entée, pour ainsi dire, sur la première, qui n'aurait pas eu lieu sans doute, si la première n'avait précédé, mais qui ne laisse pas d'être beaucoup plus importante, et la seule décisive : celle par laquelle tout bon esprit, tout vrai philosophe, ne porte plus le nom d'aucun maître, d'aucune secte; mais après avoir suffisamment pesé, mûrement examiné toutes les doctrines, en adopte une, parce qu'il la trouve vraie, ou s'en forme une en réunissant tout ce qu'il a trouvé de solide dans le cours de toutes ses études et par la voie de ses propres recherches.

Quand je dis que les choses sont ainsi, un scrupule m'arrête, et je devrais plutôt dire qu'on les croit sur ce pied; qu'on s'en flatte et qu'on s'en vante, comme de tant d'autres prérogatives, dans lesquelles il entre plus d'illusion que de réalité. Non, l'affranchissement de l'esprit humain n'est rien moins que décidé; le nombre de ceux qui aiment à voir de leurs propres yeux, à faire usage de leur esprit et de leur raison, demeure toujours le plus petit. S'il n'y a plus de Cartésiens, on a vu depuis des Newtoniens, des Leibnitziens, des Wolfiens même ; et qui sait ce que l'on verra encore! Mais il suffit qu'il y ait eu depuis Descartes, ce qui n'avait pas existé avant lui, un certain nombre

de génies supérieurs, qui ont défriché et mis en valeur des portions incultes du domaine philosophique; domaine qui s'étend et se fertilise de jour en jour, sans qu'il y ait personne qui puisse ni qui ose s'y arroger un droit despotique. Je dirais presque qu'on y voit à présent l'image du gouvernement féodal, sans y en rencontrer les inconvénients. Chacun est seigneur suzerain de ses propres découvertes; et le titre authentique de cette propriété se transmet aux races futures. Rien de plus encourageant que cette forme de gouvernement : la vérité seule règne; c'est au pied de son trône qu'on porte toutes les conquêtes, qu'on dépose tous les trésors; elle en règle la distribution, elle décide de la mouvance de tous les fiefs.

Il n'y a donc point d'hommes à présent qui, après avoir acquis les connaissances préalables nécessaires, ne puisse travailler pour soi en fait de philosophie, et recueillir immédiatement le fruit de son travail. La sagesse n'habite plus le Lycée, ni le Portique, encore moins ces écoles poudreuses, où, pendant si long-temps, le fantôme qui avait usurpé son nom et sa dignité, transforma son sceptre en une vraie marotte. Elle est dans le cabinet de chaque philosophe; elle s'y plaît à proportion de l'application qu'on lui consacre et des progrès qu'on y fait. N'existât-il qu'un seul de ces cabinets, il serait le palais de la philosophie, le sanctuaire de la vérité. Quelle douceur! quelles

délices au prix de l'avidité et de la tyrannie de tout ce qu'on nommait autrefois *étude* et *science!*

Cependant les hommes aiment les associations, soit par le goût naturel et général qu'ils ont pour la société, soit par la connaissance du profit qu'on peut retirer des forces réunies et des travaux combinés. De là tous les états, toutes les villes, les bourgades, les hameaux : de là les corps et les compagnies qui, de tout temps, ont formé des entreprises de concert. Celle de cultiver ainsi les sciences n'est pas de première nécessité; et l'on peut jouir des principaux agréments de la vie sans la former, ni même sans en avoir l'idée, comme le prouve l'expérience de la plupart des temps et des lieux. Cependant dès que l'esprit humain est développé jusqu'à un certain point, et a fait certains progrès, il a ses plaisirs et ses besoins à part: il lui faut des aliments dont l'usage devient presque indispensable; et il cherche avec empressement les moyens de se les procurer. On a cru en trouver un fort convenable, en faisant un dépôt commun des connaissances acquises par un certain nombre de personnes, qui se rendent des services réciproques dans cette acquisition. Depuis un siècle, à dater de l'origine de la Société royale de Londres, l'une de celles, selon moi, qui ont le plus tôt suivi et le mieux saisi le véritable objet de ces établissements, on a fait, à la lettre, plus qu'on n'avait fait en quarante siècles à peu près

que comprend l'histoire philosophique. De grands princes ont beaucoup contribué à ces rapides progrès et à ces glorieux succès, par leur protection et par toutes sortes d'encouragements.

Je ferais scrupule de répandre des ombres sur ce riant tableau, et de montrer, comme il ne me serait que trop aisé de le faire, qu'il s'en faut bien que les *Académies* aient, ni au dedans l'agrément, ni au dehors l'utilité qu'on pourrait s'en promettre. Au fond, les causes que j'en alléguerais sont moins dans les *Académies* mêmes, que dans les hommes, dans le cœur humain. La concorde et l'union sont rares; elles supposent une franchise, une cordialité, des sentiments qui n'existèrent jamais dans la plupart des individus, et que l'envie et la jalousie, l'orgueil et l'intérêt, étouffent plus ou moins dans les autres. Il faudrait d'ailleurs, pour que des académiciens se prêtassent mutuellement tous les secours qu'ils peuvent et doivent se fournir, qu'au lieu de ces lectures, rarement intéressantes, ou qui ne le sont jamais que pour le plus petit nombre d'assistants, et cela en supposant qu'ils y prêtent une attention dont à peine sauve-t-on quelquefois les apparences, il faudrait que chaque discours n'offrît rien qui ne pût être saisi, au moins dans ses résultats, par ceux qui l'entendent; et qu'ensuite on fît sur ce qui a été lu des remarques judicieuses et décentes. Mais, à parler franchement, il n'y a presque point de

savants qui sachent exercer la critique, et il y en a moins encore qui sachent la soutenir. Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je tiens de M. Maupertuis. L'abbé Gedouyn, connu par ses belles traductions, demanda à l'Académie Française la permission de lui lire, dans ses assemblées ordinaires, celle de Quintilien à laquelle il travaillait, et pria qu'on lui fît part des remarques qui se présenteraient. Il commença, en effet; mais il ne put aller au-delà de la seconde lecture, en partie excédé par les observations vétilleuses de ses confrères, en partie trop vif et trop sensible pour savoir se rendre de bonne grâce toutes les fois que le cas l'exigeait. Je ne vois point de remède à cet inconvénient, parce qu'il n'y a point de secret pour refondre l'homme.

Mais j'abrége; et laissant l'homme tel qu'il est, je me livre à une idée de spéculation, qui est permise dans toutes les espèces du genre auquel mon sujet appartient. Je suppose les *Académies* aussi parfaites qu'elles pourraient être, composées de membres éclairés, judicieux, impartiaux, unis ensemble par les liens de l'estime et de l'amitié, et je demande quel est le plus grand avantage qui puisse résulter de leurs efforts réunis. C'est toujours ma question originaire. Je distingue; et comme, dans l'énoncé de cette question, j'ai ajouté le mot d'*actuel* à celui d'*avantage*, je remonte d'abord au premier bien que les *Académies* étaient

appelées à faire dans leur institution même, au siècle où elles ont été fondées; et ce siècle, comme nous l'avons insinué, ne remonte pas au-delà du précédent.

L'ennemi qu'elles avaient en tête, et dont la défaite faisait la matière de leurs triomphes, c'était l'ignorance. Mais quelle ignorance? Je saisis de nouveau ici deux points de vue. D'abord celui de l'ignorance privative, de cet état dans lequel on ne sait rien, parce qu'on ne veut rien savoir, et qu'on méprise les sciences. Qu'on se rappelle quels ont été les préjugés à cet égard; nous les avons vus, je parle de ceux d'entre nous dont la carrière est à son déclin, nous les avons vus encore assez fortement enracinés; et je ne sais si on peut les regarder comme pleinement détruits. Le savoir étant regardé comme synonyme de la pédanterie, tous ceux qui aspiraient à quelque genre de distinction, auraient cru s'avilir, contracter une espèce de rouille, de crasse, en devenant érudits, en se mettant au fait des notions de la grammaire, de la logique, de tout ce qu'on enseigne dans les colléges, dans les universités. Les nobles ne connaissaient point de dérogeance plus marquée que celle de savoir quelque chose. Les militaires enchérissaient sur eux; à leur avis, on ne pouvait bien manier l'épée qu'en foulant aux pieds la plume. Le connétable Anne de Montmorenci, qui a fait une si grande figure sous plusieurs règnes,

l'un des plus illustres personnages de cette maison, qui se glorifie du titre de premier baron chrétien, était un cacique ou pis encore, un vrai chef de sauvages, dur, barbare, ignorant jusqu'à avoir de la peine à signer son nom. Le sexe n'aurait fourni alors à Molière, ni *Précieuses ridicules*, ni *Femmes savantes* : il avait des grâces, il avait du génie, cela ne lui a jamais manqué : mais il n'avait point de connaissances proprement dites. J'en atteste les cours de Catherine de Médicis, de Henri IV, de Louis XIII, et même de Louis XIV. Dans celle-ci, mesdames de Sévigné et de Maintenon ne peuvent être regardées que comme des femmes prodigieusement spirituelles; et madame Deshoulières, la comtesse de la Suze, et quelques autres qui ont excellé en divers genres de poésies délicates et galantes, ne changent rien à ma thèse. Quelqu'une s'émancipait-elle au-delà de ces bornes, Boileau, quoique injuste dans les traits de satire qu'il a décochés à ce sujet, ne laissait pas de se monter au ton du siècle, en voulant imprimer du ridicule à la dame que Roberval fréquentait. Il reste peut-être à décider, s'il n'aurait pas mieux valu, et ne vaudrait pas mieux encore, par rapport au sexe, qu'il fût demeuré en-deçà par rapport au savoir, que d'aller au-delà de certaines bornes qu'on peut regarder comme circonscrites par l'esprit, le goût, la finesse du sentiment, l'élégance du style, le langage des passions, l'expression du cœur. Pour

l'ordinaire, la délicatesse de ses organes n'en permet pas davantage; les agréments de la société, les besoins de la vie, le bien des familles en exigent encore moins.

Ne dissimulons rien. Louis XIV, l'objet de tant d'admiration, la matière de tant d'éloges, l'Apollon et l'Auguste de son siècle, avait un grand sens, mais il ne savait rien de rien. Philippe, duc d'Orléans, son frère, parlait perpétuellement sans rien dire. Il n'a jamais eu d'autres livres que ses heures, que le Tay, son maître de chapelle et en même temps son bibliothécaire, portait dans sa poche. Colbert, ce grand ministre, n'était pas plus Mécène, que son maître était Auguste; il était guidé dans ses distributions par des sots, ou par sa vanité qui se sentait flattée de se faire louer à trois cents lieues de lui. Les Tallement, les Chapelain, les Cassagne, les Boyer et les Le Clerc étaient ses illustres. Son abbé Gallois n'estimait que le grec. Son bibliothécaire Baluze n'excellait qu'à lire de vieux parchemins. Tous ces gens-là ne cherchaient qu'à faire valoir leurs amis. Pendant ce temps-là, Patru, le dictateur de l'éloquence française, Le Fèvre de Saumur, le plus habile critique et littérateur de son temps, Bouillaud et Auzout, aussi versés dans les mathématiques et la physique qu'on pouvait l'être alors, et bien d'autres savants du premier ordre, mouraient de faim. N'avais-je pas raison de dire que les mêmes objets offrent des

points de vue bien différents et souvent opposés? J'avoue cependant que l'ignorance diminuait alors à vue d'œil; et qu'en passant par des nuances et des dégradations insensibles, elle tendait au savoir.

Recherchons à présent d'où venait cet éloignement pour la science, cet attachement à l'ignorance privative. Changez de position, et vous trouverez la raison du fait dans ce que je crois pouvoir nommer l'ignorance positive, dans le faux savoir. Les subtilités, les obscurités, les puérilités de toutes les doctrines, sans en excepter la plus sainte de toutes, avaient tellement dégoûté le reste des humains de l'étude, qu'on ne peut bonnement leur en faire un reproche. Ouvrez les livres du maître des sentences, et de tous les docteurs de la même trempe, et voyez si de pareils ouvrages ne tombaient pas nécessairement des mains de ceux qui y jetaient les yeux, et ne leur inspiraient pas même une sorte de frayeur. Suivant le poète satirique, l'homme est bien au-dessous de l'âne; mais le docteur était alors fort au-dessous de l'homme. Cela me rappelle la plaisanterie du libraire de Hollande, qui faisant la table d'un Boileau, y mit DOCTEUR, *Voyez* ANE.

Dans le grand nombre, il y avait sans contredit quelques docteurs estimables; mais je ne puis mieux faire sentir la différence que le temps mettait entre eux, qu'en comparant deux hommes qui se touchent, et dont l'un a succédé immédiatement à

l'autre : ce sont les deux premiers secrétaires de l'Académie des Sciences de Paris, MM. du Hamel et Fontenelle. M. du Hamel était certainement ce qu'on pouvait être de mieux de son temps; encore faut-il remarquer qu'il avait vu l'aurore du jour cartésien, et qu'il avait su en profiter. Mais quelle différence de lui à Fontenelle! inondé, pour ainsi dire, de tout l'éclat d'un siècle de lumière, et y rayonnant lui-même avec la plus grande force, quoique avec la petite tache d'être mort cartésien; peut-être parce que, sans le savoir, et quoique l'avocat, le héraut des modernes, il était encore un peu ancien!

Dans cette fermentation d'esprits, de quoi s'agissait-il? d'inspirer aux uns le goût du vrai savoir, et de porter les autres, chose bien plus difficile, à l'abjuration du faux savoir. Après le flambeau allumé et présenté par Descartes, rien n'était plus propre à produire ces heureux effets, et ne les a mieux produits en effet que l'établissement des *Académies*. Quand on a vu des gens d'élite, parmi lesquels il n'a pas tardé à s'en trouver de très distingués par leur naissance et par leurs dignités, se dévouer à l'étude, et sans prendre ni robe ni bonnet, sans aller s'enrouer sur les bancs d'aucune école, s'absorber dans les sciences, dans celles en particulier, qui, vers la fin du siècle passé, acquirent par un jet imprévu, si je puis m'exprimer ainsi, tant de hauteur; quand on les a vus en faire leurs délices, y chercher leur gloire, on

a d'abord eu peine à en croire ses yeux; mais de l'étonnement on a bientôt passé à l'admiration, de l'admiration à l'imitation; et je serais tenté de craindre qu'on ne se soit jeté, ou qu'on ne vienne à se jeter dans l'extrémité opposée. Les places d'académicien sont devenues des brevets d'honneur, qui figurent avec ceux des maréchaux et des ministres; elles sont même recherchées par des princes, par des héros, que la renommée exalte, que la gloire couronne.

Quelle révolution! et ne sommes-nous pas excusables de l'envisager avec complaisance! L'ignorance n'a plus d'autre partage que le mépris et la honte; le faux savoir, d'autre asyle que le reste de quelques écoles péripatéticiennes. Partout ailleurs, jusques aux glaces du pôle, les *Académies* sont des capitales des sciences dont on ne croit pas que les capitales des empires doivent ou même puissent être dépourvues. Il me semble déjà les voir traverser ce détroit tant cherché, et à la découverte duquel il semble qu'on touche, celui qui sépare l'Europe de l'Amérique, et procurer à notre globe un avantage dont le soleil lui-même, quoique père du jour, ne saurait le faire jouir, c'est d'avoir ses deux hémisphères éclairés à la fois.

Que reste-t-il donc à faire aux *Académies?* quelle est leur tâche actuelle, leur but principal, et leur effet le plus avantageux dans les circonstances où nous nous trouvons? C'est ce qu'il s'agit à pré-

sent de déterminer. Il a fallu préalablement montrer d'où nous sommes partis, en fait de science, et voir jusqu'où nous sommes arrivés. Nous sommes partis de l'ignorance qui est naturelle à l'homme; ses ténèbres ont été insensiblement dissipées par les travaux d'une longue suite de siècles; on a observé les phénomènes, on a cherché leurs causes, et l'on est parvenu à en connaître un certain nombre; mais tandis que ce passage de l'ignorance à la science s'opérait avec la plus grande lenteur, et par des efforts, qui le plus souvent n'étaient que des tâtonnements, il survint une espèce de maladie épidémique de l'esprit humain, qui arrêta tout court l'activité de ses recherches, et qui retint, pendant une autre suite de siècles, les hommes au point où ils étaient arrivés, dans la fausse et folle persuasion qu'ils ne pouvaient aller plus loin, et qu'il n'y avait aucune question qui ne fût actuellement décidée.

On comprend que je parle du règne de la scolastique. Les docteurs angéliques, subtils, illuminés, n'ignoraient rien; ils avaient la science infuse et universelle; ils la communiquaient à leurs disciples, qui la transmettaient à d'autres, toujours la même; à peu près comme ce talent enfoui qu'on retire de la terre tel qu'il lui a été confié. Avec des cieux de cristal, on n'avait pas besoin du système de Copernic et de l'astronomie de Newton. Avec des qualités occultes, on était dispensé de

connaître les lois de la nature, le mécanisme de l'organisation. Avec des distinctions, on se débarrassait de toutes les difficultés : il n'y avait point de nœud gordien dont leur redoutable tranchant ne vînt à bout.

Une pareille situation aurait pu durer toujours, et il est surprenant qu'elle ait pris fin, puisque l'orgueil et la paresse, les deux passions les plus chères à l'homme, y trouvaient également leur compte. Cependant un rayon d'évidence perça ; les yeux se dessillèrent, quoique après une longue et opiniâtre résistance : on eut honte du faux savoir, on comprit qu'il était pire que l'ignorance ; et ce sont certainement les *Académies* qui, depuis leur établissement, ont le plus contribué, soit à défricher les terres incultes, soit à arracher les ronces et les épines de dessus celles qui en étaient couvertes. On n'admet plus aucun fait sans des preuves de fait ; on n'affirme plus aucune proposition sans des preuves de raisonnement. Quand les unes ou les autres de ces preuves manquent, on suspend son jugement, ou, si l'on hasarde des décisions, elles sont vigoureusement relancées ; personne n'étant plus d'humeur de voir par les yeux d'autrui, et de se rendre à la simple autorité de qui que ce soit.

Que reste-t-il donc à faire? les *Académies* ont, selon moi, une nouvelle tâche à remplir, une nouvelle révolution à opérer ; tâche peut-être plus

difficile que les précédentes, révolution à laquelle je prévois les obstacles les plus puissants, si tant est qu'ils ne soient pas insurmontables. L'ennemi que la science a aujourd'hui en tête, et qui partage avec elle l'empire des lettres, ou plutôt qui l'a presque usurpé et envahi tout entier, c'est le demi-savoir. Qu'est-ce que ce demi-savoir? Que peuvent et que doivent faire les *Académies* pour l'extirper? Ces objets me paraissent dignes d'une attention toute particulière.

Le demi-savoir est une expression connue et reçue, dont je me propose de fixer le sens relativement à mon but. J'en fais donc un terme générique, par lequel j'entends tout degré de connaissance, qui n'est pas exactement apprécié par ceux qui le possèdent. Aussi le mot de *demi* n'est employé que pour abréger. Divisons le savoir en cent portions : celui qui en a dix, et celui qui en a quatre-vingt-dix, s'ils croient l'un et l'autre avoir les cent, sont des demi-savants, ils prennent la partie quelconque pour le tout.

Il s'ensuit donc de là d'abord que je n'appelle pas demi-savants ceux qui, ne sachant que certaines choses, savent en même temps et reconnaissent qu'ils ne savent que ces choses-là. Ce sont au contraire les citoyens les plus estimables de la république des lettres. Le savoir universel n'existe point : les savants qu'on a décorés de cette épithète, sont ceux qui ont le mieux senti combien

peu elle leur convenait. Si vous possédez un champ que vous avez bien cultivé, je vous regarderai comme un bon laboureur, et je vous donnerai les éloges que vous méritez incontestablement; mais si vous prétendez être un seigneur, un prince, je me moquerai de votre vanité. Le botaniste est un savant, quoiqu'il ne soit pas chimiste; et le chimiste un savant, quoiqu'il ne soit pas botaniste. Celui qui n'est exactement au fait que des champignons, est un savant, quoiqu'il ignore le reste de la botanique; il en est de même du métallurgiste, quoique toutes les opérations du laboratoire chimique ne soient pas son fait. En un mot, celui qui sait bien une chose, est savant quant à cette chose-là, et n'est point un demi-savant, s'il ne s'arroge rien au-delà : en faisant allusion à un proverbe, qui n'est pas assez noble pour le citer, je dis que, si chacun faisait ainsi son métier, les sciences seraient mieux cultivées.

Ces hommes simples et modestes font le petit nombre ici, tout comme en morale et dans la société : on ne rencontre de toutes parts que gens à prétentions; il s'agit de les caractériser, et, pour ainsi dire, de les nuancer.

La première nuance, mais si obscure qu'elle ne mérite pas d'arrêter long-temps nos regards, c'est celle qu'offrent des gens qui n'ont que la teinture d'une seule science, et qui croient y primer, y exceller. Cette illusion est rare dans les sciences

exactes, telles que la géométrie, et toutes ses dépendances; mais elle est commune dans les autres sciences, telles que la métaphysique, la morale, le droit naturel, la politique; tout fourmille de gens qui s'annoncent et s'affichent pour savoir le fin, si j'ose m'exprimer ainsi, et avoir le secret de ces sciences, tandis qu'ils ne font qu'y balbutier.

Ne les tirons pas davantage de leur obscurité, et considérons ceux qui possèdent en effet une science, et y ont même pris un vol aussi élevé qu'elle le permet. La hauteur de ce vol leur fait quelquefois tourner la tête, et alors ils donnent aisément dans l'une ou l'autre de ces deux chimères; c'est de croire leur science unique ou de la croire universelle. Ils croient leur science unique, lorsque toutes les autres se rapetissent et s'anéantissent presque à leurs yeux. A quoi bon les spéculations du métaphysicien? dit le géomètre. A quoi bon les calculs du géomètre? dit le métaphysicien; et ainsi des autres. Ils croient leur science universelle, lorsqu'en admettant la réalité, l'utilité des autres sciences, ils veulent les subordonner à celle qu'ils professent, dont les principes sont, à leur avis, primitifs et irrésolubles. Cependant il n'y a qu'une science première, c'est l'ontologie; et quiconque méconnaît ses droits, eût-il résolu les plus importants problèmes des plus hautes sciences, n'est qu'un demi-savant; il n'est surtout qu'un demi-philosophe, ou pour mieux dire il

n'est point philosophe, puisqu'on ne l'est pas, en tant qu'on s'est approprié les connaissances qui sont du ressort de la philosophie, mais en tant qu'on a cet esprit philosophique, qui est pour le vrai savant ce qu'est l'art de la tactique pour un grand général. Cependant il n'est point du tout surprenant qu'un homme qui s'est dévoué à une science, qui en a fait son seul objet pendant toute sa vie, en ait la plus haute idée, la regarde comme unique, ou comme universelle : c'est là une des faiblesses les plus naturelles à l'homme. On a bien vu à Paris un maître à danser, le fameux Marcel, qui parlait de son art, comme s'il donnait le branle à la société, à l'état; et pour peu qu'on l'eût fâché, il aurait peut-être ajouté aux planètes, à toutes les sphères.

Les nuances précédentes ne sont que partielles; en voici une générale, dominante, qui donne à ce siècle le ton de couleur auquel il est reconnaissable, et le demeurera probablement aux yeux des siècles à venir. On aime à l'appeler *le siècle de la philosophie* : sans nier entièrement l'assertion, je l'appellerais volontiers *le siècle du demi-savoir*. Il s'agit de justifier ce que j'ose avancer, et c'est à quoi je vais travailler.

La première révolution opérée dans l'esprit humain, on l'a vu, a été de lui faire secouer le joug du faux savoir : Descartes, Newton, Leibnitz, les *Académies*, voilà les instruments de cette révo-

lution. Et je ne puis m'empêcher de remarquer qu'aucun ouvrage n'a peut-être été plus efficace à cet égard, que cette partie des Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, qui porte le nom d'*Histoire,* et que M. Fontenelle a faite pendant un demi-siècle d'une manière qui doit lui mériter une reconnaissance immortelle de la part de nos derniers neveux. C'était là la bonne route; il fallait y rester : on aurait été bien loin. Mais elle était trop simple et trop sérieuse pour fixer tous ceux qu'on invitait à y marcher, et surtout la nation volage aux yeux de laquelle on la traçait.

Deux secours prétendus par lesquels on voulait étendre et faciliter les études, vinrent plutôt en détourner, et égarèrent les hommes dans toutes sortes de sentiers, dont les uns ne mènent au but que par de longs circuits, et les autres y font entièrement tourner le dos. Je parle des journaux et des dictionnaires. Je n'en ferai pas l'histoire, qui remplirait des volumes. Je n'en contesterai pas les avantages, à les prendre dans la simplicité de leur origine et dans les limites de leur destination. Mais, bon Dieu! à quoi ces premiers commencements n'ont-ils pas conduit? Une comparaison exprimera ce que je pense. Quelqu'un souhaite de la pluie pour arroser son champ; un nuage se forme, grossit, et, en crevant au-dessus, le submerge. Voilà précisément l'effet du déluge des deux sortes de productions que nous venons de nom-

mer. Cependant, et c'est ce qui les a tant multipliées, rien n'égale l'avidité avec laquelle elles ont été reçues; et quoique elles souffrent actuellement quelque discrédit, il se passe peu d'années où l'on n'en voie éclore de nouvelles. D'où vient cette vogue? De l'espérance qu'on a conçue de devenir savants par ces lectures, sans essuyer la longueur et la sécheresse des études proprement dites. Aussi le savoir a-t-il germé et pullulé de toutes parts. Mais quel savoir! Lisez les écrits qui ont paru depuis le commencement de ce siècle, ou pour ne pas vous demander l'impossible, lisez-en seulement les titres, et vous verrez qu'au lieu d'un petit nombre de savants, qui seraient le sel de la terre, cette terre est couverte de légions innombrables de demi-savants, qui ne sont pas seulement dignes d'en être appelés le fumier; matière certainement bien plus précieuse que tous leurs écrits. Tout regorge d'essais, d'examens, de recherches, de dissertations et de traités; les presses gémissent, le papier enchérit, et le savoir diminue en raison de ces progrès : il est relégué dans les cabinets de quelques adeptes, qui ne s'empressent pas à le produire au grand jour, connaissant et méprisant la frivolité du siècle.

Je ne puis taire ici une chose trop vraie, ce me semble, pour que personne de ceux qui pensent sagement, puissent la désavouer, ou me blâmer de l'avoir dite. Il est fâcheux que des hommes de

la plus grande célébrité, et qui ont, à bien des égards, illustré les temps et les lieux où ils ont vécu, préfèrent au ton de la décence celui d'une plaisanterie dont on est à la fin excédé, et qui donne le plus souvent dans le bas, dans le trivial. Se jouant également de tous les sujets, ne mettant aucune différence entre les plus importants et les plus légers, ou plutôt se plaisant à noyer, par préférence, les premiers dans des flots de ridicule, ils introduisent un genre de burlesque, qui, à ce que j'espère, fera une fin aussi ignominieuse que celui du siècle passé. On distinguera les chefs-d'œuvre de ces écrivains de leurs productions manquées; ou bien, au lieu que de semblables écarts étaient autrefois supportés quand on pouvait les intituler *Juvenilia*, on fondera l'indulgence pour eux sur le titre de *Senilia*.

Mais, en attendant, voici le mal désolant qui en résulte : c'est qu'il y a une foule de subalternes, de véritables goujats, qui, voulant se mettre au ton de ceux qu'ils prennent pour leurs chefs et leurs modèles, barbouillent, salissent, infectent le papier d'inutilités, d'indécences, d'horreurs. A la vue de ce bouleversement des lois, de cette dépravation des mœurs, qui déshonorent la république des lettres, ne serait-ce point le cas de dire comme l'un de ceux qui y ont figuré avec le plus d'éclat : Vive l'ignorance! qu'elle revienne, ou allons la retrouver parmi les sauvages! Point du tout;

ne nous jetons pas d'une extrémité dans une autre. Vive seulement, vive le bon esprit et la saine philosophie ! Mais où les rencontrer? qui nous les procurera ? Je pourrais faire ici plus d'une réponse ; mais je suis borné par l'énoncé de mon sujet à charger les *Académies* de cette fonction. Il ne reste qu'à faire voir qu'elles doivent s'en acquitter, et comment elles peuvent le faire.

Elles doivent s'en acquitter. Les plus sages d'entre les anciens philosophes ont été appelés les *apôtres de la raison*. Cela est fort bien dit ; c'est un titre que les vrais philosophes sont en droit de revendiquer dans tous les temps. Il n'en faudrait qu'un seul dans un siècle, ou du moins dans un état, pour y répandre les clartés les plus salutaires, si la sagesse qui a toujours son prix en elle-même, l'avait toujours aux yeux des hommes. Mais on l'a presque continuellement vue la victime, tantôt de l'ignorance et de la barbarie, tantôt du faux zèle et de la superstition, jusqu'à ce qu'enfin la voilà devenue le jouet de la frivolité et de la malignité. Quand un seul homme voudrait résister à un pareil torrent, il ne ferait que troubler le repos de ses jours, sans contribuer au bonheur de ses contemporains ; s'il évitait la ciguë, au moins boirait-il l'absinthe à longs traits. Si la chose est faisable, ce n'est qu'à des corps, à des compagnies qu'elle est réservée. L'union des forces les augmente ; quand de semblables corps jouissent de la considération qui leur

est due, ils peuvent être le soutien de la bonne cause dans l'étendue de leur sphère et de leur vocation. L'église veille au dépôt sacré de la religion, les tribunaux au maintien des lois; c'est aux *Académies* à faire régner un savoir épuré, solide, fécond en fruits précieux, qui donne, pour ainsi dire, la chasse au demi-savoir, comme on l'a donnée précédemment au faux-savoir. Il faut précipiter dans l'abîme de l'opprobre et de l'oubli toutes les vaines productions de notre âge, comme on y a précipité les productions maussades, d'abord de la scolastique, et ensuite de la pédanterie, qui étaient révérées dans les âges précédents. Les *Académies* n'ont point de devoir plus essentiel à remplir, de tâche plus glorieuse à exécuter; qu'ont-elles à faire pour y réussir?

D'abord, et j'avoue que ce premier article ne dépend pas entièrement d'elles, il convient qu'elles soient composées d'hommes également éclairés et bien intentionnés, qui n'aient d'autre but que la vérité et le bien public. Quelle que soit d'ailleurs la science particulière à laquelle ils s'attachent, le concours et le concert d'académiciens de cet ordre produira l'effet desiré. On admirera, on aimera, on respectera, on imitera des hommes dévoués par état à étendre les limites des connaissances humaines; lorsqu'on verra qu'exempts de partialité, de passion, de vues ambitieuses et intéressées, de jalousie et de discordes, chacun d'eux

ressemble à la diligente abeille, qui porte fidèlement à la ruche un miel qu'elle a recueilli sur les plantes les plus salutaires. Pourrait-on nier que, si les *Académies* étaient et avaient toujours été telles, on verrait revivre dans chacune d'elles l'aréopage le plus imposant et le plus efficace? Que sont-elles effectivement? L'éloge ni la satire ne seraient ici à leur place. Je les crois cependant, en les prenant telles qu'elles sont, en état d'influer beaucoup sur l'extirpation du demi-savoir, et c'est à quoi je les invite.

Pour ne pas multiplier les moyens dont elles peuvent se servir dans cette vue, je me restreins à en indiquer deux : le goût qui doit régner dans leurs propres productions, et l'approbation qu'elles donnent à celles des autres. Au premier égard, les académiciens peuvent composer deux sortes d'ouvrages, les mémoires qu'ils font entrer dans les *recueils académiques*, et les livres qu'ils publient séparément. Il est de leur dignité, et de celle du corps auquel ils ont l'honneur d'appartenir, que ces écrits soient d'abord consacrés à la vérité, et ensuite soumis aux lois de la décence, *verum ac decens;* deux conditions qu'a déjà exigées un des plus beaux génies et des plus judicieux Aristarques de l'antiquité. Il ne s'agit pas de proscrire le goût et de négliger les ornements qui rehaussent un sujet sans l'altérer ni le dégrader. On peut être un écrivain solide et profond, sans être froid,

sec, pesant. Des hommes célèbres ont suivi très-heureusement ce juste milieu. S'il n'existait pas, cela serait fâcheux; mais dans le cas d'opter, un académicien ne devrait-il pas être tout décidé?

Quand les membres d'une *Académie* se seront prescrit de semblables lois, ils n'en dispenseront assurément pas les autres; ils ne donneront leur attache qu'à des écrits marqués au même coin, de la vérité et de la décence. Le public littéraire est naturellement disposé à consulter les compagnies savantes, et à regarder leurs réponses comme des décisions, des oracles. Voilà une grande avance: il ne s'agit que de réaliser l'attente publique, et de rendre effectivement des oracles, autant que cela convient à des bouches mortelles. Il s'agit d'encourager et de diriger ceux en qui se trouvent réunies les lumières et les bonnes intentions; de dissuader et de détourner avec douceur ceux à qui les talents manquent; de réprimer, d'écraser, s'il le faut, ceux qui associent l'incapacité à l'insolence et à la turpitude. Un demi-siècle d'une semblable dictature sagement exercée par une académie, produirait les changements les plus avantageux dans l'étendue des contrées sur lesquelles son exemple a une influence immédiate, et ne pourrait qu'être utile à tout le reste du genre humain.

ACALIPSE. Nicander et Gellius font mention, l'un d'un poisson, l'autre d'un oiseau de ce nom.

Le poisson de ce nom, dont parle Athenée, a la chair tendre et facile à digérer. Voilà encore un de ces êtres dont il faut attendre la connaissance des progrès de l'histoire naturelle, et dont on n'a que le nom; comme si l'on n'avait pas déjà que trop de noms vides de sens dans les sciences, les arts, etc.

ACAPULCO, s. m. Ville et port de l'Amérique dans le Mexique, sur la mer du sud; long. 27. 6. lat. 17.

Le commerce se fait d'Acapulco au Pérou, aux îles Philippines, et sur les côtes les plus proches du Mexique. Les marchands d'Acapulco envoient leurs marchandises à Réalajo, à la Trinité, à Vatulco, et autres petits havres, pour en tirer des vivres et des rafraîchissements. Il leur vient cependant du côté de la terre des fromages, du chocolat, de la farine, des chairs salées, ou des bestiaux. Il va tous les ans d'Acapulco à Lima un vaisseau, ce qui ne suffit pas pour lui donner la réputation de commerce qu'a cette ville; elle ne lui vient cependant que de deux seuls vaisseaux appelés *hourques*, qu'elle envoie aux Philippines et à l'Orient. Leur charge au départ d'Acapulco est composée partie de marchandises d'Europe, qui viennent au Mexique par la Vera-Cruz, et partie de marchandises de la Nouvelle-Espagne. La cargaison au retour est composée de tout ce que la Chine, les Indes et l'Orient produisent de plus

précieux, perles, pierreries et or en poudre. Les habitans d'Acapulco font aussi quelque négoce d'oranges, de limons, et d'autres fruits que leur sol ne porte pas.

ACARA ou ACARAI, s. Place de l'Amérique méridionale dans le Paraguai, bâtie par les jésuites en 1624. Long. 26. 55. lat. mérid. 26.

Les Anglais, les Hollandais et les Danois sont établis à Acara, ce qui les rend maîtres de la traite des Nègres et de l'or. Celle de l'or y était jadis considérable; celle des Nègres y était encore bonne; les marchands maures du petit Acara sont entendus; ils achètent en gros, et détaillent ensuite. La traite de Lampy et de Juda est considérable pour l'achat des Nègres. En 1706 et 1707, les vaisseaux de l'Assiente en eurent plus de deux cent cinquante pour six fusils, cinq pièces de perpétuanes, un baril de poudre de cent livres, six pièces d'indienne, et cinq de tapsels; ce qui, valeur d'Europe, ne faisait pas quarante-cinq à cinquante livres pour chaque Nègre. Les Nègres, à Juda, étaient plus chers. On voit par une comparaison des marchandises avec une certaine quantité de Nègres obtenue en échange, qu'on portait là des fusils, des pièces de perpétuanes, de tapsels, des bassins de cuivre, des bougies, des chapeaux, du cristal de roche, de l'eau-de-vie, du fer, de la poudre, des couteaux, des pierres à fusil, du tabac, et que le Nègre revenait à quatre-vingt-

huit ou quatre-vingt-dix livres, valeur réelle de cette marchandise.

ACARICABA, s. Plante du Brésil dont les racines aromatiques peuvent être comptées entre les meilleurs apéritifs. On s'en sert dans les obstructions de la rate et des reins. Les médecins regardent le suc de ses feuilles comme un antidote et comme un vomitif. Cet article de l'acaricaba pourrait bien avoir deux défauts, celui d'en dire trop des propriétés de la plante, et de n'en pas dire assez de ses caractères.

ACARNAN, s. ἀκαρναν. Poisson de mer dont il est parlé dans Athenée, Rondelet, et Aldrovande. On prétend qu'il est diurétique, de facile digestion, et très-nourrissant. Mais il y a mille poissons dont on en peut dire autant, et qui peut-être ne sont pas mentionnés dans Athenée, et ne s'appellent pas *acarnan*. C'est peut-être le même qu'*Acarne*.

ACATALEPSIE, s. f. Arcésilas fut le premier défenseur de l'acatalepsie. Voici comment il en raisonnait. On ne peut rien savoir, disait-il, pas même ce que Socrate croyait ne pas ignorer, qu'on ne sait rien.

Cette impossibilité vient, et de la nature des choses, et de la nature de nos facultés, mais plus encore de la nature de nos facultés que des choses.

Il ne faut donc ni nier, ni assurer quoi que ce soit; car il est indigne du philosophe d'approuver

ou une chose fausse, ou une chose incertaine, et de prononcer avant que d'être instruit.

Mais tout ayant à peu près les mêmes degrés de probabilité pour et contre, un philosophe peut donc se déclarer contre celui qui nie ou qui assure quoi que ce soit; sûr, ou de trouver enfin la vérité qu'il cherche, ou de nouvelles raisons de croire qu'elle n'est pas faite pour nous. C'est ainsi qu'Arcésilas la chercha toute sa vie, perpétuellement aux prises avec tous les philosophes de son temps.

Mais si ni les sens ni la raison ne sont pas des garants assez sûrs pour être écoutés dans les écoles de philosophie, ajoutait-il, ils suffisent au moins dans la conduite de la vie, où l'on ne risque rien à suivre des probabilités, puisqu'on est avec des gens qui n'ont pas de meilleurs moyens de se déterminer.

ACCÈS, *avoir accès*, *aborder*, *approcher*. On a *accès* où l'on entre; on *aborde* les personnes à qui l'on veut parler; on *approche* celles avec qui l'on est souvent. Les princes donnent *accès*, se laissent *aborder*, permettent qu'on les *approche*; l'*accès* en est facile ou difficile; l'*abord* rude ou gracieux; l'*approche* utile ou dangereuse. Qui a des connaissances peut avoir *accès*; qui a de la hardiesse *aborde*; qui joint à la hardiesse un esprit souple et flatteur peut *approcher* les grands. *Voyez* les *Synonymes de M. l'abbé Girard*.

ACCOUCHEUSE. Il y a des maladies, dit

Boerhaave, qui viennent de causes toutes particulières, et qu'il faut bien remarquer, parce qu'elles donnent lieu à une mauvaise conformation. Les principales sont l'imagination de la mère, l'imprudence de l'accoucheuse, etc. « Il arrive fort souvent, « ajoute son commentateur, M. de La Métrie, « que ces femmes rendent les corps mous des en-« fants tout difformes, et qu'elles gâtent la figure « de la tête en la maniant trop rudement. De là « tant de sots dont la tête est mal faite, oblongue « ou angulaire, ou de toute autre forme diffé-« rente de la naturelle. Il vaudrait mieux pour les « femmes, ajoute M. de La Métrie, qu'il n'y eût « point d'accoucheuses. L'art des accouchements « ne convient que lorsqu'il y a quelque obstacle; « mais ces femmes n'attendent pas le temps de la « nature; elles déchirent l'*œuf*, et elles arrachent « l'enfant avant que la femme ait de vraies dou-« leurs. J'ai vu des enfants dont les membres ont « été luxés dans cette opération; d'autres qui en « ont eu un bras cassé. Lorsqu'un membre a été « luxé, l'accident restant inconnu, l'enfant en a « pour le reste de la vie. Lorsqu'il y a fracture, « le raccourcissement du membre l'indique. Je « vous conseille donc, lorsque vous pratiquerez, « de réprimer ces téméraires accoucheuses. » Voyez *Inst. de Boerhaave*.

Je me crois obligé, par l'intérêt que tout honnête homme doit prendre à la naissance des ci-

toyens, de déclarer que, poussé par une curiosité qui est naturelle à celui qui pense un peu, la curiosité de voir naître l'homme après l'avoir vu mourir tant de fois, je me fis conduire chez une de ces sages-femmes qui font des élèves et qui reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de la matière des accouchements, et que je vis là des exemples d'inhumanité qui seraient presque incroyables chez des barbares. Ces sages-femmes, dans l'espérance d'attirer chez elles un plus grand nombre de spectateurs, et par conséquent de payants, faisaient annoncer par leurs émissaires qu'elles avaient une femme en travail dont l'enfant viendrait certainement contre nature. On accourait; et pour ne pas tromper l'attente, elles retournaient l'enfant dans la matrice, et le faisaient venir par les pieds. Je n'oserais pas avancer ce fait, si je n'en avais pas été témoin plusieurs fois, et si la sage-femme elle-même n'avait eu l'imprudence d'en convenir devant moi, lorsque tous les assistants s'étaient retirés. J'invite donc ceux qui sont chargés de veiller aux désordres qui se passent dans la société, d'avoir les yeux sur celui-là.

ACCUSATEUR, s. m. *en Droit*, est celui qui poursuit quelqu'un en justice pour la réparation d'un crime qu'il lui impute. Chez les Romains, l'accusation était publique; et tout citoyen se pouvait porter *accusateur*. En France, un parti-

culier ne se peut porter *accusateur* qu'en tant que le crime lui a apporté personnellement du dommage, et il ne peut conclure qu'à des réparations civiles ; mais il n'appartient qu'au ministère public, c'est-à-dire au procureur-général ou son substitut, de conclure à des réparations pénales : c'est lui seul qui est chargé de la vindicte publique. Et le particulier qui révèle en justice un crime où il n'est point intéressé, n'est point *accusateur*, mais simple dénonciateur, attendu qu'il n'entre pour rien dans la procédure, et n'est point poursuivant concurremment avec le procureur-général, comme l'est l'*accusateur* intéressé.

Dans le cas où l'accusé se trouverait innocent par l'événement du procès, l'*accusateur* privé doit être condamné à des dommages et intérêts, à l'exception d'un petit nombre de cas ; au contraire du procureur-général, contre lequel l'accusé absous ne peut prétendre de recours pour raison de dommages et intérêts, parce que l'usage de ce recours nuirait à la recherche des crimes, attendu que les procureurs du roi ne l'entreprendraient qu'en tremblant s'ils étaient responsables en leur nom de l'événement du procès. Seulement si au défaut de partie civile il y a un dénonciateur, l'accusé absous pourra s'en prendre à lui pour ses dommages et intérêts.

Accusateur diffère de *dénonciateur*, en ce qu'on suppose que le premier est intéressé à la recherche

du crime qu'il révèle, au contraire du dénonciateur.

ACHOR, s. m. (*Mythologie.*) *Dieu chasse-mouche*, ou *dieu des mouches*. Pline dit que les habitants de Cyrène lui sacrifiaient, pour en obtenir la délivrance de ces insectes, qui occasionnaient quelquefois dans leur pays des maladies contagieuses. Cet auteur ajoute qu'elles mouraient aussitôt qu'on avait sacrifié. Un savant moderne remarque que Pline aurait pu se contenter de dire, pour l'honneur de la vérité, que c'était l'opinion vulgaire; pour moi, il me semble qu'il ne faut pas exiger une vérité qui peut être dangereuse à dire, d'un auteur qu'on accuse d'avoir menti en tant d'occasions où il eût été véridique sans conséquence; et que Pline qui, vraisemblablement, ne croyait guère à la divinité de chasse-mouche, mais qui se proposait de nous instruire du préjugé des habitants de Cyrène, sans exposer sa tranquillité, ne pouvait s'exprimer autrement. Voilà, je crois, une de ces occasions où l'on ne peut tirer aucune conséquence du témoignage d'un auteur ni contre lui-même, ni pour le fait qu'il atteste.

ACIER, s. m. (*Entendement, science de la nature, chimie, métallurgie.*). Ce mot, selon Ménage, vient d'*aciarium*, dont les Italiens ont fait *acciaro*, et les Espagnols *azero* : mais *aciarium*, *acciaro*, et *azero*, viennent tous d'*acies*, dont Pline s'est servi pour le mot *chalybs*. Les Latins l'appe-

laient *chalybs*, parce que le premier acier qui ait été en réputation parmi eux venait, dit-on, d'Espagne, où il y avait un fleuve nommé *Chalybs*, dont l'eau était la plus propre que l'on connût pour la bonne trempe de l'acier.

De tous les métaux, l'acier est celui qui est susceptible de la plus grande dureté quand il est bien trempé. C'est pourquoi l'on en fait beaucoup d'usage pour les outils et les instruments tranchants de toute espèce.

C'était une opinion générale, reçue jusqu'à ces derniers temps, que l'acier était un fer plus pur que le fer ordinaire; que ce n'était que la substance même du fer affiné par le feu; en un mot, que l'acier le plus fin et le plus exquis n'était que du fer porté à la plus grande pureté que l'art peut lui procurer. Ce sentiment est très-ancien; mais on jugera par ce qui suit, s'il en est pour cela plus vrai.

On entend par un *fer pur* ou par de l'*acier*, un métal dégagé des parties hétérogènes qui l'embarrassent et qui lui nuisent; un métal plus plein des parties métalliques qui coustituent son être, sous un même volume. Si telle était la seule différence de l'acier et du fer; si l'acier n'était qu'un fer qui contînt sous un même volume une plus grande quantité de parties métalliques, la définition précédente de l'acier serait exacte : il s'ensuivrait même de là une méthode de convertir

le fer en acier, qui serait fort simple; car elle consisterait à le battre à grands coups sur l'enclume et à resserrer ses parties. Mais si ce fer pur ou l'acier est moins dépouillé de parties étrangères que les fers d'une autre espèce, qui ne sont point de l'acier; s'il a même besoin de parties hétérogènes pour le devenir; et si le fer forgé a besoin d'en être dénué, il ne sera pas vrai que l'acier ne soit que du fer plus pur, du fer plus compacte, et contenant sous un même volume plus de parties métalliques. Or, je démontrerai par ce que je dirai sur la nature du fer et de l'acier, que l'acier naturel est dans un état moyen entre le fer de fonte et le fer forgé; que lorsque l'on pousse le fer de fonte au feu (j'entends celui que la nature a destiné à devenir acier naturel), il devient acier avant que d'être fer forgé. Ce dernier état est la perfection de l'art, c'est-à-dire du feu et du travail; au-delà de cet état, il n'y a plus que de la destruction.

Si l'on veut donc définir exactement l'acier, il faut d'abord en distinguer deux espèces; un acier naturel, et un acier factice ou artificiel. Qu'est-ce que l'acier naturel? c'est celui où l'art n'a eu d'autre part que de détruire par le feu l'excès des parties salines et sulfureuses, et autres, dont le fer de fonte est trop plein. J'ajoute *et autres*; car qui est-ce qui peut s'assurer que les sels et les soufres soient les seuls éléments détruits dans la

fusion? La chimie est loin de la perfection, si on la considère de ce côté, et je ne pense pas qu'elle ait encore des preuves équivalentes à une démonstration, qu'il n'y eût dans un corps, quel qu'il soit avant son analyse, d'autres éléments que ceux qu'elle en a tirés en l'analysant. L'acier artificiel est du fer à qui l'art a restitué, par le secours des matières étrangères, les mêmes parties dont il était trop dénué. Enfin si l'on desire une notion générale et qui convienne aux deux fers, il faut dire que l'acier est un fer dans lequel le mélange des parties métalliques, avec les parties salines, sulfureuses et autres, a été amené à un point de précision qui constitue cette substance métallique qui nous est connue sous le nom d'*acier*. Ainsi l'acier consiste dans un certain rapport qu'ont entre elles les parties précédentes qu'on nous donne pour ses éléments.

La nature nous présente le fer plus ou moins mélangé de ces parties, mais presque toujours trop grossièrement mélangé, c'est-à-dire presque jamais contenant les parties dont il est composé, dans le vrai rapport qui conviendrait pour nous en procurer les avantages que nous en devons retirer. C'est ici que l'art doit réformer la nature. Le fer de fonte ou la mine qui vient d'être fondue, est dure, cassante, intraitable; la lime, les ciseaux, les marteaux n'ont aucune prise sur elle. Quand on lui donne une forme déterminée dans

un moule, il faut qu'elle la garde : aussi ne l'emploie-t-on qu'en bombes, boulets, poêles, contre-cœurs de cheminées. La raison de sa dureté, de son aigreur et de son cassant, c'est, dit-on, l'excès des parties sulfureuses et terrestres dont elle est trop pleine : si vous l'en dépouillez, elle deviendra ductile, molle, et susceptible de toutes sortes de formes, non par la fusion, mais sous le marteau. C'est donc à épurer le fer de ces matières étrangères que consistent les deux arts de faire l'*acier naturel* et l'*acier artificiel*.

Le seul agent que nous ayons et qui soit capable de séparer les parties métalliques des parties salines, sulfureuses et terrestres, c'est le feu. Le feu fait fondre et vitrifier les terrestres. Ces parties, étant plus légères que les parties métalliques, surnagent le métal en fusion, et on les enlève sous le nom de *crasses* ou *scories*. Cependant le feu brûle et détruit les soufres et les sels. On croirait d'abord que si l'on pouvait pousser au dernier point la destruction des parties terrestres, sulfureuses et salines, la matière métallique qui resterait, serait absolument pure. Mais l'expérience ne confirme pas cette idée, et l'on éprouve que le feu ne peut séparer totalement les parties étrangères d'avec la matière métallique, sans l'appauvrir au point qu'elle n'est plus bonne à rien.

L'art se réduit donc à ne priver le fer de ses

parties hétérogènes, qu'autant qu'il est nécessaire pour détruire le vice de l'excès, et pour n'y en laisser que ce qu'il lui en faut pour qu'il soit ou de l'*acier*, ou du *fer forgé*, suivant les mines et leur qualité.

Pour cet effet on travaille, et la mine qui doit donner du fer et celle qui doit donner de l'acier, à peu près de la même manière, jusqu'à ce qu'elles soient l'une et l'autre en gueuse; on la pétrit sous des marteaux d'un poids énorme; et à force de la ronger et de la tourmenter plus ou moins, suivant que l'expérience l'indique, on change la nature de la fonte; et d'une matière dure, aigre et cassante, on en fait une matière molle et flexible, qui est ou de l'acier, ou du fer forgé, selon la mine.

La nature nous donne deux espèces de mines; les unes, telles sont celles de France, contiennent un soufre peu adhérent qui s'exhale et s'échappe aisément dans les premières opérations du feu, ou qui peut-être n'y est pas en assez grande quantité, même avant la fusion, d'où il arrive que la matière métallique qui en est facilement dépouillée, reste telle qu'elle doit être pour devenir un fer forgé : les autres mines, telles sont celles qui sont propres à donner de l'acier naturel, et qu'on appelle en Allemagne *mines* ou *veines d'acier*, contiennent un soufre fixe, qu'on ne détruit qu'avec beaucoup de peine. Il faudrait

réitérer bien des fois sur elles, et avec une augmentation considérable de dépense, le travail qui amène les premières à l'état de fer forgé; ce que l'on n'a garde de faire; car avant que d'acquérir cette dernière qualité de *fer forgé*, elles sont acier. L'acier naturel est donc, comme j'avais promis de le démontrer, un état moyen entre le fer de fonte et le fer forgé : l'acier est donc, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur le passage de l'un à l'autre.

Mais, pourrait-on objecter contre ce système, si l'état de la matière métallique, sans lequel elle est acier, est sur le passage de son premier état de mine à celui où elle serait fer forgé, il semble qu'on pourrait pousser la mine qui donne l'acier naturel depuis son premier état jusqu'à l'état de fer forgé; et il ne paraît pas qu'on obtienne du fer forgé et de l'acier de la même qualité de mine. La seule chose qu'on nous apprenne, c'est que si on y réussissait, on ferait sortir les matières d'un état où elles valent depuis sept, huit, neuf, jusqu'à quinze et seize sous la livre, pour les faire arriver, à grands frais, à un autre où elles ne vaudraient que trois à quatre sous.

En un mot, on nous apprend bien qu'avec de la fonte on fait ou du fer forgé, ou de l'acier naturel, et cela en suivant à peu près le même procédé : mais on ne nous apprend point si, en réité-

rant ou variant le procédé, la mine qui donne de l'acier naturel donnerait du fer forgé; ce qui ne serait pourtant pas inutile à la confirmation du système précédent sur la différence des deux mines de fer. Quoi qu'il en soit, il faut avouer qu'en chauffant et forgeant les fontes de Stirie, Carinthie, Tyrol, Alsace et de quelques autres lieux, on fait de l'acier; et qu'en faisant les mêmes opérations sur les mines de France, d'Angleterre et d'ailleurs, on ne fait que du fer forgé.

Mais avant que d'entrer dans le détail des procédés par lesquels on parvient à convertir le fer de fonte en acier naturel, nous allons parler des manières différentes dont on s'est servi pour composer avec le fer forgé de l'acier artificiel, tant chez les anciens que parmi les modernes.

M. Martin Lister pense qu'il y avait, dans le procédé que les anciens suivaient pour convertir le fer en acier, quelque particularité qui nous est maintenant inconnue; et il prononce avec trop de sévérité peut-être que la manière dont on exécute aujourd'hui cette transformation chez la plupart des nations, est moins une méthode d'obtenir du véritable acier, que celle d'empoisonner le fer par des sels. Quoi qu'il en soit du sentiment de M. Lister, Aristote nous apprend, *Meteor.* lib. IV, cap. VI, « que le fer forgé, travaillé même, peut « se liquéfier derechef, et derechef se durcir,

« et que c'est par la réitération de ce procédé « qu'on le conduit à l'état d'acier. Les scories du « fer se précipitent, ajoute-t-il, dans la fusion ; « elles restent au fond des fourneaux ; et les fers « qui en sont débarrassés de cette manière, pren- « nent le nom d'*acier*. Il ne faut pas pousser trop « loin cet affinage, parce que la matière qu'on « traite ainsi se détruit, et perd considérablement « de son poids. Mais il n'en est pas moins vrai « que moins il reste d'impuretés, plus l'acier est « parfait. »

Il y a beaucoup à desirer dans cette description d'Aristote, et il n'est pas facile de la concilier avec les principes que nous avons posés ci-devant. Il est vrai que le fer, même travaillé, peut être remis en fusion, et qu'à chaque fois qu'il se purge, il perd de son poids. Mais fondez, purgez tant qu'il vous plaira de certains fers, vous n'en ferez jamais ainsi de l'acier. Cependant c'est avec du fer ainsi purgé qu'on fait incontestablement le meilleur acier, continue M. Lister : il y a donc quelque circonstance essentielle omise dans le procédé d'Aristote.

Voici la manière dont Agricola dit qu'on fait avec le fer de l'acier artificiel ; et le père Kircher assure que c'est celle qu'on suivait dans l'île d'Ilva, lieu fameux pour cette fabrication depuis le temps des Romains jusqu'à son temps.

« Prenez, dit Agricola, du fer disposé à la

« fusion, cependant dur et facile à travailler sous « le marteau; car quoique le fer fait de mine vi- « triolique puisse toujours se fondre, cependant « il est ou doux, ou cassant, ou aigre. Prenez un « morceau de ce fer; faites-le chauffer rouge, « coupez-le par parcelles, mêlez-les avec la sorte « de pierre qui se fond facilement. Placez dans une « forge de serrurier ou dans un fourneau, un « creuset d'un pied et demi de diamètre et d'un « pied de profondeur; remplissez-le de bon char- « bon, environnez-le de briques qui forment au- « tour du creuset une cavité qui puisse contenir « le mélange de pierre fusible et de parcelles de « fer coupé.

« Lorsque le charbon contenu dans le creuset « sera bien allumé et le creuset rouge, soufflez et « jetez dedans peu à peu le mélange de pierre et « de parcelles de fer.

« Lorsque ce mélange sera en fusion, jetez dans « le milieu trois ou quatre morceaux de fer, pous- « sez le feu pendant cinq ou six heures, prenez un « ringard, remuez bien le mélange fondu, afin « que les morceaux de fer que vous avez jetés de- « dans, s'imprégnent fortement des particules de « ce mélange : ces particules consumeront et di- « viseront les parties grossières des morceaux de « fer auxquels elles s'attacheront; et ce sera, s'il « est permis de parler ainsi, une sorte de ferment « qui les amollira.

« Tirez alors un des morceaux de fer hors du « feu, portez-le sous un grand marteau, faites-le « tirer en barre, et tourmenter; et sans le faire « chauffer plus qu'il ne l'est, plongez-le dans l'eau « froide.

« Quand vous l'aurez trempé, cassez-le; con- « sidérez son grain, et voyez s'il est entièrement « acier, ou s'il contient encore des parties ferru- « gineuses.

« Cela fait, réduisez tous les morceaux de fer « en barre, soufflez de nouveau, réchauffez le « creuset et le mélange, augmentez la quantité « du mélange, et rafraîchissez de cette manière « ce que les premiers morceaux n'ont pas bu; « remettez-y ou de nouveaux morceaux de fer si « vous êtes content de la transformation des pre- « miers, ou les mêmes s'ils vous paraissent fer- « rugineux, et continuez comme nous avons dit « ci-dessus. »

Voici ce que nous lisons dans Pline sur la manière de convertir le fer en acier : *Fornacum maxima differentia est; in iis equidem nucleus ferri excoquitur ad indurandam aciem, alioque modo ad densandas incudes malleorumque rostra.* Il semblerait, par ce passage, que les anciens avaient une manière de faire au fourneau de l'acier avec le fer, et de durcir ou tremper leurs enclumes et autres outils. Cette observation est de M. Lister, qui ne me paraît pas avoir regardé

l'endroit de Pline assez attentivement. Pline parle de deux opérations qui n'ont rien de commun, la trempe et l'aciérie. Quant au *nucleus ferri*, au noyau de fer, il est à présumer que c'est une masse de fer affiné, qu'ils traitaient comme nous l'avons lu dans Aristote, dont la description dit quelque chose de plus que celle de Pline. Mais toutes les deux sont insuffisantes.

Pline ajoute dans le chapitre suivant : *Ferrum accensum igni, nisi duretur ictibus, corrumpitur;* et ailleurs : *Aquarum summa differentia est quibus immergitur;* ce qui rapproche un peu la manière de convertir le fer en acier du temps de Pline, de celle qui était en usage chez les Grecs du temps d'Aristote.

Venons maintenant à celui des modernes, qui s'est le plus fait de réputation par ses recherches dans cette matière; c'est M. de Réaumur, célèbre par un grand nombre d'ouvrages, ou imprimés séparément, ou répandus dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences;* mais surtout par celui où il expose la manière de convertir le fer forgé en acier. Son ouvrage parut en 1722 avec ce titre: *L'Art de convertir le fer forgé en acier, et l'Art d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé.* Il est partagé en différents Mémoires, parce que effectivement il avait été lu à l'Académie sous cette forme pendant le cours de trois ans.

M. de Réaumur, après avoir reconnu que l'acier ne diffère du fer forgé qu'en ce qu'il a plus de soufre et de sel, en conclut : 1°. Que la fonte qui ne diffère aussi du fer forgé que par ce même endroit peut être de l'acier ; 2°. que changer le fer forgé en acier, c'est lui donner de nouveaux soufres et de nouveaux sels.

Après un grand nombre d'essais, M. de Réaumur s'est déterminé, pour les matières sulfureuses, au charbon pur et à la suie de cheminée ; et pour les matières salines, au sel marin seul, le tout mêlé avec de la cendre pour intermède. Il faut que ces matières soient à une certaine dose entre elles, et la quantité de leur mélange dans un certain rapport avec la quantité de fer à convertir ; il faut même avoir égard à sa qualité.

Si la composition qui doit changer le fer en acier est trop forte, si le feu a été trop long, le fer sera trop acier ; trop de parties sulfureuses et salines introduites entre les métalliques, les écarteront trop les unes des autres, et en empêcheront la liaison au point que le tout ne soutiendra pas le marteau. M. de Réaumur a donné d'excellents préceptes pour prévenir cet inconvénient ; et ceux qu'il prescrit pour faire usage de l'acier, quand par malheur il est devenu trop acier par sa méthode, ne sont pas moins bons. Il avait trop de soufres et de sels, il ne s'agit que de lui en ôter. Pour cet effet, il ne faut que l'envelopper

de matières alkaliques, avides de soufres et de sels. Celles qui lui ont paru les plus propres, sont la chaux d'os et la craie; ces matières avec certaine durée de feu, remettent le mauvais acier, l'acier trop acier au point qu'il faut pour être bon. On voit qu'en s'y prenant ainsi, on pourrait ramener l'acier à être entièrement fer, et l'arrêter dans tel degré moyen qu'on voudrait. *L'art de M. de Réaumur,* dit très-ingénieusement M. de Fontenelle dans l'*Histoire de l'Académie, semble se jouer de ce métal.*

ACIÉRIE, s. f. (*métallurgie.*) C'est l'usine où l'on transporte les plaques de fer fondu au sortir de la fonte ou forge, pour y continuer le travail qui doit les transformer en acier, soit naturel, soit artificiel. *Voyez* le détail de ces opérations à l'article Acier.

ACMELLA, subst. Plante qui vient de l'île de Ceylan où elle est commune. Voici son caractère selon P. Hotton, professeur de botanique à Leyde. Les fleurs de cette plante sortent de l'extrémité des tiges, et sont composées d'un grand nombre de petites fleurs jaunes, radiées, qui forment en s'unissant, une tête portée sur un calice à cinq feuilles. Lorsque ces fleurs sont tombées, il leur succède des semences d'un gris obscur, longues et lisses, excepté celles qui sont au sommet : elles sont garnies d'une double barbe qui les rend fourchues ; la tige est carrée et couverte de feuilles,

posées par paires, semblables à celles de l'ortie morte, mais plus longues et plus pointues.

La vertu qu'elle a ou qu'on lui attribue de guérir de la pierre en la dissolvant, l'a rendue célèbre. En 1690, un officier hollandais assura à la Compagnie des Indes orientales qu'il avait guéri plus de cent personnes de la néphrétique, et même de la pierre, par l'usage seul de cette plante. Ce témoignage fut confirmé par celui du gouverneur de Ceylan. En 1699, le chirurgien de l'hôpital de la ville de Colombo écrivit les mêmes choses de l'Acmella à P. Hotton. Ce chirurgien distinguait dans sa lettre trois sortes d'*acmella* différentes entre elles, principalement par la couleur des feuilles; il recommandait surtout celle à semences noires et à grandes feuilles.

On cueille les feuilles avant que les fleurs paraissent; on les fait sécher au soleil, et on les prend en poudre dans du thé, ou quelque autre véhicule convenable, ou l'on fait infuser la racine, les tiges et les branches dans de l'esprit-de-vin, que l'on distille ensuite; l'on se sert des fleurs, de l'extrait, de la racine et de sels de cette plante dans la pleurésie, les coliques et les fièvres.

Comme une plante aussi importante ne peut être trop bien connue, j'ajouterai à la description précédente celle de Breyn. Cet auteur dit que sa racine est fibreuse et blanche, sa tige carrée et haute d'environ un pied; qu'elle se divise en plu-

sieurs branches ; que ses feuilles sont longues, pointues, raboteuses et un peu découpées, et que ses fleurs naissent aux extrémités des branches.

Le même auteur ajoute qu'on peut prendre deux ou trois fois par jour de la teinture d'*acmella* faite avec l'esprit-de-vin, dans un verre de vin de France ou du Rhin, ou dans quelque décoction antinéphrétique, pour faciliter la sortie du gravier et des pierres.

Nous ne pouvons trop inviter les naturalistes à rechercher les propriétés de cette plante. Quel bonheur pour le genre humain, si on lui découvrait par hasard celles qu'on lui attribue, et quel homme mériterait mieux l'immortalité que celui qui se serait livré à ce travail? Peut-être faudrait-il faire le voyage de Ceylan. Les substances animales prennent des qualités singulières par l'usage que font les animaux de certains aliments plutôt que d'autres ; pourquoi n'en serait-il pas de même des substances végétales? Mais si cette induction est raisonnable, il s'ensuit que telle plante cueillie d'un côté de cette montagne aura une vertu qu'on ne trouvera pas dans la même plante cueillie de l'autre côté ; que telle plante avait jadis une propriété qu'elle n'a plus aujourd'hui, et qu'elle ne recouvrera peut-être jamais ; que les fruits, les végétaux, les animaux sont dans une vicissitude perpétuelle par rapport à leurs qualités, à leurs

formes, à leurs éléments; qu'un ancien d'il y a quatre mille ans, ou plutôt que nos neveux dans dix mille ans ne reconnaîtront peut-être aucun des fruits que nous avons aujourd'hui, en les comparant avec les descriptions les plus exactes que nous en faisons; et que par conséquent il faut être extrêmement réservé dans les jugements qu'on porte sur les endroits où les anciens historiens et naturalistes nous entretiennent de la forme, des vertus et des autres qualités d'êtres qui sont dans un mouvement perpétuel d'altération. Mais, dira-t-on, si les aliments salubres dégénèrent en poison, de quoi vivront les animaux? Il y a deux réponses à cette objection : la première, c'est que la forme, la constitution des animaux s'altérant en même proportion et par les mêmes degrés insensibles, les uns seront toujours convenables aux autres; la seconde, c'est que s'il arrivait qu'une substance dégénérât avec trop de rapidité, les animaux en abandonneraient l'usage. On dit que le *malum persicum* ou la pêche nous est venue de Perse comme un poison; c'est pourtant dans notre climat un excellent fruit et un aliment fort sain.

AÇORES, s. Iles de l'Amérique qui appartiennent aux Portugais; elles sont au nombre de neuf. Long. 346. — 354. lat. 39.

Elles sont commodément situées pour la navigation des Indes orientales et du Brésil : on en tire principalement des blés, des vins et du pastel; mais

cette dernière denrée est le principal du négoce. Les batates entrent dans la cargaison des Hollandais. Les Açores donnent encore des citrons, des limons, des confitures, dont le fayal est la plus estimée. On y porte des toiles, de l'huile, du sel, des vins de Canarie et de Madère, des taffetas, des rubans, des droguets de soie, des draps, des futaines, des bas de soie, du riz, du papier, des chapeaux, et quelques étoffes de laine. On a en retour de la monnaie d'or du Brésil, des sucres blancs, des moscoüades, du bois de Jacaranda, du cacao, du girofle : les Anglais y passent aussi des étoffes, des laines, du fer, des harengs, des sardines, du fromage, du beurre, et des chairs salées.

ACORUS, s. m. (*Hist. nat.*) On donne aujourd'hui le nom d'*acorus* à trois racines différentes ; le *vrai acorus*, l'*acorus des Indes* et le *faux acorus*.

Le *vrai acorus* est une racine longue, genouillée, de la grosseur du doigt, un peu plate, d'un blanc verdâtre au dehors ; quand elle est nouvelle, roussâtre ; quand elle est desséchée, blanche au dedans ; spongieuse, âcre, amère, aromatique au goût et agréable à l'odorat. Des racines de cette plante rampante s'élèvent des feuilles d'une coudée et demie, de la figure de l'iris à feuille étroite, aplaties, pointues, d'un vert agréable, lisses, larges de quatre à cinq lignes, âcres, aro-

matiques, un peu amères, et odorantes quand on les froisse. Quant à ses fleurs, elles sont sans pétales, composées de six étamines, rangées en épis serrés, entre lesquels croissent des embryons environnés de petites feuilles aplaties ou écaillées. Chaque embryon devient un fruit triangulaire et à trois loges, et toutes ces parties sont attachées à un poinçon assez gros, et forment un épi conique qui naît à une feuille sillonnée et plus épaisse que les autres. Cet acorus vient dans les lieux humides de la Lithuanie, de la Tartarie et en Flandre; en Angleterre le long des ruisseaux. Sa racine distillée donne beaucoup d'huile essentielle, et un peu d'esprit volatil urineux. D'où il s'ensuit qu'elle est pleine de sel volatil, aromatique, huileux. On le recommande pour fortifier l'estomac, chasser les vents, apaiser les tranchées, lever les obstructions de la matrice et de la rate, provoquer les règles, augmenter le mouvement du sang. Il passe aussi pour alexipharmaque.

L'*acorus des Indes* est une racine semblable au *vrai acorus*, mais un peu plus menue, d'une odeur plus agréable, amère et piquante au goût. Il vient des Indes orientales et occidentales. Celui du Brésil est assez semblable à celui de l'Europe. On l'ordonne seul ou avec d'autres remèdes contre les humeurs visqueuses et les poisons.

Le troisième *acorus* est une racine noueuse, rouge intérieurement et extérieurement, sans

odeur, surtout quand elle est verte; d'un goût très-faible d'abord, mais qui devient bientôt d'une grande acrimonie. Dodonée dit qu'elle est bonne dans les dysenteries, les flux de ventre, et toute hémorragie. On le prend ou en décoction ou de quelque autre manière.

ACOUSMATIQUES, adject. pris subst. (*Hist. anc.*) Pour entendre ce que c'était que les *Acousmatiques*, il faut savoir que les disciples de Pythagore étaient distribués en deux classes séparées dans son école par un voile : ceux de la première classe, de la classe la plus avancée, qui ayant par devers eux cinq ans de silence passés sans avoir vu leur maître en chaire, car il avait toujours été séparé d'eux pendant tout ce temps par un voile, étaient enfin admis dans l'espèce de sanctuaire d'où il s'était seulement fait entendre, et le voyaient face à face; on les appelait les *Ésotériques*. Les autres qui restaient derrière le voile, et qui ne s'étaient pas encore tus assez long-temps pour mériter d'approcher et de voir parler Pythagore, s'appelaient *Exotériques*, et *Acousmatiques* ou *Acoustiques*. (*Voyez* PYTHAGORISME.) Mais cette distinction n'était pas la seule qu'il y eût entre les *Ésotériques* et les *Exotériques*. Il paraît que Pythagore disait seulement les choses emblématiquement à ceux-ci; mais qu'il les révélait aux autres telles qu'elles étaient sans nuage, et qu'il leur en donnait les raisons. On disait pour toute

réponse aux objections des *Acoustiques*, ἄυτος ἐφὰ, *Pythagore l'a dit ;* mais Pythagore lui-même résolvait les objections aux *Ésotériques*.

ACRIDOPHAGES, s. pl. dans l'*Histoire ancienne*, a été le nom d'un peuple qui, disait-on, vivait de sauterelles; ce que veut dire le mot *acridophages*, formé de ἀκρὶς, *sauterelles*, et φάγω, *manger*.

On plaçait les *Acridophages* dans l'Éthiopie proche des déserts. Dans le printemps ils faisaient une grande provision de sauterelles qu'ils salaient et gardaient pour tout le reste de l'année. Ils vivaient jusqu'à quarante ans, et mouraient à cet âge de vers ailés qui s'engendraient dans leur corps. *Voyez* saint Jérôme contre Jovinien; et sur saint Jean, cap. IV; Diodore de Sicile, Lib. III, cap. III et XXIX, et Strabon, Lib. XVI. Pline met aussi des *Acridophages* dans le pays des Parthes, et saint Jérôme dans la Libye.

Quoiqu'on raconte de ces peuples des circonstances capables de faire passer tout ce qu'on en dit pour fabuleux, il peut bien y avoir eu des *Acridophages ;* et même encore à présent il y a quelques endroits du Levant où l'on dit qu'on mange des sauterelles; et l'Évangile nous apprend que saint Jean mangeait dans le désert des sauterelles, ἀκρίδες, y ajoutant du miel sauvage. *Matth.* cap. III, ℣. 4.

Il est vrai que tous les savants ne sont pas d'ac-

cord sur la traduction de ἀκρίδες, et ne conviennent pas qu'il faille le rendre par *sauterelles*. Isidore de Peluse entre autres, dans sa CXXXII^e^ Épître, parlant de cette nourriture de saint Jean, dit que ce n'étaient point des animaux, mais des pointes d'herbes; et taxe d'ignorance ceux qui ont entendu ce mot autrement. Mais saint Augustin, Bède, Ludolphe et autres, ne sont pas de son avis. Aussi les jésuites d'Anvers rejettent-ils l'opinion des Ébionites, qui à ἀκρίδες substituent ἐγκρίδες, qui était un mets délicieux, préparé avec du miel et de l'huile; celle de quelques autres qui lisent ἐχάριδες ou χάριδες, *des écrevisses de mer*, et celle de Bèze qui lit ἄχραδες, *poires sauvages*.

ACRIMONIE, Acreté, synonymes. *Acrimonie* est un terme scientifique qui désigne une qualité active et mordicante, qui ne s'applique guère qu'aux humeurs qui circulent dans l'être animé, et dont la nature se manifeste plutôt par les effets qu'elle produit dans les parties qui en sont affectées, que par aucune sensation bien distincte.

Acreté est d'un usage commun, par conséquent plus fréquent : il convient aussi à plus de sortes de choses. C'est non seulement une qualité piquante, capable d'être, ainsi que l'*acrimonie*, une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal; c'est encore une sorte de saveur que le goût distingue et démêle des autres par une sensation propre et particulière que produit le sujet

affecté de cette qualité. On dit l'*acrimonie* des humeurs, et l'*âcreté* de l'humeur.

Acrimonie, s. f. (*Chimie et Physiq.*) considérée dans le corps âcre, consiste dans quelque chose de spiritueux et qui tient de la nature du feu. Si on dépouille le poivre de son huile essentielle, et cette huile essentielle de son esprit recteur, le reste est fade, et ce reste est une si grande partie du tout, qu'à peine l'analyse donne-t-elle quelques grains d'âcre sur une livre de poivre. Ce qui est âcre dans les aromatiques est donc un esprit et un esprit fort subtil. Si un homme mange de la cannelle pendant quelques années, il est sûr de perdre ses dents : cependant les aromatiques pris en petite quantité peuvent être remèdes, mais leur abondance nuit. Le docteur de Bontekoe dit que les parfums sont les mains des dieux; et le commentateur de Boerhaave a ajouté avec autant de vérité que d'esprit, que si cela était, ils auraient tué bien des hommes avec ces mains.

L'*acrimonie*, sensation, est l'action de cet esprit uni à d'autres éléments sur nos organes. Cette action est suivie de la soif, du desséchement, de chaleur, d'ardeur, d'irritation, d'accélération dans les fluides, de dissipation de ces parties, et des autres effets analogues.

Acrimonie dans les humeurs, est une qualité maligne qu'elles contractent par un grand nombre de causes, telles que le croupissement, le trop

d'agitation, etc. Cette qualité consiste dans le développement des sels et quelque tendance à l'alkalisatiou, en conséquence de la dissipation extrême du véhicule aqueux qui les enveloppe ; d'où l'on voit combien la longue abstinence peut être nuisible dans la plupart des tempéraments.

ADÆQUAT ou TOTAL, adj. (*Logique.*) se dit de l'objet d'une science. L'objet adæquat d'une science est la complexion de ses deux objets, *matériel* et *formel.*

L'*objet matériel* d'une science est la partie qui lui en est commune avec d'autres sciences.

L'*objet formel* est la partie qui lui en est propre.

Exemple. Le corps humain en tant qu'il peut être guéri, est l'*objet adæquat* ou *total* de la médecine. Le corps humain en est l'*objet matériel*: en tant qu'il peut être guéri, il en est l'*objet formel.*

ADÆQUATE ou TOTALE, se dit en *Métaphysique* de l'*idée.* L'*idée totale* ou *adæquate* est une vue de l'esprit occupé d'une partie d'un objet entier : l'*idée partielle* ou *inadæquate* est une vue de l'esprit occupé d'une partie d'un objet. *Exemple* : la vue de Dieu est une *idée totale ;* la vue de sa toute-puissance est une *idée partielle.*

ADEPTES, adj. pris sub. (*Philosoph.*) C'est le nom qu'on donnait jadis à ceux qui s'occupaient de l'art de transformer les métaux en or, et de la recherche d'un remède universel. Il faut, selon Paracelse, attendre la découverte de l'un et de

l'autre immédiatement du ciel. Elle ne peut, selon lui, passer d'un homme à un autre : mais Paracelse était apparemment dans l'enthousiasme lorsqu'il faisait ainsi l'éloge de cette sorte de philosophie, pour laquelle il avait un extrême penchant : car dans des moments où son esprit était plus tranquille, il convenait qu'on pouvait l'apprendre de ceux qui la possédaient.

ADEQUAT, adjectif. (*Logique.*) *Voyez* ADÆQUAT.

ADHÉRENT, ATTACHÉ, ANNEXÉ. Une chose est *adhérente* à une autre par l'union que la nature a produite, ou par celle que le tissu et la continuité ont mise entre elles. Elle est *attachée* par des liens arbitraires, mais qui la fixent réellement dans la place ou dans la situation où l'on veut qu'elle demeure. Elle est *annexée* par un effet de la volonté et par une loi d'institution, et cette sorte de réunion est morale.

Les branches sont *adhérentes* au tronc, et la statue l'est à son piédestal, lorsque le tout est fondu d'un seul jet : mais les voiles sont *attachées* au mât, les idées aux mots, et les tapisseries aux murs. Il y a des emplois et des bénéfices *annexés* à d'autres.

Adhérent est du ressort de la nature, et quelquefois de l'art; et presque toujours il est pris dans le sens littéral et physique : *attaché* est presque toujours de l'art, et se prend assez communément

au figuré : *annexé* est du style de la législation, et peut passer du littéral au figuré.

Les excroissances qui se forment sur les parties du corps animal sont plus ou moins *adhérentes*, selon la profondeur de leurs racines et la nature des parties. Il n'est pas encore décidé que l'on soit plus fortement *attaché* par les liens de l'amitié que par ces liens de l'intérêt si vils et si méprisés, les inconstants n'étant pas moins communs que les ingrats : il semble que l'air fanfaron soit *annexé* à la fausse bravoure, et la modestie au vrai mérite.

ADMETTRE, Recevoir. On *admet* quelqu'un dans une société particulière ; on le *reçoit* à une charge, dans une académie : il suffit pour être *admis* d'avoir l'entrée libre ; il faut pour être *reçu* du cérémonial. Le premier est une faveur accordée par les personnes qui composent la société, en conséquence de ce qu'elles vous jugent propre à participer à leurs desseins, à goûter leurs occupations, et à augmenter leur amusement ou leur plaisir. Le second est une opération par laquelle on achève de vous donner une entière possession, et de vous installer dans la place que vous devez occuper en conséquence d'un droit acquis, soit par bienfait, soit par élection, soit par stipulation.

Ces deux mots ont encore, dans un usage plus ordinaire, une idée commune qui les rend synonymes. Il ne faut alors chercher de différence entre

eux, qu'en ce qu'*admettre* semble supposer un objet plus intime et plus de choix ; et que *recevoir* paraît exprimer quelque chose de plus extérieur et de moins libre. C'est par cette raison qu'on pourrait dire que l'on est *admis* à l'Académie Française, et qu'on est *reçu* dans les autres académies. On *admet* dans sa familiarité et dans sa confidence ceux qu'on en juge dignes; on *reçoit* dans les maisons et dans les cercles ceux qu'on y présente ; où l'on voit que *recevoir* dans ce sens n'emporte pas une idée de précaution qui est attachée à *admettre*. Le ministre étranger est admis à l'audience du prince, et le seigneur qui voyage est *reçu* à sa cour.

Mieux l'on veut que les sociétés soient composées, plus l'on doit être attentif à en bannir les esprits aigres, inquiets et turbulents, quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs; à n'y *admettre* que des gens d'un caractère doux et liant. Quoique la probité et la sagesse fassent estimer, elles ne font pas *recevoir* dans le monde; c'est la prérogative des talents aimables et de l'esprit d'agrément.

ADMIRATION, s. f. (*Morale.*) C'est ce sentiment qu'excite en nous la présence d'un objet, quel qu'il soit, intellectuel ou physique, auquel nous attachons quelque perfection. Si l'objet est vraiment beau, l'*admiration* dure; si la beauté n'était qu'apparente, l'*admiration* s'évanouit par la réflexion ; si l'objet est tel, que plus nous l'exa-

minons, plus nous y découvrons de perfections, l'*admiration* augmente. Nous n'admirons guère que ce qui est au-dessus de nos forces ou de nos connaissances. Ainsi l'*admiration* est fille tantôt de notre ignorance, tantôt de notre incapacité: ces principes sont si vrais, que ce qui est admirable pour l'un, n'attire seulement pas l'attention d'un autre. Il ne faut pas confondre la *surprise* avec l'*admiration*. Une chose laide ou belle, pourvu qu'elle ne soit pas ordinaire dans son genre, nous cause de la surprise; mais il n'est donné qu'aux belles de produire en nous la surprise et l'*admiration*: ces deux sentiments peuvent aller ensemble et séparément. Saint-Évremond dit que l'*admiration* est la marque d'un petit esprit: cette pensée est fausse; il eût fallu dire, pour la rendre juste, que l'*admiration* d'une chose commune est la marque de peu d'esprit; mais il y a des occasions où l'étendue de l'*admiration* est, pour ainsi dire, la mesure de la beauté de l'ame et de la grandeur de l'esprit. Plus un être créé et pensant voit loin dans la nature, plus il a de discernement, et plus il admire. Au reste, il faut un peu être en garde contre ce premier mouvement de notre ame à la présence des objets, et ne s'y livrer que quand on est rassuré par ses connaissances, et surtout par des modèles auxquels on puisse rapporter l'objet qui nous est présent. Il faut que ces modèles soient d'une beauté universellement con-

venue. Il y a des esprits qu'il est extrêmement difficile d'étonner ; ce sont ceux que la métaphysique a élevés au-dessus des choses faites, qui rapportent tout ce qu'ils voient, entendent, etc. au possible, et qui ont en eux-mêmes un modèle idéal au-dessous duquel les êtres créés restent toujours.

ADOR et ADOREA, (*Myth.*) gâteaux faits avec de la farine et du sel, qu'on offrait en sacrifice; et les sacrifices s'appelaient *adorea sacrificia.*

ADORATION, s. f. (*Théol.*); l'action de rendre à un être les honneurs divins.

Ce mot est formé de la préposition latine *ad*, et de *os*, la bouche; ainsi *adorare* dans sa plus étroite signification veut dire approcher sa main de sa bouche, *manum ad os admovere*, comme pour la baiser, parce qu'en effet dans tout l'Orient ce geste est une des plus grandes marques de respect et de soumission.

Le terme d'*adoration* est équivoque; et dans plusieurs endroits de l'Écriture, il est pris pour la marque de vénération que des hommes rendent à d'autres hommes; comme en cet endroit où il est parlé de la Sunamite dont Élisée ressuscita le fils. *Venit illa, et corruit ad pedes ejus, et adoravit super terram.* Reg. IV, cap. IV, ℣. 37.

Mais dans son sens propre, *adoration* signifie le culte de latrie, qui n'est dû qu'à Dieu. Celle qu'on prodigue aux idoles s'appelle *idolâtrie*.

C'est une expression consacrée dans l'Église catholique, que de nommer *adoration* le culte qu'on rend, soit à la vraie croix, soit aux croix formées à l'image de la vraie croix. Les protestants ont censuré cette expression avec un acharnement que ne méritait pas l'opinion des catholiques bien entendue; car, suivant la doctrine de l'Église romaine, l'*adoration* qu'on rend à la vraie croix et à celles qui la représentent, n'est que relative à Jésus-Christ l'Homme-Dieu; elle ne se borne ni à la matière, ni à la figure de la croix. C'est une marque de vénération singulière et plus distinguée pour l'instrument de notre rédemption, que celle qu'on rend aux autres images, ou aux reliques des saints. Mais il est visible que cette *adoration* est d'un genre bien différent et d'un degré inférieur à celle qu'on rend à Dieu. On peut voir sur cette matière l'*Exposition de la Foi*, par M. Bossuet, et décider si l'accusation des protestants n'est pas sans fondement.

Adoration (*Hist. mod.*); manière d'élire les papes, mais qui n'est pas ordinaire. L'élection par *adoration* se fait lorsque les cardinaux vont subitement, et comme entraînés par un mouvement extraordinaire, à l'*adoration* d'un d'entre eux, et le proclament pape. Il y a lieu de craindre dans cette sorte d'élection que les premiers qui s'élèvent n'entraînent les autres, et ne soient cause de l'élection d'un sujet auquel on n'aurait pas pensé.

D'ailleurs quand on ne serait point entraîné sans réflexion, on se joint pour l'ordinaire volontairement aux premiers, de peur que si l'élection prévaut, on n'encoure la colère de l'élu. Lorsque le pape est élu, on le place sur l'autel, et les cardinaux se prosternent devant lui, ce qu'on appelle aussi l'*adoration du pape*, quoique ce terme soit fort impropre, l'action des cardinaux n'étant qu'une action de respect.

ADORER, v. a. (*Théol.*) : ce terme pris selon sa signification littérale et étymologique tirée du latin, signifie proprement porter à sa bouche, baiser sa main, ou baiser quelque chose; mais dans un sentiment de vénération et de culte : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat et la lune dans sa clarté, et si j'ai baisé ma main, ce qui est un très-grand péché*, c'est-à-dire, *si je les ai adorés en baisant ma main à leur aspect.* Et dans les Livres des Rois : *Je me réserverai sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et toutes les bouches qui n'ont pas baisé leurs mains pour l'adorer.* Minutius Felix dit que Cécilius passant devant la statue de Sérapis baisa la main, comme c'est la coutume du peuple superstitieux. Ceux qui *adorent*, dit saint Jérôme, ont accoutumé de baiser la main, et de baisser la tête; et les Hébreux, suivant la propriété de leur langue, mettent le baiser pour l'adoration; d'où vient qu'il est dit : *Baisez le fils, de peur qu'il ne s'irrite, et que vous ne péris-*

siez de la voie de justice; c'est-à-dire, *adorez*-le, et soumettez-vous à son empire. Et Pharaon parlant à Joseph : *Tout mon peuple baisera la main à votre commandement;* il recevra vos ordres comme ceux de Dieu ou du Roi. Dans l'Écriture, le terme d'*adorer* se prend non-seulement pour l'adoration et le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, mais aussi pour les marques de respect extérieures que l'on rend aux rois, aux grands, aux personnes supérieures. Dans l'une et dans l'autre sorte d'adoration, on s'inclinait profondément, et souvent on se prosternait jusqu'en terre pour marquer son respect. Abraham *adore* prosterné jusqu'en terre les trois anges qui lui apparaissent sous une forme humaine à Mambré. Loth les *adore* de même à leur arrivée à Sodome. Il y a beaucoup d'apparence que l'un et l'autre ne les prit d'abord que pour des hommes. Abraham adore le peuple d'Hébron : *adoravit populum terræ.* Il se prosterna en sa présence pour lui demander qu'il lui fît vendre un sépulcre pour enterrer Sara. Les Israélites ayant appris que Moïse était envoyé de Dieu pour les délivrer de la servitude des Égyptiens, se prosternèrent et *adorèrent* le Seigneur. Il est inutile d'entasser des exemples de ces manières de parler : ils se trouvent à chaque pas dans l'Écriture. *Job,* XXXI, 26, 27; III, *Reg.* XIX, 18; *Minut. in Octav.* Hier. *contr. Rufin,* Liv. I, Ps. XI, 12; *Genes.* XLI, 40; *Genes.* XVIII, 2, XIX, 7; *Exod.* IV,

31 ; Calmet, *Dictionn. de la Bible*, tome I, lett. A, pag. 63.

Adorer, *honorer, révérer;* ces trois verbes s'emploient également pour le culte de religion et pour le culte civil. Dans le culte de religion, on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révère* les reliques et les images. Dans le culte civil, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révère* les personnes illustres et celles d'un mérite distingué. En fait de religion, *adorer* c'est rendre à l'Être suprême un culte de dépendance et d'obéissance ; *honorer*, c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocation ; *révérer*, c'est rendre un culte extérieur de respect et de soin à des êtres matériels, en mémoire des êtres spirituels auxquels ils ont appartenu.

Dans le style profane, on *adore* en se dévouant entièrement au service de ce qu'on aime, et en *admirant* jusqu'à ses défauts ; on *honore* par les attentions, les égards et les politesses ; on *révère* en donnant des marques d'une haute estime et d'une considération au-dessus du commun.

La manière d'*adorer* le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter de la raison, parce que Dieu est l'auteur de la raison, et qu'il a voulu qu'on s'en servît même dans les jugements de ce qu'il convient de faire ou ne pas faire à son égard. On n'*honorait* peut-être pas les saints, ni on ne *révérait* peut-être pas leurs images et leurs reliques dans les pre-

miers siècles de l'Église, comme on a fait depuis par l'aversion qu'on portait à l'idolâtrie, et la circonspection qu'on avait sur un culte dont le précepte n'était pas assez formel.

La beauté ne se fait *adorer* que quand elle est soutenue des grâces; ce culte ne peut presque jamais être justifié, parce que le caprice et l'injustice sont très-souvent les compagnes de la beauté.

L'éducation du peuple se borne à le faire vivre en paix et familièrement avec ses égaux. Le peuple ne sait ce que c'est que s'*honorer* réciproquement: ce sentiment est d'un état plus haut. La vertu mérite d'être *révérée* : mais qui la connaît? Cependant sa place est partout.

ADOUCIR, MITIGER. Le premier diminue la rigueur de la règle par la dispense d'une partie de ce qu'elle prescrit, et par la tolérance des légères inobservations; il n'a rapport qu'aux choses passagères et particulières. Le second diminue la rigueur de la règle par la réforme de ce qu'elle a de rude ou de trop difficile. C'est une constitution sinon constante, du moins autorisée pour un temps.

Adoucir dépend de la facilité ou de la bonté d'un supérieur : *mitiger* est l'effet de la réunion des volontés ou de la convention des membres d'un corps, ou de la loi d'un maître, selon le gouvernement.

Adoucir et *mitiger* ont encore une légère différence qui n'est pas renfermée évidemment dans la distinction qui précède. Exemple : on *adoucit* les peines d'un ami : on *mitige* le châtiment d'un coupable.

ADRACHNE, s. f. (*Bot.*); plante commune dans la Candie, sur les montagnes de Leuce, et dans d'autres endroits entre des rochers. Elle ressemble plus à un buisson qu'à un arbre : elle est toujours verte; sa feuille ressemble à celle du laurier. On ne peut l'en distinguer qu'à l'odorat; celle de l'adrachne ne sent rien. L'écorce du tronc et des branches est si douce, si éclatante, si rouge, qu'on la prendrait pour du corail. En été elle se fend et tombe en morceaux; alors l'arbrisseau perd sa couleur rouge, et en reprend une autre qui tient du rouge et du cendré : il fleurit et porte fruit deux fois l'an. Ce fruit est tout-à-fait semblable à celui de l'arbousier; il est bon à manger; il vient en grappe, et il est de la couleur et de la grosseur de la framboise.

ADRAGANT, *la gomme*, (*Hist. nat. méd. et chim.*). C'est un suc gommeux, qui est tantôt en filets longs, cylindriques, entortillés de différentes manières, semblables à de petits vers ou à des bandes roulées et repliées de différentes manières; tantôt en grumeaux blancs, transparents, jaunâtres ou noirâtres, secs, sans goût, sans odeur, un peu gluants. Elle vient de Crète, d'Asie et de

Grèce. La bonne est en vermisseaux, blanche comme de la colle de poisson, sans ordures. Elle découle, ou d'elle-même, ou par incision, du tronc et des branches d'une plante appelée *tragacantha exotica flore parvo, texis purpureis striato*. La gomme *adragant* analysée, donne du flegme liquide, sans odeur et sans goût, une liqueur flegmatique, roussâtre, d'une odeur empyreumatique, d'un goût un peu acide, un peu amer, comme des noyaux de pêche, et donnant des marques d'un acide violent; une liqueur légèrement roussâtre, soit acide, soit urineuse alkaline; une huile roussâtre, soit subtile, soit épaisse : la masse noire restée au fond de la cornue était compacte comme du charbon, et calcinée pendant vingt-huit heures, elle a laissé des cendres grises dont on a tiré, par lixiviation, du sel akali fixe. Ainsi la gomme adragant a les mêmes principes, et presqu'en même rapport que la gomme arabique. Elle contient cependant un peu plus de sel acide, moins d'huile et plus de terre : elle ne se dissout ni dans l'huile, ni dans l'esprit de vin. Elle s'enflé macérée dans l'eau; elle se raréfie, et se met en un mucilage dense, épais, et se dissolvant à peine dans une grande quantité d'eau : aussi s'en sert-on pour faire des poudres, et pour réduire le sucre en trochisques, pilules, rotules, gâteaux, tablettes. Elle épaissit les humeurs, diminue le

mouvement, enduit de mucosité les parties excoriées, et adoucit par conséquent les humeurs. On l'emploie dans les toux sèches et âcres, dans l'enrouement, dans les maladies de poitrine, causées par l'âcreté de la lymphe, dans celles qui viennent de l'acrimonie des urines, dans la dysurie, la strangurie, l'ulcération des reins. On en unit la poudre avec des incrassants et des adoucissants, et on la réduit en mucilage avec l'eau de rose, l'eau de fleur d'orange; on s'en sert rarement à l'extérieur.

ADRAMELECH, s. m. (*Myth.*), faux dieu des Sépharraïmites, peuples que les rois d'Assyrie envoyèrent dans la Terre-sainte, après que Salmanazar eut détruit le royaume d'Israël. Les adorateurs d'*Adramelech* faisaient brûler leurs enfants en son honneur. On dit qu'il était représenté sous la forme d'un mulet, d'autres disent sous celle d'un paon.

ADRAMUS, s. m. (*Myth.*), dieu particulier à la Sicile et à la ville d'Adram qui portait son nom. On l'adorait dans toute l'île; mais spécialement à Adram.

ADRASTE, s. f. (*Myth.*), une des Melisses ou Nymphes qui nourrirent Jupiter dans l'antre de Dicté.

ADRASTÉE ou ADRASTIE, subst. f. (*Myth.*), divinité autrement appelée *Némésis*, fille de Jupiter et de la Nécessité, ou, selon Hésiode, de

la Nuit : c'était la vengeresse des crimes. Elle examinait les coupables du haut de la sphère de la lune où les Égyptiens l'avait reléguée.

ADRASTÉE OU ADRASTIE (*Géog. anc.*), était encore le nom d'une ville de la Troade, bâtie par Adraste, fils de Mérops.

ADRESSE, SOUPLESSE, FINESSE, RUSE, ARTIFICE, considérés comme synonymes.

ADRESSE, art de conduire ses entreprises de manière à réussir. *Souplesse*, disposition à s'accommoder aux conjonctures. *Finesse*, façon d'agir secrète et cachée. *Ruse*, voie oblique d'aller à ses fins. *Artifice*, moyen injuste, recherché et plein de combinaison, d'exécuter un dessein : les trois premiers se prennent souvent en bonne part; les deux autres toujours en mauvaise. L'*adresse* emploie les moyens; la *souplesse* évite les obstacles; la *finesse* s'insinue imperceptiblement; la *ruse* trompe; l'*artifice* surprend. Le négociateur est *adroit;* le courtisan *souple;* l'espion *rusé;* le flatteur et le fourbe *artificieux*. Maniez les affaires difficiles avec *adresse* : usez de *souplesse* avec les grands : soyez *fin* à la cour : ne soyez *rusé* qu'en guerre : laissez l'*artifice* aux méchants.

ÆDES, s. (*Hist. anc.*), chez les anciens Romains, pris dans un sens général, signifiait *un bâtiment*, *une maison*, *l'intérieur du logis*, *l'endroit* même *où l'on mangeait*, si l'on adopte cette étymologie de Valafridus Strabon : *potest enim*

fieri ut ædes ad edendum in eis, ut cœnacula ad cœnandum primo sint factæ.

Le même mot, dans un sens plus étroit, signifie *une chapelle* ou sorte de temple du second ordre, non consacré par les augures comme l'étaient les grands édifices proprement appelés *Temples*. On trouve dans les anciennes descriptions de Rome, et dans les auteurs de la pure latinité : *Ædes Fortunæ, Ædes Herculis, Ædes Juturnæ*. Peut-être ces temples n'étaient-ils affectés qu'aux dieux du second ordre ou demi-dieux. Le fond des temples où se rencontraient l'autel et la statue du dieu se nommait proprement *Ædicula*, diminutif d'*Ædes*.

ÆS, ÆSCULANUS, ÆRES (*Myth.*), nom de la divinité qui présidait à la fabrication des monnaies de cuivre. On la représentait debout avec l'habillement ordinaire aux déesses, la main gauche sur la haste pure, dans la main droite une balance. *Æsculanus* était, disait-on, père du dieu Argentin.

ÆS USTUM ou CUIVRE BRULÉ, *préparation de chimie médicinale*. Mettez dans un vaisseau de terre de vieilles lames de cuivre, du soufre et du sel commun en parties égales; arrangez-les couche sur couche, couvrez le vaisseau ; lutez la jointure du couvercle avec le vaisseau, ne laissant qu'un petit soupirail ; faites du feu autour et calcinez la matière, ou faites rougir une lame de

cuivre ; éteignez-la dans du vinaigre ; réitérez sept fois la même opération ; broyez le cuivre brûlé ; réduisez-le en poudre fine que vous laverez légèrement dans de l'eau, et vous aurez l'*æs ustum*. On recommande ce remède pour les luxations, les fractures et les contusions. On le fait prendre dans du vin ; mais l'usage interne en est suspect. C'est à l'extérieur un bon détersif.

AFFABLE, adj. m. et f. (*Gramm.*). Un homme *affable* est celui qui reçoit et écoute avec douceur, honnêteté, bonté et affection quiconque à affaire à lui. Il y a une certaine relation entre les qualités *affable*, honnête, civil, poli et gracieux. Les manières *affables* sont une insinuation de bienveillance ; les honnêtes sont une marque d'attention ; les civiles sont un témoignage de respect ; les polies sont une démonstration d'estime ; les gracieuses sont une preuve d'humanité. Nous sommes *affables* par un abord doux et facile à nos inférieurs, quand ils ont à nous parler : nous sommes honnêtes par l'observation des bienséances et des usages de la société ; nous sommes civils par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre ; nous sommes polis par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons ; nous sommes gracieux par des airs prévenants pour ceux qui s'adressent à nous. *Le grand Vocabulaire français*.

AFFAISSEMENT, s. m. (*Méd.*), maladie. Boerhaave distingue cinq espèces de maladies, relatives aux cavités rétrécies, et l'*affaissement* en est une. « Il faut rapporter ici, dit ce grand « médecin, l'affaissement des vaisseaux produit « par leur inanition, ce qui détruit leur cavité. « N'oublions pas, ajoute-t-il, ce qui peut arriver « à ceux qui trop détendus par une matière mor- « bifique, se vident tout à coup par une trop « grande évacuation. Rapportons encore ici la trop « grande contraction, occasionnée par l'action « excessive des fibres orbiculaires » ; ce qui sous-divise l'*affaissement* en trois branches différentes. Exemple de l'*affaissement* de la seconde sorte : si quelqu'un est attaqué d'une hydropisie anasarque, la maladie a son siége dans le pannicule adipeux, que l'eau épanchée distend au point d'augmenter le volume des membres dix fois plus que dans l'état de santé. Si dans cet état on se brûle les jambes, il s'écoulera une grande quantité d'eau qui était en stagnation ; cette eau s'écoulant, il s'ensuivra l'*affaissement* ; les parties deviendront si flasques, que les parties du bas-ventre en pourront contracter des adhérences, comme il est arrivé quelquefois. Cet affaissement suppose donc toujours distension. (Voyez *Instit. de méd.* de Boerhaave *en français et Comment.*)

AFFECTATION, Afféterie. Elles appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de

se comporter, et consistent également dans l'éloignement du naturel, avec cette différence que l'*affectation* a pour objet les pensées, les sentiments, le goût dont on fait parade, et que l'*afféterie* ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'*affectation* est souvent contraire à la sincérité; alors elle tend à décevoir, et quand elle n'est pas hors de la vérité, elle déplaît encore par la trop grande attention à faire paraître ou remarquer cet avantage. L'*afféterie* est toujours opposée au simple et au naïf : elle a quelque chose de recherché qui déplaît surtout aux partisans de la franchise : on la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes. On tombe dans l'*affectation* en courant après l'esprit, et dans l'*afféterie* en recherchant des grâces. L'*affectation* et l'*afféterie* sont deux défauts que certains caractères bien tournés ne peuvent jamais prendre, et que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre. La singularité et l'*affectation* se font également remarquer; mais il y a cette différence entre elles, qu'on contracte celle-ci, et qu'on naît avec l'autre. Il n'y a guère de petits maîtres sans *affectation*, ni de petites maîtresses sans *afféterie*.

AFFECTION (*Physiol.*), se peut prendre en général pour l'impression que les êtres qui sont ou au-dedans de nous, ou hors de nous, exercent sur notre ame. Mais l'*affection* se prend plus commu-

nément pour ce sentiment vif de plaisir ou d'aversion que les objets, quels qu'ils soient, occasionnent en nous : on dit d'un tableau qui représente des êtres qui, dans la nature, offensent les sens, qu'on en est *affecté* désagréablement. On dit d'une action héroïque, ou plutôt de son récit, qu'on en est *affecté* délicieusement.

Telle est notre construction, qu'à l'occasion de cet état de l'ame, dans lequel elle ressent de l'amour ou de la haine, ou du goût ou de l'aversion, il se fait dans le corps des mouvements musculaires, d'où, selon toute apparence, dépend l'intensité ou la rémission de ces sentiments. La joie n'est jamais sans une grande dilatation du cœur; le pouls s'élève, le cœur palpite, jusqu'à se faire sentir; la transpiration est si forte, qu'elle peut être suivie de la défaillance et même de la mort. La colère suspend ou augmente tous les mouvements, surtout la circulation du sang, ce qui rend le corps chaud, rouge, tremblant, etc. Or, il est évident que ces symptômes seront plus ou moins violents, selon la disposition des parties et le mécanisme du corps. Le mécanisme est rarement tel que la liberté de l'ame en soit suspendue à l'occasion des impressions; mais on ne peut douter que cela n'arrive quelquefois : c'est dans le mécanisme du corps qu'il faut chercher la cause de la différence de sensibilité dans différents hommes, à l'occasion du même objet. Nous

ressemblons en cela à des instruments de musique dont les cordes sont diversement tendues ; les objets extérieurs font la fonction d'archets sur ces cordes, et nous rendons tous des sons plus ou moins aigus. Une piqûre d'épingle fait jeter des cris à une femme mollement élevée, un coup de bâton rompt la jambe à Épictète sans presque l'émouvoir. Notre constitution, notre éducation, nos principes, nos systèmes, nos préjugés, tout modifie nos *affections*, et les mouvements du corps qui en sont les suites. Le commencement de l'*affection* peut être si vif, que la loi qui le qualifie de premier mouvement, en traite les effets comme des actes non libres ; mais il est évident par ce qui précède, que le premier mouvement est plus ou moins durable, selon la différence des constitutions et d'une infinité d'autres circonstances. Soyons donc bien réservés à juger les actions occasionnées par les passions violentes. Il vaut mieux être trop indulgent que trop sévère, supposer de la faiblesse dans les hommes que de la méchanceté, et pouvoir rapporter sa circonspection au premier de ces sentiments plutôt qu'au second : on a pitié des faibles, on déteste les méchants ; et il me semble que l'état de la commisération est préférable à celui de la haine.

AFFINITÉ, s. f. (*Jurisprud.*), est la liaison qui se contracte par mariage entre l'un des conjoints, et les parents de l'autre.

Ce mot est composé de la préposition latine *ad*, et de *fines*, bornes, confins, limites ; c'est comme si l'on disait que l'*affinité* confond ensemble les bornes qui séparaient deux familles, pour n'en faire plus qu'une, ou du moins faire qu'elles soient unies ensemble.

Affinité est différent de *consanguinité*.

Dans la loi de Moïse il y avait plusieurs degrés d'*affinité* qui formaient des empêchements au mariage, lesquels ne semblent pas y faire obstacle en ne suivant que la loi de nature. Par exemple, il était défendu (*Levit.* cap. XVIII, ℣. 16.) d'épouser la veuve de son frère, à moins qu'il ne fût mort sans enfants, auquel cas le mariage était non-seulement permis, mais ordonné. De même il était défendu à un mari d'épouser la sœur de sa femme lorsque celle-ci était encore vivante, ce qui néanmoins était permis avant la prohibition portée par la loi, comme il paraît par l'exemple de Jacob.

Les anciens Romains n'avaient rien dit sur ces mariages, et Papinien est le premier qui en ait parlé à l'occasion du mariage de Caracalla. Les jurisconsultes qui vinrent ensuite, étendirent si loin les liaisons de l'*affinité*, qu'ils mirent l'adoption au même point que la nature.

L'*affinité*, suivant les canonistes modernes, est un empêchement au mariage jusqu'au quatrième degré inclusivement ; mais seulement en

ligne directe, et non pas en ligne collatérale. *Affinis mei affinis, non est affinis meus.*

Il est à remarquer que cet empêchement ne résulte pas seulement d'une *affinité* contractée par mariage légitime, mais aussi de celle qui l'est par un commerce illicite, avec cette différence pourtant que celle-ci ne s'étend qu'au deuxième degré inclusivement, au lieu que l'autre, comme on l'a observé, s'étend jusqu'au quatrième.

Les canonistes distinguent trois sortes d'*affinité*: La première est celle que nous avons définie, et celle qui se contracte entre le mari et les parents de sa femme, et entre la femme et les parents du mari.

La seconde, entre le mari et les alliés de la femme, et entre la femme et les alliés du mari.

La troisième, entre le mari et les alliés des alliés de sa femme, et entre la femme et les alliés des alliés du mari.

Mais le quatrième concile de Latran, tenu en 1213, jugea qu'il n'y avait que l'*affinité* du premier genre qui produisît une véritable alliance, et que les deux autres espèces d'*affinité* n'étaient que des raffinements qu'il fallait abroger. *C. non debet, Tit. de consang. et affin.*

Les degrés d'*affinité* se comptent comme ceux de parenté, et conséquemment autrement dans le droit canon que dans le droit civil.

Il y a encore une *affinité* ou cognation spiri-

tuelle, qui est celle qui se contracte par le sacrement de baptême et de confirmation. En conséquence de cette *affinité* le parrain ne peut pas épouser sa filleule sans dispense.

AFFLICTION, CHAGRIN, PEINE, synonymes. L'*affliction* est au *chagrin* ce que l'habitude est à l'acte. La mort d'un père nous *afflige*; la perte d'un procès nous donne du *chagrin*; le malheur d'une personne de connaissance nous donne de la *peine*. L'*affliction* abat; le *chagrin* donne de l'humeur; la *peine* attriste pour un moment : l'*affliction* est cet état de tristesse et d'abattement où nous jette un grand accident, et dans lequel la mémoire de cet accident nous entretient. Les affligés ont besoin d'amis qui les consolent en s'affligeant avec eux; les personnes chagrines, de personnes gaies qui leur donnent des distractions; et ceux qui ont une peine, d'une occupation quelle qu'elle soit, qui détourne leurs yeux, de ce qui les attriste, sur un autre sujet.

AFRIQUE (*Géog.*), l'une des quatre parties principales de la terre. Elle a depuis Tanger jusqu'à Suez environ huit cents lieues; depuis le cap Vert jusqu'au cap Guardafui, mille quatre cent vingt; et du cap de Bonne-Espérance jusqu'à Bone, mille quatre cent cinquante. Longitude, 1-71. Latitude méridionale, 1-35, et latitude septentrionale, 1-37. 30.

On ne commerce guère que sur les côtes de

l'Afrique ; le dedans de cette partie du monde n'est pas encore assez connu, et les Européens n'ont guère commencé ce commerce que vers le milieu du quatorzième siècle. Il y en a peu depuis les royaumes de Maroc et de Fez jusqu'aux environs du cap Vert. Les établissements sont vers ce cap, et entre la rivière de Sénégal et de Serrelionne. La côte de Serrelionne est abordée par les quatre nations ; mais il n'y a que les Anglais et les Portugais qui y soient établis. Les Anglais seuls résident près du cap de Misérado. Nous faisons quelque commerce sur les côtes de Malaguette ou de Grève : nous en faisons davantage au petit Dieppe et au grand Sestre. La côte d'Ivoire ou des Dents est fréquentée par tous les Européens ; ils ont presque tous aussi des habitations et des forts à la côte d'Or. Le cap de Corse est le principal établissement des Anglais : on trafique peu à Asdres. On tire de Benin et d'Angole beaucoup de Nègres. On ne fait rien dans la Cafrerie. Les Portugais sont établis à Sofala, à Mozambique, à Madagascar : ils font aussi tout le commerce de Melinde.

AGARIC. M. Boulduc, continuant l'histoire des purgatifs répandus dans les Mémoires de l'Académie, en est venu à l'*agaric*, et il lui paraît (Mém. 1714, p. 27.) que ce purgatif a été fort estimé des anciens, quoiqu'il le soit peu aujourd'hui, et avec raison ; car il est très-lent dans son

opération, et par le long séjour qu'il fait dans l'estomac, il excite des vomissements, ou tout au moins des nausées insupportables, suivies de sueurs, de syncopes et de langueurs qui durent beaucoup; il laisse aussi un long dégoût pour les aliments. Les anciens qui n'avaient pas tant de purgatifs à choisir que nous, n'y étaient apparemment pas si délicats, ou bien, aurait pu ajouter M. Boulduc, l'*agaric* n'a plus les mêmes propriétés qu'il avait.

C'est, dit cet académicien, une espèce de champignon qui vient sur le larix ou melèse. Quelques-uns croient que c'est une excroissance, une tumeur produite par une maladie de l'arbre; mais M. Tournefort le range sans difficulté parmi les plantes et avec les autres champignons. On croit que celui qui nous est apporté du Levant vient de la Tartarie, et qu'il est le meilleur. Il en vient aussi des Alpes et des montagnes du Dauphiné et de Trentin. Il y a un mauvais *agaric* qui ne croît pas sur le larix, mais sur les vieux chênes, les hêtres, etc. dont l'usage serait très-pernicieux.

On divise l'*agaric* en mâle et femelle: le premier a la superficie rude et raboteuse, et la substance intérieure fibreuse, ligneuse, difficile à diviser, de diverses couleurs, hormis la blanche: il est pesant. Le second au contraire a la superficie fine, lisse, brune; il est intérieurement

blanc, friable, et se met aisément en farine; et par conséquent il est léger : tous deux se font d'abord sentir au goût sur la langue, et ensuite ils sont amers et âcres; mais le mâle a plus d'amertume et d'âcreté. Celui-ci ne s'emploie point en médecine, et peut-être est-ce le même que celui qui ne croît pas sur le larix.

M. Boulduc a employé sur l'*agaric* les deux grandes espèces de dissolvants, les sulfureux et les aqueux. Il a tiré par l'esprit-de-vin une teinture résineuse d'un goût et d'une odeur insupportables : une goutte mise sur la langue faisait vomir, et donnait un dégoût de tout pour la journée entière. De deux onces d'*agaric*, il est venu six dragmes et demie de teinture : le marc, qui ne pesait plus que neuf dragmes, ne contenait plus rien, et n'était qu'un mucilage ou une espèce de boue.

Sur cela, M. Boulduc soupçonna que ce mucilage inutile qui était en si grande quantité, pouvait venir de la partie farineuse de l'*agaric*, détrempée et amollie, et la teinture résineuse de la seule partie superficielle ou corticale. Il s'en assura par l'expérience; car ayant séparé les deux parties, il ne tira de la teinture que de l'extérieur, et presque point de l'intérieur; ce qui fait voir que la première est la seule purgative, et la seule à employer, si cependant on l'emploie; car elle est toujours très-désagréable, et cause beaucoup de nausées

et de dégoût. Pour diminuer ses mauvais effets, il faudrait la mêler avec d'autres purgatifs.

Les dissolvants aqueux n'ont pas non plus trop bien réussi sur l'*agaric*; l'eau seule n'en tire rien : on n'a par son moyen qu'un mucilage épais, une boue, et nul extrait. L'eau aidée du sel de tartre, parce que les sels alkalins des plantes dissolvent ordinairement les parties résineuses, donne encore un mucilage, dont, après quelques jours de repos, la partie supérieure est transparente, en forme de gelée, et fort différente du fond, qui est très-épais. De cette partie supérieure séparée de l'autre, M. Boulduc a tiré, par évaporation à chaleur lente, un extrait d'assez bonne consistance, qui devait contenir la partie résineuse et la partie saline de l'*agaric*, l'une tirée par le sel de tartre, l'autre par l'eau. Deux onces d'*agaric* avec une demi-once de sel de tartre avaient donné une once et demi-dragme de cet extrait : il purge très-bien, sans nausées, et beaucoup plus doucement que la teinture résineuse tirée avec l'esprit-de-vin. Quant à la partie inférieure du mucilage, elle ne purge point du tout, ce n'est que la terre de l'*agaric*.

M. Boulduc ayant employé le vinaigre distillé au lieu de sel de tartre, et de la même manière, il a eu un extrait tout pareil à l'autre, et de la même vertu, mais en moindre quantité.

La distillation de l'*agaric* a donné à M. Boulduc

assez de sel volatil, et un peu de sel essentiel : il y a très-peu de sel fixe dans la terre morte.

L'*agaric* mâle, que M. Boulduc appelle *faux agaric*, et qu'il n'a travaillé que pour ne rien oublier sur cette matière, a peu de parties résineuses, et moins encore de sel volatil ou de sel essentiel. Aussi ne vient-il que sur de vieux arbres pourris, dans lesquels il s'est fait une résolution ou une dissipation des principes actifs. L'infusion de cet *agaric* faite dans l'eau devient noire comme de l'encre lorsqu'on la mêle avec la solution de vitriol : aussi l'*agaric* mâle est-il employé pour teindre en noir. On voit par là qu'il a beaucoup de conformité avec la noix de galle, qui est une excroissance d'arbre.

AGATHYRSES, s. m. pl. (*Hist. anc.*), peuples de la Sarmatie d'Europe, dont Hérodote, saint Jerôme et Virgile ont fait mention. Virgile a dit qu'ils se peignaient; saint Jérôme, qu'ils étaient riches sans être avares; et Hérodote, qu'ils étaient efféminés.

AGATY (*Hist. nat. botan.*), arbre du Malabar qui a quatre ou cinq fois la hauteur de l'homme, et dont le tronc a environ six pieds de circonférence. Ses branches partent de son milieu et de son sommet, et s'étendent beaucoup plus en hauteur ou verticalement qu'horizontalement; il croît dans les lieux sablonneux. Sa racine est noire, astringente au goût, et pousse des fibres à une

grande distance. Le bois d'agaty est tendre, et d'autant plus tendre qu'on le prend plus voisin du cœur. Si l'on fait une incision à l'écorce, il en sort une liqueur claire et aqueuse, qui s'épaissit et devient gommeuse peu après sa sortie. Ses feuilles sont ailées; elles ont un empan et demi de long; elles sont formées de deux lobes principaux, unis à une maîtresse côte, et opposées directement. Leur pédicule est fort court et courbé en devant; leurs petits lobes sont oblongs et arrondis par les bords; ils ont environ un pouce et demi de longueur et un travers de doigt de largeur. Cette largeur est la même à leur sommet qu'à leur base : leur tissu est extrêmement compacte et uni; d'un vert éclatant en dessus, pâle en dessous, et d'une odeur qu'ont les féves quand on les broie. De la grosse côte partent des ramifications déliées, qui tapissent toute la surface des feuilles; ces feuilles se ferment pendant la nuit, c'est-à-dire que leurs lobes s'approchent.

Les fleurs sont papilionacées, sans odeur, naissent quatre à quatre, ou cinq à cinq, ou même en plus grand nombre, sur une petite tige qui sort d'entre les ailes des feuilles; elles sont composées de quatre pétales, dont un s'élève au-dessus des autres. Les latéraux forment un angle, sont épais, blancs et striés par des veines blanches d'abord, puis jaunes, et ensuite rouges. Les étamines des fleurs forment un angle et se distri-

buent, à leur extrémité, en deux filaments qui portent deux sommets jaunes et oblongs. Le calice qui environne la base des pétales est profond, composé de quatre portions ou feuilles courtes, arrondies et d'un vert pâle.

Lorsque les fleurs sont tombées, il leur succède des cosses longues de quatre palmes, et larges d'un travers de doigt, droites, un peu arrondies, vertes et épaisses. Ces cosses contiennent des féves oblongues, arrondies, placées chacune dans une loge séparée d'une autre loge par une cloison charnue, qui règne tout le long de la cosse; les féves ont le goût des nôtres, et leur ressemblent, excepté qu'elles sont beaucoup plus petites; elles blanchissent à mesure qu'elles mûrissent; on peut en manger. Si les temps sont pluvieux, cet arbre portera des fruits trois ou quatre fois l'année.

Sa racine broyée dans de l'urine de vache dissipe les tumeurs. Le suc tiré de l'écorce, mêlé avec le miel et pris en gargarisme, est bon dans l'esquinancie et les aphthes de la bouche. Je pourrais encore rapporter d'autres propriétés des différentes parties de cet arbre : mais elles n'en seraient pas plus réelles, et mon témoignage n'ajouterait rien à celui de Ray, d'où la description précédente est tirée.

AGE. (*Myth.*) Les poètes ont distribué le temps qui suivit la formation de l'homme en quatre

âges : l'*âge d'or*, sous le règne de Saturne au ciel, et sous celui de l'innocence et de la justice en terre. La terre produisait alors sans culture, et des fleuves de miel et de lait coulaient de toutes parts. L'*âge d'argent*, sous lequel ces hommes commencèrent à être moins justes et moins heureux. L'*âge d'airain*, où le bonheur des hommes diminua encore avec leur vertu; et l'*âge de fer*, sous lequel, plus méchants que sous l'*âge d'airain*, ils furent plus malheureux. On trouvera tout ce système exposé plus au long dans l'ouvrage d'Hésiode, intitulé *Opera et dies* : ce poète fait à son frère l'histoire des siècles écoulés, et lui montre le malheur constamment attaché à l'injustice, afin de le détourner d'être méchant. Cette allégorie des *âges* est très-philosophique et très-instructive; elle était très-propre à apprendre aux peuples à estimer la vertu ce qu'elle vaut.

Les historiens, ou plutôt les chronologistes, ont divisé l'*âge* du monde en six époques principales, entre lesquelles ils laissent plus ou moins d'intervalles, selon qu'ils font le monde plus ou moins vieux. Ceux qui placent la création six mille ans avant Jésus-Christ, comptent pour l'âge d'Adam jusqu'au déluge, 2262 ans; depuis le déluge jusqu'au partage des nations, 738; depuis le partage des nations jusqu'à Abraham, 460; depuis Abraham jusqu'à la pâque des Israélites, 645; depuis la pâque des Israélites jusqu'à Saül, 774; depuis

Saül jusqu'à Cyrus, 583; et depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ, 538.

Ceux qui ne font le monde âgé que de quatre mille ans, comptent, de la création au déluge, 1656; du déluge à la vocation d'Abraham, 426; depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte, 430; depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du Temple, 480; depuis la fondation du Temple jusqu'à Cyrus, 476; depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ, 532.

D'autres comptent de la création à la prise de Troie, 2830 ans; et à la fondation de Rome, 3250; de Carthage vaincue par Scipion à Jésus-Christ, 200; de Jésus-Christ à Constantin, 312; et au rétablissement de l'empire d'Occident, 808.

AGLIBOLUS (*Myth.*), dieu des Palmyréniens. Ils adoraient le soleil sous ce nom; ils le représentaient sous la figure d'un jeune homme vêtu d'une tunique relevée par la ceinture, et qui ne lui descendait que jusqu'au genou, et ayant à sa main gauche un petit bâton en forme de rouleau, ou, selon Hérodien, sous la forme d'une grosse pierre ronde par en bas, et finissant en pointe, ou sous la forme d'un homme fait, avec les cheveux frisés, la figure de la lune sur l'épaule, des cothurnes aux pieds, et un javelot à la main.

AGNEAU, s. m. (*Econom. rustique*) : c'est le petit de la brebis et du bélier. Aussitôt qu'il est né on le lève, on le met sur ses pieds, on l'accou-

tume à téter : s'il refuse, on lui frotte les lèvres avec du beurre et du saindoux, et on y met du lait. On aura le soin de tirer le premier lait de la brebis, parce qu'il est pernicieux ; on enfermera l'agneau avec sa mère pendant deux jours, afin qu'elle le tienne chaudement et qu'il apprenne à la connaître. Au bout de quatre jours on mènera la mère aux champs, mais sans son petit ; il se passera du temps avant qu'il soit assez fort pour l'y suivre. En attendant, on le laissera sortir le matin et le soir, et téter sa mère avant que de s'en séparer. Pendant le jour on lui donnera du son et du meilleur foin pour l'empêcher de bêler. Il faut avoir un lieu particulier dans la bergerie pour les agneaux ; ils y passeront la nuit séparés des mères par une cloison. Outre le lait de la mère, il y en a qui leur donnent encore de la vesce moulue, de l'avoine, du sainfoin, des feuilles, de la farine d'orge ; tous ces aliments sont bons : on les leur exposera dans de petites auges et de petits rateliers : on pourra leur donner aussi des pois qu'on fera cuire modérément, et qu'on mettra ensuite dans du lait de vache ou de chèvre. Ils font quelquefois difficulté de prendre cette nourriture ; mais on les y contraint, en leur trempant le bout du museau dans l'auget, et en les faisant avaler avec le doigt. Comme on fait saillir les brebis au mois de septembre, on a des agneaux en février : on ne garde que les plus forts,

on envoie les autres à la boucherie : on ne conduit les premiers aux champs qu'en avril, et on les sèvre sur la fin de ce mois. La brebis n'allaite son petit que sept à huit semaines au plus, si on le lui laisse; mais on a coutume de le lui ôter au bout d'un mois. On dit qu'un agneau ne s'adresse jamais à une autre qu'à sa mère, qu'il reconnaît au bêlement, quelque nombreux que soit un troupeau. Le sainfoin, les raves, les navets, etc. donneront beaucoup de lait aux brebis, et les agneaux ne s'en trouveront que mieux. Ceux qui font du fromage de brebis, les tirent le matin et le soir, et n'en laissent approcher les agneaux que pour se nourrir de ce qui reste de lait dans les pis, et cela leur suffit, avec l'autre nourriture, pour les engraisser. On vend tous les agneaux de la première portée, parce qu'ils sont faibles. Entre tous, on préfère les plus chargés de laine, et entre les plus chargés de laine, les blancs, parce que la laine blanche vaut mieux que la noire. Il ne doit y avoir dans un troupeau bien composé qu'un mouton noir contre dix blancs. Vous châtrerez vos agneaux à cinq ou six mois, par un temps qui ne soit ni froid ni chaud. S'ils restaient béliers, ils s'entre-détruiraient, et la chair en serait moins bonne. On les châtre en leur faisant tomber les testicules par une incision faite à la bourse, ou en les prenant dans le lac d'un cordeau qu'on serre jusqu'à ce que le lac les ait détachés. Pour prévenir

l'enflure qui suivrait, on frotte la partie malade avec du saindoux, et l'on soulage l'agneau en le nourrissant avec du foin haché dans du son, pendant deux ou trois jours. On appelle *agneaux primes* ceux qu'on a d'une brebis mise en chaleur, et couverte dans le temps requis : ces agneaux sont plus beaux et se vendent un tiers, et quelquefois moitié plus que les autres. Ces petits animaux sont sujets à la fièvre et à la gratelle. Aussitôt qu'ils sont malades, il faut les séparer de leur mère. Pour la fièvre, on leur donne du lait de leur mère coupé avec de l'eau : quant à la gratelle qu'ils gagnent au menton, pour avoir, à ce qu'on dit, brouté de l'herbe qui n'a point encore été humectée par la rosée, on les en guérit en leur frottant le museau, la langue et le palais avec du sel broyé et mêlé avec l'hysope, en leur lavant les parties malades avec du vinaigre, les frottant ensuite avec du saindoux et de la poix résine fondus ensemble. On s'apercevra que les agneaux sont malades, aux mêmes symptômes qu'on le reconnaît dans les brebis. Outre les remèdes précédents pour la gratelle, d'autres se servent encore de vert-de-gris et de vieux-oing, deux parties de vieux-oing contre une de vert-de-gris; on en frotte la gratelle à froid : il y en a qui font macérer des feuilles de cyprès broyées dans de l'eau, et ils en lavent l'endroit du mal.

La peau d'agneau garnie de son poil et préparée

par les *pelletiers-fourreurs* ou par les *mégissiers*, s'emploie à de fort bonnes fourrures qu'on appelle *fourrure d'agnelins*.

Ces mêmes peaux, dépouillées de la laine, se passent aussi en mégie, et on en fabrique des marchandises de ganterie. A l'égard de la laine que fournissent les agneaux, elle entre dans la fabrique des chapeaux, et on en fait aussi plusieurs sortes d'étoffes et de marchandises de bonneterie.

Agneau *de Perse*. (*Commerce*.) Les fourrures de ces agneaux sont encore préférées en Moscovie à celles de Tartarie : elles sont grises et d'une frisure plus petite et plus belle; mais elles sont si chères qu'on n'en garnit que les retroussis des vêtements.

Agneau *de Tartarie* (*Commerce*), agneaux dont la fourrure est précieuse en Moscovie : elle vient de la Tartarie et des bords du Volga. La peau est trois fois plus chère que l'animal sans elle. La laine en est noire, fortement frisée, courte, douce et éclatante. Les grands de Moscovie en fourrent leurs robes et leurs bonnets, quoiqu'ils pussent employer à cet usage les martres zibelines, si communes dans ce pays.

AGNEL ou Aignel, ancienne monnaie d'or qui fut battue sous Saint-Louis, et qui porte un agneau ou mouton. On lit dans Le Blanc que l'*agnel* était d'or fin, et de 59 $\frac{1}{2}$ au marc sous Saint-Louis, et valait 12 sous 6 deniers tournois. Ces sous étaient d'argent et presque du poids de

l'agnel. La valeur de l'agnel est encore fixée par le même auteur à 3 deniers 5 grains trébuchants. Le roi Jean en fit faire qui étaient de 10 à 12 grains plus pesants. Ceux de Charles VI et de Charles VII ne pesaient que 2 deniers, et n'étaient pas or fin.

AGNELINS (*terme de mégisserie*), peaux passées d'un côté, qui ont la laine de l'autre côté.

Nous avons expliqué à l'article AGNEAU, l'usage que les mégissiers, les chapeliers, les pelletiers-fourreurs, et plusieurs autres ouvriers font de la peau de cet animal.

Agnelins se dit encore de la laine des agneaux qui n'ont pas été tondus, et qui se lève pour la première fois au sortir des abatis des bouchers ou des boutiques des rôtisseurs.

Agnelins se dit en général de la laine des agneaux qui n'ont pas été tondus, soit qu'on la coupe sur leur corps, ou qu'on l'enlève de dessus leurs peaux après qu'ils ont été tués.

AGNUS SCYTHICUS. (*Hist. nat. bot.*) Kircher est le premier qui ait parlé de cette plante. Je vais d'abord rapporter ce qu'a dit Scaliger pour faire connaître ce que c'est que l'*agnus scythicus*; puis Kempfer et le savant Hans-Sloane nous apprendront ce qu'il en faut penser. « Rien, dit « Jules-César Scaliger, n'est comparable à l'admi- « rable arbrisseau de Scythie. Il croît principa- « lement dans le Zaccolham, aussi célèbre par « son antiquité que par le courage de ses habi-

« tants. L'on sème dans cette contrée une graine « presque semblable à celle du melon, excepté « qu'elle est moins oblongue. Cette graine produit « une plante d'environ trois pieds de haut, qu'on « appelle *boramets* ou *agneau*, parce qu'elle res- « semble parfaitement à cet animal par les pieds, « les ongles, les oreilles et la tête; il ne lui man- « que que les cornes, à la place desquelles elle a « une touffe de poil. Elle est couverte d'une peau « légère dont les habitants font des bonnets. On « dit que sa pulpe ressemble à la chair de l'écre- « visse de mer, qu'il en sort du sang quand on « y fait une incision, et qu'elle est d'un goût ex- « trêmement doux. La racine de la plante s'étend « fort loin dans la terre : ce qui ajoute au prodige, « c'est qu'elle tire sa nourriture des arbrisseaux « circonvoisins, et qu'elle périt lorsqu'ils meurent « ou qu'on vient à les arracher. Le hasard n'a point « de part à cet accident : on lui a causé la mort toutes « les fois qu'on l'a privée de la nourriture qu'elle « tire des plantes voisines. Autre merveille, c'est « que les loups sont les seuls animaux carnassiers « qui en soient avides. » (Cela ne pouvait manquer d'être). On voit par la suite que Scaliger n'ignorait sur cette plante que la manière dont les pieds étaient produits et sortaient du tronc.

Voilà l'histoire de l'*agnus scythicus*, ou de la plante merveilleuse de Scaliger, de Kircher, de Sigismond, d'Hesberetein, d'Hayton Arménien,

de Surius, du chancelier Bacon (*du chancelier Bacon*, notez bien ce témoignage), de Fortunius Licetus, d'André Lebarrus, d'Eusèbe de Nieremberg, d'Adam Olearius, d'Olaus Vormius, et d'une infinité d'autres botanistes.

Serait-il bien possible qu'après tant d'autorités qui attestent l'existence de l'agneau de Scythie, après le détail de Scaliger, à qui il ne restait plus qu'à savoir comment les pieds se formaient, l'agneau de Scythie fût une fable ? que croire en histoire naturelle, si cela est?

Kempfer, qui n'était pas moins versé dans l'histoire naturelle que dans la médecine, s'est donné tous les soins possibles pour trouver cet agneau dans la Tartarie, sans avoir pu y réussir. « On ne « connaît ici, dit cet auteur, ni chez le menu « peuple, ni chez les botanistes, aucun zoophite « qui broute; et je n'ai retiré de mes recherches « que la honte d'avoir été trop crédule. » Il ajoute que ce qui a donné lieu à ce conte, dont il s'est laissé bercer comme tant d'autres, c'est l'usage que l'on fait en Tartarie de la peau de certains agneaux dont on prévient la naissance, et dont on tue la mère avant qu'elle les mette bas, afin d'avoir leur laine plus fine. On borde avec ces peaux d'agneaux des manteaux, des robes et des turbans. Les voyageurs, ou trompés sur la nature de ces peaux par ignorance de la langue du pays, ou par quelque autre cause, en ont ensuite imposé à leurs compa-

triotes, en leur donnant pour la peau d'une plante la peau d'un animal.

M. Hans-Sloane dit que l'*agnus scythicus* est une racine longue de plus d'un pied, qui a des tubérosités, des extrémités desquelles sortent quelques tiges longues d'environ trois à quatre pouces, et assez semblables à celles de la fougère, et qu'une grande partie de sa surface est couverte d'un duvet noir-jaunâtre, aussi luisant que la soie, long d'un quart de pouce, et qu'on emploie pour le crachement de sang. Il ajoute qu'on trouve à la Jamaïque plusieurs plantes de fougère qui deviennent aussi grosses qu'un arbre, et qui sont couvertes d'une espèce de duvet pareil à celui qu'on remarque sur nos plantes capillaires; et qu'au reste il semble qu'on ait employé l'art pour leur donner la figure d'un agneau, car les racines ressemblent au corps, et les tiges aux jambes de cet animal.

Voilà donc tout le merveilleux de l'agneau de Scythie réduit à rien, ou du moins à fort peu de chose, à une racine velue à laquelle on donne la figure, ou à peu près, d'un agneau en la contournant.

Cet article nous fournira des réflexions plus utiles contre la superstition et le préjugé, que le duvet de l'agneau de Scythie contre le crachement de sang. Kircher, et après Kircher, Jules-César Scaliger, écrivent une fable merveilleuse; et ils l'écrivent avec ce ton de gravité et de persuasion

qui ne manque jamais d'en imposer. Ce sont des gens dont les lumières et la probité ne sont pas suspectes ; tout dépose en leur faveur : ils sont crus ; et par qui ? par les premiers génies de leur temps ; et voilà tout d'un coup une nuée de témoignages plus puissants que le leur qui le fortifient, et qui forment pour ceux qui viendront un poids d'autorité auquel ils n'auront ni la force ni le courage de résister, et l'agneau de Scythie passera pour un être réel.

Il faut distinguer les faits en deux classes; en faits simples et ordinaires, et en faits extraordinaires et prodigieux. Les témoignages de quelques personnes instruites et véridiques suffisent pour les faits simples; les autres demandent, pour l'homme qui pense, des autorités plus fortes. Il faut en général que les autorités soient en raison inverse de la vraisemblance des faits, c'est-à-dire d'autant plus nombreuses et plus grandes, que la vraisemblance est moindre.

Il faut subdiviser les faits, tant simples qu'extraordinaires, en transitoires et permanents. Les transitoires, ce sont ceux qui n'ont existé que l'instant de leur durée; les permanents, ce sont ceux qui existent toujours, et dont on peut s'assurer en tout temps. On voit que ces derniers sont moins difficiles à croire que les premiers, et que la facilité que chacun a de s'assurer de la vérité ou de la fausseté des témoignages, doit rendre les témoins

circonspects, et disposer les autres hommes à les croire.

Il faut distribuer les faits transitoires en faits qui se sont passés dans un siècle éclairé, et en faits qui se sont passés dans des temps de ténèbres et d'ignorance ; et les faits permanents, en faits permanents dans un lieu accessible ou dans un lieu inaccessible.

Il faut considérer les témoignages en eux-mêmes, puis les comparer entre eux : les considérer en eux-mêmes, pour voir s'ils n'impliquent aucune contradiction, et s'ils sont de gens éclairés et instruits ; les comparer entre eux, pour découvrir s'ils ne sont point calqués les uns sur les autres, et si toute cette foule d'autorités de Kircher, de Scaliger, de Bacon, de Libarius, de Licetus, d'Eusèbe, etc. ne se réduirait pas par hasard à rien, ou à l'autorité d'un seul homme.

Il faut considérer si les témoins sont oculaires ou non ; ce qu'ils ont risqué pour se faire croire ; quelle crainte ou quelles espérances ils avaient en annonçant aux autres des faits dont ils se disaient témoins oculaires. S'ils avaient exposé leur vie pour soutenir leur déposition, il faut convenir qu'elle acquerrait une grande force : que serait-ce donc s'ils l'avaient sacrifiée et perdue ?

Il ne faut pas non plus confondre les faits qui se sont passés à la face de tout un peuple, avec ceux qui n'ont eu pour spectateurs qu'un petit nombre

de personnes. Les faits clandestins, pour peu qu'ils soient merveilleux, ne méritent presque pas d'être crus : les faits publics, contre lesquels on n'a point réclamé dans le temps, ou contre lesquels il n'y a eu de réclamation que de la part de gens peu nombreux et malintentionnés ou mal instruits, ne peuvent presque pas être contredits.

Voilà une partie des principes d'après lesquels on accordera ou l'on refusera sa croyance, si l'on ne veut pas donner dans des rêveries, et si l'on aime sincèrement la vérité.

AGRAFE. (*Serrurerie.*) C'est un terme générique pour tout morceau de fer qui sert à suspendre, à accrocher, ou à joindre, etc. Dans les espagnolettes, par exemple, l'*agrafe*, c'est le morceau de fer évidé et large qui s'applique sur l'un des guichets des croisées, et dans lequel passe le panneton de l'espagnolette qui va se refermer sur le guichet opposé.

AGRAHALID (*Hist. nat. bot.*), plante d'Égypte et d'Éthiopie, à laquelle Rai donne le nom suivant, *Lycio affinis Ægyptiaca*. C'est, selon Lemery, un arbre grand comme un poirier sauvage, peu branchu, épineux, ressemblant au Lycium. Sa feuille ne diffère guère de celle du buis; elle est seulement plus large et plus rare. Il a peu de fleurs : elles sont blanches, semblables à celles de l'hyacinthe, mais plus petites. Il leur succède de petits fruits noirs, approchants de ceux de l'hièble,

et d'un goût styptique amer. Ses feuilles aigrelettes et astringentes donnent une décoction qui tue les vers.

AGRÉABLE, Gracieux, *considérés grammaticalement*. L'air et les manières, dit M. l'abbé Girard, rendent *gracieux*. L'esprit et l'humeur rendent *agréable*. On aime la rencontre d'un homme *gracieux ;* il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable ;* il amuse. Les personnes polies sont toujours *gracieuses*. Les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*. Ce n'est pas assez pour la société d'être d'un abord *gracieux*, et d'un commerce *agréable*. On fait une réception *gracieuse*. On a la conversation *agréable*. Il semble que les hommes sont *gracieux* par l'air, et les femmes par les manières.

Le *gracieux* et l'*agréable* ne signifient pas toujours des qualités personnelles. Le *gracieux* se dit quelquefois de ce qui flatte les sens et l'amour-propre ; et l'*agréable*, de ce qui convient au goût et à l'esprit. Il est *gracieux* d'avoir de beaux objets devant soi ; rien n'est plus *agréable* que la bonne compagnie. Il peut être dangereux d'approcher de ce qui est *gracieux*, et d'user de ce qui est *agréable*. On naît *gracieux*, et l'on fait l'*agréable*.

AGRICULTURE, s. f. (*Ordre Encycl. Histoire de la Nature. Philosophie. Science de la Nat. Bot. Agricult.*) L'*agriculture* est, comme le mot le fait assez entendre, l'art de cultiver la

terre. Cet art est le premier, le plus utile, le plus étendu, et peut-être le plus essentiel des arts. Les Égyptiens faisaient honneur de son invention à Osiris ; les Grecs à Cérès et à Triptolême son fils ; les Italiens à Saturne, ou à Janus leur roi, qu'ils placèrent au rang des dieux en reconnaissance de ce bienfait. L'agriculture fut presque l'unique emploi des patriarches, les plus respectables de tous les hommes par la simplicité de leurs mœurs, la bonté de leur ame, et l'élévation de leurs sentiments. Elle a fait les délices des plus grands hommes chez les autres peuples anciens. Cyrus le jeune avait planté lui-même la plupart des arbres de ses jardins, et daignait les cultiver; et Lisandre de Lacédémone, l'un des chefs de la république, s'écriait à la vue des jardins de Cyrus : *O prince! que tous les hommes vous doivent estimer heureux, d'avoir su joindre ainsi la vertu à tant de grandeur et de dignité!* Lisandre dit *la vertu*, comme si l'on eût pensé dans ces temps qu'un monarque agriculteur ne pouvait manquer d'être un homme vertueux ; et il est constant du moins qu'il doit avoir le goût des choses utiles et des occupations innocentes. Hiéron de Syracuse, Attalus, Philopator de Pergame, Archélaüs de Macédoine, et une infinité d'autres, sont loués par Pline et par Xénophon, qui ne louaient pas sans connaissance, et qui n'étaient pas leurs sujets, de l'amour qu'ils ont eu pour les champs et

pour les travaux de la campagne. La culture des champs fut le premier objet du législateur des Romains ; et pour en donner à ses sujets la haute idée qu'il en avait lui-même, la fonction des premiers prêtres qu'il institua fut d'offrir aux dieux les prémices de la terre, et de leur demander des récoltes abondantes. Ces prêtres étaient au nombre de douze ; ils étaient appelés *Arvales*, de *arva*, champs, terres labourables. Un d'entre eux étant mort, Romulus lui-même prit sa place, et dans la suite on n'accorda cette dignité qu'à ceux qui pouvaient prouver une naissance illustre. Dans ces premiers temps, chacun faisait valoir son héritage et en tirait sa subsistance. Les consuls trouvèrent les choses dans cet état, et n'y firent aucun changement. Toute la campagne de Rome fut cultivée par les vainqueurs des nations. On vit, pendant plusieurs siècles, les plus célèbres d'entre les Romains, passer de la campagne aux premiers emplois de la république, et, ce qui est infiniment plus digne d'être observé, revenir des premiers emplois de la république aux occupations de la campagne. Ce n'était point indolence ; ce n'était point dégoût des grandeurs, ou éloignement des affaires publiques : on retrouvait dans les besoins de l'État nos illustres agriculteurs, toujours prêts à devenir les défenseurs de la patrie. Serranus semait son champ quand on l'appela à la tête de l'armée romaine ; Quintius Cincinnatus labourait

une pièce de terre qu'il possédait au-delà du Tibre, quand il reçut ses provisions de dictateur; Quintius Cincinnatus quitta ce tranquille exercice, prit le commandement des armées, vainquit les ennemis, fit passer les captifs sous le joug, reçut les honneurs du triomphe, et fut à son champ au bout de seize jours. Tout, dans les premiers temps de la république et les plus beaux jours de Rome, marqua la haute estime qu'on y faisait de l'agriculture : les gens riches, *locupletes*, n'étaient autre chose que ce que nous appellerions aujourd'hui *de gros laboureurs* et de riches fermiers. La première monnaie, *pecunia à pecu*, porta l'empreinte d'un mouton ou d'un bœuf, comme symboles principaux de l'opulence : les registres des questeurs et des censeurs s'appelèrent *pascua*. Dans la distinction des citoyens romains, les premiers et les plus considérables furent ceux qui formaient les tribus rustiques, *rusticæ tribus* : c'était une grande ignominie d'être réduit, par le défaut d'une bonne et sage économie de ses champs, au nombre des habitants de la ville et de leurs tribus, *in tribu urbana*. On prit d'assaut la ville de Carthage : tous les livres qui remplissaient ses bibliothéques furent donnés en présent à des princes, amis de Rome; elle ne se réserva pour elle que les vingt-huit livres d'agriculture du capitaine Magon. Decius Syllanus fut chargé de les traduire, et l'on conserva l'original et la

traduction avec un très-grand soin. Le vieux Caton étudia la culture des champs, et en écrivit : Cicéron la recommande à son fils, et en fait un très-bel éloge : *Omnium rerum*, lui dit-il, *ex quibus aliquid exquisitur, nihil est agricultura melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine libero dignius.* « De tout ce qui peut être entre-« pris ou recherché, rien au monde n'est meil-« leur, plus utile, plus doux, enfin plus digne « de l'homme libre, que l'agriculture. » Mais cet éloge n'est pas encore de la force de celui de Xénophon. L'agriculture naquit avec les lois et la société; elle est contemporaine de la division des terres. Les fruits de la terre furent la première richesse : les hommes n'en connurent point d'autres, tant qu'ils furent plus jaloux d'augmenter leur félicité dans le coin de terre qu'ils occupaient, que de se transplanter en différents endroits pour s'instruire du bonheur ou du malheur des autres : mais aussitôt que l'esprit de conquête eut agrandi les sociétés et enfanté le luxe, le commerce et toutes les autres marques éclatantes de la grandeur et de la méchanceté des peuples, les métaux devinrent la représentation de la richesse ; l'agriculture perdit de ses premiers honneurs, et les travaux de la campagne abandonnés à des hommes subalternes, ne conservèrent leur ancienne dignité que dans les chants des poètes. Les beaux esprits des siècles de

corruption, ne trouvant rien dans les villes qui prêtât aux images et à la peinture, se répandirent encore en imagination dans les campagnes, et se plûrent à retracer les mœurs anciennes, cruelle satire de celles de leur temps : mais la terre sembla se venger elle-même du mépris qu'on faisait de sa culture. « Elle nous donnait autrefois, dit « Pline, ses fruits avec abondance; elle prenait, « pour ainsi dire, plaisir d'être cultivée par des « charrues couronnées par des mains triomphantes; « et pour correspondre à cet honneur, elle mul- « tipliait de tout son pouvoir ses productions. Il « n'en est plus de même aujourd'hui; nous l'avons « abandonnée à des fermiers mercenaires, nous la « faisons cultiver par des esclaves ou par des for- « çats; et l'on serait tenté de croire qu'elle a « ressenti cet affront. » Je ne sais quel est l'état de l'agriculture à la Chine; mais le père du Halde nous apprend que l'empereur, pour en inspirer le goût à ses sujets, met la main à la charrue tous les ans une fois; qu'il trace quelques sillons, et que les plus distingués de sa cour lui succèdent tour à tour au même travail et à la même charrue.

Ceux qui s'occupent de la culture des terres sont compris sous le nom de *laboureurs*, de *laboureurs fermiers*, *sequestres*, *économes*, et chacune de ces dénominations convient à tout seigneur qui fait valoir ses terres par ses mains, et qui cultive son champ. Les prérogatives qui ont été

accordées de tout temps à ceux qui se sont livrés à la culture des terres, leur sont communes à tous. Ils sont soumis aux mêmes lois, et ces lois leur ont été favorables de tout temps; elles se sont même quelquefois étendues jusqu'aux animaux qui partageaient avec les hommes les travaux de la campagne. Il était défendu par une loi des Athéniens, de tuer le bœuf qui sert à la charrue; il n'était pas même permis de l'immoler en sacrifice. « Celui qui commettra cette faute, ou qui volera « quelques outils d'agriculture, sera puni de « mort. » Un jeune Romain, accusé et convaincu d'avoir tué un bœuf, pour satisfaire la bizarrerie d'un ami, fut condamné au bannissement comme s'il eût tué son propre métayer, ajoute Pline.

Mais ce n'était pas assez que de protéger par des lois les choses nécessaires au labourage, il fallait encore veiller à la tranquillité et à la sûreté du laboureur, et de tout ce qui lui appartient. Ce fut par cette raison que Constantin-le-Grand défendit à tout créancier de saisir pour dettes civiles les esclaves, les bœufs et tous les instruments du labour. « S'il arrive aux créanciers, « aux cautions, aux juges même d'enfreindre « cette loi, ils subiront une peine arbitraire à la-« quelle ils seront condamnés par un juge supé-« rieur. » Le même prince étendit cette défense par une autre loi, et enjoignit aux receveurs de ses deniers, sous peine de mort, de laisser en

paix le laboureur indigent. Il concevait que les obstacles qu'on apporterait à l'agriculture diminueraient l'abondance des vivres et du commerce, et par contre-coup l'étendue de ses droits. Il y eut un temps où l'habitant des provinces était tenu de fournir des chevaux de poste aux courriers, et des bœufs aux voitures publiques. Constantin eut l'attention d'excepter de ces corvées le cheval et le bœuf servant au labour. « Vous punirez sé-« vèrement, dit ce prince à ceux à qui il en avait « confié l'autorité, quiconque contreviendra à ma « loi. Si c'est un homme d'un rang qui ne per-« mette pas de sévir contre lui, dénoncez-le-moi, « et j'y pourvoirai : s'il n'y a point de chevaux ou « de bœufs que ceux qui travaillent aux terres, « que les voitures et les courriers attendent. » Les campagnes de l'Illyrie étaient désolées par de petits seigneurs de villages qui mettaient le laboureur à contribution, et le contraignaient à des corvées nuisibles à la culture des terres : les empereurs Valens et Valentinien, instruits de ces désordres, les arrêtèrent par une loi qui porte exil perpétuel et confiscation de tous biens, contre ceux qui oseront à l'avenir exercer cette tyrannie.

Mais les lois qui protégent la terre, le laboureur et le bœuf, ont veillé à ce que le laboureur remplît son devoir. L'empereur Pertinax voulut que le champ laissé en friche appartînt à celui qui le cultiverait; que celui qui le défricherait fût

exempt d'imposition pendant dix ans ; et s'il était esclave, qu'il devînt libre. Aurélien ordonna aux magistrats municipaux des villes d'appeler d'autres citoyens à la culture des terres abandonnées de leur domaine, et il accorda trois ans d'immunité à ceux qui s'en chargeraient. Une loi de Valentinien, de Théodose et d'Arcade met le premier occupant en possession des terres abandonnées, et les lui accorde sans retour, si dans l'espace de deux ans personne ne les réclame ; mais les ordonnances de nos rois ne sont pas moins favorables à l'agriculture que les lois romaines.

Henri III, Charles IX, Henri IV, se sont plu à favoriser par des règlements les habitants de la campagne. Ils ont tous fait défense de saisir les meubles, les harnois, les instruments et les bestiaux du laboureur. Louis XIII et Louis XIV les ont confirmés. Cet article n'aurait point de fin si nous nous proposions de rapporter toutes les ordonnances relatives à la conservation des grains depuis la semaille jusqu'à la récolte. Mais ne sont-elles pas toutes bien justes ? Est-il quelqu'un qui voulût se donner les fatigues et faire toutes les dépenses nécessaires à l'agriculture, et disperser sur la terre le grain qui charge son grenier, s'il n'attendait la récompense d'une heureuse moisson ?

La loi de Dieu donna l'exemple. Elle dit : « Si « l'homme fait du dégât dans un champ ou dans « une vigne en y laissant aller sa bête, il réparera

« ce dommage aux dépens de son bien le meil-
« leur. Si le feu prend à des épines et gagne un « amas de gerbes, celui qui aura allumé ce feu « supportera la perte ». La loi des hommes ajouta : « Si quelque voleur de nuit dépouille un champ « qui n'est pas à lui, il sera pendu s'il a plus de « quatorze ans ; il sera battu de verges s'il est plus « jeune, et livré au propriétaire du champ, pour « être son esclave jusqu'à ce qu'il ait réparé le « dommage, suivant la taxe du préteur. Celui qui « mettra le feu à un tas de blé sera fouetté et « brûlé vif. Si le feu y prend par sa négligence, il « payera le dommage, ou sera battu de verges à « la discrétion du préteur. »

Nos princes n'ont pas été plus indulgents sur le dégât des champs; ils ont prétendu qu'il fût seulement réparé quand il était accidentel, et réparé et puni quand il était médité. « Si les bestiaux se « répandent dans les blés, ils seront saisis, et le « berger sera châtié ». Il est défendu, même aux gentilshommes, de chasser dans les vignes, dans les blés, dans les terres ensemencées. (Voyez l'*Édit de Henri IV à Follembray*, 12 *janvier* 1599. Voyez ceux *de Louis XIV*, *août* 1689 *et* 20 *mai* 1704.) Ils ont encore favorisé la récolte en permettant d'y travailler même les jours de fêtes. Mais passons à la culture des terres.

Pour cultiver les terres avec avantage, il importe d'en connaître la nature : telle terre de-

mande une façon, telle autre une autre; celle-ci une espèce de grains, celle-là une autre espèce. On peut voir dans l'*Encyclopédie* aux articles Terre et Terroir en général ce qui y a rapport, et *aux plantes différentes* le terroir et la culture qu'elles demandent : nous ne réserverons ici que ce qui concerne l'agriculture en général ou le labour.

1. Proportionnez vos bêtes et vos ustensiles, le nombre, la profondeur, la figure, la saison des labours et des repos, à la qualité de vos terres et à la nature de votre climat.

2. Si votre domaine est de quelque étendue, divisez-le en trois parties égales ou à peu près; c'est ce qu'on appelle *mettre ses terres en soles.*

Semez l'une de ces trois parties en blé, l'autre en avoine et menus grains, qu'on appelle *mars*, et laissez la troisième en *jachère.*

3. L'année suivante, semez la *jachère* en blé, changez en avoine celle qui était en blé, et mettez en jachère celle qui était en avoine.

Cette distribution rendra le tribut des années, le repos et le travail des terres à peu près égaux, si l'on combine la bonté des terres avec leur étendue. Mais le laboureur prudent, qui ne veut rien laisser au hasard, aura plus d'égard à la qualité des terres qu'à la peine de les cultiver; et la crainte de la disette le déterminera plutôt à fatiguer considérablement une année, afin de cultiver une grande étendue de terres ingrates et égaliser

ses années en revenus, que d'avoir des revenus inégaux en égalisant l'étendue de ses labours; et il ne se mettra que le moins qu'il pourra dans le cas de dire, *ma sole de blé est forte ou faible cette année.*

4. Ne dessolez point vos terres, parce que cela vous est défendu, et que vous ne trouveriez pas votre avantage à les faire porter plus que l'usage et un bon labourage ne le permettent.

5. Vous volerez votre maître, si vous êtes fermier, et que vous décompotiez contre sa volonté et contre votre bail.

Terres à blé. Vous donnerez trois façons à vos terres à blé avant que de les ensemencer, soit de froment, soit de méteil, soit de seigle : ces trois façons, vous les donnerez pendant l'année de jachère. La première aux environs de la Saint-Martin, ou après la semaille des menus grains vers Pâques : mais elle est plus avantageuse et plus d'usage en automne. Elle consiste à ouvrir la terre et à en détruire les mauvaises herbes : cela s'appelle faire *la cassaille*, ou *sombrer*, ou *égerer*, ou *jachérer*, ou *lever le guéret*, ou *guerter*, ou *mouvoir*, ou *casser*, *tourner*, *froisser les jachères*. Ce premier labour n'est guère que de quatre doigts de profondeur, et les sillons en sont serrés : il y a pourtant des provinces où l'on croit trouver son avantage à le donner profond. Chacun a ses raisons. On retourne en terre par cette façon le

chaume de la dépouille précédente, à moins qu'on n'aime mieux y mettre le feu. Si on y a mis le feu, on laboure sur la cendre, ou bien on brûle le chaume, comme nous venons de dire; ou on l'arrache pour en faire des meules, et l'employer ensuite à différents usages; ou on le retourne en écorchant légèrement la terre. Dans ce dernier cas, on lui donne le temps de pourrir, et au mois de décembre on retourne au champ avec la charrue, et on lui donne le premier des trois véritables labours : ce labour est profond, et s'appelle *labour en plante.* Il est suivi de l'émotage qui se fait avec le casse-motte, mais plus souvent avec une forte herse garnie de fortes dents de fer. Il faut encore avoir soin d'ôter les pierres ou d'épierrer, d'ôter les souches ou d'essarter les ronces, les épines, etc.

Le second labour s'appelle *binage;* quand on a donné la première façon avant l'hiver, on bine à la fin de l'hiver; si on n'a donné la première façon qu'après l'hiver, on bine six semaines ou un mois après. On avance ou on recule ce travail, suivant la température de l'air ou la force des terres. Il faut que ce labour soit profond.

Le troisième labour s'appelle, ou *tierçage,* ou *rebinage.* On fume les terres avant que de le donner, si on n'y a pas travaillé plus tôt. Il doit être profond quand on ne donne que trois façons; on le donne quand l'herbe commence à monter sur

le guéret, et qu'on est prêt à l'emblaver, et tout au plus huit à quinze jours avant.

Comme il faut qu'il y ait toujours un labour avant la semaille, il y a bien des terres qui demandent plus de trois labours. On donne jusqu'à quatre à cinq labours aux terres fortes, à mesure que les herbes y viennent; quand la semaille est précédée d'un quatrième labour, ce labour est léger; il s'appelle *traverser*. On ne traverse point les terres glaiseuses, enfoncées et autres d'où les eaux s'écoulent difficilement. Quand on donne plus de trois labours, on n'en fait guère que deux ou trois pleins; deux l'hiver, un avant la semaille: les autres ne sont proprement que des demi-labours qui se font avec le soc simple, sans coutre et sans oreilles.

Terres à menus grains. On ne laisse reposer ces terres depuis le mois de juillet ou d'août qu'elles ont été dépouillées de blé, que jusqu'en mars qu'on les ensemence de menus grains. On ne leur donne qu'un ou deux labours; l'un avant l'hiver, l'autre avant de semer. Ceux qui veulent amender ces terres y laissent le chaume, ou le brûlent: ils donnent le premier labour aux environs de la Saint-Martin, et le second vers le mois de mars.

On n'emploie en France que des chevaux ou des bœufs. Le bœuf laboure plus profondément, commence plus tôt, finit plus tard, est moins maladif, coûte moins en nourriture et en harnois,

et se vend quand il est vieux : il faut les accoupler serrés, afin qu'ils tirent également. On se sert de buffles en Italie, d'ânes en Sicile; il faut prendre ces animaux jeunes, gras, vigoureux, etc.

1. N'allez point aux champs sans connaître le fonds, sans que vos bêtes soient en bon état, et sans quelque outil tranchant. La terre n'est bonne que quand elle a dix-huit pouces de profondeur.

2. Choisissez un temps convenable; ne labourez ni trop tôt ni trop tard; c'est la première façon qui décidera des autres quant aux terres.

3. Ne labourez point quand la terre est trop sèche : ou vous ne feriez que l'égratigner par un labour superficiel, ou vous dissiperiez sa substance par un labour profond. Le labour fait dans les grandes chaleurs doit être suivi d'un demi-labour avant la semaille.

4. Si vous labourez par un temps trop mou, la terre chargée d'eau se mettra en mortier; en sorte que ne devenant jamais meuble, la semence s'y porterait mal. Prenez le temps que la terre est adoucie, après les pluies ou les brouillards.

5. Renouvelez les labours quand les herbes commencent à pointer, et donnez le dernier peu de temps avant la semaille.

6. Labourez fortement les terres grasses, humides et fortes, et les novales; légèrement les terres sablonneuses, pierreuses, sèches et légères, et non à vive jauge.

7. Ne poussez point vos sillons trop loin, vos bêtes auront trop à tirer d'une traite. On dit qu'il serait bon que les terres fussent partagées en quartiers, chacun de quarante perches de long au plus pour les chevaux, et de cent cinquante pieds au plus pour les bœufs; ne les faites reposer qu'au bout de la raie.

8. Si vous labourez sur une colline, labourez horizontalement, et non verticalement.

9. Labourez à plat et uniment dans les pays où vos terres auront besoin de l'arrosement des pluies. Labourez en talus, à dos d'âne, et en sillons hauts, les terres argilleuses et humides. On laisse dans ces derniers cas un grand sillon aux deux côtés du champ pour recevoir et décharger les eaux.

10. Que vos sillons soient moins larges, moins unis et plus élevés dans les terres humides que dans les autres. Si vos sillons sont étroits, et qu'ils n'aient que quatorze à quinze pouces de largeur sur treize à quatorze de hauteur, labourez du midi au nord, afin que vos grains aient le soleil des deux côtés. Cette attention est moins nécessaire si vos sillons sont plats. Si vous labourez à plat et en planches des terres humides, n'oubliez pas de pratiquer au milieu de la planche un sillon plus profond que les autres, qui reçoive les eaux. Il y a des terres qu'on laboure à uni, sans sillons ni planches, et où l'on se contente de verser toutes

les raies du même côté, en ne prenant la terre qu'avec l'oreille de la charrue ; en sorte qu'après le labour on n'aperçoit point d'*enrue ;* on se sert alors d'une charrue à tourne-oreille.

11. Sachez que les sillons porte-eaux ne sont permis que quand ils ne font point de tort aux voisins, et qu'ils sont absolument nécessaires.

12. Donnez le troisième labour de travers, afin que votre terre émotée en tout sens se nettoie plus facilement de pierres, et s'imbibe plus aisément des eaux de pluie.

13. Que votre dernier labour soit toujours plus profond que le précédent ; que vos sillons soient pressés ; changez rarement de soc ; ne donnez point à la même terre deux fois de suite la même sorte de grains ; ne faites point labourer à prix d'argent : si vous y êtes forcé, veillez à ce que votre ouvrage se fasse bien.

14. Ayez une bonne *charrue.*

Voulez-vous connaître le travail de votre année? le voici :

En janvier. Dépouillez les gros légumes ; retournez les jachères ; mettez en œuvre les chanvres et lins ; nettoyez, raccommodez vos charrettes, tombereaux, et apprêtez des échalas et des osiers ; coupez les saules et les peupliers ; relevez les fossés, façonnez les haies ; remuez les terres des vignes ; fumez ceux des arbres fruitiers qui languiront ; émondez les autres ; essartez les prés ;

battez les grains; retournez le fumier; labourez les terres légères et sablonneuses qui ne l'ont pas été à la Saint-Martin; quand il fera doux, vous recommencerez à planter dans les vallées; entez les arbres et arbrisseaux hâtifs; enterrez les cormes, amandes, noix, etc.; faites tiller le chanvre et filer; faites faire des fagots et du menu bois; faites couver les poules qui demanderont; marquez les agneaux que vous garderez; salez le cochon; si vous êtes en pays chaud, rompez les guérets, préparez les terres pour la semaille de mars, etc.

En février. Continuez les ouvrages précédents; plantez la vigne; curez, taillez, échaladez les vignes plantées; fumez les arbres, les champs, les prés, les jardins et les couches; habillez les prairies; élaguez les arbres, nettoyez-les de feuilles mortes, de vers, de mousse, d'ordures, etc.; donnez la façon aux terres que vous semerez en *mars*, surtout à celles qui sont en coteaux; vous semerez l'avoine, si vous écoutez le proverbe; semez les lentilles, les pois chiches, le chanvre, le lin, le pastel; préparez les terres à sainfoin; visitez vos vins s'ils sont délicats; plantez les bois, les taillis, les rejetons; nettoyez le colombier, le poulailler, etc.; repeuplez la garenne; raccommodez les terriers; achetez des ruches et des mouches; si votre climat est chaud, liez la vigne à l'échalas; réchauffez les pieds des arbres; donnez le verrat aux truies, sinon attendez.

En mars. Semez les petits blés, le lin, les avoines et les *mars;* achevez de tailler et d'échalader les vignes; donnez tout le premier labour; faites les fagots de sarments; soutirez les vins; donnez la seconde façon aux jachères; sarclez les blés; semez les olives et autres fruits à noyau; dressez des pépinières; greffez les arbres avant qu'ils bourgeonnent; mettez vos jardins en état; semez la lie d'olive sur les oliviers languissants; défrichez les prés; achetez des bœufs, des veaux, des génisses, des poulains, des taureaux, etc.

En avril. Continuez de semer les mars et le sainfoin; labourez les vignes et les terres qui ne l'ont pas encore été; greffez les arbres fruitiers; plantez les oliviers; greffez les autres; taillez la vigne nouvelle; donnez à manger aux pigeons, car ils ne trouveront plus rien; donnez l'étalon aux cavales, aux ânesses et aux brebis; nourrissez bien les vaches qui vêlent ordinairement dans ce temps; achetez des mouches; cherchez-en dans les bois; nettoyez les ruches, et faites la chasse aux papillons.

En mai. Semez le lin, le chanvre, la navette, le colsa, le millet et le panis, si vous êtes en pays froid; plantez le safran; labourez les jachères; sarclez les blés; donnez le second labour et les soins nécessaires à la vigne; ôtez les pampres et les sarments sans fruit; coupez les chênes et les aunes pour qu'ils pèlent; émondez et entez les

oliviers; soignez les mouches à miel, et plus encore les vers à soie; tondez les brebis; faites beurre et fromage; remplissez vos vins; châtrez vos veaux; allez chercher dans les forêts du jeune feuillage pour vos bestiaux.

En juin. Continuez les labours et les semailles des mois précédents; ébourgeonnez et liez la vigne; continuez de soigner les mouches, et de châtrer les veaux; faites provision de beurre et de fromage. Si vous êtes en pays froid, tondez vos brebis; donnez le deuxième labour aux jachères; charriez les fumiers et la marne; préparez et nettoyez l'aire de la grange; châtrez les mouches à miel; tenez leurs ruches nettes; fauchez les prés, et autres verdages; fanez le foin; recueillez les légumes qui sont en maturité; sciez sur la fin du mois vos orges carrés. En Italie, vous commencerez à dépouiller vos froments, partout vous vous disposerez à la moisson. Battez du blé pour la semaille; dépouillez les cerisiers; amassez des claies, et parquez les bestiaux.

En juillet. Achevez de biner les jachères; continuez de porter les fumiers; dépouillez les orges de primeur, les navettes, colsas, lins, vers à soie, récoltes, les légumes d'été; serrez ceux d'hiver; donnez le troisième labour à la vigne; ôtez le chiendent; unissez la terre pour conserver les racines; déchargez les pommiers et les poiriers des fruits gâtés et superflus; ramassez ceux que les vents

auront abattus, et faites-en du cidre de primeur; faites couvrir vos vaches; visitez vos troupeaux; coupez les foins; videz et nettoyez vos granges; retenez des moissonneurs. En climat chaud, achetez à vos brebis des béliers, et rechaussez les arbres qui sont en plein vent.

En août. Achevez la moisson; arrachez le chanvre; faites le verjus. En pays froid, effeuillez les ceps tardifs; en pays chaud, ombragez-les. Commencez à donner le troisième labour aux jachères; battez le seigle pour la semaille prochaine; continuez de fumer les terres; cherchez des sources, s'il vous en faut, vous aurez de l'eau toute l'année, quand vous en trouverez en août. Faites la chasse aux guêpes; mettez le feu dans les pâtis pour en consumer les mauvaises herbes; préparez vos pressoirs, vos cuves, vos tonneaux et le reste de l'attirail de la vendange.

En septembre. Achevez de dépouiller les grains et les chanvres, et de labourer les jachères; fumez les terres; retournez le fumier; fauchez la deuxième coupe des prés; cueillez le houblon, le senevé, les pommes, les poires, les noix, et autres fruits d'automne; ramassez le chaume pour couvrir vos étables; commencez à semer les seigles, le méteil et même le froment; coupez les riz et les millets; cueillez et préparez le pastel et la garance; vendangez sur la fin du mois. En pays chaud, semez les pois, la vesce, le sénegré, la dragée, etc.; cassez les

terres pour le sainfoin; faites de nouveaux prés; raccommodez les vieux; semez les lupins, et autres grains de la même nature, et faites amas de cochons maigres pour la glandée.

En octobre. Achevez votre vendange et vos vins, et la semaille des blés; recueillez le miel et la cire; nettoyez les ruches; achevez la récolte du safran; serrez les orangers; semez les lupins, l'orge carré, les pois, les féveroles, l'hyvernache; faites le cidre et le raisiné; plantez les oliviers; déchaussez ceux qui sont en pied; confisez les olives blanches; commencez sur la fin de ce mois à provigner la vigne, à la rueller, si c'est l'usage; veillez aux vins nouveaux; commencez à abattre les bois, à tirer la marne et à planter. En pays chaud, depuis le 10 jusqu'au 23, vous semerez le froment ras et barbu, et même le lin, qu'on ne met ici en terre qu'au printemps.

En novembre. Continuez les cidres; abattez les bois; plantez, provignez et déchaussez la vigne; amassez les olives quand elles commencent à changer de couleur; tirez-en les premières huiles; plantez les oliviers, taillez les autres; semez de nouveaux pieds; récoltez les marrons et les châtaignes, la garance et les osiers; serrez les fruits d'automne et d'hiver; amassez du gland pour le cochon; serrez les raves; ramassez et faites sécher des herbes pour les bestiaux; charriez les fumiers et la marne; liez les vignes; rapportez et serrez

les échalas; coupez les branches de saules; tillez-les ou fendez; faites l'huile de noix; commencez à tailler la vigne; émondez les arbres; coupez les bois à bâtir et à chauffer; nettoyez les ruches, et visitez vos serres et vos fruiteries. On a dans un climat chaud des moutons dès ce mois; on lâche le bouc aux chèvres; on sème le blé ras et barbu, les orges, les féves et le lin. En pays froid et tempéré, cette semaille ne se fait qu'en mars.

En décembre. Défrichez les bois, coupez-en pour bâtir et chauffer; fumez et marnez vos terres; battez votre blé; faites des échalas, des paniers de jonc et d'osier, des rateaux, des manches; préparez vos outils; raccommodez vos harnois et vos ustensiles; tuez et salez le cochon; couvrez de fumier les pieds des arbres et les légumes que vous voulez garder jusqu'au printemps; visitez vos terres; étêtez vos peupliers et vos autres arbres, si vous voulez qu'ils poussent fortement au printemps; tendez des rets et des piéges, et recommencez votre année.

Voilà l'année, le travail et la manière de travailler de nos laboureurs. Mais un auteur anglais a proposé un nouveau système d'agriculture que nous allons expliquer, d'après la traduction que M. Duhamel nous a donnée de l'ouvrage anglais, enrichi de ses propres découvertes.

M. Tull distingue les racines, en pivotantes qui s'enfoncent verticalement dans la terre, et qui sou-

tiennent les grandes plantes, comme les chênes et les noyers; et en rampantes, qui s'étendent parallélement à la surface de la terre. Il prétend que celles-ci sont beaucoup plus propres à recueillir les sucs nourriciers que celles-là. Il démontre ensuite que les feuilles sont des organes très nécessaires à la santé des plantes, et l'on trouve à l'article FEUILLE de l'*Encyclopédie* les preuves qu'il en donne; d'où il conclut que c'est faire un tort considérable aux luzernes et aux sainfoins, que de les faire paître trop souvent par le bétail, et qu'il pourrait bien n'être pas aussi avantageux qu'on se l'imagine de mettre les troupeaux dans les blés quand ils sont trop-forts.

Après avoir examiné les organes de la vie des plantes, la racine et la feuille, M. Tull passe à leur nourriture : il pense que ce n'est autre chose qu'une poudre très-fine, ce qui n'est pas sans vraisemblance, ni sans difficulté; car il paraît que les substances intégrantes de la terre doivent être dissolubles dans l'eau, et les molécules de terre ne semblent pas avoir cette propriété : c'est l'observation de M. Duhamel. M. Tull se fait ensuite une question très embarrassante; il se demande si toutes les plantes se nourrissent d'un même suc; il le pense : mais plusieurs auteurs ne sont pas de son avis; et ils remarquent très-bien que telle terre est épuisée pour une plante, qui ne l'est pas pour une autre plante; que des arbres plantés dans une terre où

il y en a eu beaucoup et long-temps de la même espèce, n'y viennent pas si bien que d'autres arbres; que les sucs dont l'orge se nourrit, étant plus analogues à ceux qui nourrissent le blé, la terre en est plus épuisée qu'elle ne l'eût été par l'avoine; et par conséquent que tout étant égal d'ailleurs, le blé succède mieux à l'avoine dans une terre qu'à l'orge. Quoi qu'il en soit de cette question, sur laquelle les botanistes peuvent encore s'exercer, M. Duhamel prouve qu'un des principaux avantages qu'on se procure en laissant les terres sans les ensemencer pendant l'année de jachère, consiste à avoir assez de temps pour multiplier les labours autant qu'il est nécessaire pour détruire les mauvaises herbes, pour ameublir et soulever la terre, en un mot pour la disposer à recevoir le plus précieux et le plus délicat de tous les grains, le froment : d'où il s'ensuit qu'on aurait beau multiplier les labours dans une terre, si on ne laissait des intervalles convenables entre ces labours, on ne lui procurerait pas un grand avantage. Quand on a renversé le chaume et l'herbe, il faut laisser pourrir ces matières, laisser la terre s'imprégner des qualités qu'elle peut recevoir des météores, sinon s'exposer par un travail précipité à la remettre dans son premier état. Voilà donc deux conditions : la multiplicité des labours, sans laquelle les racines, ne s'étendant pas facilement dans les terres, n'en tireraient pas beaucoup de

sucs; des intervalles convenables entre ces labours, sans lesquels les qualités de la terre ne se renouvelleraient point. A ces conditions il en faut ajouter deux autres; la destruction des mauvaises herbes, ce qu'on obtient par les labours fréquents; et le juste rapport entre la quantité de plantes et la faculté qu'a la terre pour les nourrir.

Le but des labours fréquents, c'est de diviser les molécules de la terre; d'en multiplier les pores, et d'approcher des plantes plus de nourriture; mais on peut encore obtenir cette division par la calcination et par les fumiers. Les fumiers altèrent toujours un peu la qualité des productions; d'ailleurs on n'a pas du fumier autant et comme on veut, au lieu qu'on peut multiplier les labours à discrétion sans altérer la qualité des fruits. Les fumiers peuvent bien fournir à la terre quelque substance: mais les labours réitérés exposent successivement différentes parties de la terre aux influences de l'air, du soleil et des pluies; ce qui les rend propres à la végétation.

Mais les terres qui ont resté long-temps sans être ensemencées doivent être labourées avec des précautions particulières, dont on est dispensé quand il s'agit de terres qui ont été cultivées sans interruption. M. Tull fait quatre classes de ces terres: 1°. celles qui sont en bois; 2°. celles qui sont en landes; 3°. celles qui sont en friche; 4°. celles qui sont trop humides. M. Tull remarque que quand

la rareté du bois n'aurait pas fait cesser la coutume de mettre le feu à celles qui étaient en bois pour les convertir en terres labourables, il faudrait s'en départir, parce que la fouille des terres qu'on est obligé de faire pour enlever les souches, est une excellente façon que la terre en reçoit, et que l'engrais des terres par les cendres est sinon imaginaire, du moins peu efficace. 2°. Il faut, selon lui, brûler toutes les mauvaises productions des landes vers la fin de l'été, quand les herbes sont desséchées, et recourir aux fréquents labours. 3°. Quant aux terres en friche, ce qui comprend les sainfoins, les luzernes, les trèfles, et généralement tous les prés, avec quelques terres qu'on ne laboure que tous les huit ou dix ans; il ne faut pas se contenter d'un labour pour les prés, il faut avec une forte charrue à versoir commencer par en mettre la terre en grosses mottes, attendre que les pluies d'automne aient brisé ces mottes, que l'hiver ait achevé de les détruire, et donner un second labour, un troisième, etc.; en un mot ne confier du froment à cette terre que quand les labours l'auront assez affinée. On brûle les terres qui ne se labourent que tous les dix ans; et voici comment on s'y prend : on coupe toute la surface en pièces les plus régulières qu'on peut, de huit à dix pouces en carré sur deux à trois doigts d'épaisseur : on les dresse ensuite les unes contre les autres. Quand le temps est beau, trois jours

suffisent pour les dessécher : on en fait alors des fourneaux. Pour former ces fourneaux, on commence par élever une petite tour cylindrique d'un pied de diamètre. Comme la muraille de la petite tour est faite avec des gazons, son épaisseur est limitée par celle des gazons : on observe de mettre l'herbe en-dedans, et d'ouvrir une porte d'un pied de largeur, du côté que souffle le vent. On place au-dessus de cette porte un gros morceau de bois qui sert de lintier. On remplit la capote de la tour de bois sec mêlé de paille, et l'on achève le fourneau avec les mêmes gazons en dôme. Avant que la voûte soit entièrement fermée, on allume le bois, puis on ferme bien vite la porte, fermant aussi avec des gazons les crevasses par où la fumée sort trop abondamment.

On veille aux fourneaux jusqu'à ce que la terre paraisse embrasée ; on étouffe le feu avec des gazons, si par hasard il s'est formé des ouvertures, et l'on rétablit le fourneau. Au bout de 24 à 28 heures le feu s'éteint et les mottes sont en poudre, excepté celles de dessus qui restent quelquefois crues, parce qu'elles n'ont pas senti le feu. Pour éviter cet inconvénient, il n'y a qu'à faire les fourneaux petits : on attend que le temps soit à la pluie, et alors on répand la terre cuite le plus uniformément qu'on peut, excepté aux endroits où étaient les fourneaux. On donne sur-le-champ un labour fort léger ; on pique davantage les

labours suivants; si l'on peut donner le premier labour en juin, et s'il est survenu de la pluie, on pourra tout d'un coup retirer quelque profit de la terre, en y semant du millet, des raves, etc.; ce qui n'empêchera pas de semer du seigle ou du blé l'automne suivant. Il y en a qui ne répandent leur terre brûlée qu'immédiatement avant le dernier labour. M. Tull blâme cette méthode malgré les soins qu'on prend pour la faire réussir, parce qu'il est très-avantageux de bien mêler la terre brûlée avec le terrain. 4°. On égouttera les terres humides par un fossé qui sera pratiqué sur les côtés, ou qui les refendra. M. Tull expose ensuite les différentes manières de labourer : elles ne diffèrent pas de celles dont nous avons parlé plus haut; mais voici où son sytème va s'éloigner le plus du système commun. Je propose, dit M. Tull, de labourer la terre pendant que les plantes annuelles croissent comme on cultive la vigne et les autres plantes vivaces. Commencez par un labour de huit à dix pouces de profondeur; servez-vous pour cela d'une charrue à quatre coutres et d'un soc fort large : quand votre terre sera bien préparée, semez; mais au lieu de jeter la graine à la main et sans précaution, distribuez-la par rangées, suffisamment écartées les unes des autres. Pour cet effet ayez mon semoir. A mesure que les plantes croissent, labourez la terre entre les rangées; servez-vous d'une charrue légère. M. Tull se demande

ensuite s'il faut plus de grains dans les terres grasses que dans les terres maigres, et son avis est qu'il en faut moins où les plantes deviennent plus vigoureuses.

Quant au choix des semences, il préfère le nouveau froment au vieux. Nos fermiers trempent leurs blés dans l'eau de chaux : il faut attendre des expériences nouvelles pour savoir s'ils ont tort ou raison, et M. Duhamel nous les a promises. On estime qu'il est avantageux de changer de temps en temps de semence, et l'expérience justifie cet usage. Les autres auteurs prétendent qu'il faut mettre dans un terrain maigre des semences produites par un terrain gras, et alternativement. M. Tull pense, au contraire, que toute semence doit être tirée des meilleurs terrains ; opinion, dit M. Duhamel, agitée, mais non démontrée dans son ouvrage. Il ne faut pas penser comme quelques-uns, que les grains changent au point que le froment devienne seigle ou ivraie. Voilà les principes généraux d'agriculture de M. Tull, qui diffèrent des autres dans la manière de semer, dans les labours fréquents et dans les labours entre les plantes. C'est au temps et aux essais à décider, à moins qu'on en veuille croire l'auteur sur ceux qu'il a faits. Nous nous contenterons de donner le jugement qu'en porte M. Duhamel, à qui l'on peut s'en rapporter quand on sait combien il est bon observateur.

Il ne faut pas considérer, dit M. Duhamel, si les grains de blé qu'on met en terre en produisent un plus grand nombre, lorsqu'on suit les principes de M. Tull; cette comparaison lui serait trop favorable. Il ne faut pas non plus se contenter d'examiner si un arpent de terre cultivé suivant ses principes produit plus qu'une même quantité de terre cultivée à l'ordinaire; dans ce second point de vue, la nouvelle culture pourrait bien n'avoir pas un grand avantage sur l'ancienne.

Ce qu'il faut examiner, c'est 1°. si toutes les terres d'une ferme, cultivées suivant les principes de M. Tull, produisent plus de grains que les mêmes terres n'en produiraient cultivées à l'ordinaire; 2°. si la nouvelle culture n'exige pas plus de frais que l'ancienne, et si l'accroissement de profit excède l'accroissement de dépense; 3°. si l'on est moins exposé aux accidents qui frustrent l'espérance du laboureur, suivant la nouvelle méthode que suivant l'ancienne.

A la première question, M. Tull répond qu'un arpent produira plus de grains, cultivé suivant ses principes, que selon la manière commune. Distribuez, dit-il, les tuyaux qui sont sur les planches dans l'étendue des plates-bandes, et toute la superficie de la terre se trouvera aussi garnie qu'à l'ordinaire; mais mes épis seront plus longs, les grains en seront plus gros, et ma récolte sera meilleure.

On aura peine à croire que trois rangées de froment, placées au milieu d'un espace de six pieds de largeur, puissent par leur fécondité suppléer à tout ce qui n'est pas couvert; et peut-être, dit M. Duhamel, M. Tull exagère-t-il; mais il faut considérer que dans l'usage ordinaire il y a un tiers des terres en jachère, un tiers en menus grains, et un tiers en froment; au lieu que suivant la nouvelle méthode, on met toutes les terres en blé: mais comme sur six pieds de largeur on n'en emploie que deux, il n'y a non plus que le tiers des terres occupé par le froment. Reste à savoir si les rangées de blé sont assez vigoureuses, et donnent assez de froment, non-seulement pour indemniser de la récolte des avoines, estimée dans les fermages le tiers de la récolte du froment, mais encore pour augmenter le profit du laboureur.

A la seconde question, M. Tull répond qu'il en coûte moins pour cultiver ses terres, et cela est vrai, si l'on compare une même quantité de terre cultivée par l'une et l'autre méthode; mais comme suivant la nouvelle il faut cultiver toutes les terres d'une ferme, et que suivant l'ancienne on en laisse reposer un tiers, qu'on ne donne qu'une culture au tiers des avoines, et qu'il n'y a que le tiers qui est en blé, qui demande une culture entière, il n'est pas possible de prouver en faveur de M. Tull; reste à savoir si le profit compensera l'excès de dépense.

C'est la troisième question : M. Tull répond que des accidents qui peuvent arriver aux blés, il y en a que rien ne peut prévenir, comme la grêle, les vents, les pluies et les gelées excessives, certaines gelées accidentelles, les brouillards secs, etc.; mais que quant aux causes qui rendent le blé petit et retrait, chardonné, etc. sa méthode y obvie.

Mais voici quelque chose de plus précis : supposez deux fermes de trois cents arpents, cultivées l'une par une méthode, l'autre par l'autre; le fermier qui suivra la route commune divisera sa terre en trois soles, et il aura une sole de cent arpents en froment, une de même quantité en orge, en avoine, en pois, etc., et la troisième sole en repos.

Il donnera un ou deux labours au lot des menus grains, trois ou quatre labours au lot qui doit rester en jachère, et le reste occupé par le froment ne sera point labouré. C'est donc six labours pour deux cents arpents qui composent les deux soles en valeur; ou, ce qui revient au même, son travail se réduit à labourer une fois tous les ans quatre ou six cents arpents.

On paye communément six francs pour labourer un arpent; ainsi, suivant la quantité de labours que le fermier doit donner à ses terres, il déboursera 2,400, ou 3,600 livres.

Il faut au moins deux mines et demie de blé, mesure de Pithiviers, la mine pesant quatre-vingts

livres, pour ensemencer un arpent. Quand ce blé est chotté (1), il se renfle et il remplit trois mines; c'est pourqnoi l'on dit qu'on sème trois mines par arpent. Nous le supposerons aussi, parce que le blé de semence étant le plus beau et le plus cher, il en résulte une compensation. Sans faire de différence entre le prix du blé de récolte et celui de semence, nous estimons l'un et l'autre 4 liv. la mine, ainsi il en coûtera 1,200 liv. pour les cent arpents.

Il n'y a point de frais pour ensemencer et herser les terres, parce que le laboureur qui a été payé des façons met le blé en terre *gratis*.

On donne pour scier et voiturer le blé dans la grange 6 liv. par arpent, ce qui fait pour les cent arpents 600 livres.

Ce qu'il en coûte pour arracher les herbes ou sarcler, varie suivant les années; on peut l'évaluer à 1 liv. 10 sous par arpent, ce qui fera 150 liv.

Il faut autant d'avoine ou d'orge que de blé pour ensemencer le lot qui produira ces menus grains; mais comme ils sont à meilleur marché, les fermiers ne les estiment que le tiers du froment, 400 livres.

Les frais de semaille se bornent au roulage qui se paye à raison de 10 sous l'arpent; 50 livres.

Les frais de récolte se montent à 200 liv. le tiers des frais de récolte du blé; 200 livres.

(1) On lit *chotté* dans toutes les éditions de l'*Encyclopédie*; ce mot n'est pas français; on dit aujourd'hui *chaulé*. Édit.

Nous ne tiendrons pas compte des fumiers : 1°. parce que les fermiers n'en achètent pas ; ils se contentent du produit de leur fourrage ; 2°. ils s'emploient dans les deux méthodes, avec cette seule différence que dans la nouvelle méthode on fume une fois plus de terre que dans l'ancienne.

Les frais de fermage sont les mêmes de part et d'autre, ainsi que les impôts ; ainsi la dépense du fermier qui cultive trois cents arpents de terre à l'ordinaire se monte à 5,000 liv. s'il ne donne que trois façons à ses blés, et une à ses avoines ; ou à 6,200 liv. s'il donne quatre façons à ses blés, et deux à ses avoines.

Voyons ce que la dépouille de ses terres lui donnera. Les bonnes terres produisant environ cinq fois la semence, il aura donc quinze cents mines, ou 6,000 livres.

La récolte des avoines étant le tiers du froment, lui donnera 2,000 livres.

Et sa récolte totale sera de 8,000 livres ; ôtez 5,000 liv. de frais, reste 3,000 liv. sur quoi il faudrait encore ôter 1,200 liv. s'il avait donné à ses terres plus de quatre façons.

On suppose que la terre a été cultivée pendant plusieurs années à la manière de M. Tull, dans le calcul suivant : cela supposé, on doit donner un bon labour aux plates-bandes après la moisson, un labour léger avant de semer, un labour pendant l'hiver, un au printemps, un quand le froment

monte en tuyau, et un enfin quand il épie. C'est six labours à donner aux trois cents arpents de terre. Les trois cents arpents doivent être cultivés et ensemencés en blé : ce serait donc dix-huit cents arpents à labourer une fois tous les ans. Mais comme à chaque labour il y a un tiers de la terre qu'on ne remue pas, ces dix-huit cents arpents seront réduits à douze cents ou à mille ; ce qui coûtera à raison de 6 liv. 6,000 ou 7,200 liv.

On ne consume qu'un tiers de la semence qu'on a coutume d'employer ; ainsi cette dépense sera la même pour les trois cents arpents que pour les cent arpents du calcul précédent ; 1,200 liv.

Supposons que les frais de semence et de récolte soient les mêmes pour chaque arpent que dans l'hypothèse précédente, c'est mettre les choses au plus fort ; ce serait pour les trois cents arpents 1,800 liv.

Le sarclage ne sera pas pour chaque arpent le tiers de ce que nous l'avons supposé dans l'hypothèse précédente ; ainsi nous mettons pour les trois cents arpents 150 liv.

Toutes ces sommes réunies font 10,350 liv. que le fermier sera obligé de dépenser, et cette dépense excède la dépense de l'autre culture de 5,350 liv.

On suppose, contre le témoignage de M. Tull, que chaque arpent ne produira pas plus de froment qu'un arpent cultivé à l'ordinaire. J'ai mis quinze

mines par arpent; c'est quatre mille cinq cents mines pour les trois cents arpents, à raison de 4 liv. la mine, 18,000 liv. Mais si l'on ôte de 18,000 liv. la dépense de 10,350 liv., restera à l'avantage de la nouvelle culture sur l'ancienne, 4,650 liv.

D'où il s'ensuit que quand deux arpents cultivés suivant les principes de M. Tull ne donneraient que ce qu'on tire d'un seul cultivé à l'ordinaire, la nouvelle culture donnerait encore 1,650 liv. par trois cents arpents de plus que l'ancienne. Mais un avantage qu'on n'a pas fait entrer en calcul, et qui est très-considérable, c'est que les récoltes sont moins incertaines.

Nous nous sommes étendus sur cet objet, parce qu'il importe beaucoup aux hommes. Nous invitons ceux à qui leurs grands biens permettent de tenter des expériences coûteuses, sans succès certain et sans aucun dérangement de fortune, de se livrer à celles-ci, d'ajouter au parallèle et aux conjectures de M. Duhamel les essais. Cet habile académicien a bien senti qu'une légère tentative ferait plus d'effet sur les hommes que des raisonnements fort justes, mais que la plupart ne peuvent suivre, et dont un grand nombre, qui ne les suit qu'avec peine, se méfie toujours. Aussi avait-il fait labourer une pièce carrée oblongue de terre, dont il avait fait semer la moitié à l'ordinaire, et l'autre par rangées éloignées les unes des autres d'environ

quatre pieds. Les grains étaient dans les rangées à six pouces les uns des autres. Ce petit champ fut semé vers la fin de décembre. Au mois de mars, M. Duhamel fit labourer à la bêche la terre comprise entre les rangées : quand le blé des rangées montait en tuyau, il fit donner un second labour, enfin un troisième avant la fleur. Lorsque ce blé fut en maturité, les grains du milieu de la partie cultivée à l'ordinaire n'avaient produit qu'un, deux, trois, quatre, quelquefois cinq, et rarement six tuyaux; au lieu que ceux des rangées avaient produit depuis dix-huit jusqu'à quarante tuyaux, et les épis en étaient encore plus longs et plus fournis de grains. Mais malheureusement, ajoute M. Duhamel, les oiseaux dévorèrent le grain avant sa maturité, et l'on ne put comparer les produits.

AGROTÈRE, adj. (*Mythol.*) nom de Diane, ainsi appelée parce qu'elle habitait perpétuellement les forêts et les campagnes. On immolait tous les ans, à Athènes, cinq cents chèvres, à Diane *agrotère*. Xénophon dit que ce sacrifice se faisait en mémoire de la défaite des Perses, et qu'on fut obligé de réduire, par un décret du sénat, le nombre des chèvres à cinq cents par an; car le vœu des Athéniens ayant été de sacrifier à Diane *agrotère* autant de chèvres qu'ils tueraient de Perses, il y eut tant de Perses tués, que toutes les chèvres de l'Attique n'auraient pas suffi à satisfaire au vœu. On prit le parti de payer en

plusieurs fois ce qu'on avait promis en une, et de transiger avec la déesse à cinq cents chèvres par an.

AGUAXIMA, (*Hist. nat. bot.*) plante du Brésil et des îles de l'Amérique méridionale. Voilà tout ce qu'on nous en dit; et je demanderais volontiers pour qui de pareilles descriptions sont faites. Ce ne peut être pour les naturels du pays, qui vraisemblablement connaissent plus de caractères de l'*aguaxima*, que cette description n'en renferme, et à qui on n'a pas besoin d'apprendre que l'*aguaxima* naît dans leur pays; c'est comme si l'on disait à un Français, que le poirier est un arbre qui croît en France, en Allemagne, etc. Ce n'est pas non plus pour nous; car que nous importe qu'il y ait au Brésil un arbre appelé *aguaxima*, si nous n'en savons que le nom? à quoi sert ce nom? Il laisse les ignorants tels qu'ils sont; il n'apprend rien aux autres : s'il m'arrive donc de faire mention de cette plante, et de plusieurs autres aussi mal caractérisées, c'est par condescendance pour certains lecteurs qui aiment mieux ne rien trouver dans un article de Dictionnaire, ou même n'y trouver qu'une sottise, que de ne point trouver l'article du tout.

AGUIATE, *ou* Aguée, (*Mythol.*) *qui est dans les rues*. Les Grecs donnaient cette épithète à Apollon, parce qu'il avait des statues dans les rues.

AIGLE. L'*aigle* est un oiseau consacré à Jupiter : du jour où ce dieu ayant consulté les augures dans l'île de Naxos, sur le succès de la guerre qu'il allait entreprendre contre les Titans, il parut un aigle qui lui fut d'un heureux présage. On dit encore que l'aigle lui fournit de l'ambroisie pendant son enfance, et que ce fut pour le récompenser de ce soin, qu'il le plaça dans la suite parmi les astres. L'aigle se voit dans les images de Jupiter, tantôt aux pieds du dieu, tantôt à ses côtés, et presque toujours portant la foudre entre ses serres. Il y a bien de l'apparence que toute cette fable n'est fondée que sur l'observation du vol de l'*aigle* qui aime à s'élever dans les nuages les plus hauts, et à se tenir dans la région du tonnerre. C'en fut là tout autant qu'il en fallait pour en faire l'oiseau du dieu du ciel et des airs, et pour lui donner la foudre à porter. Il n'y avait qu'à mettre les païens en train, quand il fallait honorer leurs dieux : la superstition imagine plutôt les visions les plus extravagantes et les plus grossières, que de rester en repos. Ces visions sont ensuite consacrées par le temps et la crédulité des peuples, et malheur à celui qui, sans être appelé par Dieu au grand et périlleux état de missionnaire, aimera assez peu son repos, et connaîtra assez peu les hommes, pour se charger de les instruire. Si vous introduisez un rayon de lumière dans un nid de hibous, vous ne ferez que blesser leurs yeux et

exciter leurs cris. Heureux cent fois le peuple à qui la religion ne propose à croire que des choses vraies, sublimes et saintes, et à imiter que des actions vertueuses! telle est la nôtre où le philosophe n'a qu'à suivre sa raison pour arriver au pied de nos autels.

AIR. Les Grecs adoraient l'air, tantôt sous le nom de *Jupiter*, tantôt sous celui de *Junon*. Jupiter régnait dans la partie supérieure de l'atmosphère, Junon dans sa partie inférieure. L'air est aussi quelquefois une divinité qui avait la lune pour femme et la rosée pour fille. Il y avait des divinations par le moyen de l'air; elles consistaient à observer le vol et le cri des oiseaux, ou à tirer des conjectures des météores et des comètes, ou à lire les événements dans les nuées ou dans la direction du tonnerre. Ménélas, dans *Iphigénie*, atteste l'air témoin des paroles d'Agamemnon : mais Aristophane traite d'impiété ce serment d'Euripide. Plus on considère la religion des païens, plus on la trouve favorable à la poésie; tout est animé, tout respire, tout est en image; on ne peut faire un pas sans rencontrer des choses divines et des dieux, et une foule de cérémonies agréables à peindre, mais peu conformes à la raison.

AIR, MANIÈRES, *considérés grammaticalement.* L'*air* semble être né avec nous; il frappe à la première vue. Les *manières* sont d'éducation. On plaît par l'*air*; on se distingue par les *manières*.

L'*air* prévient, les *manières* engagent. Tel vous déplaît et vous éloigne par son *air*, qui vous retient et vous charme ensuite par ses *manières*. On se donne un *air*; on affecte des *manières*. On compose son *air*; on étudie ses *manières*. (Voyez *les Synonymes français*.) On ne peut être un fat sans savoir se donner un *air* et affecter des *manières*; pas même peut-être un bon comédien. Si l'on ne sait composer son *air* et étudier ses *manières*, on est un mauvais courtisan, et l'on doit s'éloigner de tous les états où l'on est obligé de paraître différent de ce qu'on est.

AIUS-LOCUTIUS, *dieu de la parole*, que les Romains honoraient sous ce nom extraordinaire : mais comme il faut savoir se taire, ils avaient aussi le dieu du silence. Lorsque les Gaulois furent sur le point d'entrer en Italie, on entendit sortir du bois de Vesta, une voix qui criait : *Si vous ne relevez les murs de la ville, elle sera prise.* On négligea cet avis; les Gaulois arrivèrent, et Rome fut prise. Après leur retraite on se rappela l'oracle, et on lui éleva un autel sous le nom dont nous parlons. Il eut ensuite un temple à Rome, dans l'endroit même où il s'était fait entendre la première fois. Cicéron dit au deuxième Livre de *la Divination*, que quand ce dieu n'était connu de personne, il parlait; mais qu'il s'était tu depuis qu'il avait un temple et des autels, et que le dieu de la parole était devenu muet aussitôt qu'il avait

été adoré. Il est difficile d'accorder la vénération singulière que les païens avaient pour leurs dieux, avec la patience qu'ils ont eue pour les discours de certains philosophes : ces chrétiens qu'ils ont tant persécutés, disaient-ils rien de plus fort que ce qu'on lit dans Cicéron! Les livres de *la Divination* ne sont que des traités d'irréligion. Mais quelle impression devaient faire sur les peuples, ces morceaux d'éloquence où les dieux sont pris à témoin, et sont invoqués; où leurs menaces sont rappelées; en un mot, où leur existence est supposée, quand ces morceaux étaient prononcés par des gens dont on avait une foule d'écrits philosophiques, où les dieux et la religion étaient traités de fables! Ne trouverait-on pas la solution de toutes ces difficultés dans la rareté des manuscrits du temps des Anciens? Alors le peuple ne lisait guère : il entendait les discours de ses orateurs, et ces discours étaient toujours remplis de piété envers les dieux; mais il ignorait ce que l'orateur en pensait et en écrivait dans son cabinet; ces ouvrages n'étaient qu'à l'usage de ses amis. Dans l'impossibilité où l'on sera toujours d'empêcher les hommes de penser et d'écrire, ne serait-il pas à desirer qu'il en fût parmi nous comme chez les Anciens? Les productions de l'incrédulité ne sont à craindre que pour le peuple et que pour la foi des simples. Ceux qui pensent bien savent à quoi s'en tenir; et ce ne sera pas une brochure qui les

écartera d'un sentier qu'ils ont choisi avec examen, et qu'ils suivent par goût. Ce ne sont pas de petits raisonnements absurdes qui persuadent à un philosophe d'abandonner son Dieu : l'impiété n'est donc à craindre que pour ceux qui se laissent conduire. Mais un moyen d'accorder le respect que l'on doit à la croyance d'un peuple, et au culte national, avec la liberté de penser, qui est si fort à souhaiter pour la découverte de la vérité, et avec la tranquillité publique, sans laquelle il n'y a point de bonheur, ni pour le philosophe, ni pour le peuple; ce serait de défendre tout écrit contre le gouvernement et la religion en langue vulgaire; de laisser oublier ceux qui écriraient dans une langue savante, et d'en poursuivre les seuls traducteurs. Il me semble qu'en s'y prenant ainsi, les absurdités écrites par les auteurs ne feraient de mal à personne. Au reste, la liberté qu'on obtiendrait par ce moyen, est la plus grande, à mon avis, qu'on puisse accorder dans une société bien policée. Ainsi partout où l'on n'en jouira pas jusqu'à ce point-là, on n'en sera peut-être pas moins bien gouverné; mais, à coup sûr, il y aura un vice dans le gouvernement partout où cette liberté sera plus étendue. C'est là, je crois, le cas des Anglais et des Hollandais : il semble qu'on pense, dans ces contrées, qu'on ne soit pas libre si l'on ne peut être impunément effréné. Si ce que nous disons dans cet article ne paraît

pas exact, et blesse quelques personnes, quoique ce ne soit pas notre intention, nous les renvoyons à l'article CASUISTE, où notre pensée est expliquée d'une manière qui doit satisfaire tout le monde.

AJOUTER, AUGMENTER. On *ajoute* une chose à une autre. On *augmente* la même. *Ajouter* laisse une perception distincte des choses *ajoutées*; lorsque j'ai *ajouté* une somme connue à une autre somme connue, j'en vois deux. *Augmenter* ne laisse pas cette perception; on n'a que l'idée du tout, lorsqu'on *augmente* l'eau contenue dans un bassin. Aussi M. l'abbé Girard a-t-il dit très-heureusement (*Syn. franç.*) : Bien des gens ne font point scrupule pour *augmenter* leur bien, d'y *ajouter* celui d'autrui. *Ajouter* est toujours actif; *augmenter* est quelquefois neutre. Notre ambition *augmente* avec notre fortune; à peine avons-nous une dignité, que nous pensons à y en *ajouter* une autre. Voyez *Syn. franç.*, *l'addition* est de parties connues et déterminées; *l'augmentation*, de parties indéterminées.

AL, particule qui signifie dans la grammaire arabe, *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un nom pour marquer l'excellence. Mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu* pour désigner des montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourrait se faire que *al* fût employé par les Arabes dans le même sens; car en arabe *alla* signifie *Dieu* : ainsi *alchimie*, ce serait

la chimie de Dieu, ou *la chimie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la composition de plusieurs noms français ; quant à l'étymologie des mots *alchimie*, *algèbre*, et autres dont nous venons de parler, nous n'y sommes nullement attachés. Quoique nous ne méprisions pas la science étymologique, nous la mettons fort au-dessous de cette partie de la grammaire, qui consiste à marquer les différences délicates des mots qui, dans l'usage commun, et surtout en poésie, sont pris pour synonymes, mais qui ne le sont pas. C'est sur cette partie que feu M. l'abbé Girard a donné un excellent essai. Nous avons fait usage de son livre partout où nous en avons eu occasion, et nous avons tâché d'y suppléer par nous-mêmes en plusieurs endroits où M. l'abbé Girard nous a manqué. La continuation de son ouvrage serait bien digne de quelque membre de l'Académie française. Il reste beaucoup à faire encore de ce côté. On n'aura un excellent dictionnaire de langue que quand la métaphysique des mots se sera exercée sur tous ceux dont on use indistinctement, et qu'elle en aura fixé les nuances.

ALARME. *Voyez* ALLARME.

ALBADARA, c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la première phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les magiciens lui attribuent des propriétés

surprenantes, comme d'être indestructible, soit par l'eau, soit par le feu. C'est là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment, et venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme était sujette à de fréquents accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remèdes avaient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxford qui avait de la réputation, et qui, lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici était, par sa dislocation, la véritable cause de sa maladie, ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit et recouvra la santé. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages, et n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appelé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull, dans le Warwickshire, et qu'il le trouva assis sur le bord de son lit, où il disait avoir passé le jour et la nuit qui avaient précédé, sans oser remuer, parce que le moindre mouvement du pied lui donnait des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avait quelques jours qu'il s'était blessé au gros orteil de ce pied, que cette blessure lui avait donné des convulsions et qu'elles avaient continué depuis. Comme ces symptômes avaient quelque rapport à ceux de l'épilepsie, M. James l'interrogea, et n'en apprit autre chose,

sinon qu'il s'était toujours bien porté. Sur cette réponse, il lui ordonna des remèdes qui furent tous inutiles, et cet homme mourut au bout d'une semaine.

ALECTO, s. f. une des trois Furies; Tysiphone et Mégère sont ses sœurs. Elles sont filles de l'Achéron et de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine et quelle peinture de l'*envie !* Il me semble que pour les peuples et pour les enfants, qu'il faut prendre par l'imagination, cela est plus frappant que de se borner à représenter cette passion comme un grand mal. Dire que l'envie est un mal, c'est presque ne faire entendre autre chose, sinon que l'envieux ressemble à un autre homme; mais quel est l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie est une des trois Furies, et qu'elle est fille de l'Enfer et de la Nuit? Cette partie emblématique de la théologie du paganisme n'était pas toujours sans quelque avantage; elle était toute de l'invention des poètes; et quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable et le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes!

ALENÇON (*Géog.*), ville de France dans la basse Normandie, sur la Sarthe, grossie par la Briante. Long. 17. 45. Lat. 48. 25.

Le commerce de la généralité d'*Alençon* mérite d'être connu. On fait à *Alençon* des toiles de ce

nom : au Pont-Audemer et à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les brionnes; à Lizieux, les cretonnes dont la chaîne est chanvre, et la trame est lin; à Domfront et Vimoutiers, de grosses toiles; les points de France, appelés *Vélin*, à *Alençon;* les frocs, à Lizieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques et à Tardouet; des serges, des étamines, des crêpons, à *Alençon;* des petites serges, à Séez; des serges croisées et des droguets, à Verneuil; des étamines de laine, de laine et soie, et des droguets de fil et laine, à Souance et à Nogent-le-Rotrou; des serges fortes et des tremières, à Ecouché; des serges, des étamines et des laineries, à Laigle, où l'on fabrique aussi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincailleries et dinandrie; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches et Verneuil; fabrique de sabots, de bois carrés, de planches et merrain; engrais de volailles, œufs et beurre; salpêtre d'Argentan; verreries et forges, verreries à Nonant, à Tortissambert et à Thimarais; forges à Chansegrais, Varennes, Carouges, Rannes, Conches et la Bonne-Ville; mines abondantes dans le pays d'Houlme et aux environs de Domfront; chevaux dans les herbages d'Auge, et bestiaux à l'engrais.

ALEP, (*Géog.*) grande ville de Syrie, en Asie, sur le ruisseau Marsgras ou Coié. Long. 55. Lat. 35. 50.

Le commerce d'*Alep* est le même que d'Alexandrette, qui n'est, à proprement parler, que le port d'*Alep*. Les pigeons y servent de courriers; on les instruit à ce voyage, en les transportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits, les ramène d'*Alep* à Alexandrette, ou d'Alexandrette à *Alep*, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défense d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à *Alep*, a été faite pour empêcher, par les frais, le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher, et de fixer ainsi le taux des marchandises trop haut. On voit à *Alep* des marchands français, anglais, hollandais, italiens, arméniens, turcs, arabes, persans, indiens, etc. Les marchandises propres pour cette échelle sont les mêmes que pour Smyrne. Les retours sont en soie, toile de coton, comme amamblucies, anguilis, lizales, toiles de Beby, en Taquis, à Jamis, et indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordoüans, savons et camelots fort estimés.

ALEXANDRIN; épithète qui désigne dans la poésie française la sorte de vers affectée depuis long-temps, et vraisemblablement pour toujours, aux grandes et longues compositions, telles que le poème épique et la tragédie, sans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* est divisé par un repos en deux parties

qu'on appelle *hémistiches*. Dans le vers alexandrin, masculin ou féminin, le premier hémistiche n'a jamais que six syllabes qui se comptent : je dis qui se comptent, parce que s'il arrive que cet hémistiche ait sept syllabes, sa dernière finira par un *e* muet, et la première du second hémistiche commencera par une voyelle ou par une *h* non aspirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élidant, le premier hémistiche sera réduit à six syllabes. Dans le vers alexandrin masculin, le second hémistiche n'a non plus que six syllabes qui se comptent, dont la dernière ne peut être une syllabe muette. Dans le vers alexandrin féminin, le second hémistiche a sept syllabes dont la dernière est toujours une syllable muette. Le nombre et la gravité forment le caractère de ce vers ; c'est pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la conversation ordinaire pour être employé dans la comédie. Le vers *alexandrin* français répond au vers hexamètre latin, et notre vers marotique ou de dix syllables, au vers ïambique latin. Il faudrait donc faire en français de notre *alexandrin* et de notre marotique l'usage que les Latins ont fait de leur hexamètre et de leur ïambique. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémistiche, et principalement au vers *alexandrin*, c'est que le premier hémistiche ne rime point avec le second ni avec aucun des deux du vers qui précède ou qui suit. On dit que notre vers *alexandrin* a

été ainsi nommé ou d'un poème français de la vie d'Alexandre composé dans cette mesure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, et autres anciens poètes, ou d'un poème latin intitulé l'*Alexandriade*, et traduit par les deux premiers de ces poètes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations sont synonymes, et désignent indistinctement la sorte de vers que nous venons de définir.

ALLARME ou Alarme, *terreur*, *effroi*, *frayeur*, *épouvante*, *crainte*, *peur*, *appréhension*, termes qui désignent tous des mouvements de l'ame, occasionés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyait d'abord éloigné : on dit l'*allarme se répandit dans le camp* : *remettez-vous, c'est une fausse allarme.*

La *terreur* naît de la présence d'un événement ou d'un phénomène, que nous regardons comme le prognostic et l'avant-coureur d'une grande catastrophe; la *terreur* suppose une vue moins distincte du danger que l'*allarme*, et laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*allarme* fait-elle courir à la défense, et la *terreur* fait-elle jeter les armes : l'*allarme* semble encore plus intime que la *terreur*: les cris nous *allarment*; les spectacles nous impri-

ment de la *terreur* : on porte la *terreur* dans l'esprit, et l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* et la *terreur* naissent l'un et l'autre d'un grand danger : mais la *terreur* peut être panique, et l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, et que la *terreur* soit dans l'ame. La *terreur* a saisi les esprits; les sens sont glacés d'*effroi*; un prodige répand la *terreur*; la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent et subit : *vous m'avez fait frayeur*; mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre; et la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un, *le danger que vous alliez courir m'effrayait*, ou s'est mis alors à sa place. *Vous m'avez effrayé*, et *vous m'avez fait frayeur*, sont quelquefois des expressions bien différentes : la première peut s'entendre du danger que vous avez couru; et la seconde, du danger auquel je me suis cru exposé. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particulière; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, et de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. *Son entreprise m'épouvante*; *je crains son abord*, et *son arrivée me tient en appréhension*. On *craint* un homme méchant; on a *peur* d'une

bête farouche : il faut *craindre* Dieu, mais il ne faut pas en avoir *peur*.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit ; la *terreur*, de ce qu'on imagine ; l'*allarme*, de ce qu'on apprend ; la *crainte*, de ce qu'on sait ; l'*épouvante*, de ce qu'on présume ; la *peur*, de l'opinion qu'on a ; et l'*appréhension*, de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme* ; la vue du combat cause l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension* ; la perte de la bataille répand la *terreur* ; ses suites jettent l'*épouvante*, parmi les peuples et dans les provinces ; chacun *craint* pour soi ; la vue d'un soldat fait *frayeur* ; on a *peur* de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manières possibles d'envisager ces expressions : mais ce détail regarde plus particulièrement l'Académie Française.

ALLEMANDS, s. m. Ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe et de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies ; mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avaient passé le Rhin et s'étaient établis au-delà de ce fleuve, furent les premiers Allemands. Tout ce que l'on ajoute sur l'origine de ce peuple, depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un

tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis, les Allemands étaient un petit peuple qui occupait la plus grande partie des terres situées entre la Meuse, le Rhin et le Danube. Si l'on compare ce petit terrain avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'*Allemagne*, et si l'on ajoute à cela qu'il y a des siècles que les Allemands ont les Français pour rivaux et pour voisins, on en saura plus sur le courage de ces peuples, que tout ce qu'on en pourrait dire d'ailleurs.

ALLUSION. Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou les lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport, autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

ALMAGESTE, s. m. (*Astronomie*) est le nom d'un ouvrage fameux composé par Ptolomée. C'est une collection d'un grand nombre d'observations et de problèmes des Anciens, concernant la géométrie et l'astronomie. Dans le grec, qui est la langue dans laquelle il a été composé originairement, il est intitulé σύνταξις μεγίστη, comme qui dirait, *très-ample collection* : or de ce mot μεγίστη, avec la particule *al*, il a été appelé *almageste* par les Arabes, qui le traduisirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe est *Almagherti*.

Ptolémée vivait sous Marc-Aurèle; son ouvrage, et ceux de plusieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connaître que l'astronomie était parvenue au point où elle était de son temps, par les seules observations des Grecs, sans qu'il paraisse qu'ils aient eu connaissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avaient découvert sur la même matière. Il est vrai qu'il cite quelques observations d'éclipses, qui avaient été apparemment tirées de celles que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Mais on ne trouve pas que les sytèmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs.

Cet ouvrage avait été publié sous l'empire d'Antonin; et soit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarrasins d'Espagne, le nombre des astronomes s'étant multiplié d'abord sous la protection des califes de Bagdad, soit qu'on en eût enlevé diverses copies du temps des croisades, lorsqu'on fit la conquête de la Palestine sur les Sarrasins, il est certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frideric II, vers l'an 1230 de l'ère chrétienne.

Cette traduction était informe, et celles qu'on a faites depuis ne sont pas non plus trop exactes: on est souvent obligé d'avoir recours au texte original. Ismael Bouillaud en a cependant rétabli divers passages, dont il a fait usage dans son astronomie philolaïque, s'étant servi pour cet effet du

manuscrit grec que l'on conserve à la Bibliothéque du roi.

L'*Almageste* a été long-temps regardé comme une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'astronomie ancienne, parce qu'il ne restait guère que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des barbares. *Préface des Inst. astron.* de M. Le Monnier.

Le P. Riccioli, jésuite italien, a aussi fait un traité d'astronomie, qu'il a intitulé, à l'imitation de Ptolémée, *Nouvel Almageste*; c'est une collection d'observations astronomiques anciennes et modernes.

ALPHÉE, fleuve d'Élide : on croyait qu'il traversait la mer, et se rendait ensuite en Sicile, auprès de la fontaine Aréthuse; opinion fondée sur ce que l'on retrouvait, à ce qu'on croyait, dans l'île d'Ortygie, ce que l'on jetait dans l'*Alphée*: mais ce phénomène n'est fondé que sur une ressemblance de mots, et que sur une ignorance de langue; sur ce que l'Aréthuse, étant environnée de saules, les Siciliens l'appelèrent *Alphaga*: les Grecs qui vinrent long-temps après en Sicile, y trouvèrent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée*; et puis voilà un article de mythologie païenne tout préparé : un poète n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve et de la fontaine, et le paganisme aura deux dieux de plus : l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux, multi-

pliera bientôt les autels; car qui empêchera un poète d'attribuer cet enfant au dieu et à la fontaine, qui par ce moyen ne se seront pas cherchés de si loin à propos de rien ?

ALRUNES, s. f. C'est ainsi que les anciens Germains appelaient certaines petites figures de bois dont ils faisaient leurs Lares, ou ces dieux qu'ils avaient chargés du soin des maisons et des personnes, et qui s'en acquittaient si mal. C'était pourtant une de leurs plus générales et plus anciennes superstitions. Ils avaient deux de ces petites figures d'un pied ou demi-pied de hauteur; ils représentaient des sorcières, rarement des sorciers; ces sorcières de bois tenaient, selon eux, la fortune des hommes dans leurs mains. On les faisait d'une racine dure; on donnait la préférence à celle de mandragore; on les habillait proprement; on les couchait mollement dans de petits coffrets; on les lavait toutes les semaines avec du vin et de l'eau; on leur servait à chaque repas à boire et à manger, de peur qu'elles ne se missent à crier comme des enfants qui ont besoin. Elles étaient renfermées dans un lieu secret : on ne les tirait de leur sanctuaire que pour les consulter. Il n'y avait ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre, pour qui possédait une *Alrune* : mais elles avaient bien d'autres vertus. Elles prédisaient l'avenir, par des mouvements de tête, et même quelquefois d'une manière bien plus intelligible. N'est-ce pas là le comble

de l'extravagance? a-t-on l'idée d'une superstition plus étrange, et n'était-ce pas assez pour la honte du genre humain qu'elle eût été? fallait-il encore qu'elle se fût perpétuée jusqu'à nos jours. On dit que la folie des *Alrunes* subsiste encore parmi le peuple de la Basse-Allemagne, chez les Danois, et chez les Suédois.

AMANT, AMOUREUX, adj. (*Gramm.*) Il suffit d'aimer pour être *amoureux;* il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. On est *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur; on est *amant* de celle dont on attend du retour. On est souvent *amoureux* sans oser paraître *amant;* et quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux*. *Amoureux* désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux;* il ne prend guère le titre d'*amant* qu'on ne le lui permette.

AMENTHÈS. Ce terme signifiait chez les Égyptiens la même chose qu'ᾅδης chez les Grecs; un lieu souterrain où toutes les *ames* vont au sortir des corps; un lieu *qui reçoit et qui rend :* on supposait qu'à la mort d'un animal l'ame descendait dans ce lieu souterrain, et qu'elle en remontait ensuite pour habiter un nouveau corps. Presque tous les législateurs ont préparé aux méchants et aux bons, après cette vie, un séjour dans une autre, où les uns seront punis et les autres récom-

pensés. Ils n'ont imaginé que ce moyen, ou la métempsycose, pour accorder la Providence avec la distribution inégale des biens et des maux dans ce monde. La philosophie les avait suggérés l'un et l'autre aux sages, et la révélation nous a appris quel est celui des deux que nous devions regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude sur notre existence future, ni sur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu, qui s'est expliqué positivement sur ces objets importants, ne laisse aucun lieu aux hypothèses. Mais je suis bien étonné que, parmi les anciens philosophes que cette lumière n'éclairait pas, il ne s'en soit trouvé aucun, du moins que je connaisse, qui ait songé à ajouter aux tourments du Tartare et aux plaisirs de l'Élysée, la seule broderie qui leur manquât; c'est que les méchants entendraient dans le Tartare, et les bons dans l'Élysée, ceux-ci tout le bien, et ceux-là tout le mal qu'on dirait ou qu'on penserait d'eux, quand ils ne seraient plus. Cette idée m'est venue plusieurs fois à la vue de la statue équestre de Henri IV. J'étais fâché que ce grand monarque n'entendît pas, où il était, l'éloge que je faisais de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été si doux pour lui! car je n'étais plus son sujet.

AMENUISER, *allégir*, *aiguiser*, termes communs à presque tous les *arts mécaniques*. *Amenuiser* se dit généralement de toutes les parties

d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiser une planche*, c'est lui ôter partout de son épaisseur; il ne diffère d'*allégir*, dans cette occasion, qu'en ce que *allégir* se dit des grosses pièces comme des petites, et qu'*amenuiser* ne se dit guère que de ces dernières : on n'*amenuise* pas un arbre, mais on l'*allégit;* on ne l'*aiguise* pas non plus; on n'*aiguise* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguiser* ne se dit que des bords ou du bout; des bords, quand on les met à tranchant sur une meule; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguiser* ne se peut jamais prendre pour *allégir;* mais *amenuiser* et *allégir* s'emploient quelquefois l'un pour l'autre. On *allégit* une poutre; on *amenuise* une voliche; on *aiguise* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguise* par les extrémités.

AMER, adj. qui désigne cette qualité dans les substances végétales et autres que nous reconnaissons au goût, quand elles excitent en nous, par le moyen de ce sens, l'impression que nous fait principalement éprouver ou l'absynthe, ou la coloquinte; car il n'est pas possible de définir autrement les saveurs, qu'en les rapportant aux substances naturelles qui les excitent : d'où il s'ensuit que, si les substances étaient dans un état de vicissitude perpétuelle, et que les choses amères

tendissent à cesser de l'être, et celles qui ne le sont pas à le devenir, les expressions dont nous nous servons ne transmettraient à ceux qui viendraient long-temps après nous aucune notion distincte, et qu'il n'y aurait point de remède à cet inconvénient.

Quoi qu'il en soit de la saveur, passons à l'action des *amers*. En général ils paraissent agir premièrement en augmentant le ressort des fibres des organes de la digestion, qui sont relâchées et affaiblies; et secondement en succédant aux fonctions de la bile, quand elle est devenue trop languissante et peu propre aux services qu'elle doit rendre; d'où il s'ensuit encore que les amers corrigent le sang et les humeurs; qu'ils facilitent la digestion et l'assimilation des aliments; qu'ils fortifient les solides, et qu'ils les disposent à l'exercice qui convient de leur part, pour la conservation de la santé.

AMITIÉ. Les Anciens ont divinisé l'*amitié*; mais il ne paraît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples et des autels de pierre, et je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend, dans son ouvrage des Dieux du paganisme, qu'on la sculptait sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, et la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portait la main, embrassant de

l'autre côté un ormeau sec. Cette dernière idée me paraît sublime.

AMOUR ou CUPIDON, (*Mythol.*) dieu du paganisme dont on a raconté la naissance de cent manières différentes, et qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'*Amour* demande sans cesse; Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble et semble être né du chaos, comme le prétend Hésiode : c'est un mélange de sentiments sublimes et de desirs grossiers; c'est ce qu'entendait apparemment Sapho, quand elle faisait l'*Amour* fils du ciel et de la terre. Je crois que Simonide avait en vue le composé de force et de faiblesse qu'on remarque dans la conduite des amants, quand il pensa que l'*Amour* était fils de Vénus et de Mars. Il naquit, selon Alcméon, de Flore et de Zéphire, symboles de l'inconstance et de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle; et d'autres, un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des ailes, symboles de légèreté; un arc, symbole de puissance; un flambeau allumé, symbole d'activité : dans quelques poètes, c'est un dieu ami de la paix, de la concorde et de toutes les vertus; ailleurs, c'est un dieu cruel, et père de tous les vices; et, en effet, l'*Amour* est tout cela, selon les ames qu'il domine. Il a même plusieurs de ces

caractères successivement dans la même ame. Il y a des amants qui nous le montrent dans un instant fils du ciel, et dans un autre, fils de l'enfer. L'*Amour* est quelquefois encore représenté tenant par les ailes un papillon qu'il tourmente et qu'il déchire : cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.

AMPHITHÉATRE, s. m. Ce terme est composé de ἀμφὶ, et de θέατρον, *théâtre*; et *théâtre* vient de θεάομαι, *regarder*, *contempler*; ainsi *amphithéâtre* signifie proprement un lieu d'où les spectateurs rangés circulairement voyaient également bien. Aussi les Latins le nommaient-ils *visorium*. C'était un bâtiment spacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'espace du milieu était environné de siéges élevés les uns au-dessus des autres, avec des portiques en dedans et en dehors. Cassiodore dit que ce bâtiment était fait de deux théâtres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnait quelquefois, et qui fut le premier nom des théâtres, n'exprimait que le dedans, ou ce creux, formé par les gradins, en cône tronqué, dont la surface la plus petite, celle qui était au-dessous du premier rang de gradins et du *podium*, s'appelait l'*arène*, parce que, avant que de commencer les jeux de l'*amphitéâtre*, on y répandait du sable; nous disons encore aujourd'hui, l'*arène de Nîmes*, les *arènes de Tintiniac*. Au lieu de sable, Caligula fit répandre dans le cirque de la

chrysocolle; Néron ajouta à la chrysocolle du cinabre broyé.

Dans les commencements, les *amphithéâtres* n'étaient que de bois. Celui que Statilius Taurus fit construire à Rome dans le champ de Mars, sous l'empire d'Auguste, fut le premier de pierre. L'*amphithéâtre* de Statilius Taurus fut brûlé et rétabli sous Néron. Vespasien en bâtit un plus grand et plus superbe, qui fut souvent brûlé et relevé : il en reste encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéâtres* entiers ou à demi détruits qui subsistent, il n'y en a point de comparable au Colisée. Il pouvait contenir, dit Victor, quatre-vingt-sept mille spectateurs. Le fond, ou l'enceinte la plus basse, était ovale. Autour de cette enceinte étaient des loges ou voûtes, qui renfermaient les bêtes qui devaient combattre; ces loges s'appelaient *caveæ*.

Au-dessus des loges appelées *caveæ*, dont les portes étaient prises dans un mur qui entourait l'arène, et sur ce mur était pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelait *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand péristyle circulaire. Ce *podium* était orné de colonnes et de balustrades. C'était la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*éditeur* du spectacle, et des vestales, qui avaient aussi le privilége du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze pieds, cette hauteur

n'aurait pas suffi pour garantir des éléphants, des lions, des léopards, des panthères, et autres bêtes féroces. C'est pourquoi le devant en était garni de rêts, de treillis, de gros troncs de bois ronds et mobiles qui tournaient verticalement sous l'effort des bêtes qui voulaient y monter : quelques-unes cependant franchirent ces obstacles, et ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir, qu'on pratiqua des fossés ou euripes tout autour de l'arène, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étaient au-dessus du *podium* : il y avait deux sortes de gradins ou de siéges; les uns destinés pour s'asseoir; les autres plus bas et plus étroits, pour faciliter l'entrée et la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étaient circulaires; ceux qui servaient d'escalier, coupaient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéâtre* de Vespasien ont un pied deux pouces de hauteur, et deux pieds et demi de largeur. Ces gradins formaient les précinctions, et l'*amphithéâtre* de Vespasien avait quatre précinctions, ou baudriers, *baltei*. Les avenues que Macrobe appelait *vomitoria*, sont des portes au haut de chaque escalier, auxquelles on arrivait par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctions et les escaliers, s'appelaient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupaient le *podium*, les chevaliers avaient les siéges immédiatement au-dessus du *podium* jusqu'à la première *précinction*;

ce qui formait environ quatorze gradins. On avait pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie; d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes comme une infusion de vin et de safran. On tendait des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencements, dans la suite très-riches. Le grand diamètre de l'*amphithéâtre* était au plus petit, environ comme 1 $\frac{1}{2}$ à 1.

Outre l'*amphithéâtre* de Statilius Taurus et celui de Vespasien, il y avait encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premier et du dernier que le nom de l'endroit où ils étaient, le champ de Mars.

Il y avait un *amphithéâtre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Vérone, dont les habitants travaillent tous les jours à réparer les ruines; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornements sont détruits, au point qu'on n'y peut rien connaître; un au pied du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paraît avoir été fort grand, et c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la première enceinte est entière. Chaque ville avait le sien, mais tout est détruit; les matériaux ont été employés à d'autres bâtiments; et ces sortes d'édifices étaient si méprisés

dans les siècles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition qui en ait garanti quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéâtres* n'était pas borné à l'Italie; il y en avait dans les Gaules. On en voit des restes à Fréjus et à Arles. Il en subsiste un presque entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique, à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéâtres* à Saintes; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice, la face extérieure était à quatre étages, comme celle du Colisée, ou de l'*amphithéâtre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéâtre* brisé, dressé par Curion, qui tournait sur de gros pivots de fer, en sorte que du même *amphithéâtre* on pouvait, quand on voulait, faire deux théâtres différents, sur lesquels on représentait des pièces toutes différentes.

C'est sur l'arène des *amphithéâtres* que se faisaient les combats de gladiateurs et les combats des bêtes; elles combattaient, ou contre d'autres de la même espèce, ou contre des bêtes de différentes espèces, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étaient, ou des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louaient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offraient par ostentation d'adresse ou de force. Si le

criminel vainquait la bête, il était renvoyé absous. C'était encore dans les *amphithéâtres* que se faisaient quelquefois les naumachies et autres jeux qu'on trouve décrits dans plusieurs ouvrages.

L'*amphithéâtre* parmi nous, c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle, ronde ou carrée, opposée au théâtre, à sa hauteur, et renfermant des banquettes parallèles, et placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un espace ou une allée vide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéâtre* jusqu'en bas; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pied et demi, en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit pieds. Les premières loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphithéâtre*; l'*amphithéâtre* domine le parterre; l'orchestre, qui est presque de niveau avec le parterre, est dominé par le théâtre; et le parterre, qui touche l'orchestre, forme, entre l'*amphithéâtre* et le théâtre, au-dessous de l'un et de l'autre, un espace carré profond, où ceux qui sifflent ou applaudissent les pièces sont debout.

AMPOULE, s. f. (*Hist. anc.*) vase en usage chez les Romains, et surtout dans les bains, où ils étaient remplis de l'huile dont on se frottait au sortir de l'eau. Les chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; et les vases qui contenaient l'huile dont on oignait les catéchumènes et les malades, le saint-chrème et le vin du sacrifice, s'appelaient

ampoules. C'est encore aujourd'hui le nom d'une fiole qu'on conserve dans l'église Saint-Remi de Reims, et qu'on prétend avoir été apportée du ciel, pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard et par Aimoin. Grégoire de Tours et Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu; et il y a eu, à ce qu'on prétend, un ordre de chevaliers de la Sainte-Ampoule qui faisait remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étaient, selon Favin, au nombre de quatre; savoir, les barons de Terrier, de Belestre, de Sonatre et de Louverey.

ANACHIS, s. m. (*Mythol.*) nom d'un des quatre dieux familiers que les Égyptiens croyaient attachés à la garde de chaque personne dès le moment de sa naissance. Les trois autres étaient *Dymon*, *Tychès* et *Heros* : ces quatre dieux se nommaient aussi *Dynamis*, *Tyché*, *Eros*, et *Ananché*; la Puissance, la Fortune, l'Amour et la Nécessité.

S'il est vrai que les païens mêmes aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'était capable de rien, et qu'il avait besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auraient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La Puissance est sujette à des injustices; la Fortune à des caprices, l'Amour à toutes sortes

d'extravagances, et la Nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin ; et si on la prend pour *le destin*, c'est pis encore, car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente ; nous passons notre vie à commander, à obéir, à desirer et à poursuivre.

ANADYOMÈNE, de *αναδυομενη*, *qui se lève ou sort en se levant.* (*Histoire ancienne.*) Nom d'un tableau de Vénus sortant des eaux, peint par Apelle, et qu'Auguste fit placer dans le temple de César, son père adoptif. Le temps en ayant altéré la partie inférieure, on dit qu'il ne se trouva personne qui osât le retoucher. J'en suis étonné. N'y avait-il donc point à Rome de peintre mauvais ou médiocre ? Les hommes communs sont toujours prêts à continuer ce que les hommes extraordinaires ont entrepris, et ce ne sera jamais un barbouilleur qui se croira incapable de finir ou de retoucher un tableau de Raphaël.

ANÆTIS, Anetis, Anaitis, s. f. (*Mythol.*) Déesse adorée jadis par les Lydiens, les Arméniens et les Perses. Son culte défendait de rien entreprendre que sous ses auspices ; c'est pourquoi dans les contrées voisines de la Scythie, les assemblées importantes et les délibérations sur les grandes affaires se faisaient dans son temple. Les filles les plus belles et les mieux nées lui étaient consacrées :

la partie la plus essentielle de leur service consistait à rendre heureux les hommes pieux qui venaient offrir des sacrifices à la déesse. Cette prostitution religieuse, loin de les déshonorer, les rendait au contraire plus considérées et plus exposées aux propositions de mariage. L'estime qu'on faisait d'elles se mesurait sur l'attachement qu'elles avaient marqué pour le culte plaisant d'*Anætis*. La fête de cette divinité se célébrait tous les ans; dans ce jour, on promenait sa statue, et ses dévots et dévotes redoublaient de ferveur. On tient que cette fête fut instituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un stratagème si singulier que je ne puis me dispenser d'en faire mention. Ce prince feignit d'abandonner son camp et de s'enfuir; aussitôt les Saces s'y précipitèrent et se jetèrent sur le vin et sur les viandes que Cyrus y avait laissés à dessein. Cyrus revint sur eux, les trouva ivres et épars, et les défit. On appelait aussi la fête d'Anætis *la solennité des Saces*. Pline dit que sa statue fut la première qu'on eût faite d'or, et qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. Les Lydiens adoraient une Diane sous le nom d'*Anætis*, à ce que disent Hérodote, Strabon et Pausanias. Strab. Lib. II, c. 12, 15. Paus. *in Lacon.* Plin. Lib. LIII, c. IV; *Cœl. Rhodig.* Lib. XVIII, c. XXIX. Plusieurs soldats s'enrichirent des morceaux de la

statue d'*Anætis;* on raconte qu'un d'eux, qui s'était établi à Bologne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguste dans sa maison et de lui donner à souper. Est-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse perdit la vue, l'usage de ses membres, et mourut sur-le-champ? Si cela était, lui répondit le soldat, je n'aurais pas l'avantage de voir Auguste chez moi; ce fut moi qui le premier frappai la statue, et je m'en trouve bien; si je possède quelque chose, j'en ai l'obligation à la bonne déesse, et c'est d'une de ses jambes, seigneur, que vous soupez.

ANAGRAMME, s. f. (*Belles-Lettres.*) transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom.

Ce mot est formé du grec ἀνὰ, *en arrière*, et de γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours.

Ainsi l'*anagramme* de *logica* est *caligo*, celle de Lorraine, *alérion*, et l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions dans ses armes. Calvin, à la tête de ses *Institutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'*anagramme* de *Calvinus*, et le nom d'*Alcuin*, cet Anglais qui se rendit si célèbre en France par sa doctrine, sous le règne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent scrupuleusement aux règles dans l'*anagramme* prétendent qu'il n'est pas permis de changer une lettre en une autre, et n'en exceptent que la lettre aspirée *h*. D'autres moins timides prennent plus de licence, et croyent qu'on peut quelquefois employer *e* pour *æ*; *v* pour *w*; *s* pour *z*; *c* pour *k*, et réciproquement; enfin qu'il est permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté; et l'on sent qu'avec tous ces adoucissements on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'est pas fort ancienne chez les modernes; on prétend que Daurat, poète français du temps de Charles IX, en fut l'inventeur : mais, comme on vient de le dire, Calvin l'avait précédé à cet égard; et l'on trouve dans Rabelais, qui écrivait sous François Ier et sous Henri II, plusieurs *anagrammes*. On croit aussi que les Anciens s'appliquaient peu à ces bagatelles; cependant Lycophron, qui vivait du temps de Ptolémée Philadelphe, environ deux cent quatre-vingts ans avant la naissance de Jésus-Christ, avait fait preuve de ses talents à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolémée*, Πτολέμαιος, ces mots ἀπὸ μέλιτος, *du miel*, pour marquer la douceur du caractère de ce prince; et dans celui de la reine *Arsinoé*, Ἀρσινοὴ, ceux-ci, ἰὸν ἥρας, *violette de Junon*. Ces découvertes étaient bien dignes de l'auteur le plus obscur et le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabalistes, parmi les Juifs, font aussi usage de l'*anagramme :* la troisième partie de leur art qu'ils appellent *themura*, c'est-à-dire changement, n'est que l'art de faire des *anagrammes*, et de trouver par là dans les noms des sens cachés et mystérieux. Ce qu'ils exécutent en changeant, transposant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainsi, de נח qui sont les lettres du nom de *Noé*, ils font חן qui signifie *grâce*, et dans משיח, *le Messie*, ils trouvent ces mots ישמח, *il se réjouira*.

Il y a deux manières principales de faire des *anagrammes* : la première consiste à diviser un simple mot en plusieurs ; ainsi *sustineamus* contient *sus-tinea-mus*. C'est ce qu'on appelle autrement *rebus* ou *logogriphe*.

La seconde est de changer l'ordre et la situation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora* et *maro*.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuses et fort justes : mais elles sont extrêmement rares : telle est celle qu'on a mise en réponse à la question que fit Pilate à Jésus-Christ, *Quid est veritas?* rendue lettre pour lettre par cette *anagramme*, *Est vir qui adest*, qui convenait parfaitement à celui qui avait dit de lui-même, *ego sum via, veritas*, etc. Telle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier d'Henri III, *frère Jacques Clément*, et qui porte : *c'est l'enfer qui m'a créé*.

Outre les anciennes espèces d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles, comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV* faisaient *vrai héros*.

On a encore une espèce d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'est-à-dire celles qui, dans l'arithmétique romaine, tenaient lieu de nombre, prises ensemble selon leur valeur numérale, expriment quelque époque; tel est ce distique de Godart sur la naissance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle se trouvait en conjonction avec le cœur du lion :

EXorIens DeLphIn aqVILa CorDIsqVe LeonIs
CongressV gaLLos spe LætItIaqVe refeCIt,

dont toutes les lettres majuscules rassemblées forment en chiffres romains, *M. DC. XXXVIII*, ou 1638.

ANAPAUOMÉNÉ, s. f. (*Hist. nat.*) D'ἀναπαυομένη, *qui cesse*; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molossie, province d'Épire, en Grèce. Pline dit que l'eau en est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, et qu'elle les allume néanmoins, si on les en approche quand ils sont éteints; qu'elle tarit sur le midi; on l'a appelée par cette raison *anapauoméné* : qu'elle croît depuis midi jusqu'à minuit, et qu'elle recommence ensuite à diminuer, sans qu'on puisse savoir quelle

peut être la cause de ce changement. Il ne faut pas mettre au même degré de probabilité les premières et les dernières merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a sur la surface de la terre tant d'amas d'eaux sujets à des abaissements et à des élévations périodiques, que l'esprit est disposé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomène; mais la fontaine d'*anapauoméné* est peut-être la seule dont on ait jamais dit qu'elle éteignait et allumait les flambeaux qu'on en approchait : on n'est ici secouru par aucun fait semblable.

ANAPHONÈSE, s. f. L'exercice par le chant. Antylle, Plutarque, Paul, Aétius et Avicène disent qu'une des propriétés de cet exercice, c'est de fortifier les organes qui servent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, et d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conseillent aux personnes sujettes à la cardialgie, aux vomissements, à l'indigestion, au dégoût, et en général à toutes celles qui sont surchargées d'humeurs. Hippocrate veut qu'on chante après le repas; mais ce n'est pas l'avis d'Aretée.

Quoi qu'il en soit, il est constant que l'action fréquente de l'inspiration et de l'expiration dans le chant peut nuire ou servir à la santé dans plusieurs circonstances, sur lesquelles les acteurs de l'Opéra nous donneraient de meilleurs mémoires que la Faculté de Médecine.

ANARCHIE, s. f. (*Politiq.*) C'est un désordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander et faire respecter les lois, et que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination et sans police. Ce mot est composé de α privatif, et de ἀρχὴ, *commandement*. On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE. (*Gramm.*) Ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage ; elle est *ancienne*, quand il y a long-temps déjà que l'usage en est passé ; elle est *antique*, quand il y a long-temps qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux ; nouveau* à *ancien ; moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à *l'homme ;* l'*ancienneté* à *la famille ;* l'*antiquité* aux *monuments* : la *vieillesse* est décrépite ; l'*ancienneté* immémoriale, et l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, et augmente la présence d'esprit ; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, et donne de l'autorité aux titres ; l'*antiquité* affaiblit les témoignages, et donne du prix aux monuments.

ANDROGYNES, hommes de la fable, qui avaient les deux sexes, deux têtes, quatre bras et deux pieds. Le terme *androgyne* est composé des deux mots grecs ἀνήρ, au génitif ἀνδρὸς, *mâle*, et

de γύνη, *femme*. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme et femme, homme d'un côté, femme de l'autre; et qu'il était ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. *Voyez Manass. Ben Israel. Maïmonid. op. Heideg. Hist. Patriarch.*, tom. 1, pag. 128.

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avaient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps et deux sexes. Ce tout bizarre était d'une force extraordinaire qui le rendit insolent. L'*androgyne* résolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'allait détruire; mais, fâché de faire périr en même temps le genre humain, il se contenta d'affaiblir l'*androgyne* en le séparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, et d'étendre la peau, afin que toute leur surface en fût couverte. Apollon obéit et la noua au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera encore sous-divisée par une section qui ne lui laissera qu'une des parties qu'elle a doubles; et ce quart d'homme sera anéanti, s'il persiste dans sa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourrait bien avoir été empruntée du passage de Moïse, où cet historien de la naissance du monde dit qu'Ève était l'os des os et la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit, la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poètes, que ses malheurs ont rendu presque aussi célèbre que ses vers. Il attribue, avec

le philosophe ancien, le penchant qui entraîne un des sexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyne* pour se rejoindre, et l'inconstance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa semblable. Une femme nous paraît-elle aimable, nous la prenons sur-le-champ pour cette moitié avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout, sans l'insolence du premier *androgyne*.

Le cœur nous dit : ah! la voilà, c'est elle :
Mais à l'épreuve, hélas! ce ne l'est point!

ANDROGYNES, (*Géog. anc.*) anciens peuples d'Afrique dont Aristote et Pline ont fait mention. Ils avaient, à ce qu'on dit, les deux sexes, la mamelle droite de l'homme et la mamelle gauche de la femme.

ANSICO, (*Géog. mod.*) royaume d'Afrique sous la Ligne. On lit dans le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien, que les habitants s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs pères, mères, frères et sœurs aussitôt qu'ils sont morts, et qu'on tue deux cents hommes par jour pour être servis à la table du *grand Macoco;* c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la Ligne un royaume appelé *Ansico?* les habitants d'*Ansico* sont-ils de la barbarie dont on

nous les peint, et sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco?* ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance : le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur et tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon, c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des aventures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vu que ce qu'on voit sans aller si loin; et sur ce principe j'oserais presque assurer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit : à deux cents par jour ce serait environ soixante et treize mille par an; quel mangeur d'hommes! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas, non plus que les autres sujets. Si toutefois le pays pouvait suffire à une si horrible anthropophagie, et que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions, dans l'histoire, des faits appuyés sur le préjugé, et assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestaient; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement faible et timide; si ce

préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iraient-ils pas en foule et gaîment présenter leur gorge à couper dans ces boucheries royales?

ANTÉDILUVIENNE (PHILOSOPHIE), ou *État de la Philosophie avant le déluge.* Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image et ressemblance de Dieu : mais, comme si la terre n'était pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, et la vont chercher jusque chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paraît fondée sur ce que nous dit l'Écriture de la nature et de la sagesse des anges. Il est naturel de penser qu'étant, comme elle le suppose, d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connaissances plus parfaites des choses, et qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savants ont poussé les choses plus loin; car pour nous prouver que les anges excellaient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'était servi de leur ministère pour créer ce monde, et former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avaient puisées

dans la doctrine de Pythagore et de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu et les hommes, jugèrent à propos de le remplir de génies et de démons; mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon (*Hist. des Oracles*), de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu et ces génies, ou ces démons mêmes? car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes, puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendait; Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, et qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avait imaginé les démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, de sorte que Dieu n'aurait que quelques degrés de perfection par-dessus la première des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences

de perfection qui sont entre elles disparaissent dès qu'on les compare avec Dieu : ce qui les élève les unes au-dessus des autres, ne les approche guère de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu et nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons anges, qui sont les ministres des volontés de Dieu, et ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connaissances philosophiques, pourquoi refuserait-on cette prérogative aux mauvais anges? leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connaissances; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, et les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine et d'une subtile dialectique, que le démon qui tenta nos premiers parents, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques Pères de l'Église qui, imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avaient su charmer et avec lesquels ils avaient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantements, et l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnements par lesquels on prétend démontrer que les anges et les diables sont des philosophes, et même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitants du Ciel et du Ténare, elle est trop au-dessus de nous : parlons de celle qui convient proprement aux hommes, et qui est de notre ressort.

Adam le premier de tous les hommes a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chute fut orné non-seulement de toutes les qualités et de toutes les connaissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chute il conserva quelques restes de ses premières connaissances. Le souvenir de ce qu'il avait perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connaissances que le péché lui avait enlevées, et de dissiper les ténèbres qui les lui voilaient. C'est pour y satisfaire, qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, et à s'élever aux connaissances les plus sublimes : il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfants la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-temps avec eux.

Tels sont à peu près les raisonnements du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers

les docteurs juifs, si leurs fables méritaient quelque attention de notre part.

Voici encore quelques raisonnements bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe, et même philosophe du premier ordre. S'il n'avait été physicien, comment aurait-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paraissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusèbe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement comment aurait-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, et régler l'année sur la course du soleil? Enfin ce qui met le comble à toutes ces preuves si décisives en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, et que ces livres contenaient toutes les sublimes connaissances qu'un travail infatigable lui avait acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus : mais cela n'y fait rien. On ne les aura supposés à Adam, que parce que la tradition avait conservé les titres des livres authentiques dont il était le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes ces raisons : 1°. ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chute n'a aucune analogie avec la philosophie dans le sens que nous la prenons; car elle consis-

tait, cette sagesse, dans la connaissance de Dieu, de soi-même, et surtout dans la connaissance pratique de tout ce qui pouvait le conduire à la félicité pour laquelle il était né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité et l'admiration, filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, et qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine qui est le fruit de la grâce, et que Dieu verse dans les ames même les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie; mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, et à l'accroissement de laquelle tous les siècles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chute, et qui n'était qu'un faible écoulement de la première? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivait partout, qui n'était occupé que du soin de fléchir son Dieu, et de repousser les misères qui l'environnaient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie? Il a donné des noms aux animaux; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature et les propriétés? Il raisonnait avec Ève notre grand'mère commune, et avec ses enfants; en conclurez-vous pour cela qu'il sût la dialectique?

Avec ce beau raisonnement on transformerait tous les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane ; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, et lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien ? Enfin comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes longtemps même après le déluge se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, et le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossières ? On voit par là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux et savant auteur (1) de l'*Histoire critique de la Philosophie* touchant son origine et ses commencements : « Elle est née, si on l'en croit, avec « le monde ; et, contre l'ordinaire des productions « humaines, son berceau n'a rien qui la dépare, « ni qui l'avilisse. Au travers des faiblesses et des « bégaiements de l'enfance, on lui trouve des « traits forts et hardis, une sorte de perfection. « En effet, les hommes ont de tout temps pensé, « réfléchi, médité : de tout temps aussi ce spec- « tacle pompeux et magnifique que présente l'uni- « vers, spectacle d'autant plus intéressant qu'il est « étudié avec plus de soin, a frappé leur curiosité. »

(1) *Deslandes*, de l'Académie de Berlin. ÉDIT.

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mère de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer. Or pour cela il fallait du temps, il fallait des expériences et des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur des systèmes philosophiques, eux qui trouvaient à peine les moyens de vivre un peu commodément? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit, qu'après qu'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étaient donc bien éloignés de penser à la philosophie : « Les miracles « de la nature sont exposés à nos yeux long-temps « avant que nous ayons assez de raison pour en « être éclairés. Si nous arrivions dans ce monde « avec cette raison que nous portâmes dans la salle « de l'Opéra la première fois que nous y entrâmes, « et si la toile se levait brusquement ; frappés de « la grandeur, de la magnificence, et du jeu des « décorations, nous n'aurions pas la force de nous « refuser à la connaissance des grandes vérités qui « y sont liées ; mais qui s'avise de s'étonner de ce « qu'il voit depuis cinquante ans ? Entre les hom« mes, les uns occupés de leurs besoins n'ont guère « eu le temps de se livrer à des spéculations mé« taphysiques ; le lever de l'astre du jour les ap« pelait au travail ; la plus belle nuit, la nuit la

« plus touchante était muette pour eux, ou ne « leur disait autre chose, sinon qu'il était l'heure « du repos : les autres moins occupés, ou n'ont « jamais eu occasion d'interroger la nature, ou « n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le « génie philosophe dont la sagacité secouant le joug « de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges « qui l'environnaient, descendit en lui-même, se « demanda et se rendit raison de tout ce qu'il « voyait, a dû se faire attendre long-temps, et « a pu mourir, sans avoir accrédité ses opi- « nions. » (1)

Si Adam n'a point eu la philosophie, il n'y a point d'inconvénient à la refuser à ses enfants Abel et Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie. Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premières semences de l'épicuréisme, et qu'il ait été athée. La raison qu'Hornius en donne est tout-à-fait singulière. Caïn était, selon lui, philosophe, mais philosophe impie et athée, parce qu'il aimait l'amusement et les plaisirs, et que ses enfants n'avaient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnait. Si l'on est philosophe épicurien, parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs, et qu'on cherche dans un athéisme pratique l'impunité de ses crimes, les jardins d'Épicure ne

(1) *Essai sur le mérite et la vertu*, troisième Partie, sect. III, en note. *Œuvres de Diderot*, tome 1er.

suffiraient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, et des instruments qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nullement qu'il fût philosophe; car ce que la nécessité et l'expérience, ces premières institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfants.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frère Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premières traditions qui concernaient la religion. Les partisans de la philosophie *antédulivienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand astronome. Josèphe faisant l'éloge des connaissances qu'avaient acquis les enfants de Seth avant le déluge, dit qu'ils élevèrent deux colonnes pour y inscrire ces connaissances, et les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes était de brique, l'autre de pierre; et on n'avait rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations et aux incendies dont l'univers était menacé. Josèphe ajoute que celle de brique subsistait encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup

de fond sur un tel passage. Les exagérations et les hyperboles ne coûtent guère à Josèphe, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposait surtout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matière d'arts et de sciences : c'est là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfants de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge? et puis on ne conçoit pas pourquoi Moïse, qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfants de Caïn, comme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le fer et l'airain, etc. ne dit rien des grandes connaissances que Seth avait acquises dans l'astronomie, de l'écriture, dont il passe pour être inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois et en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal et Tubalcaïn aient été de grands philosophes ; l'un pour avoir inventé la musique, et l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer et l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avait trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été inventeurs de ces arts ; qu'en peut-on conclure pour la philosophie? Ne sait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous

que le hasard ait prévenu nos besoins, et qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth que dans celle de Caïn; on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connaissance du vrai Dieu, et le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent de choses sérieuses et solides, comme de l'agriculture et de la garde des troupeaux; mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine et les commencements de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge.

ANTIPATHIE, Haine, Aversion, Répugnance, s. f. La *haine* est pour les personnes; l'*aversion* et l'*antipathie* pour tout indistinctement, et la *répugnance* pour les actions.

La *haine* est plus volontaire que l'*aversion*, l'*antipathie* et la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de l'*antipathie* sont plus secrètes que celles de l'*aversion*. La *répugnance* est moins durable que l'une et l'autre. Nous haïssons les vicieux; nous avons de l'*aversion* pour leurs actions; nous sentons de l'*antipathie* pour certaines gens, dès la première fois que nous les voyons : il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La *haine* noircit; l'*aversion* éloigne les personnes; l'*antipathie* fait détester; la *répugnance* empêche qu'on n'imite.

ANTRUSTIONS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) vo-

lontaires qui, chez les Germains, suivaient les princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons;* la loi salique, par celui d'*hommes qui sont sous la foi du roi;* les formules de Marculfe, par celui d'*antrustions;* nos premiers historiens, par celui de *leudes*, et les suivants, par celui de *vassaux* et *seigneurs*.

On trouve dans les lois saliques et ripuaires un nombre infini de dispositions pour les Francs, et quelques-unes seulement pour les *antrustions*. On y règle partout les biens des Francs, et on ne dit rien de ceux des *antrustions;* ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se réglaient plutôt par la loi politique que par la loi civile, et qu'ils étaient le sort d'une armée, et non le patrimoine d'une famille.

ANUBIS, (*Myth.*) dieu des Égyptiens; il était représenté avec une tête de chien, et tenant un sistre d'une main et un caducée de l'autre. *Voyez* dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées sur l'origine et la figure bizarre de ce dieu. Cynopolis fut bâtie en son honneur, et l'on y nourrissait des chiens appelés *les chiens sacrés*. Les chrétiens et les païens même se sont égayés sur le compte d'*Anubis*. Apulée et Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrérie d'Isis et d'*Anubis*. Eusèbe nomme *Anubis*, *Mercure Anubis*, et avec raison; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs et l'*Anubis* des Égyptiens ont

été le même dieu. Les Romains, qui avaient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avaient vaincus, lui souffrirent des prêtres; mais ces prêtres firent une mauvaise fin. Ils se prêtèrent à la passion qu'un jeune chevalier romain avait conçue pour une dame romaine qu'il avait attaquée inutilement par des soins et par des présents : Pauline, c'est le nom de la Romaine, avait malheureusement de la dévotion à *Anubis;* les prêtres corrompus par Mundus, c'est le nom du chevalier, lui persuadèrent qu'*Anubis* avait des desseins sur elle. Pauline en fut très-flattée, et se rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à la tête de chien. Mundus ne put se taire; il rappela dans la suite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, sur lesquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avait joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à son mari, et son mari à l'empereur Tibère, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Isis ruiné, et sa statue et celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs et les grands de Rome se plurent longtemps à se métamorphoser en *Anubis;* et Volusius, sénateur romain, échappa à la proscription des triumvirs sous ce déguisement.

AORASIE *des dieux*. Le sentiment des Anciens sur l'apparition des dieux était qu'ils ne se montraient aux hommes que par-derrière, et en

se retirant; d'où il s'ensuivait, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avait le temps d'envisager, et qu'on pouvait regarder en face, n'était pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnaissent qu'à sa démarche par-derrière, quand il s'éloigna d'eux. Vénus apparaît à Énée sous les traits d'une chasseuse; et son fils ne la reconnaît que quand elle se retire, sa tête rayonnante, sa robe abattue, et sa divinité, pour ainsi dire, étant trahie par la majesté de sa démarche. *Aorasie* vient de l'ἀ privatif, et d'ὁράω, *je vois*, et signifie *invisibilité*.

APEX, (*Hist. anc.*) bonnet à l'usage des Flamines et des Saliens. Pour qu'il tînt bien sur leur tête, ils l'attachaient sous le menton avec deux cordons.

Sulpitius, dit Valère Maxime, fut destitué du sacerdoce, parce que l'*apex* lui tomba de la tête pendant qu'il sacrifiait. Selon Servius, l'*apex* était une verge couverte de laine, qu'on mettait au sommet du bonnet des Flamines. C'est de là que le bonnet prit son nom, et qu'on appela les prêtres même *Flamines*, comme qui dirait *filamines*, parce que la verge couverte de laine était attachée au bonnet avec un fil; il n'est pas besoin d'avertir le lecteur de la futilité de ces sortes d'étymologies.

APHACE, (*Géog. anc.*) lieu dans la Palestine,

entre Biblos et Persépolis, où Vénus avait un temple, et était adorée sous le nom de *Vénus aphacite*, par toutes sortes de lascivetés auxquelles les peuples s'abandonnaient en mémoire des caresses que la déesse avait prodiguées, dans cet endroit, au bel Adonis.

APHACITE, (*Myth.*) surnom de Vénus. (*Voyez* Aphace). Ceux qui venaient consulter *Vénus aphacite* jetaient leurs offrandes dans un lac proche Aphace; si elles étaient agréables à la déesse, elles allaient à fond; elles surnageaient au contraire, fût-ce de l'or ou de l'argent, si elles étaient rejetées par la déesse. Zozime, qui fait mention de cet oracle, dit qu'il fut consulté par les Palmyriens, lorsqu'ils se révoltèrent contre l'empereur Aurélien, et que leurs présents allèrent à fond l'année qui précéda leur ruine, mais qu'ils surnagèrent l'année suivante. Zozime aurait bien fait de nous apprendre encore, pour l'honneur de l'oracle, de quelle nature étaient les présents dans l'une et l'autre année : mais peut-être étaient-ils nécessairement de plume quand ils devaient surnager; et nécessairement de plomb quand ils devaient descendre au fond du lac, la déesse inspirant à ceux qui venaient la consulter, de lui faire des présents tels qu'il convenait à la véracité de ses oracles.

APIS, s. m. (*Myth.*) divinité célèbre des Égyptiens. C'était un bœuf qui avait certaines marques

extérieures. C'était dans cet animal que l'ame du grand Osiris s'était retirée : il lui avait donné la préférence sur les autres animaux, parce que le bœuf est le symbole de l'agriculture, dont ce prince avait eu la perfection tant à cœur. Le bœuf *Apis* devait avoir une marque blanche et carrée sur le front; la figure d'un aigle sur le dos; un nœud sous la langue en forme d'escarbot; les poils de la queue doubles, et un croissant blanc sur le flanc droit. Il fallait que la génisse qui l'avait porté l'eût conçu d'un coup de tonnerre. Comme il eût été assez difficile que la nature eût rassemblé sur un même animal tous ces caractères, il est à présumer que les prêtres pourvoyaient à ce que l'Égypte ne manquât pas d'*Apis*, en imprimant secrètement à quelques jeunes veaux les marques requises; et s'il leur arrivait de différer beaucoup de montrer aux peuples le dieu *Apis*, c'était apparemment pour leur ôter tout soupçon de supercherie. Mais cette précaution n'était pas fort nécessaire; les peuples ne font-ils pas dans ces occasions tous leurs efforts pour ne rien voir? Quand on avait trouvé l'*Apis*, avant que de le conduire à Memphis, on le nourrissait pendant quarante jours dans la ville du Nil. Des femmes avaient seules l'honneur de le visiter et de le servir : elles se présentaient au divin taureau dans un déshabillé, dont les prêtres auraient mieux connu les avantages que le dieu. Après la quarantaine on

lui faisait une niche dorée dans une barque ; on l'y plaçait, et il descendait le Nil jusqu'à Memphis : là, les prêtres l'allaient recevoir en pompe; ils étaient suivis d'un peuple nombreux : les enfants assez heureux pour sentir son haleine, en recevaient le don des prédictions. On le conduisait dans le temple d'Osiris, où il y avait deux magnifiques étables : l'une était l'ouvrage de Psamméticbus; elle était soutenue de statues colossales de douze coudées de hauteur ; il y demeurait presque toujours renfermé ; il ne se montrait guère que sur un préau où les étrangers avaient la liberté de le voir. Si on le promenait dans la ville, il était environné d'officiers qui écartaient la foule, et de jeunes enfants qui chantaient ses louanges.

Selon les livres sacrés des Égyptiens, le dieu *Apis* n'avait qu'un certain temps déterminé à vivre ; quand la fin de ce temps approchait, les prêtres le conduisaient sur les bords du Nil et le noyaient avec beaucoup de vénération et de cérémonies. On l'embaumait ensuite; on lui faisait des obsèques si dispendieuses, que ceux qui étaient commis à la garde du bœuf embaumé s'y ruinaient ordinairement. Sous Ptolomée Lagus, on emprunta cinquante talents pour célébrer les funérailles du bœuf *Apis*. Quand le bœuf *Apis* était mort et embaumé, le peuple le pleurait, comme s'il eût perdu Osiris, et le deuil continuait jusqu'à

ce qu'il plût aux prêtres de montrer son successeur ; alors on se réjouissait, comme si le prince fût ressuscité, et la fête durait sept jours.

Cambyse, roi de Perse, à son retour d'Éthiopie, trouvant le peuple Égyptien occupé à célébrer l'apparition d'*Apis*, et croyant qu'on se réjouissait du mauvais succès de son expédition, fit amener le prétendu dieu, qu'il frappa d'un coup d'épée dont il mourut : les prêtres furent fustigés, et les soldats eurent ordre de massacrer tous ceux qui célébreraient la fête.

Les Égyptiens consultaient *Apis* comme un oracle ; s'il prenait ce qu'on lui présentait à manger, c'était un bon augure ; son refus, au contraire, était un fâcheux présage. Pline, cet auteur si plein de sagesse et d'esprit, observe qu'*Apis* ne voulut pas manger ce que Germanicus lui offrit, et que ce prince mourut bientôt après, comme s'il eût imaginé quelque rapport réel entre ces deux événements. Il en était de même des deux loges qu'on lui avait bâties : son séjour dans l'une annonçait le bonheur à l'Égypte, et son séjour dans l'autre lui était un signe de malheur. Ceux qui le venaient consulter approchaient la bouche de son oreille, et mettaient les mains sur les leurs qu'ils tenaient bouchées jusqu'à ce qu'ils fussent sortis de l'enceinte du temple. Arrivés là, ils prenaient pour la réponse du dieu la première chose qu'ils entendaient.

APPARENCE, *extérieur*, *dehors*. (*Gramm.*) L'*extérieur* fait partie de la chose; le *dehors* l'environne à quelque distance. L'*apparence* est l'effet que produit sa présence. Les murs sont l'*extérieur* d'une maison; les avenues en sont les *dehors*; l'*apparence* résulte du tout.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit de l'air et de la physionomie : le *dehors*, des manières et de la dépense; l'*apparence*, des actions et de la conduite. L'*extérieur* prévenant n'est pas toujours accompagné du mérite, dit M. l'abbé Girard, (*Syn. franç.*) Les *dehors* brillants ne sont pas des preuves certaines de l'opulence. Les pratiques de dévotion ne décident rien sur la vertu.

APPARITION, VISION. (*Gramm.*) La vision se passe au dedans, et n'est qu'un effet de l'imagination : l'*apparition* suppose un objet au dehors. Saint Joseph, dit M. l'abbé Girard, fut averti par une vision de passer en Égypte : ce fut une *apparition* qui instruisit la Madeleine de la résurrection de Jésus-Christ. Les cerveaux échauffés et vides de nourriture sont sujets à des visions. Les esprits timides et crédules prennent tout ce qui se présente pour des *apparitions*. (*Syn. franç.*)

APPAS, s. m. pl. ATTRAITS, CHARMES; (*Gram.*) outre l'idée générale qui rend ces mots synonymes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens où on les prend ici, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont employés pour marquer le

pouvoir qu'ont sur le cœur la beauté, l'agrément ou les grâces : quant à leurs différences, les *attraits* ont quelque chose de plus naturel ; les *appas* tiennent plus de l'art, et il y a quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les *charmes*. Les *attraits* se font suivre, les *appas* engagent, et les *charmes* entraînent. On ne tient guère contre les *attraits* d'une jolie femme ; on a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette ; il est presque impossible de résister aux *charmes* de la beauté. On doit les *attraits* et les *charmes* à la nature : on prend des *appas* à sa toilette. Les défauts qu'on remarque diminuent l'effet des *attraits* ; les *appas* s'évanouissent quand l'artifice se montre : on se fait aux *charmes* avec l'habitude et le temps.

Ces mots ne s'appliquent pas seulement aux avantages extérieurs des femmes ; ils se disent encore, en général, de tout ce qui affecte agréablement. On dit que la vertu a des *attraits* qui se font sentir aux vicieux même ; que la richesse a des *appas* qui font quelquefois succomber la vertu, et que le plaisir a des *charmes* qui triomphent souvent de la philosophie.

Avec des épithètes, on met de grands *attraits*, de puissants *appas*, et d'invincibles *charmes*.

APPELER, NOMMER. (*Gram.*) On *nomme* pour distinguer dans le discours ; on *appelle* pour faire venir. Le Seigneur *appela* tous les animaux et les

nomma devant Adam. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses par leurs noms, ni *appeler* toutes sortes de gens à son secours. (*Synon. franç.*)

APPIADES, s. f. Cinq divinités ainsi nommées, parce que leurs temples étaient à Rome aux environs des fontaines d'Appius, dans la grande place de César; c'étaient Vénus, Pallas, Vesta, la Concorde et la Paix.

APPIENNE (LA VOIE), grand chemin de Rome, pavé, qu'Appius Claudius, censeur du peuple romain, fit construire l'an 444 de Rome; il commençait au sortir de la porte Capenne, aujourd'hui porte de Saint-Sébastien, passant sur la montagne qu'on appelle de *Sancti-Angeli*, traversait la plaine Valdrane, *agri Valdrani*, les Palus Pontines, et finissait à Capoue. Il avait vingt-cinq pieds de largeur avec des rebords en pierres, qui servaient à contenir celles dont le chemin était fait de douze en douze pieds. On y avait ménagé, d'espace en espace, des espèces de bornes pour aider les cavaliers à monter à cheval, ou pour servir comme de siéges sur lesquels ceux qui étaient à pied pussent se reposer. Caïus Gracchus y fit placer de petites colonnes qui marquaient les milles.

APPIUS (MARCHÉ D'). (*Hist. anç.*) Il ne faut pas entendre seulement, par le *marché d'Appius*, une place de Rome, mais plutôt un petit bourg distant de cette ville d'environ trois milles. Nos

géographes prétendent que le petit bourg de Saint-Donate est le *forum Appii* des Anciens.

APPRENDRE, ÉTUDIER, S'INSTRUIRE. (*Gram.*) *Étudier,* c'est travailler à devenir savant. *Apprendre,* c'est réussir. On étudie pour *apprendre*, et l'on *apprend* à force d'*étudier*. On ne peut *étudier* qu'une chose à la fois : mais on peut, dit M. l'abbé Girard, en *apprendre* plusieurs ; ce qui métaphysiquement pris n'est pas vrai : plus on *apprend*, plus on sait ; plus on *étudie*, plus on se fatigue. C'est avoir bien *étudié* que d'avoir *appris* à douter. Il y a des choses qu'on *apprend* sans les *étudier*, et d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre*. Les plus savants ne sont pas ceux qui ont le plus *étudié*, mais ceux qui ont le plus *appris*. (*Synon. franç.*)

On *apprend* d'un maître ; on *s'instruit* par soi-même. On *apprend* quelquefois ce qu'on ne voudrait pas savoir ; mais on veut toujours savoir les choses dont on *s'instruit*. On *apprend* les nouvelles publiques ; on *s'instruit* de ce qui se passe dans le cabinet. On *apprend* en écoutant ; on *s'instruit* en interrogeant.

AQUÉDUC. Les *aquéducs* de toute espèce étaient jadis une des merveilles de Rome : la grande quantité qu'il y en avait, les frais immenses employés à faire venir des eaux d'endroits éloignés de trente, quarante, soixante, et même cent milles sur des arcades, ou continuées, ou

suppléées par d'autres travaux, comme des montagnes coupées et des roches percées, tout cela doit surprendre : on n'entreprend rien de semblable aujourd'hui ; on n'oserait même penser à acheter si chèrement la commodité publique. On voit encore en divers endroits de la campagne de Rome de grands restes de ces *aquéducs*, des arcs continués dans un long espace, au-dessus desquels étaient les canaux qui portaient l'eau à la ville : ces arcs sont quelquefois bas, quelquefois d'une grande hauteur, selon les inégalités du terrain. Il y en a à deux arcades l'une sur l'autre, et cela de crainte que la trop grande hauteur d'une seule arcade ne rendît la structure moins solide : ils sont communément de briques si bien cimentées, qu'on a peine à en détacher des morceaux. Quand l'élévation du terrain était énorme, on recourait aux *aquéducs* souterrains ; ces *aquéducs* portaient les eaux à ceux qu'on avait élevés sur terre, dans les fonds et les pentes des montagnes. Si l'eau ne pouvait avoir de la pente qu'en passant au travers d'une roche, on la perçait à la hauteur de l'*aquéduc* supérieur : on en voit un semblable au-dessus de Tivoli, et au lieu nommé *Vicovaro*. Le canal qui formait la suite de l'*aquéduc*, est coupé dans la roche vive l'espace de plus d'un mille, sur environ cinq pieds de haut et quatre de large.

Une chose digne de remarque, c'est que ces

aquéducs, qu'on pouvait conduire en droite ligne à la ville, n'y parvenaient que par des sinuosités fréquentes. Les uns ont dit qu'on avait suivi ces obliquités pour éviter les frais d'arcades d'une hauteur extraordinaire; d'autres, qu'on s'était proposé de rompre la trop grande impétuosité de l'eau qui, coulant en ligne droite par un espace immense, aurait toujours augmenté de vitesse, endommagé les canaux, et donné une boisson peu nette et malsaine. Mais on demande pourquoi y ayant une si grande pente de la cascade de Tivoli à Rome, on est allé prendre l'eau de la même rivière à vingt milles et davantage plus haut; que dis-je vingt milles? à plus de trente, en y comptant les détours d'un pays plein de montagnes. On répond que la raison d'avoir des eaux meilleures et plus pures suffisait aux Romains pour croire leurs travaux nécessaires et leurs dépenses justifiées; et si l'on considère d'ailleurs que l'eau du Teveron est chargée de parties minérales, et n'est pas saine, on sera content de cette réponse.

Si l'on jette les yeux sur la planche 128 *du quatrième volume des Antiquités* du P. Montfaucon, on verra avec quels soins ces immenses ouvrages étaient construits. On y laissait d'espace en espace des soupiraux, afin que si l'eau venait à être arrêtée par quelque accident, elle pût se dégorger jusqu'à ce qu'on eût dégagé son passage. Il y avait encore dans le canal même de l'*aquéduc*

des puits où l'eau se jetait, se reposait et déchargeait son limon, et des piscines où elle s'étendait et se purifiait.

L'*aquéduc* de l'*Aqua-Marcia* a l'arc de seize pieds d'ouverture : le tout est composé de trois différentes sortes de pierres; l'une rougeâtre, l'autre brune, et l'autre de couleur de terre. On voit en haut deux canaux dont le plus élevé était de l'eau nouvelle du Teveron, et celui de dessous était de l'eau appelée *Claudienne;* l'édifice entier a soixante et dix pieds romains de hauteur.

A côté de cet *aquéduc,* on a, dans le P. Montfaucon, la coupe d'un autre à trois canaux; le supérieur est d'eau *Julia,* celui du milieu d'eau *Tepula,* et l'inférieur d'eau *Marcia.*

L'arc de l'*aquéduc* d'eau *Claudienne* est de très-belle pierre de taille; celui de l'*aquéduc* d'eau *Néronnienne* est de brique; ils ont l'un et l'autre soixante-douze pieds romains de hauteur.

Le canal de l'*aquéduc* qu'on appelait *Aqua-Appia,* mérite bien que nous en fassions mention par une singularité qu'on y remarque; c'est de n'être pas uni comme les autres, d'aller comme par degrés; en sorte qu'il est beaucoup plus étroit en bas qu'en haut.

Le consul Frontin, qui avait la direction des *aquéducs* sous l'empereur Nerva, parle de neuf *aquéducs* qui avaient treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze tuyaux d'un pouce de diamètre.

Vigerus observe que dans l'espace de vingt-quatre heures, Rome recevait cinq cent mille muids d'eau.

Nous pourrions encore faire mention de l'*aquéduc* de Drusus et de celui de Rimini : mais nous nous contenterons d'observer ici qu'Auguste fit réparer tous les *aquéducs*, et nous passerons ensuite à d'autres monuments dans le même genre et plus importants encore, de la magnificence romaine.

Un de ces monuments est l'*aquéduc* de Metz, dont il reste encore aujourd'hui un grand nombre d'arcades; ces arcades traversaient la Moselle, rivière grande et large en cet endroit. Les sources abondantes de Gorze fournissaient l'eau à la Naumachie; ces eaux s'assemblaient dans un réservoir; de là elles étaient conduites par des canaux souterrains, faits de pierres de taille, et si spacieux, qu'un homme y pouvait marcher droit : elles passaient la Moselle sur ces hautes et superbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz, si bien maçonnées et si bien cimentées, qu'excepté la partie du milieu que les glaces ont emportée, elles ont résisté et résistent aux injures les plus violentes des saisons. De ces arcades, d'autres *aquéducs* conduisaient les eaux aux bains et au lieu de la Naumachie.

Si l'on en croit Colmenarès, l'*aquéduc* de Ségovie peut être comparé aux plus beaux ouvrages de l'antiquité. Il en reste cent cinquante-neuf ar-

cades toutes de grandes pierres sans ciment. Ces arcades, avec le reste de l'édifice, ont cent deux pieds de haut; il y a deux rangs d'arcades l'un sur l'autre; l'*aquéduc* traverse la ville et passe pardessus la plus grande partie des maisons qui sont dans le fond.

Après ces énormes édifices, on peut parler de l'*aquéduc* que Louis XIV a fait bâtir proche Maintenon, pour porter les eaux de la rivière de Buc à Versailles; c'est peut-être le plus grand *aquéduc* qui soit à présent dans l'univers; il est de sept mille brasses de long, sur deux mille cinq cent soixante de haut, et a deux cent quarante-deux arcades.

Les cloaques de Rome, ou ses *aquéducs* souterrains, étaient aussi comptés parmi ses merveilles; ils s'étendaient sous toute la ville, et se subdivisaient en plusieurs branches qui se déchargeaient dans la rivière : c'étaient de grandes et hautes voûtes, bâties solidement, sous lesquelles on allait en bateau; ce qui faisait dire à Pline que la ville était suspendue en l'air, et qu'on naviguait sous les maisons; c'est ce qu'il appelle *le plus grand ouvrage qu'on ait jamais entrepris*. Il y avait sous ces voûtes des endroits où des charrettes chargées de foin pouvaient passer; ces voûtes soutenaient le pavé des rues. Il y avait d'espace en espace des trous où les immondices de la ville étaient précipitées dans les cloaques. La quantité incroyable d'eau que les *aquéducs* apportaient à Rome y était

aussi déchargée. On y avait encore détourné des ruisseaux, d'où il arrivait que la ville était toujours nette, et que les ordures ne séjournaient point dans les cloaques, et étaient promptement rejetées dans la rivière.

Ces édifices sont capables de frapper de l'admiration la plus forte : mais ce serait avoir la vue bien courte que de ne pas la porter au-delà, et que de n'être pas tenté de remonter aux causes de la grandeur et de la décadence du peuple qui les a construits. Cela n'est point de notre objet. Mais le lecteur peut consulter là-dessus les *Considérations* de M. le président de Montesquieu et celles de M. l'abbé de Mably; il verra dans ces ouvrages, que les édifices ont toujours été et seront toujours comme les hommes; excepté peut-être à Sparte, où l'on trouvait de grands hommes dans des maisons petites et chétives; mais cet exemple est trop singulier pour tirer à conséquence.

ARABES. (ÉTAT DE LA PHILOSOPHIE CHEZ LES ANCIENS ARABES.) Après les Chaldéens, les Perses et les Indiens, vient la nation des *Arabes*, que les anciens historiens nous représentent comme fort attachée à la philosophie, et comme s'étant distinguée dans tous les temps par la subtilité de son esprit : mais tout ce qu'ils nous en disent paraît fort incertain. Je ne nie pas que depuis Islamime (1) l'érudition et l'étude de la philosophie n'aient été

(1) *Islamime* ou *Islam*, c'est-à-dire *Mahomet*, d'où l'on a fait *Isla-*

extrêmement en honneur chez ces peuples : mais cela n'a lieu et n'entre que dans l'histoire de la philosophie du moyen âge. Aussi nous proposons-nous d'en traiter au long quand nous y serons parvenus. Maintenant nous n'avons à parler que de la philosophie des anciens habitants de l'Arabie-Heureuse.

Il y a des savants qui veulent que ces peuples se soient livrés aux spéculations philosophiques; et pour prouver leur opinion, ils imaginent des systèmes qu'ils leur attribuent, et font venir à leur secours la religion des Zabiens, qu'ils prétendent être le fruit de la philosophie. Tout ce qu'ils disent n'a pour appui que des raisonnements et des conjectures : mais que prouve-t-on par des raisonnements et des conjectures quand il faut des témoignages ? Ceux qui sont dans cette persuasion que la philosophie a été cultivée par les anciens *Arabes*, sont obligés de convenir eux-mêmes que les Grecs n'avaient aucune connaissance de ce fait. Que dis-je ? ils les regardaient comme des peuples barbares et ignorants, et qui n'avaient aucune teinture des lettres. Les écrivains *Arabes*, si l'on en croit Abulfarage, disent eux-mêmes qu'avant Islamime, ils étaient plongés dans la plus profonde ignorance. Mais ces raisons ne sont pas assez fortes pour leur faire changer de sentiment

nisme, pour désigner le *Mahométisme*. On lit l'*Islanisme* dans l'édition de 1798. ÉDIT.

sur cette philosophie qu'ils attribuent aux anciens *Arabes*. Le mépris des Grecs pour cette nation, disent-ils, ne prouve que leur orgueil et non la barbarie des *Arabes*. Mais enfin quels mémoires peuvent-ils nous produire, et quels auteurs peuvent-ils nous citer en faveur de l'érudition et de la philosophie des premiers *Arabes?* Ils conviennent avec Abulfarage qu'ils n'en ont point. C'est donc bien gratuitement qu'ils en font des gens lettrés et adonnés à la philosophie. Celui qui s'est le plus signalé dans cette dispute, et qui a eu plus à cœur la gloire des anciens *Arabes*, c'est Joseph Pierre Ludewig. D'abord il commence par nous opposer Pythagore qui, au rapport de Porphyre, dans le voyage littéraire qu'il avait entrepris, fit l'honneur aux *Arabes* de passer chez eux, de s'y arrêter quelque temps, et d'apprendre de leurs philosophes la divination par le vol et par le chant des oiseaux, espèce de divination où les *Arabes* excellaient. Moïse lui-même, cet homme instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, quand il fut obligé de quitter ce royaume, ne choisit-il pas pour le lieu de son exil l'Arabie préférablement aux autres pays? Or, qui pourra s'imaginer que ce législateur des Hébreux se fût retiré chez les *Arabes*, si ce peuple avait été grossier, stupide, ignorant? Leur origine d'ailleurs ne laisse aucun doute sur la culture de leur esprit. Ils se glorifient de descendre d'Abraham, à qui l'on ne peut refu-

ser la gloire d'avoir été un grand philosophe. Par quelle étrange fatalité auraient-ils laissé éteindre dans la suite des temps ces premières étincelles de l'esprit philosophique qu'ils avaient hérité d'Abraham, leur père commun? Mais ce qui paraît plus fort que tout cela, c'est que les Livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux : or, ces Orientaux n'étaient autres que les *Arabes*. C'est de cette même Arabie que la reine de Saba vint pour admirer la sagesse de ce philosophe couronné : c'est l'opinion constante de tous les savants. On pourrait prouver aussi, par d'excellentes raisons, que les mages venus d'Orient pour adorer le Messie, étaient *Arabes*. Enfin Abulfarage est obligé de convenir qu'avant Islamime même, à qui l'on doit dans ce pays la renaissance des lettres, ils entendaient parfaitement leur langue, qu'ils en connaissaient la valeur et toutes les propriétés, qu'ils étaient bons poètes, excellents orateurs, habiles astronomes; n'en est-ce pas assez pour mériter le nom de philosophes? Non, vous dira quelqu'un. Il se peut que les *Arabes* aient poli leur langue, qu'ils aient été habiles à deviner et à interpréter les songes, qu'ils aient réussi dans la composition et dans la solution des énigmes, qu'ils aient même eu quelque connaissance du cours des astres, sans que pour cela on puisse les regarder comme des philosophes; car tous ces

arts, si cependant ils en méritent le nom, tendent plus à nourrir et à fomenter la superstition qu'à faire connaître la vérité, et qu'à purger l'ame des passions qui sont ses tyrans. Pour ce qui regarde Pythagore, rien n'est moins certain que son voyage dans l'Orient; et quand même nous en conviendrions, qu'en résulterait-il, sinon que cet imposteur apprit des *Arabes* toutes ces niaiseries, ouvrages de la superstition, et dont il était fort amoureux? Il est inutile de citer ici Moïse. Si ce saint homme passa dans l'Arabie, et s'il s'y établit en épousant une des filles de Jéthro, ce n'était pas assurément dans le dessein de méditer chez les *Arabes*, et de nourrir leur folle curiosité de systèmes philosophiques. La Providence n'avait permis cette retraite de Moïse chez les *Arabes*, que pour y porter la connaissance du vrai Dieu et de sa religion. La philosophie d'Abraham, dont ils se glorifient de descendre, ne prouve pas mieux qu'ils aient cultivé cette science. Abraham pourrait avoir été un grand philososophe et avoir été leur père, sans que cela tirât à conséquence pour leur philosophie. S'ils ont laissé perdre le fil des vérités les plus précieuses, qu'ils avaient apprises d'Abraham; si leur religion a dégénéré en une grossière idolâtrie, pourquoi leurs connaissances philosophiques, supposé qu'Abraham leur en eût communiqué quelques-unes, ne se seraient-elles pas aussi perdues dans la suite des temps? Au reste,

il n'est pas trop sûr que ces peuples descendent d'Abraham. C'est une histoire qui paraît avoir pris naissance avec le mahométisme. Les *Arabes* ainsi que les Mahométans, pour donner plus d'autorité à leurs erreurs, en font remonter l'origine jusqu'au père des croyants. Une chose encore qui renverse la supposition de Ludewig, c'est que la philosophie d'Abraham n'est qu'une pure imagination des Juifs, qui veulent à toute force trouver chez eux l'origine et les commencements des arts et des sciences. Ce que l'on nous oppose de cette reine du midi, qui vint trouver Salomon sur la grande réputation de sa sagesse, et des mages qui partirent de l'Orient pour se rendre à Jérusalem, ne tiendra pas davantage. Nous voulons que cette reine soit née en Arabie : mais est-il bien décidé qu'elle fût de la secte des Zabiens? On ne peut nier sans doute qu'elle n'ait été parmi les femmes d'Orient une des plus instruites, des plus ingénieuses, qu'elle n'ait souvent exercé l'esprit des rois de l'Orient par les énigmes qu'elle leur envoyait; c'est là l'idée que nous en donne l'historien sacré. Mais quel rapport cela a-t-il avec la philosophie des *Arabes*? Nous accordons aussi volontiers que les mages venus d'Orient étaient des *Arabes*, qu'ils avaient quelque connaissance du cours des astres; nous ne refusons point absolument cette science aux *Arabes*; nous voulons même qu'ils aient assez bien parlé leur langue,

qu'ils aient réussi dans les choses d'imagination, comme l'éloquence et la poésie : mais on n'en conclura jamais qu'ils aient été pour cela des philosophes, et qu'ils aient fort cultivé cette partie de la littérature.

La seconde raison qu'on fait valoir en faveur de la philosophie des anciens *Arabes*, c'est l'histoire du zabianisme, qui passe pour avoir pris naissance chez eux, et qui suppose nécessairement des connaissances philosophiques. Mais quand même tout ce que l'on en raconte serait vrai, on n'en pourrait rien conclure pour la philosophie des *Arabes*; puisque le zabianisme, étant de lui-même une idolâtrie honteuse et une superstition ridicule, est plutôt l'extinction de toute raison qu'une vraie philosophie. D'ailleurs, il n'est pas bien décidé dans quel temps cette secte a pris naissance; car les hommes les plus habiles qui ont travaillé pour éclaircir ce point d'histoire, comme Hottinger, Pocock, Hyde, et surtout le docte Spencer, avouent que ni les Grecs ni les Latins ne font aucune mention de cette secte. Il ne faut pas confondre cette secte des Zabiens *arabes* avec ces autres Zabiens dont il est parlé dans les annales de l'ancienne Église orientale, lesquels étaient moitié juifs et moitié chrétiens, qui se vantaient d'être les disciples de Jean-Baptiste, et qui se trouvent encore aujourd'hui en grand nombre dans la ville de Bassora, près des bords du Tigre,

et dans le voisinage de la mer de Perse. Le fameux Moïse Maimonides a tiré des auteurs *arabes* tout ce qu'il a dit de cette secte; et c'est en examinant d'un œil curieux et attentif toutes les cérémonies extravagantes et superstitieuses, qu'il justifie très ingénieusement la plupart des lois de Moïse, qui blesseraient au premier coup d'œil notre délicatesse, si la sagesse de ces lois n'était marquée par leur opposition avec les lois des Zabiens, pour lesquelles Dieu voulait inspirer aux Juifs une grande aversion. On ne pouvait mettre entre les Juifs et les Zabiens, qui étaient leurs voisins, une plus forte barrière. On peut lire sur cela l'ouvrage de Spencer sur l'économie mosaïque. On n'est pas moins partagé sur le nom de cette secte que sur son âge. Pocock prétend que les Zabiens ont été ainsi nommés de עבא, qui en hébreu signifie les *astres* ou l'*armée céleste*; parce que la religion des Zabiens consistait principalement dans l'adoration des astres. Mais Scaliger pense que c'est originairement le nom des Chaldéens, ainsi appelés parce qu'ils étaient orientaux. Il a été suivi en cela par plusieurs savants, et entre autres par Spencer. Cette signification du nom de Zabiens est d'autant plus plausible, que les Zabiens rapportent leur origine aux Chaldéens, et qu'ils font auteur de leur secte Sabius fils de Seth. Pour nous, nous ne croyons pas devoir prendre parti sur une chose qui déjà par elle-même est assez peu intéressante. Si par

les Zabiens on entend tous ceux qui parmi les peuples de l'Orient adoraient les astres, sentiment qui paraît être celui de quelques *Arabes* et de quelques auteurs chrétiens, ce nom ne serait plus alors le nom d'une secte particulière, mais celui de l'idolâtrie universelle. Mais il paraît qu'on a toujours regardé ce nom comme étant propre à une secte particulière. Nous ne voyons point qu'on le donnât à tous les peuples qui à l'adoration des astres joignaient le culte du feu. Si pourtant au milieu des ténèbres, où est enveloppée toute l'histoire des Zabiens, on peut, à force de conjectures, en tirer quelques rayons de lumière, il nous paraît probable que la secte des Zabiens n'est qu'un mélange du judaïsme et du paganisme; qu'elle a été chez les *Arabes* une religion particulière et distinguée de toutes les autres; que pour s'élever au-dessus de toutes celles qui florissaient de son temps, elle avait non-seulement affecté de se dire très ancienne, mais même qu'elle rapportait son origine jusqu'à Sabius, fils de Seth; en quoi elle croyait l'emporter pour l'antiquité sur les Juifs même qui ne peuvent remonter au-delà d'Abraham. On ne se persuadera jamais que le nom de *Zabiens* leur ait été donné, parce qu'ils étaient orientaux, puisqu'on n'a jamais appelé de ce nom les mages et les Mahométans qui habitent les provinces de l'Asie situées à l'orient. Quoi qu'il en soit de l'origine des Zabiens, il est certain qu'elle

n'est pas aussi ancienne que le prétendent les *Arabes*. Ils sont même sur cela partagés de sentiment; car si les uns veulent la faire rémonter jusqu'à Seth, d'autres se contentent de la fixer à Noé, et même à Abraham. Eutychius, auteur *arabe*, s'appuyant sur les traditions de son pays, trouve l'auteur de cette secte dans Zoroastre, lequel était né en Perse, si vous n'aimez mieux en Chaldée. Cependant Eutychius observe qu'il y en avait quelques-uns de son temps qui en faisaient honneur à Juvan, il a voulu sans doute dire *Javan;* que les Grecs avaient embrassé avidement ce sentiment, parce qu'il flattait leur orgueil, Javan ayant été un de leurs rois; et que pour donner cours à cette opinion, ils avaient composé plusieurs livres sur la science des astres et sur le mouvement des corps célestes. Il y en a même qui croient que celui qui fonda la secte des Zabiens était un de ceux qui travaillèrent à la construction de la tour de Babel. Mais sur quoi tout cela est-il appuyé? Si la secte des Zabiens était aussi ancienne qu'elle s'en vante, pourquoi les anciens auteurs grecs n'en ont-ils point parlé? Pourquoi ne lisons-nous rien dans l'Écriture qui nous en donne la moindre idée? Pour répondre à cette difficulté, Spencer croit qu'il suffit que le zabianisme, pris matériellement, c'est-à-dire pour une religion dans laquelle on rend un culte au soleil et aux astres, ait tiré son origine des an-

ciens Chaldéens et des Babyloniens, et qu'il ait précédé de plusieurs années le temps où a vécu Abraham. C'est ce qu'il prouve par les témoignages des *Arabes*, qui s'accordent tous à dire que la religion des Zabiens est très-ancienne, et par la ressemblance de doctrine qui se trouve entre les Zabiens et les Chaldéens. Mais il n'est pas question de savoir si le culte des étoiles et des planètes est très-ancien. C'est ce qu'on ne peut contester; et c'est ce que nous montrerons nous-mêmes à l'article des Chaldéens. Toute la difficulté consiste donc à savoir si les Zabiens ont tellement reçu ce culte des Chaldéens et des Babyloniens, qu'on puisse assurer à juste titre que c'est chez ces peuples que le zabianisme a pris naissance. Si l'on fait attention que le zabianisme ne se bornait pas seulement à adorer le soleil, les étoiles et les planètes, mais qu'il s'était fait à lui-même un plan de cérémonies qui lui étaient particulières, et qui le distinguaient de toute autre forme de religion, on m'avouera qu'un tel sentiment ne peut se soutenir. Spencer lui-même, tout subtil qu'il est, a été forcé de convenir que le zabianisme considéré formellement, c'est-à-dire autant qu'il fait une religion à part et distinguée par la forme de son culte, est beaucoup plus récent que les anciens Chaldéens et les anciens Babyloniens. C'est pourtant cela même qu'il aurait dû prouver dans ses principes; car si le zabianisme pris formelle-

ment n'a pas cette grande antiquité qui pourrait le faire remonter au-delà d'Abraham, comment prouvera-t-il que plusieurs lois de Moïse n'ont été divinement établies que pour faire un contraste parfait avec les cérémonies superstitieuses du zabianisme ? Tout nous porte à croire que le zabianisme est assez récent, qu'il n'est pas même antérieur au mahométisme. En effet, nous ne voyons dans aucun auteur soit grec, soit latin, la moindre trace de cette secte; elle ne commence à lever la tête que depuis la naissance du mahométisme, etc. Nous croyons cependant qu'elle est un peu plus ancienne, puisque l'Alcoran parle des Zabiens comme étant déjà connus sous ce nom.

Il n'y a point de secte sans livres; elle en a besoin pour appuyer les dogmes qui lui sont particuliers. Aussi voyons-nous que les Zabiens en avaient, que quelques-uns attribuaient à Hermès et à Aristote, et d'autres à Seth et à Abraham. Ces livres, au rapport de Maimonides, contenaient sur les anciens patriarches, Adam, Seth, Noé, Abraham, des histoires ridicules, et pour tout dire, comparables aux fables de l'Alcoran. On y traitait au long des démons, des idoles, des étoiles et des planètes; de la manière de cultiver la vigne et d'ensemencer les champs; en un mot, on n'y omettait rien de tout ce qui concernait le culte qu'on rendait au soleil, au feu, aux étoiles et aux planètes. Si l'on est curieux d'apprendre

toutes ces belles choses, on peut consulter Maimonides. Ce serait abuser de la patience du lecteur que de lui présenter ici les fables dont fourmillent ces livres. Je ne veux que cette seule raison pour les décrier comme des livres apocryphes et indignes de toute créance. Je crois que ces livres ont été composés vers la naissance de Mahomet, et encore par des auteurs qui n'étaient point guéris, ni de l'idolâtrie, ni des folies du platonisme moderne. Il nous suffira, pour faire connaître le génie des Zabiens, de rapporter ici quelques-uns de leurs dogmes.

Ils croyaient que les étoiles étaient autant de dieux, et que le soleil tenait parmi elles le premier rang. Ils les honoraient d'un double culte; savoir, d'un culte qui était de tous les jours, et d'un autre qui ne se renouvelait que tous les mois.

Ils adoraient les démons sous la forme de boucs; ils se nourrissaient du sang des victimes, qu'ils avaient cependant en abomination; ils croyaient par là s'unir plus intimement avec les démons.

Ils rendaient leurs hommages au soleil levant, et ils observaient scrupuleusement toutes les cérémonies dont nous voyons le contraste frappant dans la plupart des lois de Moïse; car Dieu, selon plusieurs savants, n'a affecté de donner aux Juifs des lois qui se trouvaient en opposition avec celles des Zabiens, que pour détourner les premiers de la superstition extravagante des autres.

Si nous lisons Pocock, Hyde, Prideaux, et les auteurs *arabes*, nous trouverons que tout leur système de religion se réduit à ces différents articles que nous allons détailler.

Il y avait deux sectes de Zabiens; le fondement de la croyance de l'une et de l'autre était, que les hommes ont besoin de médiateurs qui soient placés entre eux et la Divinité; que ces médiateurs sont des substances pures, spirituelles et invisibles; que ces substances, par cela même qu'elles ne peuvent être vues, ne peuvent se communiquer aux hommes, si l'on ne suppose entre elles et les hommes d'autres médiateurs qui soient visibles; que ces médiateurs visibles étaient pour les uns des chapelles, et pour les autres des simulacres; que les chapelles étaient pour ceux qui adoraient les sept planètes, lesquelles étaient animées par autant d'intelligences qui gouvernaient tous leurs mouvements, à peu près comme notre corps est animé par une ame qui en conduit et gouverne tous les ressorts; que ces astres étaient des dieux, et qu'ils présidaient au destin des hommes, mais qu'ils étaient soumis eux-mêmes à l'Être suprême; qu'il fallait observer le lever et le coucher des planètes, leurs différentes conjonctions, ce qui formait autant de positions plus ou moins régulières; qu'il fallait assigner à ces planètes leurs jours, leurs nuits, leurs heures pour diviser le temps de leur révolution, leurs formes, leurs

personnes, et les régions où elles roulent; que moyennant toutes ces observations, on pouvait faire des talismans, des enchantements, des évocations qui réussissaient toujours; qu'à l'égard de ceux qui se portaient pour adorateurs des simulacres, ces simulacres leur étaient nécessaires, d'autant plus qu'ils avaient besoin d'un médiateur toujours visible, ce qu'ils ne pouvaient trouver dans les astres, dont le lever et le coucher qui se succèdent régulièrement, les dérobent aux regards des mortels; qu'il fallait donc leur substituer des simulacres, moyennant lesquels ils pussent s'élever jusques aux corps des planètes, des planètes aux intelligences qui les animent, et de ces intelligences jusqu'au Dieu suprême; que ces simulacres devaient être faits du métal qui est consacré à chaque planète, et avoir chacun la figure de l'astre qu'ils représentent; mais qu'il fallait surtout observer avec attention les jours, les heures, les degrés, les minutes, et les autres circonstances propres à attirer de bénignes influences, et se servir des évocations, des enchantements, et des talismans qui étaient agréables à la planète; que ces simulacres tenaient la place de ces dieux célestes, et qu'ils étaient entre eux et nous autant de médiateurs.

Leurs pratiques n'étaient pas moins ridicules que leur croyance. Abulfeda rapporte qu'ils avaient coutume de prier la face tournée vers le pôle arctique, trois fois par jour, avant le lever du soleil,

à midi et au soir; qu'ils avaient trois jeûnes, l'un de trente jours, l'autre de neuf, et l'autre de sept; qu'ils s'abstenaient de manger des féves et de l'ail; qu'ils faisaient brûler entièrement les victimes, et qu'ils ne s'en réservaient rien pour manger.

Voilà tout ce que les *Arabes* nous ont appris du système de religion des Zabiens. Plusieurs traces de l'astrologie chaldaïque, telle que nous la donnerons à l'article Chaldéens, s'y laissent apercevoir. C'est elle sans doute qui aura été la première pierre de l'édifice de religion que les Zabiens ont bâti. On y voit encore quelques autres traits de ressemblance, comme cette ame du monde qui se distribue dans toutes ces différentes parties, et qui anime les corps célestes, surtout les planètes dont l'influence sur les choses d'ici-bas est si marquée et si incontestable dans tous les vieux systèmes des religions orientales.

Mais ce qui y domine surtout, c'est la doctrine d'un médiateur; doctrine qu'ils auront dérobée, soit aux juifs, soit aux chrétiens, la doctrine des génies médiateurs, laquelle a eu un si grand cours dans tout l'Orient, d'où elle a passé chez les cabalistes et les philosophes d'Alexandrie, pour revivre chez quelques chrétiens hérétiques qui en prirent occasion d'imaginer divers ordres d'æones. (1)

Il est aisé de voir par là que le zabianisme n'est qu'un composé monstrueux et un mélange embar-

(1) *Æones*, *Éones*, ou *Éons*, du grec αἰὼν, *éternité*. Édit.

rassant de tout ce que l'idolâtrie, la superstition et l'hérésie ont pu imaginer dans tous les temps de plus ridicule et de plus extravagant. Voilà pourquoi, comme le remarque fort bien Spencer, il n'y a rien de suivi ni de lié dans les différentes parties qui composent le zabianisme. On y retrouve quelque chose de toutes les religions, malgré la diversité qui les sépare les unes des autres.

Cette seule remarque suffit pour faire voir que le zabianisme n'est pas aussi ancien qu'on le croit ordinairement, et combien s'abusent ceux qui en donnent le nom à cette idolâtrie universellement répandue des premiers siècles, laquelle adorait le soleil et les astres. Le culte religieux que les Zabiens rendaient aux astres, les jeta, par cet enchaînement fatal que les erreurs ont entre elles, dans l'astrologie, science vaine et ridicule, mais qui flatte les deux passions favorites de l'homme; sa crédulité, en lui promettant qu'il percera dans l'avenir; et son orgueil, en lui insinuant que sa destinée est écrite dans le ciel. Ceux qui d'entre eux s'y sont le plus distingués, sont Thebet Ibn Korra, Albategnius, etc.

ARBORIBONZES, s. m. pl. (*Hist. mod.*) Prêtres du Japon, errants, vagabonds, et ne vivant que d'aumônes. Ils habitent des cavernes; ils se couvrent la tête de bonnets faits d'écorce d'arbres, terminés en pointe et garnis par le bout d'une touffe de crins de cheval ou de poil de chèvre; ils

sont ceints d'une lisière d'étoffe grossière, qui fait deux tours sur leurs reins; ils portent deux robes l'une sur l'autre; celle de dessus est de coton, fort courte, avec des demi-manches; celle de dessous est de peaux de boucs, et de quatre à cinq doigts plus longue; ils tiennent en marchant, d'une main un gobelet qui pend d'une corde attachée à leur ceinture, et de l'autre une branche d'un arbre sauvage qu'on nomme *soutan*, et dont le fruit est semblable à notre nèfle; ils ont pour chaussures des sandales attachées aux pieds avec des courroies et garnies de quatre fers qui ne sont guère moins bruyants que ceux des chevaux; ils ont la barbe et les cheveux si mal peignés, qu'ils sont horribles à voir : ils se mêlent de conjurer les démons; mais ils ne commencent ce métier qu'à trente ans.

ARBORICHES, s. m. pl. (*Hist.*) Peuples que quelques-uns croient être les habitants de la Zélande; d'autres, d'anciens habitants du territoire voisin de celui de Maestricht : selon Bécan, les *Arboriches* occupaient le pays qui est entre Anvers et la Meuse.

ARBORIQUE, s. m. (*Hist. mod.*) Nom des peuples que quelques auteurs prétendent être les mêmes que les Armoriques ou Armoricains. Les *Arboriques*, dont le P. Daniel fait mention, habitaient entre Tournai et le Vahal, étaient chrétiens sous Clovis, comme la plupart des autres Gaulois, et

fort attachés à leur religion. (*Voyez* ARMORIQUE.)

ARBRE. (*Mythol.*) Il y avait, chez les païens, des *arbres* consacrés à certaines divinités : exemple, le pin à Cybèle ; le hêtre à Jupiter ; le chêne à Rhea ; l'olivier à Minerve ; le laurier à Apollon ; le lotus et le myrte à Apollon et à Vénus ; le cyprès à Pluton ; le narcisse, l'adiante ou capillaire à Proserpine ; le frêne et le chiendent à Mars ; le pourpier à Mercure ; le pavot à Cérès et à Lucine ; la vigne et le pampre à Bacchus ; le peuplier à Hercule ; l'ail aux dieux Pénates ; l'aune, le cèdre, le narcisse, et le genevrier aux Euménides ; le palmier aux Muses ; le platane aux Génies. Observez combien ces consécrations devaient embellir la poésie des Anciens : un poète ne pouvait presque parler d'un brin d'herbe, qu'il ne pût en même temps en relever la dignité, en lui associant le nom d'un dieu ou d'une déesse.

ARCADIENS, s. m. pl. (*Hist. littér.*) Nom d'une société de savants, qui s'est formée à Rome en 1690, et dont le but est la conservation des lettres, et la perfection de la poésie italienne. Le nom d'*Arcadiens* leur vient de la forme de leur gouvernement, et de ce qu'en entrant dans cette Académie chacun prend le nom d'un berger de l'ancienne Arcadie. Ils s'élisent tous les quatre ans un président, qu'ils appellent le *gardien*, et ils lui donnent tous les ans douze nouveaux assesseurs : c'est ce tribunal qui décide de toutes les

affaires de la société. Elle eut pour fondateurs quatorze savants, que la conformité de sentiments, de goût et d'étude, rassemblait chez la reine Christine de Suède, qu'ils se nommèrent pour protectrice. Après sa mort, leurs lois, au nombre de dix, furent rédigées, en 1696, dans la langue et le style des douze Tables, par M. Gravina ; on les voit exposées sur deux beaux morceaux de marbre dans le *Serbatojo*, salle qui sert d'archives à l'Académie ; elles sont accompagnées des portraits des académiciens les plus célèbres, à la tête desquels on a mis le pape Clément XI, avec son nom pastoral *Alnano Melleo*. La société a pour armes une flûte couronnée de pin et de laurier ; elle est consacrée à Jésus-Christ naissant ; et ses branches se sont répandues, sous différents noms, dans les principales villes d'Italie ; celles d'Aretio et de Macerata s'appellent *la Forzata*; celles de Bologne, de Venise et de Ferrare, *l'Animosa*; celle de Sienne, *la Physica-critica*; celle de Pise, *l'Alphaja*; celle de Ravenne, dont tous les membres sont ecclésiastiques, *la Camaldulensis*, etc. Elles ont chacune leur *vice-gardien*; elles s'assemblent sept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans une prairie, comme il convient. Les premières séances se tinrent sur le mont Palatin ; elles se tiennent aujourd'hui dans le jardin du prince Salviati. Dans les six premières, on fait la lecture des *Arcadiens* de Rome. Les *Arcadiennes*

de cette ville font lire leurs ouvrages par des *Arcadiens*. La septième est accordée à la lecture des *Arcadiens* associés étrangers. Tout postulant doit être connu par ses talents, et avoir, comme disent les *Arcadiens*, la noblesse de mérite ou celle d'extraction, et vingt-quatre ans accomplis. Le talent de la poésie est le seul qui puisse ouvrir la porte de l'Académie à une dame. On est reçu, ou par l'*acclamation*, ou par l'*enrôlement*, ou par la *représentation*, ou par la *surrogation*, ou par la *destination* : l'acclamation est la réunion des suffrages sans aucune délibération; elle est réservée aux cardinaux, aux princes et aux ambassadeurs; l'enrôlement est des dames et des étrangers; la représentation, des élèves de ces colléges où l'on instruit la noblesse; la surrogation, de tout homme de lettres, qui remplace un académicien après sa mort; la destination, de quiconque a mérité un nom *arcadien*, avec l'engagement solennel de l'Académie, de succéder à la première place vacante. Les *Arcadiens* comptent par olympiades; ils les célèbrent tous les quatre ans par des jeux d'esprit. On écrit la vie des *Arcadiens*. Notre des Yvetaux (1) aurait bien été digne de cette société; il faisait passablement des vers; il s'était réduit, dans les dernières années de sa vie, à la condition de berger, et il mourut

(1) Le seigneur des Yvetaux, poète du commencement du dix-septième siècle. ÉDIT.

au son de la musette de sa bergère : l'Académie aurait de la peine à citer quelque exemple d'une vie plus *arcadienne*, et d'une fin plus pastorale.

ARCY, gros village de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois. Quoique nous ayons borné nos articles de géographie, on nous permettra bien de sortir ici de nos limites, en faveur des grottes fameuses voisines du village d'*Arcy*. Voici la description qui en a été faite sur les lieux, par les ordres de M. Colbert : Non loin d'*Arcy*, on aperçoit des rochers escarpés d'une grande hauteur, au pied desquels paraissent comme des cavernes; je dis *paraissent*, parce que les cavités ne pénètrent pas assez avant pour mériter le nom de cavernes. On voit en un endroit, au pied de l'un de ces rochers, une partie des eaux d'une rivière qui se perdent, et qui, après avoir coulé sous terre plus de deux lieues, trouvent une issue par laquelle elles sortent avec impétuosité, et font moudre un moulin. Un peu plus avant en descendant le long du cours de la rivière, on trouve quelques bois sur les bords; ils y forment un ombrage assez agréable; et les rochers forment de tous côtés des échos, dont quelques-uns répètent un vers en entier. Assez proche du village est un gué appelé *le gué des Entonnoirs*, au sortir duquel, du côté du couchant, on entre dans un petit sentier fort étroit, qui montant le long d'un côteau tout couvert de bois, conduit à l'entrée des grottes.

En suivant ce sentier on voit en plusieurs endroits, dans les rochers, de grandes cavités où l'on se mettrait commodément à couvert des injures du temps. Ce sentier conduit à une grande voûte, large de trente pas et haute de vingt pieds à son entrée, qui semble former le portail du lieu. A huit ou dix pas de là, elle s'étrécit et se termine en une petite porte haute de quatre pieds. La figure de cette porte était autrefois ovale; mais depuis quelques années on l'a fermée en partie d'une porte de pierre de taille, dont le seigneur garde la clef. L'entrée de cette porte artificielle est si basse qu'on ne peut y passer que courbé, et le dessus de la première salle est une voûte d'une figure plate et tout unie. La descente est fort escarpée, et l'on y rencontre d'abord des quartiers de pierre d'une grosseur prodigieuse.

De cette salle on passe dans une autre beaucoup plus spacieuse, dont la voûte est élevée de neuf à dix pieds. Dans un endroit de la voûte on voit une ouverture large d'un pied et demi, longue de neuf pieds, et qui paraît avoir deux pieds de profondeur, dans laquelle on voit quantité de figures pyramidales. Cette salle est admirable par sa grandeur, ayant quatre-vingts pieds de long : elle est remplie de gros quartiers de pierre, entassés confusément en quelques endroits, et épars dans d'autres, ce qui la rend incommode au marcher. A main droite, il y a une espèce de lac qui

peut avoir cent ou cent vingt pieds de diamètre, dont les eaux sont claires et bonnes à boire.

A main gauche de cette salle, on entre dans une troisième, large de quinze pas et longue de deux cent cinquante. La voûte est d'une figure un peu plus ronde que les précédentes, et peut avoir dix-huit pieds d'élévation. Ce qui paraît le plus extraordinaire, c'est qu'il y a trois voûtes l'une sur l'autre, la plus haute étant supportée par les deux plus basses. Environ le milieu de cette salle on voit quantité de petites pyramides renversées, de la grosseur du doigt, qui soutiennent la voûte la plus basse, et qui paraissent avoir été rapportées de dessein pour orner cet endroit. Cette salle se termine en s'étrécissant, et sur les extrémités d'un et d'autre côté on voit encore un nombre infini de petites pyramides qu'on croirait être de marbre blanc. Le dessus de cette voûte est tout rempli de mamelles de différentes grosseurs, mais qui toutes distillent quelques gouttes d'eau par le bout. A main droite il y a une espèce de petite grotte, qui peut avoir deux pieds en carré, et qui est enfoncée de trois ou quatre pieds, remplie d'un si grand nombre de petites pyramides, qu'il est impossible de les compter. Au bout de cette salle, à main droite, on trouve une petite voûte de deux pieds et demi de haut et de douze pieds de longueur, dont l'un des côtés est soutenu par un rocher : elle est aussi garnie d'un si grand

nombre de pyramides, de mamelles et d'autres figures, qu'il est impossible d'en faire une description : on y aperçoit même des coquilles de différentes figures et grandeurs.

Cette petite voûte conduit à une autre un peu plus élevée, remplie d'un nombre infini de figures de toutes manières. A main gauche on voit des termes de perspective, soutenus par des piliers de différentes grosseurs et de différentes figures, parmi lesquels il y a une infinité de petites perspectives, des piliers, des pyramides et d'autres figures qu'il est impossible de décrire. Un peu plus avant, du même côté, on découvre une petite grotte dans laquelle on ne peut entrer; elle est fort enfoncée et admirable par la quantité de petits piliers, de pyramides droites et renversées dont elle est pleine. C'est dans cet endroit que ceux qui visitent ces lieux ont accoutumé de rompre quelques-unes de ces petites figures pour les emporter et satisfaire leur curiosité : mais il semble que la nature prenne soin de réparer les dommages que l'on y fait.

A main droite, il y a une entrée qui conduit dans une autre grande salle qui est séparée de la précédente par quelques piliers, qui ne montent pas jusqu'au-dessus de la voûte. L'entrée de cette salle est fort basse, parce que du haut de la voûte naissent quantité de pyramides, dont la base est attachée au sommet de la voûte. Cette salle est

remplie de quantité de rochers de même qualité que les pyramides. On y voit des enfonçures et des rehaussements; et l'on a autant de perspectives différentes qu'il y a d'endroits où l'on peut jeter la vue.

Un grand rocher termine cette salle, et laisse à droite et à gauche deux entrées, qui toutes deux conduisent dans une autre salle fort spacieuse. A gauche en entrant, on voit d'abord une figure grande comme nature, qui de loin paraît être une vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus. Du même côté on voit une petite forteresse carrée, composée de quatre tours, et une autre tour plus avancée pour défendre la porte. Quantité de petites figures paraissent dedans et autour, qui semblent être des soldats qui défendent cette place. Cette salle est partagée par le milieu par quantité de petits rochers, dont quelques-uns s'élèvent jusqu'au-dessus de la voûte, d'autres ne vont qu'à moitié. Le côté gauche de cette salle est borné par un grand rocher, et il y a un écho admirable et beaucoup plus fidèle que dans toutes les autres.

On trouve deux entrées au sortir de cette salle, qui conduisent en descendant dans une autre fort longue et fort spacieuse, où le nombre des pyramides est moindre, où la nature a fait beaucoup moins d'ouvrages, mais où ce qu'on rencontre est beaucoup plus grand. En entrant à main gauche, on y rencontre un grand dôme qui n'est soutenu

que d'un seul côté. La concavité de ce dôme paraît être à fond d'or avec de grandes fleurs noires : mais lorsqu'on y touche, on efface la beauté de l'ouvrage, qui n'est pas solide comme les autres; ce n'est que de l'humidité. La voûte de cette salle est tout unie : elle a vingt pieds de hauteur, trente pas de largeur, et plus de trois cents pas de longueur. Au milieu de la voûte on voit un nombre infini de chauve-souris, dont quelques-unes se détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

Sous l'endroit où elles sont, est une petite hauteur; si l'on y frappe du pied, on entend résonner comme s'il y avait une voûte en dessous : on croit que c'est là que passe une partie de la rivière de Cure qui se perd au pied du rocher, et dont on a parlé d'abord.

Cette salle, sur ces extrémités, a deux piliers joints ensemble, de deux pieds de diamètre, et plusieurs pyramides qui s'élèvent presque jusques au-dessus, et elle se termine enfin par trois rochers pointus, du milieu desquels sort un pilastre qui s'élève jusqu'à la voûte.

Des deux côtés il y a deux petits chemins qui conduisent derrière ces rochers, où l'on aperçoit d'abord un dôme garni de pyramides et de quelques gros rochers qui montent jusques au-dessus de la voûte; elle se termine en s'étrécissant, et laisse un passage si étroit et si bas, qu'on n'y peut

passer qu'à genoux. Ce passage conduit à une autre salle, dont la voûte tout unie peut avoir quinze pieds d'élévation. Cette salle a quarante pieds de large et près de quatre cents pas de long; et au bout elle a quatre rochers et une pyramide haute de huit pieds, dont la base a cinq pieds de diamètre. On passe de celle-là dans une autre admirable par les rochers et les pyramides qu'on y voit: mais surtout il y en a une de vingt pieds de haut et d'un pied et demi de diamètre. La voûte de cette salle a d'élévation vingt-deux pieds dans les endroits les plus élevés : elle a quarante pas de large, et plus de six cents pas de long : elle est ornée des deux côtés de quantités de figures, de rochers et de perspectives; et si dans son commencement on trouve le chemin incommode à cause des gros quartiers de pierres qu'on y rencontre, la fin en est très-agréable, et il semble que les figures qu'on y voit soient les compartiments d'un parterre. Cette dernière salle se termine en s'étrécissant, et finit la beauté de ces lieux.

Tout ce qu'on admire dans ces grottes, disent les *Mém. de Littérat.* du P. Desmolets; ces figures, ces pyramides, ne sont que des congellations, qui néanmoins ont la beauté du marbre et la dureté de la pierre, et qui, exposées à l'air, ne perdent rien de ces qualités. On remarque que dans toutes ces figures, il y a dans le milieu un petit tuyau de la grosseur d'une aiguille, par où il dégoutte

continuellement de l'eau qui, venant à se congeler, produit dans ces lieux tout ce qu'on y admire; et ceux qui vont souvent les visiter reconnaissent que la nature répare tous les désordres qu'on y commet, et remplace toutes les pièces qu'on détache. On remarque encore une chose assez particulière; c'est que l'air y est extrêmement tempéré, et contre l'ordinaire de tous les lieux souterrains, celui qu'on y respire dans les plus grandes chaleurs est aussi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait aucune autre ouverture que la porte par laquelle on entre, et qu'on ne puisse visiter ces cavernes qu'à la lueur des flambeaux.

J'ajouterai qu'il faudrait avoir visité ces lieux par soi-même, en avoir vu de près les merveilles; y avoir suivi les opérations de la nature, et peut-être même y avoir tenté un grand nombre d'expériences, pour expliquer les phénomènes précédents. Mais on peut, sans avoir pris ces précautions, assurer : 1°. que ce nombre de pyramides droites et renversées ont toutes été produites par les molécules que les eaux qui se filtrent à travers les rochers qui forment les voûtes, en détachent continuellement. Si le rocher est d'un tissu spongieux, et que l'eau coule facilement, les molécules pierreuses tombent à terre, et forment les pyramides droites; si au contraire leur écoulement est laborieux; si elles passent difficilement à travers les rochers, elles ont le temps de laisser agglutiner

les parties pierreuses; il s'en forme des couches les unes sur les autres, et les pyramides ont la base renversée; 2°. que la nature réparant tout dans les cavernes d'*Arcy*, il est à présumer qu'elles se consolideront un jour, et que les eaux qui se filtrent perpétuellement, augmenteront le nombre des petites colonnes au point que le tout ne formera plus qu'un grand rocher; 3°. que partout où il y aura des cavernes et des rochers spongieux, on pourra produire les mêmes phénomènes, en faisant séjourner des eaux à leur sommet; 4°. que peut-être on pourrait modifier ces pétrifications, ces excroissances pierreuses; leur donner une forme déterminée; employer la nature à faire des colonnes d'une hauteur prodigieuse, et peut-être un grand nombre d'autres ouvrages; effets qu'on regarde comme impossibles à présent qu'on ne les a pas tentés; mais qui ne surprendraient plus s'ils avaient lieu, comme je conjecture qu'il arriverait. Je ne connais qu'un obstacle au succès; mais il est grand : c'est la dépense qu'on ne fera pas, et le temps qu'on ne veut jamais se donner. On voudrait enfanter des prodiges à peu de frais, et dans un moment; ce qui ne se peut guère.

ARÉOPAGE, s. m. (*Histoire ancienne.*) sénat d'Athènes, ainsi nommé d'une colline voisine de la citadelle de cette ville consacrée à Mars; des deux mots grecs πάγος, *bourg*, *place*, et Ἄρης, *le dieu Mars*; parce que, selon la fable, Mars accusé

du meurtre d'un fils de Neptune, en fut absous dans ce lieu par les juges d'Athènes. La Grèce n'a point eu de tribunal plus renommé. Ses membres étaient pris entre les citoyens distingués par le mérite et l'intégrité, la naissance et la fortune; et leur équité était si généralement reconnue, que tous les états de la Grèce en appelaient à l'*aréopage* dans leurs démêlés, et s'en tenaient à ses décisions. Cette cour est la première qui ait eu droit de vie et de mort. Il paraît que dans sa première institution elle ne connaissait que des assassinats: sa juridiction s'étendit dans la suite aux incendiaires, aux conspirateurs, aux transfuges, enfin à tous les crimes capitaux. Ce corps acquit une autorité sans bornes, sur la bonne opinion qu'on avait dans l'état, de la gravité et de l'intégrité de ses membres. Solon leur confia le maniement des deniers publics, et l'inspection sur l'éducation de la jeunesse; soin qui entraîne celui de punir la débauche et la fainéantise, et de récompenser l'industrie et la sobriété. Les *aréopagites* connaissaient encore des matières de religion : c'était à eux à arrêter le cours de l'impiété, et à venger les dieux du blasphème, et la religion du mépris. Ils délibéraient sur la consécration des nouvelles divinités, sur l'érection des temples et des autels, et sur toute innovation dans le culte divin; c'était même leur fonction principale. Ils n'entraient dans l'administration des autres affaires, que quand

l'État, alarmé de la grandeur des dangers qui le menaçaient, appelait à son secours la sagesse de l'*aréopage*, comme son dernier refuge. Ils conservèrent cette autorité jusqu'à Périclès, qui ne pouvant être *aréopagite*, parce qu'il n'avait point été archonte, employa toute sa puissance et toute son adresse à l'avilissement de ce corps. Les vices et les excès qui corrompaient alors Athènes, s'étant glissés dans cette cour, elle perdit par degrés l'estime dont elle avait joui, et le pouvoir dont elle avait été revêtue. Les auteurs ne s'accordent pas sur le nombre des juges qui composaient l'*aréopage*. Quelques-uns le fixent à trente-un, d'autres à cinquante-un, et quelques autres le font monter jusqu'à cinq cents. Cette dernière opinion ne peut avoir lieu que pour les temps où ce tribunal tombé en discrédit, admettait indifféremment les Grecs et les étrangers; car au rapport de Cicéron, les Romains s'y faisaient recevoir : ou bien elle confond les *aréopagites* avec les *prytanes*.

Il est prouvé par les marbres d'Arundel, que l'*aréopage* subsistait 941 ans avant Solon : mais comme ce tribunal avait été humilié par Dracon, et que Solon lui rendit sa première splendeur, cela a donné lieu à la méprise de quelques auteurs, qui ont regardé Solon comme l'instituteur de l'*aréopage*.

Les *aréopagites* tenaient leur audience en plein air, et ne jugeaient que la nuit; dans la vue, dit

Lucien, de n'être occupés que des raisons, et point du tout de la figure de ceux qui parlaient.

L'éloquence des avocats passait auprès d'eux pour un talent dangereux. Cependant leur sévérité sur ce point se relâcha dans la suite, mais ils furent constants à bannir des plaidoyers tout ce qui tendait à émouvoir les passions, ou ce qui s'écartait du fond de la question. Dans ces deux cas, un héraut imposait silence aux avocats. Ils donnaient leur suffrage en silence, en jetant une espèce de petit caillou noir ou blanc dans des urnes, dont l'une était d'airain, et se nommait l'*urne de la mort*, θάνατου; l'autre était de bois, et s'appelait l'*urne de la miséricorde*, ἐλεου. On comptait ensuite les suffrages, et selon que le nombre des jetons noirs prévalait ou était inférieur à celui des blancs, les juges traçaient avec l'ongle une ligne plus ou moins courte sur une espèce de tablette enduite de cire. La plus courte signifiait que l'accusé était renvoyé absous, la plus longue exprimait sa condamnation.

ARGATA (CHEVALIERS DE L'), (*Hist. moderne.*) ou *Chevaliers du Dévidoir;* compagnie de quelques gentilshommes du quartier de la porte neuve à Naples, qui s'unirent, en 1388, pour défendre le port de cette ville en faveur de Louis d'Anjou, contre les vaisseaux et les galères de la reine Marguerite. Ils portaient sur le bras, ou sur le côté gauche, un dévidoir d'or en champ de gueules.

Cette espèce d'ordre finit avec le règne de Louis d'Anjou. On n'a que des conjectures futiles sur le choix qu'ils avaient fait du dévidoir pour la marque de leur union ; et peut-être ce choix n'en mérite-t-il pas d'autres.

ARGENT, s. m. (*Ordre encycl. Entend. Raison. Philosophie ou Science ; Science de la nature, Chimie, Métallurgie, Argent.*) C'est un des métaux que les chimistes appellent *parfaits, précieux* et *nobles*. Il est blanc quand il est travaillé, fin, pur, ductile ; se fixe au feu comme l'or, et n'en diffère que par le poids et la couleur.

Argent est dans notre langue un terme générique sous lequel sont comprises toutes les espèces de signes de la richesse courants dans le commerce ; or, *argent* monnoyé, monnaies, billets de toute nature, etc., pourvu que ces signes soient autorisés par les lois de l'État. L'*argent*, comme métal, a une valeur comme toutes les autres marchandises ; mais il en a encore une autre comme signe de ces marchandises (1). Considéré comme signe, le prince peut fixer sa valeur dans quelques rapports et non dans d'autres ; il peut établir une proportion entre une quantité de ce métal, comme métal, et la même quantité comme signe ; fixer celle qui est entre divers métaux employés à la monnaie ; établir le poids et le titre de chaque pièce, et donner à la pièce de monnaie la valeur

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, Liv. xxii, chap. x. Édit[s].

idéale, qu'il faut bien distinguer de la valeur réelle, parce que l'une est intrinsèque et l'autre d'institution; l'une de la nature, l'autre de la loi. Une grande quantité d'or et d'*argent* est toujours favorable, lorsqu'on regarde ces métaux comme marchandise ; mais il n'en est pas de même lorsqu'on les regarde comme signe, parce que leur abondance nuit à leur qualité de signe, qui est fondée sur la rareté. L'*argent* est une richesse de fiction; plus cette opulence fictice se multiplie, plus elle perd de son prix, parce qu'elle représente moins : c'est ce que les Espagnols ne comprirent pas lors de la conquête du Mexique et du Pérou.

L'or et l'*argent* étaient alors très-rares en Europe. L'Espagne, maîtresse tout d'un coup d'une très-grande quantité de ces métaux, conçut des espérances qu'elle n'avait jamais eues : les richesses représentatives doublèrent bientôt en Europe, ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double ; mais l'*argent* ne put doubler en Europe, que le profit de l'exploitation des mines, considéré en lui même et sans égard aux pertes que cette exploitation entraîne, ne diminuât du double pour les Espagnols, qui n'avaient chaque année que la même quantité d'un métal qui était devenu la moitié moins précieux. Dans le double de temps l'*argent* doubla encore, et le profit diminua encore de la moitié; il diminua même dans une progression plus forte. En voici la

preuve que donne l'auteur de *l'Esprit des Lois* (1). Pour tirer l'or des mines, pour lui donner les préparations requises, et le transporter en Europe, il fallait une dépense quelconque; soit cette dépense comme 1 est à 64 : quand l'*argent* fut une fois doublé, et par conséquent la moitié moins précieux, la dépense fut comme 2 à 64, cela est évident; ainsi les flottes qui apportèrent en Espagne la même quantité d'or, apportèrent une chose qui réellement valait la moitié moins, et coûtait la moitié plus. Si on suit la même progression, on aura celle de la cause de l'impuissance des richesses de l'Espagne. Il y a environ deux cents ans que l'on travaille les mines des Indes : soit la quantité d'*argent* qui est à présent dans le monde qui commerce, à la quantité qui y était avant la découverte comme 32 à 1, c'est-à-dire qu'elle ait doublé cinq fois, dans deux cents ans encore la même quantité sera à celle qui était avant la découverte, comme 64 à 1, c'est-à-dire qu'elle doublera encore. Or, à présent cinquante quintaux de minerai pour l'or, donnent quatre, cinq et six onces d'or; et quand il n'y en a que deux, le mineur ne retire que ses frais : dans deux cents ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre, le mineur ne tirera aussi que ses frais; il y aura donc peu de profit à tirer sur l'or : même raisonnement sur l'*argent*, excepté que le travail des mines d'*argent* est un peu plus

(1) Livre XXI, chapitre XXII. ÉDIT.

avantageux que celui des mines d'or. Si l'on découvre des mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit, plus elles seront abondantes, plus tôt le profit finira. Si les Portugais ont en effet trouvé dans le Brésil des mines d'or et d'*argent* très-riches, il faudra nécessairement que le profit des Espagnols diminue considérablement, et le leur aussi. J'ai ouï déplorer plusieurs fois, dit l'auteur que nous venons de citer, l'aveuglement du conseil de François 1er, qui rebuta Christophe Colomb qui lui proposait les Indes : en vérité, continue le même auteur, on fit peut-être par imprudence une chose bien sage. En suivant le calcul qui précède, sur la multiplication de l'*argent* en Europe, il est facile de trouver le temps où cette richesse représentative sera si commune qu'elle ne servira plus de rien; mais quand cette valeur sera réduite à rien, qu'arrivera-t-il? Précisément ce qui était arrivé chez les Lacédémoniens lorsque l'*argent* ayant été précipité dans la mer, et le fer substitué à sa place, il en fallait une charretée pour conclure un très-petit marché; ce malheur sera-t-il donc si grand, et croit-on que quand ce signe métallique sera devenu, par son volume, très-incommode pour le commerce, les hommes n'aient pas l'industrie d'en imaginer un autre? Cet inconvénient est de tous ceux qui peuvent arriver le plus facile à réparer. Si l'*argent* est également commun partout, dans

tous les royaumes; si tous les peuples se trouvent à la fois obligés de renoncer à ce signe, il n'y a point de mal; il y a même un bien, en ce que les particuliers les moins opulents pourront se procurer des vaisselles propres, saines et solides. C'est apparemment d'après ces principes, bons ou mauvais, que les Espagnols ont raisonné lorsqu'ils ont défendu d'employer l'or et l'*argent* en dorure et autres superfluités; on dirait qu'ils ont craint que ces signes de la richesse ne tardassent trop longtemps à s'anéantir à force de devenir communs.

Il s'ensuit de tout ce qui précède, que l'or et l'*argent* se détruisant peu par eux-mêmes, étant des signes très-durables, il n'est presque d'aucune importance que leur quantité absolue n'augmente pas, et que cette augmentation peut à la longue les réduire à l'état des choses communes, qui n'ont du prix qu'autant qu'elles sont utiles aux usages de la vie, et par conséquent les dépouiller de leur qualité représentative; ce qui ne serait peut-être pas un grand malheur pour les petites républiques: mais pour les grands États, c'est autre chose; car on conçoit bien que ce que j'ai dit plus haut est moins mon sentiment, qu'une manière frappante de faire sentir l'absurdité de l'ordonnance des Espagnols sur l'emploi de l'or et de l'*argent* en meubles et étoffes de luxe. Mais si l'ordonnance des Espagnols est mal raisonnée, c'est qu'étant possesseurs des mines, on conçoit com-

bien il était de leur intérêt que la matière qu'ils en tiraient s'anéantît et devînt peu commune, afin qu'elle en fût d'autant plus précieuse, et non précisément par le danger qu'il y avait que ce signe de la richesse fût jamais réduit à rien, à force de se multiplier : c'est ce dont on se convaincra facilement par le calcul qui suit. Si l'état de l'Europe restait durant encore deux mille ans exactement tel qu'il est aujourd'hui, sans aucune vicissitude sensible; que les mines du Pérou ne s'épuisassent point, et pussent toujours se travailler; et que, par leur produit, l'augmentation de l'argent en Europe suivît la proportion des deux cents premières années, celle de 32 à 1, il est évident que dans dix-sept à dix-huit cents ans d'ici l'argent ne serait pas encore assez commun pour ne pouvoir être employé à représenter la richesse. Car si l'argent était deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, un signe équivalent à notre pièce de vingt-quatre sols devrait être deux cent quatre-vingt-huit fois plus grand, ou notre pièce de vingt-quatre sols n'équivaudrait alors qu'un signe deux cent quatre-vingt-huit fois plus petit. Mais il y a deux cent quatre-vingt-huit deniers dans notre pièce de vingt-quatre sous; donc notre pièce de vingt-quatre sous ne représenterait alors que le denier; représentation qui serait à la vérité fort incommode, mais qui n'anéantirait pas encore tout-à-fait dans ce métal la qualité

représentative. Or, dans combien de temps pense-t-on que l'argent devienne deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, en suivant le rapport d'accroissement de 32 à 1 par deux cents ans? dans dix-huit cents ans, à compter depuis le moment où l'on a commencé à travailler les mines, ou dans seize cents ans à compter d'aujourd'hui. Car 32 est neuf fois dans 288, c'est-à-dire que dans neuf fois deux cents ans la quantité d'argent en Europe sera, à celle qui y était quand on a commencé à travailler les mines, comme 288 à 1. Mais nous avons supposé que, dans ce long intervalle de temps, les mines donneraient toujours également, qu'on pourrait toujours les travailler; que l'argent ne souffrait aucun déchet par l'usage, et que l'état de l'Europe durerait tel qu'il est sans aucune vicissitude; suppositions dont quelques-unes sont fausses, et dont les autres ne sont pas vraisemblables. Les mines s'épuisent ou deviennent impossibles à exploiter par leur profondeur. L'argent décheoit par l'usage, et ce déchet est beaucoup plus considérable qu'on ne pense; et il surviendra nécessairement dans un intervalle de deux mille ans, à compter d'aujourd'hui, quelques-unes de ces grandes révolutions dans lesquelles toutes les richesses d'une nation disparaissent presque entièrement, sans qu'on sache bien ce qu'elles deviennent : elles sont ou fondues dans les embrasements, ou enfoncées dans le sein de

la terre. En un mot, qu'avons-nous aujourd'hui des trésors des peuples anciens? presque rien. Il ne faut pas remonter bien haut dans notre histoire, pour y trouver l'argent entièrement rare, et les plus grands édifices bâtis pour des sommes si modiques, que nous en sommes aujourd'hui tout étonnés. Tout ce qui subsiste d'anciennes monnaies dispersées dans les cabinets des antiquaires remplirait à peine quelques urnes : qu'est devenu le reste? Il est anéanti ou répandu dans les entrailles de la terre d'où les socs de nos charrues font sortir de temps en temps un Antonin, un Othon, ou l'effigie précieuse de quelque autre empereur. Nous ajouterons ici que nos rois ont défendu, sous des punitions corporelles et confiscations, à quelques personnes que ce fût, d'acheter de l'*argent* monnayé, soit au coin de France ou autre, pour le déformer, altérer, refondre ou recharger, et que l'*argent* monnayé ne paie point de droit d'entrée, mais qu'on ne peut le faire sortir sans passe-port.

ARISTOTÉLISME, philosophie d'Aristote. *Voyez* PÉRIPATÉTICIENNE (PHILOSOPHIE).

ARMORIQUE, adj. (*Hist. et Géog.*) C'est ainsi que les Anciens désignaient la petite Bretagne. Ce mot signifie *maritime* : il faut comprendre, sous ce nom, outre la petite Bretagne, quelque portion de la Normandie. Selon Sanson, il convenait à tous les peuples qui formaient la province

Lyonnaise seconde, qui fut ensuite divisée en seconde et troisième, où sont maintenant les archevêchés de Rouen et de Tours.

ART, s. m. (*Ordre encyclopédique. Entendement. Mémoire. Histoire de la nature. Histoire de la nature employée. Art.*) Terme abstrait et métaphysique. On a commencé par faire des observations sur la nature, le service, l'emploi, les qualités des êtres et de leurs symboles; puis on a donné le nom de science ou d'art au centre ou point de réunion, auquel on a rapporté les observations qu'on avait faites pour en former un système, ou de règles, ou d'instruments, et de règles tendant à un même but. Car voilà ce que c'est que l'art en général. *Exemple* : On a réfléchi sur l'usage et l'emploi des mots; et l'on a inventé ensuite le mot *grammaire*. *Grammaire* est le nom d'un système d'instruments et de règles relatifs à un objet déterminé; et cet objet est le son articulé; il en est de même des autres sciences ou arts.

Origine des sciences et des arts. C'est l'industrie de l'homme appliquée aux productions de la nature, ou par ses besoins, ou par son luxe, ou par son amusement, ou par sa curiosité, etc. qui a donné naissance aux sciences et aux arts; et ces points de réunion de nos différentes réflexions ont reçu les dénominations de *science* et d'*art*, selon la nature de leurs objets *formels*, comme disent les logiciens. Si l'objet s'exécute, la collection et la

disposition technique des règles, selon lesquelles il s'exécute, s'appellent *art*. Si l'objet est contemplé seulement sous différentes faces, la collection et la disposition technique des observations relatives à cet objet s'appellent *science*. Ainsi la métaphysique est une science, et la morale est un art. Il en est de même de la théologie et de la pyrotechnie.

Spéculation et pratique d'un art. Il est évident, par ce qui précède, que tout art a sa spéculation et sa pratique : sa spéculation, qui n'est autre chose que la connaissance inopérative des règles de l'art; sa pratique, qui n'est que l'usage habituel et non réfléchi des mêmes règles. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de pousser loin la pratique sans la spéculation, et réciproquement de bien posséder la spéculation sans la pratique. Il y a dans tout *art* un grand nombre de circonstances relatives à la matière, aux instruments et à la manœuvre que l'usage seul apprend. C'est à la pratique à présenter les difficultés et à donner les phénomènes; et c'est à la spéculation à expliquer les phénomènes et à lever les difficultés : d'où il s'ensuit qu'il n'y a guère qu'un artiste sachant raisonner qui puisse bien parler de son *art*.

Distribution des arts en libéraux et en mécaniques. En examinant les productions des *arts*, on s'est aperçu que les uns étaient plus l'ouvrage de l'esprit que de la main, et qu'au contraire d'autres

étaient plus l'ouvrage de la main que de l'esprit. Telle est *en partie* l'origine de la prééminence que l'on a accordée à certains *arts* sur d'autres, et de la distribution qu'on a faite des *arts* en *arts libéraux* et en *arts mécaniques*. Cette distinction, quoique bien fondée, a produit un mauvais effet, en avilissant des gens très-estimables et très-utiles, et en fortifiant en nous je ne sais quelle paresse naturelle, qui ne nous portait déjà que trop à croire que, donner une application constante et suivie à des expériences et à des objets particuliers, sensibles et matériels, c'était déroger à la dignité de l'esprit humain, et que de pratiquer, ou même d'étudier les *arts mécaniques*, c'était s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable, et la valeur minutielle. *Minui majestatem mentis humanæ, si in experimentis et rebus particularibus, etc.* (1) Préjugé qui tendait à remplir les villes d'orgueilleux raisonneurs et de contemplateurs inutiles, et les campagnes de petits tyrans ignorants, oisifs et dédaigneux. Ce n'est pas ainsi qu'ont pensé Bacon, un des premiers génies de l'Angleterre; Colbert, un des plus grands ministres de la France; enfin les bons esprits et les hommes sages de tous les temps. Bacon regardait l'histoire des *arts mécaniques* comme la

(1) Bacon. *Novum organum Scientiarum.* Lugd.-Batav. 1650. Édit^s.

branche la plus importante de la vraie philosophie; il n'avait donc garde d'en mépriser la pratique. Colbert regardait l'industrie des peuples et l'établissement des manufactures, comme la richesse la plus sûre d'un royaume. Au jugement de ceux qui ont aujourd'hui des idées saines de la valeur des choses, celui qui peupla la France de graveurs, de peintres, de sculpteurs et d'artistes en tout genre; qui surprit aux Anglais la machine à faire des bas, les velours aux Génois, les glaces aux Vénitiens, ne fit guère moins pour l'État que ceux qui battirent ses ennemis, et leur enlevèrent leurs places fortes; et aux yeux du philosophe, il y a peut-être plus de mérite réel à avoir fait naître les Le Brun, les Le Sueur et les Audran, peindre et graver les batailles d'Alexandre, et exécuter en tapisserie les victoires de nos généraux, qu'il n'y en a à les avoir remportées. Mettez dans un des côtés de la balance les avantages réels des sciences les plus sublimes et des *arts* les plus honorés, et dans l'autre côté ceux des *arts mécaniques*, et vous trouverez que l'estime qu'on a faite des uns, et celle qu'on a faite des autres, n'ont pas été distribuées dans le juste rapport de ces avantages, et qu'on a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux, que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie dans nos jugements! nous exigeons qu'on s'occupe

utilement, et nous méprisons les hommes utiles.

But des arts en général. L'homme n'est que le ministre ou l'interprète de la nature : il n'entend et ne fait qu'autant qu'il a de connaissance, ou expérimentale, ou réfléchie, des êtres qui l'environnent. Sa main nue, quelque robuste, infatigable et souple qu'elle soit, ne peut suffire qu'à un petit nombre d'effets : elle n'achève de grandes choses qu'à l'aide des instruments et des règles; il en faut dire autant de l'entendement. Les instruments et les règles sont comme des muscles surajoutés aux bras, et des ressorts accessoires à ceux de l'esprit. Le but de tout *art* en général, ou de tout système d'instruments et de règles conspirant à une même fin, est d'imprimer certaines formes déterminées sur une base donnée par la nature; et cette base est, ou la matière, ou l'esprit, ou quelque fonction de l'ame, ou quelque production de la nature. Dans les *arts mécaniques*, auxquels je m'attacherai d'autant plus ici, que les auteurs en ont moins parlé, *le pouvoir de l'homme se réduit à rapprocher ou à éloigner les corps naturels. L'homme peut tout ou ne peut rien, selon que ce rapprochement ou cet éloignement est ou n'est pas possible.* (Voyez Bacon, *Nov. org.*)

Projet d'un traité général des arts mécaniques. Souvent on ignore l'origine d'un *art mécanique*, ou l'on n'a que des connaissances vagues sur ses progrès : voilà les suites naturelles du mépris

qu'on a eu dans tous les temps et chez toutes les nations savantes ou belliqueuses, pour ceux qui s'y sont livrés. Dans ces occasions, il faut recourir à des suppositions philosophiques, partir de quelque hypothèse vraisemblable, de quelque événement premier et fortuit; et s'avancer de là jusqu'où l'*art* a été poussé. Je m'explique par un exemple que j'emprunterai plus volontiers des *arts mécaniques*, qui sont moins connus, que des *arts libéraux*, qu'on a présentés sous mille formes différentes. Si l'on ignorait l'origine et les progrès de la *verrerie* ou de la *papeterie*, que ferait un philosophe qui se proposerait d'écrire l'histoire de ces *arts?* Il supposerait qu'un morceau de linge est tombé par hasard dans un vaisseau plein d'eau; qu'il y a séjourné assez long-temps pour s'y dissoudre, et qu'au lieu de trouver au fond du vaisseau, quand il a été vide, un morceau de linge, on n'a plus aperçu qu'une espèce de sédiment, dont on aurait eu bien de la peine à reconnaître la nature, sans quelques filaments qui restaient, et qui indiquaient que la matière première de ce sédiment avait été auparavant sous la forme de linge. Quant à la *verrerie*, il supposerait que les premières habitations solides que les hommes se soient construites, étaient de terre cuite ou de brique : or, il est impossible de faire cuire de la brique à grand feu, qu'il ne s'en vitrifie quelque partie; c'est sous cette forme que le verre s'est

présenté la première fois. Mais quelle distance immense de cette écaille sale et verdâtre, jusqu'à la matière transparente et pure des glaces, etc.! Voilà cependant l'expérience fortuite, ou quelque autre semblable, de laquelle le philosophe partira pour arriver jusqu'où l'*art* de la verrerie est maintenant parvenu.

Avantages de cette méthode. En s'y prenant ainsi, les progrès d'un *art* seraient exposés d'une manière plus instructive et plus claire, que par son histoire véritable, quand on la saurait. Les obstacles qu'on aurait eus à surmonter pour le perfectionner se présenteraient dans un ordre entièrement naturel, et l'explication synthétique des démarches successives de l'*art* en faciliterait l'intelligence aux esprits les plus ordinaires, et mettrait les artistes sur la voie qu'ils auraient à suivre pour approcher davantage de la perfection.

Ordre qu'il faudrait suivre dans un pareil traité. Quant à l'ordre qu'il faudrait suivre dans un pareil traité, je crois que le plus avantageux serait de rappeler les *arts* aux productions de la nature. Une énumération exacte de ces productions donnerait naissance à bien des *arts* inconnus. Un grand nombre d'autres naîtraient d'un examen circonstancié des différentes faces sous lesquelles la même production peut être considérée. La première de ces conditions demande une connaissance très-étendue de l'histoire de la nature, et la seconde, une très-

grande dialectique. Un traité des *arts*, tel que je le conçois, n'est donc pas l'ouvrage d'un homme ordinaire. Qu'on n'aille pas s'imaginer que ce sont ici des idées vaines que je propose, et que je promets aux hommes des découvertes chimériques. Après avoir remarqué avec un philosophe que je ne me lasse point de louer, parce que je ne me suis jamais lassé de le lire, que l'histoire de la nature est incomplète sans celle des *arts*; et après avoir invité les naturalistes à couronner leur travail sur les règnes des végétaux, des minéraux, des animaux, etc. par les expériences des *arts mécaniques*, dont la connaissance importe beaucoup plus à la vraie philosophie; j'oserai ajouter à son exemple : *Ergo rem quam ago, non opinionem, sed opus esse; eamque non sectæ alicujus, aut placiti, sed utilitatis esse et amplitudinis immensæ fundamenta.* Ce n'est point ici un système : ce ne sont point les fantaisies d'un homme; ce sont les décisions de l'expérience et de la raison, et les fondements d'un édifice immense; et quiconque pensera différemment, cherchera à rétrécir la sphère de nos connaissances, et à décourager les esprits. Nous devons au hasard un grand nombre de connaissances; il nous en a présenté de fort importantes que nous ne cherchions pas : est-il à présumer que nous ne trouverons rien, quand nous ajouterons nos efforts à son caprice, et que nous mettrons de l'ordre et de la méthode

dans nos recherches? Si nous possédons à présent des secrets qu'on n'espérait point auparavant; et s'il nous est permis de tirer des conjectures du passé, pourquoi l'avenir ne nous réserverait-il pas des richesses sur lesquelles nous ne comptons guère aujourd'hui? Si l'on eût dit, il y a quelques siècles, à ces gens qui mesurent la possibilité des choses sur la portée de leur génie, et qui n'imaginent rien au-delà de ce qu'ils connaissent, qu'il est une poussière qui brise les rochers, qui renverse les murailles les plus épaisses à des distances étonnantes, qui, renfermée au poids de quelques livres dans les entrailles profondes de la terre, les secoue, se fait jour à travers les masses énormes qui la couvrent, et peut ouvrir un gouffre dans lequel une ville entière disparaîtrait, ils n'auraient pas manqué de comparer ces effets à l'action des roues, des poulies, des leviers, des contre-poids, et des autres machines connues, et de prononcer qu'une pareille poussière est chimérique, et qu'il n'y a que la foudre ou la cause qui produit les tremblements de terre, et dont le mécanisme est inimitable, qui soit capable de ces prodiges effrayants. C'est ainsi que le grand philosophe parlait à son siècle, et à tous les siècles à venir. Combien (ajouterons-nous à son exemple) le projet de la machine à élever l'eau par le feu, telle qu'on l'exécuta la première fois à Londres, n'aurait-il pas occasionné de mauvais raisonne-

ments, surtout si l'auteur de la machine avait eu la modestie de se donner pour un homme peu versé dans les mécaniques? S'il n'y avait au monde que de pareils estimateurs des inventions, il ne se ferait ni grandes ni petites choses. Que ceux donc qui se hâtent de prononcer sur des ouvrages qui n'impliquent aucune contradiction, qui ne sont quelquefois que des additions très-légères à des machines connues, et qui ne demandent tout au plus qu'un habile ouvrier; que ceux, dis-je, qui sont assez bornés pour juger que ces ouvrages sont impossibles, sachent qu'eux-mêmes ne sont pas assez instruits pour faire des souhaits convenables. C'est le chancelier Bacon qui le leur dit: *Qui sumpta*, ou ce qui est encore moins pardonnable, *qui neglecta ex his quæ præsto sunt conjectura, ea aut impossibilia, aut minus verisimilia, putet; eum scire debere se non satis doctum, ne ad optandum quidem commode et apposite esse.*

Autre motif de recherche. Mais ce qui doit encore nous encourager dans nos recherches, et nous déterminer à regarder avec attention autour de nous, ce sont les siècles qui se sont écoulés sans que les hommes se soient aperçus des choses importantes qu'ils avaient, pour ainsi dire, sous les yeux. Tel est l'*art* d'imprimer, celui de graver. Que la condition de l'esprit humain est bizarre! *S'agit-il de découvrir, il se défie de sa force, il s'embarrasse dans les difficultés qu'il se fait; les*

choses lui paraissent impossibles à trouver; sont-elles trouvées, il ne conçoit plus comment il a fallu les chercher si long-temps, et il a pitié de lui-même.

Différence singulière entre les machines. Après avoir proposé mes idées sur un traité philosophique des *arts* en général, je vais passer à quelques observations utiles sur la manière de traiter certains *arts* mécaniques en particulier. On emploie quelquefois une machine très-composée pour produire un effet assez simple en apparence; et d'autres fois une machine très-simple en effet suffit pour produire une action fort composée : dans le premier cas, l'effet à produire étant conçu facilement, et la connaissance qu'on en aura n'embarrassant point l'esprit et ne chargeant point la mémoire, on commencera par l'annoncer, et l'on passera ensuite à la description de la machine: dans le second cas, au contraire, il est plus à propos de descendre de la description de la machine à la connaissance de l'effet. L'effet d'une horloge est de diviser le temps en parties égales, à l'aide d'une aiguille qui se meut uniformément et très-lentement sur un plan ponctué. Si donc je montre une horloge à quelqu'un à qui cette machine était inconnue, je l'instruirai d'abord de son effet, et j'en viendrai ensuite au mécanisme. Je me garderai bien de suivre la même voie avec celui qui me demandera ce que c'est qu'une maille de bas, ce que c'est que du drap, du droguet, du

velours, du satin. Je commencerai ici par le détail de métiers qui servent à ces ouvrages. Le développement de la machine, quand il est clair, en fait sentir l'effet tout d'un coup, ce qui serait peut-être impossible sans ce préliminaire. Pour se convaincre de la vérité de ces observations, qu'on tâche de définir exactement ce que c'est que de la *gaze*, sans supposer aucune notion de la machine du gazier.

De la géométrie des arts. On m'accordera sans peine qu'il y a peu d'artistes à qui les éléments des mathématiques ne soient nécessaires; mais un paradoxe dont la vérité ne se présentera pas d'abord, c'est que ces éléments leur seraient nuisibles en plusieurs occasions, si une multitude de connaissances physiques n'en corrigeaient les préceptes dans la pratique; connaissances des lieux, des positions, des figures irrégulières, des matières, de leurs qualités, de l'élasticité, de la raideur, des frottements, de la consistance, de la durée, des effets de l'air, de l'eau, du froid, de la chaleur, de la sécheresse, etc. il est évident que les éléments de la géométrie de l'Académie ne sont que les plus simples et les moins composés d'entre ceux de la géométrie des boutiques. Il n'y a pas un levier dans la nature, tel que celui que Varignon suppose dans ses propositions; il n'y a pas un levier dans la nature dont toutes les conditions puissent entrer en calcul. Entre ces conditions il

y en a, et en grand nombre, et de très-essentielles dans l'usage, qu'on ne peut même soumettre à cette partie du calcul qui s'étend jusques aux différences les plus insensibles des quantités, quand elles sont appréciables; d'où il arrive que celui qui n'a que la géométrie intellectuelle est ordinairement un homme assez maladroit, et qu'un artiste qui n'a que la géométrie expérimentale est un ouvrier très-borné. Mais il est, ce me semble, d'expérience qu'un artiste se passe plus facilement de la géométrie intellectuelle, qu'un homme, quel qu'il soit, d'une certaine géométrie expérimentale. Toute la matière des frottements est restée, malgré les calculs, une affaire de mathématique expérimentale et manouvrière. Cependant jusqu'où cette connaissance seule ne s'étend-elle pas? Combien de mauvaises machines ne nous sont-elles pas proposées tous les jours par des gens qui se sont imaginé que les leviers, les roues, les poulies, les câbles, agissent dans une machine comme sur un papier; et qui, faute d'avoir mis la main à l'œuvre, n'ont jamais su la différence des effets d'une machine même, ou de son profil? Une seconde observation que nous ajouterons ici, puisqu'elle est amenée par le sujet, c'est qu'il y a des machines qui réussissent en petit, et qui ne réussissent point en grand; et réciproquement d'autres qui réussissent en grand, et qui ne réussiraient pas en petit. Il faut, je crois, mettre du

nombre de ces dernières toutes celles dont l'effet dépend principalement d'une pesanteur considérable des parties mêmes qui les composent, ou de la violence de la réaction d'un fluide, ou de quelque volume considérable de matière élastique à laquelle ces machines doivent être appliquées : exécutez-les en petit, le poids des parties se réduit à rien; la réaction du fluide n'a presque plus lieu; les puissances sur lesquelles on avait compté disparaissent, et la machine manque son effet. Mais comme il y a, relativement aux dimensions des machines, un point, s'il est permis de parler ainsi, un terme où elle ne produit plus d'effet, il y en a un autre au-delà ou en-deçà duquel elle ne produit pas le plus grand effet dont son mécanisme était capable. Toute machine a, selon la manière de dire des géomètres, un *maximum* de dimensions; de même que dans sa construction, chaque partie considérée par rapport au plus parfait mécanisme de cette partie, est d'une dimension déterminée par les autres parties; la matière entière est d'une dimension déterminée, relativement à son mécanisme le plus parfait, par la machine dont elle est composée, l'usage qu'on en veut tirer, et une infinité d'autres causes. Mais quel est, demandera-t-on, ce terme dans les dimensions d'une machine, au-delà ou en-deçà duquel elle est ou trop grande ou trop petite ? Quelle est la dimension véritable et absolue d'une montre excellente,

d'un moulin parfait, du vaisseau construit le mieux qu'il est possible? C'est à la géométrie expérimentale et manouvrière de plusieurs siècles, aidée de la géométrie intellectuelle la plus déliée, à donner une solution approchée de ces problèmes; et je suis convaincu qu'il est impossible d'obtenir quelque chose de satisfaisant là-dessus de ces géométries séparées, et très-difficile, de ces géométries réunies.

De la langue des arts. J'ai trouvé la langue des *arts* très-imparfaite par deux causes; la disette des mots propres, et l'abondance des synonymes. Il y a des outils qui ont plusieurs noms différents; d'autres n'ont, au contraire, que le nom générique, *engin*, *machine*, sans aucune addition qui les spécifie : quelquefois la moindre petite différence suffit aux artistes pour abandonner le nom générique et inventer des noms particuliers; d'autres fois, un outil singulier par sa forme et son usage, ou n'a point de nom, ou porte le nom d'un autre outil avec lequel il n'a rien de commun. Il serait à souhaiter qu'on eût plus d'égard à l'analogie des formes et des usages. Les géomètres n'ont pas autant de noms qu'ils ont de figures : mais dans la langue des *arts*, un marteau, une tenaille, une auge, une pelle, etc. ont presque autant de dénominations qu'il y a d'*arts*. La langue change en grande partie d'une manufacture à une autre. Cependant je suis convaincu que les manœuvres

les plus singulières, et les machines les plus composées, s'expliqueraient avec un assez petit nombre de termes familiers et connus, si on prenait le parti de n'employer des termes d'*art* que quand ils offriraient des idées particulières. Ne doit-on pas être convaincu de ce que j'avance, quand on considère que les machines composées ne sont que des combinaisons des machines simples ; que les machines simples sont en petit nombre ; et que, dans l'exposition d'une manœuvre quelconque, tous les mouvements sont réductibles, sans aucune erreur considérable, au mouvement rectiligne et au mouvement circulaire ? Il serait donc à souhaiter qu'un bon logicien, à qui les *arts* seraient familiers, entreprît des éléments de la *grammaire des arts*. Le premier pas qu'il aurait à faire, ce serait de fixer la valeur des corrélatifs, *grand*, *gros*, *moyen*, *mince*, *épais*, *faible*, *petit*, *léger*, *pesant*, *etc*. Pour cet effet il faudrait chercher une mesure constante dans la nature, ou évaluer la grandeur, la grosseur et la force moyenne de l'homme, et y rapporter toutes les expressions indéterminées de quantité, ou du moins former des tables auxquelles on inviterait les artistes à conformer leurs langues. Le second pas, ce serait de déterminer sur la différence et sur la ressemblance des formes et des usages d'un instrument et d'un autre instrument, d'une manœuvre et d'une autre manœuvre, quand il faudrait leur laisser un

même nom et leur donner des noms différents. Je ne doute point que celui qui entreprendra cet ouvrage, ne trouve moins de termes nouveaux à introduire, que de synonymes à bannir; et plus de difficulté à bien définir des choses communes, telles que *grâce* en peinture, *nœud* en passementerie, *creux* en plusieurs *arts*, qu'à expliquer les machines les plus compliquées. C'est le défaut de définitions exactes, et la multitude, et non la diversité des mouvements dans les manœuvres qui rendent les choses des *arts* difficiles à dire clairement. Il n'y a de remède au second inconvénient, que de se familiariser avec les objets : ils en valent bien la peine, soit qu'on les considère par les avantages qu'on en tire, ou par l'honneur qu'ils font à l'esprit humain. Dans quel système de physique ou de métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, à faire des bas, et dans les métiers de passementiers, de gaziers, de drapiers ou d'ouvriers en soie? Quelle démonstration de mathématique est plus compliquée que le mécanisme de certaines horloges, ou que les différentes opérations par lesquelles on fait passer ou l'écorce du chanvre, ou la coque du ver, avant que d'en obtenir un fil qu'on puisse employer à l'ouvrage? Quelle projection plus belle, plus délicate et plus singulière que celle d'un dessin sur les cordes d'un sample, et des cordes du sample

sur les fils d'une chaîne ? qu'a-t-on imaginé en quelque genre que ce soit, qui montre plus de subtilité que de chiner des velours ? Je n'aurais jamais fait si je m'imposais la tâche de parcourir toutes les merveilles qui frapperont dans les manufactures ceux qui n'y porteront pas des yeux prévenus, ou des yeux stupides.

Je m'arrêterai avec le philosophe anglais à trois inventions, dont les Anciens n'ont point eu connaissance, et dont, à la honte de l'histoire et de la poésie modernes, les noms des inventeurs sont presque ignorés : je veux parler de l'*art* d'imprimer, de la découverte de la poudre à canon, et de la propriété de l'aiguille aimantée. Quelle révolution ces découvertes n'ont-elles pas occasionnée dans la république des lettres, dans l'*art* militaire et dans la marine ? L'aiguille aimantée a conduit nos vaisseaux jusqu'aux régions les plus ignorées ; les caractères typographiques ont établi une correspondance de lumières entre les savants de tous les lieux et de tous les temps à venir ; et la poudre à canon a fait naître tous ces chefs-d'œuvre d'architecture, qui défendent nos frontières et celles de nos ennemis : ces trois *arts* ont presque changé la face de la terre.

Rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due. Les *arts libéraux* se sont assez chantés eux-mêmes ; ils pourraient employer maintenant ce qu'ils ont de voix à célébrer les *arts mécaniques*.

C'est aux *arts libéraux* à tirer les *arts mécaniques* de l'avilissement où le préjugé les a tenus si long-temps ; c'est à la protection des rois à les garantir d'une indigence où ils languissent encore. Les artisans se sont crus méprisables, parce qu'on les a méprisés ; apprenons-leur à mieux penser d'eux-mêmes : c'est le seul moyen d'en obtenir des productions plus parfaites. Qu'il sorte du sein des académies quelque homme qui descende dans les ateliers, qui y recueille les phénomènes des *arts*, et qui les expose dans un ouvrage qui détermine les artistes à lire, les philosophes à penser utilement, et les grands à faire enfin un usage utile de leur autorité et de leurs récompenses.

Un avis que nous oserons donner aux savants, c'est de pratiquer ce qu'ils nous enseignent eux-mêmes, qu'on ne doit pas juger des choses avec trop de précipitation, ni proscrire une invention comme inutile, parce qu'elle n'aura pas dans son origine tous les avantages qu'on pourrait en exiger. Montaigne, cet homme d'ailleurs si philosophe, ne rougirait-il pas s'il revenait parmi nous, d'avoir écrit *que les armes à feu sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, à quoi chacun est désormais apprivoisé, qu'il espère qu'on en quittera l'usage*. N'aurait-il pas montré plus de sagesse à encourager les arquebusiers de son temps à substituer à la mèche et au rouet quelque machine qui répondît à l'activité de la poudre, et

plus de sagacité à prédire que cette machine s'inventerait un jour? Mettez Bacon à la place de Montaigne, et vous verrez ce premier considérer en philosophe la nature de l'agent, et prophétiser, s'il m'est permis de le dire, les grenades, les mines, les canons, les bombes, et tout l'appareil de la pyrotechnie militaire. Mais Montaigne n'est pas le seul philosophe qui ait porté, sur la possibilité ou l'impossibilité des machines, un jugement précipité. Descartes, ce génie extraordinaire né pour égarer et pour conduire, et d'autres qui valaient bien l'auteur des *Essais*, n'ont-ils pas prononcé que le miroir d'Archimède était une fable? cependant ce miroir est exposé à la vue de tous les savants au Jardin du roi, et les effets qu'il y opère entre les mains de M. de Buffon qui l'a retrouvé, ne nous permettent plus de douter de ceux qu'il opérait sur les murs de Syracuse, entre les mains d'Archimède. De si grands exemples suffisent pour nous rendre circonspects.

Nous invitons les artistes à prendre de leur côté conseil des savants, et à ne pas laisser périr avec eux les découvertes qu'ils feront. Qu'ils sachent que c'est se rendre coupable d'un larcin envers la société, que de renfermer un secret utile; et qu'il n'est pas moins vil de préférer en ces occasions l'intérêt d'un seul à l'intérêt de tous, qu'en cent autres où ils ne balanceraient pas eux-mêmes à prononcer. S'ils se rendent communicatifs, on les débarrassera de

plusieurs préjugés, et surtout de celui où ils sont presque tous, que leur *art* a acquis le dernier degré de perfection. Leur peu de lumières les expose souvent à rejeter sur la nature des choses un défaut qui n'est qu'en eux-mêmes. Les obstacles leur paraissent invincibles dès qu'ils ignorent les moyens de les vaincre. Qu'ils fassent des expériences; que dans ces expériences chacun y mette du sien; que l'artiste y soit pour la main-d'œuvre; l'académicien pour les lumières et les conseils, et l'homme opulent pour le prix des matières, des peines et du temps; et bientôt nos *arts* et nos manufactures auront sur celles des étrangers toute la supériorité que nous désirons.

De la supériorité d'une manufacture sur une autre. Mais ce qui donnera la supériorité à une manufacture sur une autre, ce sera surtout la bonté des matières qu'on y emploiera, jointe à la célérité du travail et à la perfection de l'ouvrage. Quant à la bonté des matières, c'est une affaire d'inspection. Pour la célérité du travail et la perfection de l'ouvrage, elles dépendent entièrement de la multitude des ouvriers rassemblés. Lorsqu'une manufacture est nombreuse, chaque opération occupe un homme différent. Tel ouvrier ne fait et ne fera de sa vie qu'une seule et unique chose; tel autre, une autre chose; d'où il arrive que chacune s'exécute bien et promptement, et que l'ouvrage le mieux fait est encore celui qu'on

a à meilleur marché. D'ailleurs le goût et la façon se perfectionnent nécessairement entre un grand nombre d'ouvriers, parce qu'il est difficile qu'il ne s'en rencontre quelques-uns capables de réfléchir, de combiner, et de trouver enfin le seul moyen qui puisse les mettre au-dessus de leurs semblables; le moyen ou d'épargner la matière, ou d'allonger le temps, ou de surfaire l'industrie, soit par une machine nouvelle, soit par une manœuvre plus commode. Si les manufactures étrangères ne l'emportent pas sur nos manufactures de Lyon, ce n'est pas qu'on ignore ailleurs comment on travaille là : on a partout les mêmes métiers, les mêmes soies, et à peu près les mêmes pratiques; mais ce n'est qu'à Lyon qu'il y a trente mille ouvriers rassemblés et s'occupant tous de l'emploi de la même matière. Nous pourrions encore allonger cet article; mais ce que nous venons de dire suffira pour ceux qui savent penser, et nous n'en aurions jamais assez dit pour les autres. On y rencontrera peut-être des endroits d'une métaphysique un peu forte (1) : mais il était impossible que cela fût autrement. Nous avions à parler de ce qui concerne l'*art* en général; nos propositions devaient donc être générales : mais le bon sens dit qu'une proposition est d'autant plus abstraite, qu'elle est plus générale, l'abstraction consistant

(1) Cela se rapporte aussi au *Discours préliminaire* de l'Encyclopédie. EDIT.

à étendre une vérité en écartant de son énonciation les termes qui la particularisent. Si nous avions pu épargner ces épines au lecteur, nous nous serions épargné bien du travail à nous-même.

ASCHARIOUNS ou Aschariens (*Hist. mod.*), disciples d'Aschari, un des plus célèbres docteurs d'entre les Musulmans. On lit dans l'Alcoran : « Dieu vous fera rendre compte de tout ce que « vous manifesterez en dehors, et de tout ce que « vous retiendrez en vous-même ; car Dieu par- « donne à qui il lui plaît, et il châtie ceux qu'il « lui plaît ; car il est le tout-puissant, et il dispose « de tout selon son plaisir ». A la publication de ce verset, les Musulmans, effrayés, s'adressèrent à Aboubekre et Omar, pour qu'ils en allassent demander l'explication au S. Prophète. « Si « Dieu nous demande compte des pensées mêmes « dont nous ne sommes pas maîtres, lui dirent « les députés, comment nous sauverons-nous? » Mahomet esquiva la difficulté par une de ces réponses, dont tous les chefs de secte sont bien pourvus, qui n'éclairent point l'esprit, mais qui ferment la bouche. Cependant pour calmer les consciences, bientôt après il publia le verset suivant : « Dieu ne charge l'homme que de ce qu'il « peut, et ne lui impute que ce qu'il mérite par « obéissance ou par rebellion ». Quelques Musulmans prétendirent dans la suite que cette dernière

sentence abrogeait la première. Les *aschariens*, au contraire, se servirent de l'une et de l'autre pour établir leur système sur la liberté et le mérite des œuvres, système directement opposé à celui des Montazales.

Les *aschariens* regardent Dieu comme un agent universel, auteur et créateur de toutes les actions des hommes; libres toutefois d'élire celles qu'il leur plaît. Ainsi les hommes répondent à Dieu d'une chose qui ne dépend aucunement d'eux quant à la production, mais qui en dépend entièrement quant au choix. Il y a dans ce système deux choses assez bien distinguées : la voix de la conscience, ou la voix de Dieu; la voix de la concupiscence, ou la voix du démon, ou de Dieu parlant sous un autre nom. Dieu nous appelle également par ces deux voix, et nous suivons celle qu'il nous plaît.

Mais les *aschariens* sont, je pense, fort embarrassés, quand on leur fait voir que cette action par laquelle nous suivons l'une ou l'autre voix, ou plutôt cette détermination à l'une ou à l'autre voix, étant une action, c'est Dieu qui la produit, selon eux; d'où il s'ensuit qu'il n'y a rien qui nous appartienne ni en bien ni en mal dans les actions. Au reste, j'observerai que le concours de Dieu, sa providence, sa prescience, la prédestination, la liberté, occasionnent des disputes et des hérésies partout où il en est question, et que les chré-

tiens feraient bien, dit M. d'Herbelot dans sa *Bibliothéque orientale,* dans ces questions difficiles, de chercher paisiblement à s'instruire, s'il est possible, et de se supporter charitablement dans les occasions où ils sont de sentiments différents. En effet, que savons-nous là-dessus? *Quis consiliarius ejus fuit?*

ASIATIQUES (PHILOSOPHIE DES ASIATIQUES EN GÉNÉRAL). Tous les habitants de l'Asie sont ou mahométans, ou païens, ou chrétiens. La secte de Mahomet est sans contredit la plus nombreuse: une partie des peuples qui composent cette partie du monde a conservé le culte des idoles, et le peu de chrétiens qu'on y trouve sont schismatiques, et ne sont que les restes des anciennes sectes, et surtout de celle de Nestorius.

Ce qui paraîtra d'abord surprenant, c'est que ces derniers sont les plus ignorants de tous les peuples de l'Asie, et peut-être les plus dominés par la superstition. Pour les mahométans, on sait qu'ils sont partagés en deux sectes. La première est celle d'*Aboubekre,* et la seconde est celle d'*Ali*. Elles se haïssent mutuellement, quoique la différence qu'il y a entre elles consiste plutôt dans des cérémonies et dans des dogmes accessoires, que dans le fond de la doctrine. Parmi les mahométans, on en trouve qui ont conservé quelques dogmes des anciennes sectes philosophiques, et surtout de l'ancienne philosophie orientale.

Le célèbre Bernier qui a vécu long-temps parmi ces peuples, et qui était lui-même très-versé dans la philosophie, ne nous permet pas d'en douter. Il dit que les Soufis persans, qu'il appelle *cabalistes*, « prétendent que Dieu, ou cet être souve« rain, qu'ils appellent *achar, immobile, immua« ble*, a non-seulement produit, ou tiré les ames « de sa propre substance, mais généralement en« core tout ce qu'il y a de matériel et de corporel « dans l'univers, et que cette production ne s'est « pas faite simplement à la façon des causes effi« cientes, mais à la façon d'une araignée, qui « produit une toile qu'elle tire de son nombril, « et qu'elle répand quand elle veut. La création « n'est donc autre chose, suivant ces docteurs, « qu'une extraction et extension que Dieu fait « de sa propre substance, de ces rets qu'il tire « comme de ses entrailles, de même que la des« truction n'est autre chose qu'une simple reprise « qu'il fait de cette divine substance, de ces divins « rets dans lui-même; en sorte que le dernier jour « du monde qu'ils appellent *maperlé* ou *pralea*, « dans lequel ils croient que tout doit être détruit, « ne sera autre chose qu'une reprise générale de « tous ces rets, que Dieu avait ainsi tirés de lui« même. Il n'y a donc rien, disent-ils, de réel et « d'effectif dans tout ce que nous croyons voir, « entendre, flairer, goûter et toucher : l'univers « n'est qu'une espèce de songe et une pure illu-

« sion, en tant que toute cette multiplicité et « diversité de choses qui nous frappent, ne sont « qu'une seule, unique et même chose, qui est « Dieu même; comme tous les nombres divers « que nous connaissons, dix, vingt, cent, et ainsi « des autres, ne sont enfin qu'une même unité « répétée plusieurs fois ». Mais si vous leur demandez quelque raison de ce sentiment, ou qu'ils vous expliquent comment se fait cette sortie, et cette reprise de substance, cette extension, cette diversité apparente, ou comment il se peut faire que Dieu n'étant pas corporel, mais simple, comme ils l'avouent, et incorruptible, il soit néanmoins divisé en tant de portions de corps et d'ames, ils ne vous paieront jamais que de belles comparaisons; que Dieu est comme un océan immense, dans lequel se mouvraient plusieurs fioles pleines d'eau; que les fioles, quelque part qu'elles pussent aller, se trouveraient toujours dans le même océan, dans la même eau, et que venant à se rompre, l'eau qu'elles contenaient se trouverait en même temps unie à son tout, à cet océan dont elles étaient des portions : ou bien ils vous diront qu'il en est de Dieu comme de la lumière, qui est la même par tout l'univers, et qui ne laisse pas de paraître de cent façons différentes, selon la diversité des objets où elle tombe, ou selon les diverses couleurs et figures des verres par où elle passe. Ils ne vous paieront, dis-je, que de ces sortes de com-

paraisons, qui n'ont aucun rapport avec Dieu, et qui ne sont bonnes que pour jeter de la poudre aux yeux d'un peuple ignorant; et il ne faut pas espérer qu'ils répliquent solidement, si on leur dit que ces fioles se trouveraient véritablement dans une eau semblable, mais non pas dans la même, et qu'il y a bien dans le monde une lumière semblable, et non pas la même, et ainsi de tant d'autres objections qu'on leur fait. Ils reviennent toujours aux mêmes comparaisons, aux belles paroles, ou comme les Soufis aux belles poésies de leur *Goult-hen-raz*.

Voilà la doctrine des Pendets, Gentils des Indes; et c'est cette même doctrine qui fait encore à présent la cabale des Soufis et de la plupart des gens de lettres persans, et qui se trouve expliquée en vers persiens, si relevés et si emphatiques dans leur *Goult-hen-raz*, ou *Parterre des mystères*. C'était la doctrine de Fludd, que le célèbre Gassendi a si doctement réfutée : or, pour peu qu'on connaisse la doctrine de Zoroastre et la philosophie orientale, on verra clairement qu'elles ont donné naissance à celle dont nous venons de parler.

Après les Perses, viennent les Tartares, dont l'empire est le plus étendu dans l'Asie; car ils occupent toute l'étendue de pays qui est entre le mont Caucase et la Chine. Les relations des voyageurs sur ces peuples sont si incertaines, qu'il est

extrêmement difficile de savoir s'ils ont jamais eu quelque teinture de philosophie. On sait seulement qu'ils croupissent dans la plus grossière superstition, et qu'ils sont ou mahométans ou idolâtres. Mais comme on trouve parmi eux de nombreuses communautés de prêtres, qu'on appelle *Lamas*, on peut demander avec raison s'ils sont aussi ignorants dans les sciences que les peuples grossiers qu'ils sont chargés d'instruire; on ne trouve pas de grands éclaircissements sur ce sujet dans les auteurs qui en ont parlé. Le culte que ces lamas rendent aux idoles est fondé sur ce qu'ils croient qu'elles sont les images des émanations divines, et que les ames qui sont aussi émanées de Dieu habitent dans elles.

Tous ces lamas ont au-dessus d'eux un grand prêtre appelé *le grand lama*, qui fait sa demeure ordinaire sur le sommet d'une montagne. On ne saurait imaginer le profond respect que les Tartares idolâtres ont pour lui; ils le regardent comme immortel, et les prêtres subalternes entretiennent cette erreur par leurs supercheries. Enfin tous les voyageurs conviennent que les Tartares sont de tous les peuples de l'Asie les plus grossiers, les plus ignorants et les plus superstitieux. La loi naturelle y est presque éteinte; il ne faut donc pas s'étonner s'ils ont fait si peu de progrès dans la philosophie.

Si de la Tartarie on passe dans les Indes, on n'y

trouvera guère moins d'ignorance et de superstition; jusque-là que quelques auteurs ont cru que les Indiens n'avaient aucune connaissance de Dieu. Ce sentiment ne nous paraît pas fondé. En effet, Abraham Rogers raconte que les Bramines reconnaissent un seul et suprême Dieu, qu'ils nomment *Vistnou;* que la première et la plus ancienne production de ce Dieu, était une divinité inférieure appelée *Brama*, qu'il forma d'une fleur qui flottait sur le grand abîme avant la création du monde; que la vertu, la fidélité et la reconnaissance de Brama avaient été si grandes, que Vistnou l'avait doué du pouvoir de créer l'univers. (*Voyez* l'article Bramines.)

Le détail de leur doctrine est rapporté par différents auteurs avec une variété fort embarrassante pour ceux qui cherchent à démêler la vérité, variété qui vient en partie de ce que les Bramines sont fort réservés avec les étrangers, mais principalement de ce que les voyageurs sont peu versés dans la langue de ceux dont ils se mêlent de rapporter les opinions. Mais du moins il est constant, par les relations de tous les modernes, que les Indiens reconnaissent une ou plusieurs divinités.

Nous ne devons point oublier de parler ici de Budda ou Xekia, si célèbre parmi les Indiens, auxquels il enseigna le culte qu'on doit rendre à la Divinité, et que ces peuples regardent comme le plus grand philosophe qui ait jamais existé : son

histoire se trouve si remplie de fables et de contradictions, qu'il serait impossible de les concilier. Tout ce que l'on peut conclure de la diversité des sentiments que les auteurs ont eus à son sujet, c'est que Xekia parut dans la partie méridionale des Indes, et qu'il se montra d'abord aux peuples qui habitaient sur les rivages de l'Océan; que de là il envoya ses disciples dans toutes les Indes, où ils répandirent sa doctrine.

Les Indiens et les Chinois attestent unanimement que cet imposteur avait deux sortes de doctrines : l'une faite pour le peuple; l'autre secrète, qu'il ne révéla qu'à quelques-uns de ses disciples. Le Comte, La Loubère, Bernier, et surtout Kempfer, nous ont suffisamment instruits de la première qu'on nomme *exotérique*. En voici les principaux dogmes :

1°. Il y a une différence réelle entre le bien et le mal.

2°. Les ames des hommes et des animaux sont immortelles, et ne diffèrent entre elles qu'à raison des sujets où elles se trouvent.

3°. Les ames des hommes, séparées de leurs corps, reçoivent ou la récompense de leurs bonnes actions dans un séjour de délices, ou la punition de leurs crimes dans un séjour de douleurs.

4°. Le séjour des bienheureux est un lieu où ils goûteront un bonheur qui ne finira point, et ce lieu s'appelle pour cela *gokurakf*.

5°. Les dieux diffèrent entre eux par leur nature, et les ames des hommes par leurs mérites; par conséquent le degré de bonheur dont elles jouiront dans les champs Élysées répondra au degré de leurs mérites : cependant la mesure de bonheur que chacune d'entre elles aura en partage sera si grande, qu'elles ne souhaiteront point d'en avoir une plus grande.

6°. Amida est le gouverneur de ces lieux heureux, et le protecteur des ames humaines, surtout de celles qui sont destinées à jouir d'une vie éternellement heureuse. C'est le seul médiateur qui puisse faire obtenir aux hommes la rémission de leurs péchés et la vie éternelle. (*Plusieurs Indiens et quelques Chinois rapportent cela à Xekia lui-même.*)

7°. Amida n'accordera ce bonheur qu'à ceux qui auront suivi la loi de Xekia, et qui auront mené une vie vertueuse.

8°. Or, la loi de Xekia renferme cinq préceptes généraux, de la pratique desquels dépend le salut éternel : le premier, qu'il ne faut rien tuer de ce qui est animé; 2°. qu'il ne faut rien voler; 3°. qu'il faut éviter l'inceste; 4°. qu'il faut s'abstenir du mensonge; 5°. et surtout des liqueurs fortes. Ces cinq préceptes sont fort célèbres dans toute l'Asie méridionale et orientale. Plusieurs lettrés les ont commentés, et par conséquent obscurcis; car on les a divisés en dix conseils pour pouvoir acquérir

la perfection de la vertu; chaque conseil a été subdivisé en cinq *go fiakkai*, ou instructions particulières, qui ont rendu la doctrine de Xekia extrêmement subtile.

9°. Tous les hommes, tant séculiers qu'ecclésiastiques, qui se seront rendus indignes du bonheur éternel, par l'iniquité de leur vie, seront envoyés après leur mort dans un lieu horrible appelé *dsigokf*, où ils souffriront des tourments qui ne seront pas éternels, mais qui dureront un certain temps indéterminé : ces tourments répondront à la grandeur des crimes, et seront plus grands à mesure qu'on aura trouvé plus d'occasions de pratiquer la vertu, et qu'on les aura négligées.

10°. Jemma-O est le gouverneur et le juge de ces prisons affreuses; il examinera toutes les actions des hommes, et les punira par des tourments différents.

11°. Les ames des damnés peuvent recevoir quelque soulagement de la vertu de leurs parents et de leurs amis : et il n'y a rien qui puisse leur être plus utile que les prières et les sacrifices pour les morts, faits par les prêtres et adressés au grand père des miséricordes, Amida.

12°. L'intercession d'Amida fait que l'inexorable juge des enfers tempère la rigueur de ses arrêts, et rend les supplices des damnés plus supportables, en sauvant pourtant sa justice, et qu'il les envoie dans le monde le plus tôt qu'il est possible.

13°. Lorsque les ames auront ainsi été purifiées, elles seront renvoyées dans le monde pour animer encore des corps, non pas des corps humains, mais les corps des animaux immondes, dont la nature répondra aux vices qui avaient infecté les damnés pendant leur vie.

14°. Les ames passeront successivement des corps vils dans des corps plus nobles, jusqu'à ce qu'elles méritent d'animer encore un corps humain, dans lequel elles puissent mériter le bonheur éternel par une vie irréprochable. Si au contraire elles commettent encore des crimes, elles subiront les mêmes peines, la même transmigration qu'auparavant.

Voilà la doctrine que Xekia donna aux Indiens, et qu'il écrivit de sa main sur des feuilles d'arbre. Mais sa doctrine exotérique ou intérieure est bien différente. Les auteurs indiens assurent que Xekia se voyant à son heure dernière, appela ses disciples, et leur découvrit les dogmes qu'il avait tenus secrets pendant sa vie. Les voici tels qu'on les a tirés des livres de ses successeurs.

1°. Le vide est le principe et la fin de toutes choses.

2°. C'est de là que tous les hommes ont tiré leur origine, et c'est là qu'ils retourneront après leur mort.

3°. Tout ce qui existe vient de ce principe, et y retourne après la mort : c'est ce principe qui

constitue notre ame et tous les éléments; par conséquent toutes les choses qui vivent, pensent et sentent, quelque différentes qu'elles soient par l'usage ou par la figure, ne diffèrent pas en elles-mêmes, et ne sont point distinguées de leur principe.

4°. Ce principe est universel, admirable, pur, limpide, subtil, infini; il ne peut ni naître, ni mourir, ni être dissous.

5°. Ce principe n'a ni vertu, ni entendement, ni puissance, ni autre attribut semblable.

6°. Son essence est de ne rien faire, de ne rien penser, de ne rien desirer.

7°. Celui qui souhaite de mener une vie innocente et heureuse, doit faire tous ses efforts pour se rendre semblable à son principe, c'est-à-dire qu'il doit dompter, ou plutôt éteindre toutes ses passions, afin qu'il ne soit troublé ou inquiété par aucune chose.

8°. Celui qui aura atteint ce point de perfection sera absorbé dans des contemplations sublimes, sans aucun usage de son entendement, et il jouira de ce repos divin qui fait le comble du bonheur.

9°. Quand on est parvenu à la connaissance de cette doctrine sublime, il faut laisser au peuple la doctrine exotérique, ou du moins ne s'y prêter qu'à l'extérieur.

Il est fort vraisemblable que ce système a donné

naissance à une secte fameuse parmi les Japonais, laquelle enseigne qu'il n'y a qu'un principe de toutes choses; que ce principe est clair, lumineux, incapable d'augmentation ni de diminution, sans figure, souverainement parfait, sage, mais destitué de raison ou d'intelligence, étant dans une parfaite inaction, et souverainement tranquille, comme un homme dont l'attention est fortement fixée sur une chose sans penser à aucune autre : ils disent encore que ce principe est dans tous les êtres particuliers, et leur communique son essence en telle manière, qu'elles sont la même chose avec lui, et qu'elles se résolvent en lui quand elles sont détruites.

Cette opinion est différente du spinosisme, en ce qu'elle suppose que le monde a été autrefois dans un état fort différent de celui où il est à présent.

Un sectateur de *Confucius* a réfuté les absurdités de cette secte, par la maxime ordinaire, que *rien ne peut venir de rien;* en quoi il paraît avoir supposé qu'ils enseignaient que *rien* est le premier principe de toutes choses, et par conséquent que le monde a eu un commencement, sans matière ni cause efficiente : mais il est plus vraisemblable que par le mot de *vide* ils entendaient seulement ce qui n'a pas les propriétés sensibles de la matière, et qu'ils prétendaient désigner par là ce que les modernes expriment par le terme d'*espace*,

qui est un être très distinct du corps, et dont l'étendue indivisible, impalpable, pénétrable, immobile et infinie, est quelque chose de réel. Il est de la dernière évidence qu'un pareil être ne saurait être le premier principe, s'il était incapable d'agir, comme le prétendait Xekia. Spinosa n'a pas porté l'absurdité si loin; l'idée abstraite qu'il donne du premier principe, n'est, à proprement parler, que l'idée de l'espace, qu'il a revêtu de mouvement, afin d'y joindre ensuite les autres propriétés de la matière.

La doctrine de Xekia n'a pas été inconnue aux Juifs modernes; leurs cabalistes expliquent l'origine des choses, par des émanations d'une cause première, et par conséquent préexistante, quoique peut-être sous une autre forme. Ils parlent aussi du retour des choses dans le premier être, par leur restitution dans leur premier état, comme s'ils croyaient que leur *En-soph* ou premier être infini contenait toutes choses, et qu'il y a toujours eu la même quantité d'êtres, soit dans l'état incréé, soit dans celui de création. Quand l'être est dans son état incréé, Dieu est simplement toutes choses : mais quand l'être devient monde, il n'augmente pas pour cela en quantité; mais Dieu se développe et se répand par des émanations. C'est pour cela qu'ils parlent souvent de grands et de petits vaisseaux, comme destinés à recevoir ces émanations de rayons qui sortent de Dieu, et de

canaux par lesquels ces rayons sont transmis : en un mot, quand Dieu retire ses rayons, le monde extérieur périt, et toutes choses redeviennent Dieu.

L'exposé que nous venons de donner de la doctrine de Xekia pourra nous servir à découvrir sa véritable origine.

D'abord il nous paraît très probable que les Indes ne furent point sa patrie, non-seulement parce que sa doctrine parut nouvelle dans ce pays-là lorsqu'il l'y apporta, mais encore parce qu'il n'y a point de nation indienne qui se vante de lui avoir donné la naissance; et il ne faut point nous opposer ici l'autorité de la Croze, qui assure que tous les Indiens s'accordent à dire que Xekia naquit d'un roi indien; car Kempfer a très bien remarqué que tous les peuples situés à l'Orient de l'Asie donnent le nom d'*Indes* à toutes les terres australes.

Ce concert unanime des Indiens ne prouve donc autre chose, sinon que Xekia tirait son origine de quelque terre méridionale: Kempfer conjecture que ce chef de secte était Africain, qu'il avait été élevé dans la philosophie et dans les mystères des Égyptiens; que la guerre qui désolait l'Égypte l'ayant obligé d'en sortir, il se retira avec ses compagnons chez les Indiens; qu'il se donna pour un autre Hermès, pour un nouveau législateur, et qu'il enseigna à ces peuples non-seulement la

doctrine hiéroglyphique des Égyptiens, mais encore leur doctrine mystérieuse.

Voici les raisons sur lesquelles il appuie son sentiment :

1°. La religion que les Indiens reçurent de ce législateur a de très-grands rapports avec celle des anciens Égyptiens ; car tous ces peuples représentaient leurs dieux sous des figures d'animaux et d'hommes monstrueux ;

2°. Les deux principaux dogmes de la religion des Égyptiens étaient la transmigration des ames et le culte de Sérapis, qu'ils représentaient sous la figure d'un bœuf ou d'une vache. Or il est certain que ces deux dogmes sont aussi le fondement de la religion des nations asiatiques. Personne n'ignore le respect aveugle que ces peuples ont pour les animaux, même les plus nuisibles, dans la persuasion où ils sont que les ames humaines sont logées dans leur corps. Tout le monde sait aussi qu'ils rendent aux vaches des honneurs superstitieux, et qu'ils en placent les figures dans leurs temples. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que plus les nations barbares approchent de l'Égypte, plus on leur trouve d'attachement à ces deux dogmes ;

3°. On trouve chez tous les peuples de l'Asie orientale la plupart des divinités égyptiennes, quoique sous d'autres noms ;

4°. Ce qui confirme surtout la conjecture de

Kempfer, c'est que cinq cent vingt-six ans avant Jésus-Christ (1), Cambyse, roi des Perses, fit une irruption dans l'Égypte, tua Apis qui était le *palladium* de ce royaume, et chassa tous les prêtres du pays. Or, si on examine l'époque ecclésiastique des Siamois, qu'ils font commencer à la mort de Xekia, on verra qu'elle tombe précisément au temps de l'expédition de Cambyse; de là il s'ensuit qu'il est très-probable que Xekia se retira chez les Indiens auxquels il enseigna la doctrine de l'Égypte;

5°. Enfin l'idole de Xekia le représente avec un visage éthiopien et les cheveux crépus : or il est certain qu'il n'y a que les Africains qui soient ainsi faits. Toutes ces raisons bien pesées semblent ne laisser aucun lieu de douter que Xekia ne fût Africain, et qu'il n'ait enseigné aux Indiens les dogmes qu'il avait lui-même puisés en Égypte.

ASSOUPISSEMENT, s. m. (*Méd.*) état de l'animal dans lequel les actions volontaires de son corps et de son ame paraissent éteintes, et ne sont que suspendues. Il faut en distinguer particulièrement de deux espèces; l'un, qui est naturel et qui ne provient d'aucune indisposition, et qu'on peut regarder comme le commencement du som-

(1) Nous avons rectifié cette date, d'après une note de Diderot, dans le tome 1er du *Supplément au Dictionnaire raisonné des Sciences, etc.* et si notre édition du *Dictionnaire encyclopédique* offre quelquefois des différences avec le texte de Naigeon, il faut l'attribuer au soin que nous avons pris de consulter les divers *errata* de l'*Encyclopédie*. Édit.

meil : il est occasionné par la fatigue, le grand chaud, la pesanteur de l'atmosphère, et autres causes semblables. L'autre, qui naît de quelque dérangement ou vice de la machine, et qu'il faut attribuer à toutes les causes qui empêchent les esprits de fluer et refluer librement, et en assez grande quantité, de la moelle du cerveau par les nerfs aux organes des sens et des muscles qui obéissent à la volonté, et de ces organes à l'origine de ces nerfs dans la moelle du cerveau. Ces causes sont en grand nombre; mais on peut les rapporter : 1°. à la pléthore. Le sang des pléthoriques se raréfie en été. Il étend les vaisseaux déjà fort tendus par eux-mêmes; tout le corps résiste à cet effort, excepté le cerveau et le cervelet où toute l'action est employée à le comprimer; d'où il s'ensuit *assoupissement* et apoplexie; 2°. à l'obstruction; 3°. à l'effusion des humeurs; 4°. à la compression; 5°. à l'inflammation; 6°. à la suppuration; 7°. à la gangrène; 8°. à l'inaction des vaisseaux; 9°. à leur affaissement produit par l'inanition; 10°. à l'usage de l'opium et des narcotiques. L'opium produit son effet lorsqu'il est encore dans l'estomac : un chien à qui on en avait fait avaler fut disséqué, et on le lui trouva dans l'estomac; il n'a donc pas besoin, pour agir, d'avoir passé par les veines lactées; 11°. à l'usage des aromates. Les droguistes disent qu'ils tombent dans l'*assoupissement*, quand ils ouvrent les caisses

qu'on leur envoie des Indes, pleines d'aromates; 12°. aux matières spiritueuses, fermentées, et trop appliquées aux narines : celui qui flairera long-temps du vin violent s'enivrera et s'*assoupira*; 13°. aux mêmes matières intérieurement prises; 14°. à des aliments durs, gras, pris avec excès, et qui s'arrêtent long-temps dans l'estomac.

On lit, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, l'histoire d'un *assoupissement* extraordinaire. Un homme de quarante-cinq ans, d'un tempérament sec et robuste, à la nouvelle de la mort inopinée d'un homme avec lequel il s'était querellé, se prosterna le visage contre terre, et perdit le sentiment peu à peu. Le 26 avril 1715, on le porta à la Charité, où il demeura l'espace de quatre mois entiers; les deux premiers mois, il ne donna aucune marque de mouvement, ni de sentiment volontaire. Ses yeux furent fermés nuit et jour; il remuait seulement les paupières. Il avait la respiration libre et aisée; le pouls petit et lent, mais égal. Ses bras restaient dans la situation où on les mettait. Il n'en était pas de même du reste du corps; il fallait le soutenir pour faire avaler à cet homme quelques cuillerées de vin pur; ce fut pendant ces quatre mois sa seule nourriture : aussi devint-il maigre, sec et décharné. On fit tous les remèdes imaginables pour dissiper cette léthargie; saignées, émétiques, purgatifs, vésicatoires, sangsues, etc., et l'on n'en obtint

d'autre effet que celui de le réveiller pour un jour, au bout duquel il retomba dans son état. Pendant les deux premiers mois, il donna quelques signes de vie; quand on avait différé à le purger, il se plaignait, et serrait les mains de sa femme. Dès ce temps, il commença à ne se plus gâter. Il avait l'attention machinale de s'avancer au bord du lit où l'on avait placé une toile cirée. Il buvait, mangeait, prenait des bouillons, du potage, de la viande, et surtout du vin qu'il ne cessa pas d'aimer pendant sa maladie, comme il faisait en santé. Jamais il ne découvrit ses besoins par aucun signe. Aux heures de ses repas, on lui passait le doigt sur les lèvres; il ouvrait la bouche sans ouvir les yeux, avalait ce qu'on lui présentait, se remettait et attendait patiemment un nouveau signe. On le rasait régulièrement; pendant cette opération, il restait immobile comme un mort. Le levait-on après dîner, on le trouvait dans sa chaise les yeux fermés, comme on l'y avait mis. Huit jours avant sa sortie de la Charité, on s'avisa de le jeter brusquement dans un bain d'eau froide: ce remède le surprit en effet; il ouvrit les yeux, regarda fixement, ne parla point dans cet état; sa femme le fit transporter chez elle, où il est présentement, dit l'auteur du mémoire : on ne lui fait point de remède; il parle d'assez bon sens, et il revient de jour en jour. Ce fait est extraordinaire ; le suivant ne l'est pas moins.

M. Homberg lut, en 1707, à l'Académie l'extrait d'une lettre hollandaise, imprimée à Genève, qui contenait l'histoire d'un *assoupissement* causé par le chagrin, et précédé d'une affection mélancolique de trois mois. Le dormeur hollandais l'emporte sur celui de Paris. Il dormit six mois de suite sans donner aucune marque de sentiment ni de mouvement volontaire; au bout de six mois, il se réveilla, s'entretint avec tout le monde pendant vingt-quatre heures, et se rendormit; peut-être dort-il encore.

ATTACHEMENT, *attache*, *dévouement*. (*Gramm.*) Tous marquent une disposition habituelle de l'ame pour un objet qui nous est cher, et que nous craignons de perdre. On a de l'*attachement* pour ses amis et pour ses devoirs; on a de l'*attache* à la vie, et pour sa maîtresse, et l'on est *dévoué* à son prince, et pour sa patrie; d'où l'on voit qu'*attache* se prend ordinairement en mauvaise part, et qu'*attachement* et *dévouement* se prennent ordinairement en bonne. On dit de l'*attachement*, qu'il est sincère; de l'*attache*, qu'elle est forte; et du *dévouement*, qu'il est sans réserve.

ATTACHER, *lier*. (*Art mécan.*) On *lie* pour empêcher deux objets de se séparer; on *attache* quand on en veut arrêter un; on *lie* les pieds et les mains; on *attache* à un poteau; on *lie* avec une corde; on *attache* avec un clou; au figuré, un homme est *lié* quand il n'a pas la liberté d'agir;

il est *attaché* quand il ne peut changer. L'autorité *lie;* l'inclination *attache;* on est *lié* à sa femme, et *attaché* à sa maîtresse.

ATTENTION, *exactitude, vigilance*; (*Gram.*) tous marquent différentes manières dont l'ame s'occupe d'un objet : rien n'échappe à *l'attention;* l'*exactitude* n'omet rien; la *vigilance* fait la sûreté. Si l'ame s'occupe d'un objet, pour le connaître, elle donne de l'*attention;* pour l'exécuter, elle apporte de l'*exactitude;* pour le conserver, elle emploie la *vigilance*. L'*attention* suppose la présence d'esprit; l'*exactitude*, la mémoire; la *vigilance*, la crainte et la méfiance.

Le magistrat doit être *attentif*, l'ambassadeur *exact*, le capitaine *vigilant*. Les discours des autres demandent de l'*attention;* le maniement des affaires, de l'*exactitude;* l'approche du danger, de la *vigilance*. Il faut écouter avec *attention*, satisfaire à sa promesse avec *exactitude*, et *veiller* à ce qui nous est confié.

ATTÉNUER, *broyer, pulvériser* : (*Gramm.*) l'un se dit des fluides condensés, coagulés; et les deux autres des solides : dans l'un et l'autre cas, on divise en molécules plus petites, et l'on augmente les surfaces : *broyer*, marque l'action, *pulvériser* en marque l'effet. Il faut *broyer* pour *pulvériser;* il faut fondre et dissoudre pour *atténuer*.

Atténuer se dit encore de la diminution des

forces, ce malade s'*atténue*, cet homme est *atténué*.

AUDACE, *hardiesse, effronterie;* (*Grammaire*) termes relatifs à la nature d'une action, à l'état de l'ame de celui qui l'entreprend, et à la manière avec laquelle il s'y porte. La *hardiesse* marque du courage; l'*audace*, de la hauteur; l'*effronterie*, de la déraison et de l'indécence. *Hardiesse* se prend toujours en bonne part; *audace* et *effronterie* se prennent toujours en mauvaise. On est *hardi* dans le danger, *audacieux* dans le discours, *effronté* dans ses propositions.

Nous disons avec raison qu'*audace* se prend toujours en mauvaise part : en vain nous objecterait-on qu'on dit quelquefois *une noble audace;* il est évident qu'alors l'épithète *noble* détermine audace à être pris dans un sens favorable; mais cela ne prouve pas que le mot *audace*, quand il est seul, se prenne en bonne part. Il n'est presque point de mots dans la langue, qui ne se puisse prendre en bonne part, quand on y joint une épithète convenable : ainsi Fléchier a dit *une prudente témérité*, en parlant de M. de Turenne. Cependant un écrivain aura raison, quand il dira que le terme de *témérité*, et une infinité d'autres, se prennent toujours en mauvaise part. Il est évident qu'il s'agit ici de ces termes pris tous seuls, et sans aucune épithète favorable, nécessaire pour changer l'idée naturelle que nous y attachons.

AUGMENTER, *agrandir*, (*Gramm. synt.*) l'un s'applique à l'étendue, et l'autre aux nombres. On *agrandit* une ville, et on *augmente* le nombre des citoyens; on *agrandit* sa maison, et on en *augmente* les étages; on *agrandit* son terrain, et on *augmente* son bien. On ne peut trop *augmenter* les forces d'un état, mais on peut trop l'*agrandir*.

AUGMENTER, *croître* : l'un se fait par développement, l'autre par addition. Les blés *croissent*, la récolte *augmente*. Si l'on dit également bien, la rivière *croît* et la rivière *augmente*, c'est que dans le premier cas on la considère en elle-même et abstraction faite des causes de son accroissement, et que dans le second l'esprit tourne sa vue sur la nouvelle quantité d'eau surajoutée qui la fait hausser.

Lorsque deux expressions sont bonnes, il faut recourir à la différence des vues de l'esprit, pour en trouver la raison. Quant à la même vue, il n'est pas possible qu'elle soit également bien désignée par deux expressions différentes.

AUSTÈRE, *sévère, rude*. (*Gram.*) L'*austérité* est dans les mœurs, la *sévérité* dans les principes, et la *rudesse* dans la conduite. La vie des anciens anachorètes était *austère*; la morale des apôtres était *sévère*, mais leur abord n'avait rien de *rude*. La *mollesse* est opposée à l'*austérité*, le *relâchement* à la *sévérité*, l'*affabilité* à la *rudesse*.

AUTORITÉ, POUVOIR, PUISSANCE, EMPIRE. (*Gramm.*) L'*autorité*, dit M. l'abbé Girard dans ses *Synonymes*, laisse plus de liberté dans le choix; le *pouvoir* a plus de force; l'*empire* est plus absolu. On tient l'*autorité* de la supériorité du rang et de la raison; le *pouvoir*, de l'attachement que les personnes ont pour nous; l'*empire*, de l'art qu'on a de saisir le faible. L'*autorité* persuade; le *pouvoir* entraîne; l'*empire* subjugue. L'*autorité* suppose du mérite dans celui qui l'a; le *pouvoir*, des liaisons; l'*empire*, de l'ascendant. Il faut se soumettre à l'*autorité* d'un homme sage; on doit accorder sur soi du *pouvoir* à ses amis; il ne faut laisser prendre de l'*empire* à personne. L'*autorité* est communiquée par les lois; le *pouvoir*, par ceux qui en sont dépositaires; la *puissance*, par le consentement des hommes ou la force des armes. On est heureux de vivre sous l'*autorité* d'un prince qui aime la justice, dont les ministres ne s'arrogent pas un *pouvoir* au-delà de celui qu'il leur donne, et qui regarde le zèle et l'amour de ses sujets comme les fondements de sa *puissance*. Il n'y a point d'*autorité* sans loi; il n'y a point de loi qui donne une *autorité* sans bornes. Tout *pouvoir* a ses limites. Il n'y a point de *puissance* qui ne doive être soumise à celle de Dieu. L'*autorité* faible attire le mépris; le *pouvoir* aveugle choque l'équité; la *puissance* jalouse est formidable. L'*autorité* est relative au droit; la *puissance*, au moyen d'en user; le *pouvoir*,

à l'usage. L'*autorité* réveille une idée de respect; la *puissance*, une idée de grandeur; le *pouvoir*, une idée de crainte. L'*autorité* de Dieu est sans bornes, sa *puissance* éternelle, et son *pouvoir* absolu. Les pères ont de l'*autorité* sur leurs enfants; les rois sont *puissants* entre leurs semblables; les hommes riches et titrés sont *puissants* dans la société; les magistrats y ont du *pouvoir*.

AUTORITÉ POLITIQUE. Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque *autorité*, c'est la puissance paternelle; mais la puissance paternelle a ses bornes, et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que de la nature. Qu'on examine bien, et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé, ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux, et celui à qui ils ont déféré l'*autorité*.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation, et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent; en sorte que si ces deniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils

secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'*autorité*, la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelquefois l'*autorité* qui s'établit par la violence change de nature ; c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis : mais elle rentre par là dans la seconde espèce dont je vais parler ; et celui qui se l'était arrogée devenant alors prince, cesse d'être tyran.

La puissance qui vient du consentement des peuples suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites ; car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme, parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu, dont le pouvoir est toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits, et ne les communique point. Il permet pour le bien commun et pour le maintien de la société, que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux ; mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arroge pas les droits du créateur.

Toute autre soumission est le véritable crime d'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image, n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit, ne se soucie guère, et qu'il abandonne à l'institution des hommes pour en faire, comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont point ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un Anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou en terre; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât; mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et le dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèse-majesté divine au premier chef: autrement ce pouvoir de Dieu, dont on parle tant, ne serait qu'un vain bruit dont la politique humaine userait à sa fantaisie, et dont l'esprit d'irréligion pourrait se jouer à son tour; de sorte que toutes les idées de puissance et de subordination venant à se confondre, le prince se jouerait de Dieu, et le sujet du prince.

La vraie et légitime puissance a donc nécessairement des bornes. Aussi l'Écriture nous dit-elle: « que votre soumission soit raisonnable; » *sit rationabile obsequium vestrum.* « Toute Puissance

« qui vient de Dieu est une puissance réglée ; » *omnis potestas a Deo ordinata est.* Car c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles, conformément à la droite raison et au sens littéral, et non conformément à l'interprétation de la bassesse et de la flatterie, qui prétendent que toute puissance, quelle qu'elle soit, vient de Dieu. Quoi donc, n'y a-t-il point de puissances injustes ? n'y a-t-il pas des *autorités* qui, loin de venir de Dieu, s'établissent contre ses ordres et contre sa volonté ? les usurpateurs ont-ils Dieu pour eux ? faut-il obéir en tout aux persécuteurs de la vraie religion ? et pour fermer la bouche à l'imbécillité, la puissance de l'Antechrist sera-t-elle légitime ? Ce sera pourtant une grande puissance. Énoch et Élie qui lui résisteront, seront-ils des rebelles et des séditieux qui auront oublié que toute puissance vient de Dieu, ou des hommes raisonnables, fermes et pieux, qui sauront que toute puissance cesse de l'être, dès qu'elle sort des bornes que la raison lui a prescrites, et qu'elle s'écarte des règles que le souverain des princes et des sujets a établies ; des hommes enfin qui penseront, comme saint Paul, que toute puissance n'est de Dieu qu'autant qu'elle est juste et réglée ?

Le prince tient de ses sujets mêmes l'*autorité* qu'il a sur eux ; et cette *autorité* est bornée par les lois de la nature et de l'État. Les lois de la nature et de l'État sont les conditions sous lesquelles ils se

sont soumis, ou sont censés s'être soumis à son gouvernement. L'une de ces conditions est que n'ayant de pouvoir et d'*autorité* sur eux que par leur choix et de leur consentement, il ne peut jamais employer cette *autorité* pour casser l'acte ou le contrat par lequel elle lui a été déférée : il agirait dès-lors contre lui-même, puisque son *autorité* ne peut subsister que par le titre qui l'a établie. Qui annulle l'un détruit l'autre. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation, et indépendamment du choix marqué dans le contrat de soumission. S'il en usait autrement, tout serait nul, et les lois le relèveraient des promesses et des serments qu'il aurait pu faire, comme un mineur qui aurait agi sans connaissance de cause, puisqu'il aurait prétendu disposer de ce qu'il n'avait qu'en dépôt et avec clause de substitution, de la même manière que s'il l'avait eu en toute propriété et sans aucune condition.

D'ailleurs le gouvernement, quoique héréditaire dans une famille, et mis entre les mains d'un seul, n'est pas un bien particulier, mais un bien public, qui par conséquent ne peut jamais être enlevé au peuple, à qui seul il appartient essentiellement et en pleine propriété. Aussi est-ce toujours lui qui en fait le bail : il intervient toujours dans le contrat qui en adjuge l'exercice. Ce n'est pas l'État qui appartient au prince, c'est le prince qui appar-

tient à l'État ; mais il appartient au prince de gouverner dans l'État, parce que l'État l'a choisi pour cela, qu'il s'est engagé envers les peuples à l'administration des affaires, et que ceux-ci de leur côté se sont engagés à lui obéir conformément aux lois. Celui qui porte la couronne peut bien s'en décharger absolument s'il le veut ; mais il ne peut la remettre sur la tête d'un autre sans le consentement de la nation qui l'a mise sur la sienne. En un mot, la couronne, le gouvernement, et l'*autorité* publique, sont des biens dont le corps de la nation est propriétaire, et dont les princes sont les usufruitiers, les ministres et les dépositaires. Quoique chefs de l'État, ils n'en sont pas moins membres, à la vérité les premiers, les plus vénérables et les plus puissants, pouvant tout pour gouverner, mais ne pouvant rien légitimement pour changer le gouvernement établi, ni pour mettre un autre chef à leur place. Le sceptre de Louis XV passe nécessairement à son fils aîné, et il n'y a aucune puissance qui puisse s'y opposer : ni celle de la nation, parce que c'est la condition du contrat, ni celle de son père par la même raison.

Le dépôt de l'*autorité* n'est quelquefois que pour un temps limité, comme dans la république romaine. Il est quelquefois pour la vie d'un seul homme, comme en Pologne ; quelquefois pour tout le temps que subsistera une famille, comme en Angleterre ; quelquefois pour le temps que

subsistera une famille, par les mâles seulement, comme en France.

Ce dépôt est quelquefois confié à un certain ordre dans la société; quelquefois à plusieurs choisis de tous les ordres, et quelquefois à un seul.

Les conditions de ce pacte sont différentes dans les différents États. Mais partout la nation est en droit de maintenir envers et contre tous le contrat qu'elle a fait; aucune puissance ne peut le changer; et quand il n'a plus lieu, elle rentre dans le droit et dans la pleine liberté d'en passer un nouveau avec qui et comme il lui plaît. C'est ce qui arriverait en France, si par le plus grand des malheurs, la famille entière régnante venait à s'éteindre jusque dans ses moindres rejetons; alors le sceptre et la couronne retourneraient à la nation.

Il semble qu'il n'y ait que des esclaves dont l'esprit serait aussi borné que le cœur serait bas, qui pussent penser autrement. Ces sortes de gens ne sont nés ni pour la gloire du prince, ni pour l'avantage de la société : ils n'ont ni vertu, ni grandeur d'ame. La crainte et l'intérêt sont les ressorts de leur conduite. La nature ne les produit que pour servir de lustre aux hommes vertueux; et la Providence s'en sert pour former les puissances tyranniques, dont elle châtie pour l'ordinaire les peuples et les souverains qui offensent Dieu; ceux-ci en usurpant, ceux-là en accordant

trop à l'homme de ce pouvoir suprême que le Créateur s'est réservé sur la créature.

L'observation des lois, la conservation de la liberté et l'amour de la patrie, sont les sources fécondes de toutes grandes choses et de toutes belles actions. Là, se trouvent le bonheur des peuples, et la véritable illustration des princes qui les gouvernent. Là, l'obéissance est glorieuse, et le commandement auguste. Au contraire la flatterie, l'intérêt particulier, et l'esprit de servitude sont l'origine de tous les maux qui accablent un État, et de toutes les lâchetés qui le déshonorent. Là, les sujets sont misérables, et les princes haïs; là, le monarque ne s'est jamais entendu proclamer *le bien-aimé;* la soumission y est honteuse, et la domination cruelle. Si je rassemble sous un même point de vue la France et la Turquie, j'aperçois d'un côté une société d'hommes que la raison unit, que la vertu fait agir, et qu'un chef également sage et glorieux gouverne selon les lois de la justice; de l'autre, un troupeau d'animaux que l'habitude assemble, que la loi de la verge fait marcher, et qu'un maître absolu mène selon son caprice.

Mais pour donner aux principes répandus dans cet article toute l'*autorité* qu'ils peuvent recevoir, appuyons-les du témoignage d'un de nos plus grands rois. Le discours qu'il tint à l'ouverture de l'assemblée des notables de 1596, plein d'une sincérité que les souverains ne connaissent guère,

était bien digne des sentiments qu'il y porta. « Persuadé, dit M. de Sully (1), que les rois ont « deux souverains, Dieu et la loi ; que la justice « doit présider sur le trône, et que la douceur « doit être assise à côté d'elle ; que Dieu étant le « vrai propriétaire de tous les royaumes, et les « rois n'en étant que les administrateurs, ils doi- « vent représenter aux peuples celui dont ils « tiennent la place ; qu'ils ne règneront comme « lui, qu'autant qu'ils règneront en pères ; que « dans les États monarchiques héréditaires, il y a « une erreur qu'on peut appeler aussi *héréditaire*, « c'est que le souverain est maître de la vie et des « biens de tous ses sujets, que moyennant ces qua- « tre mots, *tel est notre plaisir*, il est dispensé de « manifester les raisons de sa conduite, ou même « d'en avoir ; que quand cela serait, il n'y a point « d'imprudence pareille à celle de se faire haïr de « ceux auxquels on est obligé de confier à chaque « instant sa vie, et que c'est tomber dans ce mal- « heur, que d'emporter tout de vive force. Ce « grand homme persuadé, dis-je, de ces principes « que tout l'artifice du courtisan ne bannira jamais « du cœur de ceux qui lui ressembleront, déclara « que, pour éviter tout air de violence et de con- « trainte, il n'avait pas voulu que l'assemblée se « fît par des députés nommés par le souverain,

(1) *Mémoires de Sully*, par l'abbé de l'Écluse, Liv. VIII, tome II, page 287 de l'édition de Paris, *Et. Ledoux*, 1822. Ce passage n'est pas cité textuellement. ÉDITs.

« et toujours aveuglément asservis à toutes ses « volontés ; mais que son intention était qu'on y « admît librement toutes sortes de personnes, de « quelque état et condition qu'elles pussent être, « afin que les gens de savoir et de mérite eussent « le moyen d'y proposer sans crainte ce qu'ils « croiraient nécessaire pour le bien public ; qu'il « ne prétendait encore en ce moment leur pres- « crire aucunes bornes ; qu'il leur enjoignait seu- « lement de ne pas abuser de cette permission « pour l'abaissement de l'*autorité* royale, qui est le « principal nerf de l'État, de rétablir l'union entre « ses membres ; de soulager les peuples ; de dé- « charger le trésor royal de quantité de dettes, « auxquelles il se voyait sujet, sans les avoir con- « tractées ; de modérer avec la même justice, les « pensions excessives, sans faire tort aux néces- « saires, afin d'établir pour l'avenir un fonds suffi- « sant et clair pour l'entretien des gens de guerre. « Il ajouta qu'il n'aurait aucune peine à se soumet- « tre à des moyens qu'il n'aurait point imaginés « lui-même, d'abord qu'il sentirait qu'ils avaient « été dictés par un esprit d'équité et de désinté- « ressement ; qu'on ne le verrait point chercher « dans son âge, dans son expérience et dans ses « qualités personnelles, un prétexte bien moins « frivole que celui dont les princes ont coutume « de se servir, pour éluder les règlements ; qu'il « montrerait au contraire, par son exemple, qu'ils

« ne regardent pas moins les rois, pour les faire « observer, que les sujets, pour s'y soumettre. *Si « je faisais gloire*, continua-t-il, *de passer pour « un excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de « belles paroles que de bonne volonté; mais mon « ambition tend à quelque chose de plus haut que « de bien parler. J'aspire au glorieux titre de libé- « rateur et de restaurateur de la France. Je ne « vous ai point ici appelés, comme faisaient mes « prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver « aveuglément mes volontés : je vous ai fait assem- « bler pour recevoir vos conseils, pour les croire, « pour les suivre; en un mot, pour me mettre en « tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne « prend guère aux rois, aux barbes grises et aux « victorieux comme moi; mais l'amour que je porte « à mes sujets, et l'extrême desir que j'ai de con- « server mon État, me font trouver tout facile et « tout honorable*. (1)

« Ce discours achevé, Henri se leva et sortit, « ne laissant que M. de Sully dans l'assemblée, « pour y communiquer les états, les mémoires et « les papiers dont on pouvait avoir besoin. »

On n'ose proposer cette conduite pour modèle, parce qu'il y a des occasions où les princes peuvent avoir moins de déférence, sans toutefois s'écarter des sentiments qui font que le souverain dans la

(1) Le passage en italique est extrait de la *Vie de Henri IV*, par Hardouin de Péréfixe, seconde Partie. ÉDIT.

société se regarde comme le père de famille, et ses sujets comme ses enfants. Le grand monarque que nous venons de citer nous fournira encore l'exemple de cette sorte de douceur mêlée de fermeté, si requise dans les occasions où la raison est si visiblement du côté du souverain, qu'il a droit d'ôter à ses sujets la liberté du choix, et de ne leur laisser que le parti de l'obéissance. L'édit de Nantes ayant été vérifié, après bien des difficultés du parlement, du clergé et de l'université, Henri IV dit aux évêques : *Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte du vôtre. Faisons bien à l'envi les uns des autres. Mes prédécesseurs vous ont donné de belles paroles; mais moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai de bons effets. Je suis tout gris au dehors, mais je suis tout d'or au dedans : je verrai vos cahiers, et j'y répondrai le plus favorablement qu'il me sera possible.* Et il répondit au parlement qui était venu lui faire des remontrances : *Vous me voyez en mon cabinet où je viens vous parler, non pas en habit royal, ni avec l'épée et la cape, comme mes prédécesseurs, ni comme un prince qui vient recevoir des ambassadeurs, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire, est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion. Ce que j'en ai fait, est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je veux la faire au dedans de*

mon royaume. Après leur avoir exposé les raisons qu'il avait eues de faire l'édit, il ajouta : *Ceux qui empêchent que mon édit ne passe veulent la guerre; je la déclarerai demain à ceux de la religion, mais je ne la ferai pas; je les y enverrai. J'ai fait l'édit; je veux qu'il s'observe. Ma volonté devrait servir de raison; on ne la demande jamais au prince dans un État obéissant. Je suis roi. Je vous parle en roi. Je veux être obéi.* (1)

Voilà comment il convient à un monarque de parler à ses sujets, quand il a évidemment la justice de son côté : et pourquoi ne pourrait-il pas ce que peut tout homme qui a l'équité de son côté? Quant aux sujets, la première loi que la religion, la raison et la nature leur imposent, est de respecter eux-mêmes les conditions du contrat qu'ils ont fait, de ne jamais perdre de vue la nature de leur gouvernement; en France, de ne point oublier que tant que la famille régnante subsistera par les mâles, rien ne les dispensera jamais de l'obéissance; d'honorer et de craindre leur maître, comme celui par lequel ils ont voulu que l'image de Dieu leur fût présente et visible sur la terre; d'être encore attachés à ces sentiments par un motif de reconnaissance de la tranquillité et des biens dont ils jouissent à l'abri du nom royal; si jamais il leur arrivait d'avoir un roi injuste,

(1) *Mémoires de Sully*, édition citée, tome II, Liv. X, page 491, note 1. Cet édit fut enfin vérifié le jeudi 25 février 1599. ÉDIT^{r}.

ambitieux et violent, de n'opposer au malheur qu'un seul remède, celui de l'apaiser par leur soumission, et de fléchir Dieu par leurs prières; parce que ce remède est le seul qui soit légitime, en conséquence du contrat de soumission juré au prince régnant anciennement, et à ses descendants par les mâles, quels qu'ils puissent être; et de considérer que tous ces motifs qu'on croit avoir de résister, ne sont, à les bien examiner, qu'autant de prétextes d'infidélités subtilement colorées; qu'avec cette conduite, on n'a jamais corrigé les princes, ni aboli les impôts, et qu'on a seulement ajouté aux malheurs dont on se plaignait déjà, un nouveau degré de misère. Voilà les fondements sur lesquels les peuples et ceux qui les gouvernent pourraient établir leur bonheur réciproque.

AUTORITÉ *dans les discours et dans les écrits*. J'entends, par *autorité dans le discours*, le droit qu'on a d'être cru dans ce qu'on dit : ainsi, plus on a le droit d'être cru sur sa parole, plus on a d'*autorité*. Ce droit est fondé sur le degré de science et de bonne foi, qu'on reconnaît dans la personne qui parle. La science empêche qu'on ne se trompe soi-même, et écarte l'erreur qui pourrait naître de l'ignorance. La bonne foi empêche qu'on ne trompe les autres, et réprime le mensonge que la malignité chercherait à accréditer. C'est donc les lumières et la sincérité qui sont la vraie mesure de l'*autorité* dans le discours. Ces

deux qualités sont essentiellement nécessaires. Le plus savant et le plus éclairé des hommes ne mérite plus d'être cru dès qu'il est fourbe ; non plus que l'homme le plus pieux et le plus saint, dès qu'il parle de ce qu'il ne sait pas; de sorte que saint Augustin avait raison de dire que ce n'était pas le nombre, mais le mérite des auteurs qui devait emporter la balance. Au reste, il ne faut pas juger du mérite par la réputation, surtout à l'égard des gens qui sont membres d'un corps, ou portés par une cabale. La vraie pierre de touche, quand on est capable et à portée de s'en servir, c'est une comparaison judicieuse du discours avec la matière qui en est le sujet, considérée en elle-même : ce n'est pas le nom de l'auteur qui doit faire estimer l'ouvrage, c'est l'ouvrage qui doit obliger à rendre justice à l'auteur.

L'*autorité* n'a de force et n'est de mise, à mon sens, que dans les faits, dans les matières de religion et dans l'histoire. Ailleurs elle est inutile et hors d'œuvre. Qu'importe que d'autres aient pensé de même, ou autrement que nous, pourvu que nous pensions juste, selon les règles du bon sens, et conformément à la vérité ? Il est assez indifférent que votre opinion soit celle d'Aristote, pourvu qu'elle soit selon les lois du syllogisme. A quoi bon ces fréquentes citations, lorsqu'il s'agit de choses qui dépendent uniquement du témoignage de la raison et des sens? A quoi bon m'assurer

qu'il est jour, quand j'ai les yeux ouverts, et que le soleil luit? Les grands noms ne sont bons qu'à éblouir le peuple, à tromper les petits esprits, et à fournir du babil aux demi-savants. Le peuple qui admire tout ce qu'il n'entend pas, croit toujours que celui qui parle le plus, et le moins naturellement, est le plus habile. Ceux à qui il manque assez d'étendue dans l'esprit pour penser eux-mêmes, se contentent des pensées d'autrui, et comptent les suffrages. Les demi-savants qui ne sauraient se taire, et qui prennent le silence et la modestie pour les symptômes d'ignorance, ou d'imbécillité, se font des magasins inépuisables de citations.

Je ne prétends pas néanmoins que l'*autorité* ne soit absolument d'aucun usage dans les sciences Je veux seulement faire entendre qu'elle doit servir à nous appuyer, et non pas à nous conduire; et qu'autrement, elle entreprendrait sur les droits de la raison : celle-ci est un flambeau allumé par la nature, et destiné à nous éclairer; l'autre n'est tout au plus qu'un bâton fait de la main des hommes, et bon pour nous soutenir, en cas de faiblesse, dans le chemin que la raison nous montre.

Ceux qui se conduisent dans leurs études par l'*autorité* seule, ressemblent assez à des aveugles qui marchent sous la conduite d'autrui. Si leur guide est mauvais, il les jette dans des routes égarées, où il les laisse las et fatigués, avant que d'avoir fait un pas dans le vrai chemin du savoir.

S'il est habile, il leur fait, à la vérité, parcourir un grand espace en peu de temps; mais ils n'ont point eu le plaisir de remarquer ni le but où ils allaient ni les objets qui ornaient le rivage, et le rendaient agréable.

Je me représente ces esprits qui ne veulent rien devoir à leurs propres réflexions, et qui se guident sans cesse d'après les idées des autres, comme des enfants dont les jambes ne s'affermissent point, ou des malades qui ne sortent point de l'état de convalescence, et ne feront jamais un pas sans un bras étranger.

AVANIE, Outrage, Affront, Insulte, (*Gram.*) termes relatifs à la nature des procédés d'un homme envers un autre. L'*insulte* est ordinairement dans le discours; l'*affront* dans le refus; l'*outrage* et l'*avanie* dans l'action : mais l'*insulte* marque de l'étourderie; l'*outrage*, de la violence; et l'*avanie*, du mépris. Celui qui vit avec des étourdis est exposé à des *insultes*; celui qui demande à un indifférent ce qu'on ne doit attendre que d'un ami, mérite presque un *affront*. Il faut éviter les hommes violents si l'on craint d'essuyer des *outrages*; et ne s'attaquer jamais à la populace, si l'on est sensible aux *avanies*.

AVANTAGE, Profit, Utilité, (*Gramm.*) termes relatifs au bien-être que nous tirons des choses extérieures. L'*avantage* naît de la commodité; le *profit*, du gain; et l'*utilité*, du service. Ce

livre m'est *utile;* ces leçons me sont *profitables;* son commerce m'est *avantageux* : fuyez les gens qui cherchent en tout leur *avantage*, qui ne songent qu'à leur *profit*, et qui ne sont d'aucune *utilité* aux autres.

AVENTURE, Événement, Accident, (*Gram.*) termes relatifs aux choses passées, ou considérées comme telles. *Événement* est une expression qui leur est commune à toutes, et qui n'en désigne ni la qualité ni celle des êtres à qui elles sont arrivées ; il demande une épithète pour indiquer quelque chose de plus que l'existence des choses ; le changement dans la valeur des espèces est un *événement* : mais qu'est cet *événement ?* Il est avantageux pour quelques particuliers, fâcheux pour l'État. *Accident* a rapport à un fait unique, ou considéré comme tel, et à des individus, et marque toujours quelque mal physique. Il est arrivé un grand *accident* dans ce village, le tonnerre en a brûlé la moitié. *Aventure* est aussi indéterminé qu'*événement*, quant à la qualité des choses arrivées : mais *événement* est plus général ; il se dit des êtres animés et des êtres inanimés ; et *aventure* n'est relatif qu'aux êtres animés : une *aventure* est bonne ou mauvaise, ainsi qu'un *événement* : mais il semble que la cause de l'*aventure* nous soit moins inconnue, et son existence moins inopinée que celle de l'*événement* et de l'*accident*. La vie est pleine d'*événements*, dit M. l'abbé

Girard; entre ces *événements*, combien d'*accidents* qu'on ne peut ni prévenir, ni réparer! on n'a pas été dans le monde sans avoir eu quelque *aventure*.

AVEUGLES, (*Hist. mod.*) hommes privés de la vue, qui forment au Japon un corps de savants fort considérés dans le pays. Ces beaux esprits sont bien venus des grands; ils se distinguent surtout par la fidélité de leur mémoire. Les annales, les histoires, les antiquités, forment un témoignage moins fort que la tradition : ils se transmettent les uns aux autres les événements; ils s'exercent à les retenir, à les mettre en vers et en chant, et à les raconter avec agrément. Ils ont des académies où l'on prend des grades. (Voyez *Barth. Asia.* et l'*Hist. du Japon*, du P. Charlevoix, *Paris*, 1736.)

AVIS, Sentiment, Opinion, (*Gram.*) termes synonymes, en ce qu'ils désignent tous un jugement de l'esprit. Le *sentiment* marque un peu la délibération qui l'a précédé; l'*avis*, la décision qui l'a suivi; et l'*opinion* a rapport à une formalité particulière de judicature, et suppose de l'incertitude. Le *sentiment* emporte une idée de sincérité et de propriété; l'*avis*, une idée d'intérêt pour quelque autre que nous; l'*opinion*, un concours de témoignages. Il peut y avoir des occasions, dit M. l'abbé Girard, où l'on soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, et de se conformer aux *opinions* des autres.

Avis, Avertissement, Conseil, (*Gram.*) termes synonymes, en ce qu'ils sont tous les trois relatifs à l'instruction des autres. L'*avertissement* est moins relatif aux mœurs et à la conduite qu'*avis* et *conseil*. *Avis* ne renferme pas une idée de supériorité si distincte que *conseil*. Quelquefois même cette idée de supériorité est tout-à-fait étrangère à *avis*. Les auteurs mettent des *avertissements* à leurs livres. Les espions donnent des *avis*; les pères et les mères donnent des *conseils* à leurs enfants. La cloche *avertit*; le banquier donne *avis*; l'avocat *conseille*. Les *avis* sont vrais ou faux; les *avertissements*, nécessaires ou superflus; et les *conseils*, bons ou mauvais. (Voyez les *Syn. franç.*)

AZABE-KABERI, (*Hist. mod.*) supplice que les méchants souffrent sous la tombe, selon la superstition mahométane. *Kaber* signifie *sépulcre*; et *azab*, *tourment*. Aussitôt qu'un mort est enterré, il est visité par l'ange de la mort. L'ange de la mort est suivi des deux anges inquisiteurs, *Monkir* et *Nekir*, qui examinent le mort, le laissent reposer en paix s'ils le trouvent innocent, ou le frappent à grands coups de marteaux ou de barres de fer, s'il est coupable. On ajoute qu'après cette expédition, qui peut effrayer les vivants, mais qui ne fait pas grand mal au mort, la terre l'embrasse étroitement et lui fait éprouver d'étranges douleur à force de le serrer. Ensuite sortent d'enfer deux autres anges, qui amènent compa-

gnie au supplicié : cette compagnie est une créature difforme, qu'ils lui laissent jusqu'au jour du jugement. Ce grand jour arrivé, le monstre femelle et le mort descendent dans les enfers pour y souffrir le temps ordonné par la justice divine. Car c'est une opinion reçue généralement par les mahométans, qu'il n'y a point de punition éternelle; que les crimes s'expient par des peines finies; et que les crimes étant expiés, Mahomet ouvre la porte du paradis à ceux qui ont cru en lui.

AZARECAH, (*Hist. mod.*) hérétiques musulmans qui ne reconnaissaient aucune puissance, ni spirituelle ni temporelle. Ils se joignirent à toutes les sectes opposées au musulmanisme. Ils formèrent bientôt des troupes nombreuses, livrèrent des batailles, et défirent souvent les armées qu'on envoya contre eux. Ennemis mortels des Ommiades, ils leur donnèrent bien de la peine dans l'Ahovase et les Iraques babylonienne et persienne. Iezid et Abdalmelek, califes de cette maison, les resserrèrent enfin dans la province de Chorasan, où ils s'éteignirent peu à peu. Les *Azarecah* tiraient leur origine de Nafé-ben-Azrah. Cette secte était faite pour causer de grands ravages en peu de temps : mais n'ayant par ses constitutions mêmes aucun chef qui la conduisît, il était nécessaire qu'elle passât comme un torrent, qui pouvait entraîner bien des couronnes et des sceptres dans sa chute. Il n'était pas permis à une multitude aussi

effrénée de se reposer un moment sans se détruire d'elle-même, parce qu'un peuple formé d'hommes indépendants les uns des autres, et de toute loi, n'aura jamais une passion pour la liberté assez violente et assez continue, pour qu'elle puisse seule le garantir des inconvénients d'une pareille société, si toutefois on peut donner le nom de société à un nombre d'hommes ramassés, à la vérité, dans le plus petit espace possible, mais qui n'ont rien qui les lie entre eux. Cette assemblée ne compose non plus une société, qu'une multitude infinie de cailloux mis à côté les uns des autres, et qui se toucheraient, ne formeraient un corps solide.

B.

BABEL, (*Hist. sacr. Ant.*) en hébreu *confusion*, nom d'une ville et d'une tour dont il est fait mention dans la *Genèse*, chap. II, situées dans la terre de Senhaar, depuis la Chaldée, proche l'Euphrate, que les descendants de Noé entreprirent de construire avant que de se disperser sur la surface de la terre, et qu'ils méditaient d'élever jusqu'aux cieux; mais Dieu réprima l'orgueil puéril de cette tentative que les hommes auraient bien abandonnée d'eux-mêmes. On en attribue le projet à Nemrod, petit-fils de Cham : il se proposait d'éterniser ainsi sa mémoire, et de se préparer un asyle contre un nouveau déluge. On bâtissait la tour de *Babel* l'an du monde 1802. Phaleg, le dernier des patriarches de la famille

de Sem, avait alors quatorze ans; et cette date s'accorde avec les observations célestes que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Ces observations étaient de dix-neuf cent trois ans; et c'est précisément l'intervalle de temps qui s'était écoulé depuis la fondation de la tour de *Babel* jusqu'à l'entrée d'Alexandre dans Babylone. Le corps de la tour était de brique liée avec le bitume. A peine fut-elle conduite à une certaine hauteur, que les ouvriers, cessant de s'entendre, furent obligés d'abandonner l'ouvrage. Quelques auteurs font remonter à cet événement l'origine des différentes langues : d'autres ajoutent que les païens qui en entendirent parler confusément par la suite, en imaginèrent la guerre des géants contre les dieux. Casaubon croit que la diversité des langues fut l'effet et non la cause de la division des peuples; que les ouvriers de la tour de *Babel* se trouvant, après avoir bâti long-temps, toujours à la même distance des cieux, s'arrêtèrent comme se seraient enfin arrêtés des enfants qui, croyant prendre le ciel avec la main, auraient marché vers l'horizon; qu'ils se dispersèrent, et que leur langue se corrompit. On trouve à un quart de lieue de l'Euphrate, vers l'orient, des ruines qu'on imagine, sur assez peu de fondement, être celles de cette fameuse tour.

BACCHIONITES, s. m. plur. (*Hist. anc.*) C'étaient, à ce qu'on dit, des philosophes qui avaient un mépris si universel pour les choses de

ce bas monde, qu'ils ne se réservaient qu'un vaisseau pour boire; encore ajoute-t-on qu'un d'entre eux ayant aperçu dans les champs un berger qui puisait dans un ruisseau de l'eau avec le creux de sa main, il jeta loin de lui sa tasse, comme un meuble incommode et superflu. C'est ce qu'on raconte aussi de Diogène. S'il y a eu jamais des hommes aussi désintéressés, il faut avouer que leur métaphysique et leur morale mériteraient bien d'être un peu plus connues. Après avoir banni d'entre eux les distinctions funestes du *tien* et du *mien*, il leur restait peu de choses à faire pour n'avoir plus aucun sujet de querelles, et se rendre aussi heureux qu'il est permis à l'homme de l'être.

BAPTES (LES), *Hist. litt.* Nom d'une comédie composée par Cratinus, où ce poète raillait d'une façon sanglante les principaux personnages du gouvernement. Lorsque Cratinus composa ses *Baptes* ou *Plongeurs*, la liberté de l'ancienne comédie était restreinte à la censure des ridicules, et surtout des poètes que le gouvernement n'était point fâché qu'on décriât, parce que de tout temps les hommes en place ont haï les satiriques et les plaisants. Cratinus fit un effort pour rendre à la scène comique les droits dont on l'avait dépouillée : mais il fut la victime de sa hardiesse. Il éprouva le châtiment auquel on dit que M. de Montausier, l'homme de la cour qui avait le moins à craindre de la satire, condamnait tous les sati-

riques. Il fut jeté dans la mer pieds et mains liés.

BARBELIOTS, *ou* BARBORIENS, subst. m. pl. secte de Gnostiques, qui disaient qu'un Eon immortel avait eu commerce avec un esprit vierge, appelé *Barbeloth*, à qui il avait accordé successivement la prescience, l'incorruptibilité, et la vie éternelle; que *Barbeloth*, un jour plus gai qu'à l'ordinaire, avait engendré la lumière, qui, perfectionnée par l'onction de l'esprit, s'appela *Christ*: que Christ desira l'intelligence et l'obtint; que l'intelligence, la raison, l'incorruptibilité, et Christ s'unirent; que la raison et l'intelligence engendrèrent Autogène; qu'Autogène engendra Adamas, l'homme parfait, et sa femme la connaissance parfaite; qu'Adamas et sa femme engendrèrent le bois; que le premier ange engendra le Saint-Esprit, la Sagesse, ou Prunic; que Prunic ayant senti le besoin d'époux, engendra Protarchonte, ou premier prince, qui fut insolent et sot; que Protarchonte engendra les créatures; qu'il connut charnellement Arrogance, et qu'ils engendrèrent les vices et toutes leurs branches. Pour relever encore toutes ces merveilles, les Gnostiques les débitaient en Hébreu, et leurs cérémonies n'étaient pas moins abominables, que leur doctrine était extravagante. (Voy. *Théodoret.*)

BARDOCUCULLUS, *ou* BARDAICUS CUCULLUS, selon Casaubon, (*Histoire ancienne*); partie du vêtement des Gaulois de Langres et de Saintes;

c'était une espèce de cape qui avait un capuchon commode pour ceux qui ne voulaient pas être connus dans les rues. Martial lui donne la forme d'un cornet d'épices. Il y en a, dit le savant P. Montfaucon, qui croient, et non sans fondement, que ce capuchon avait un appendice, et qu'il tenait à une cape ou à la *penula*. Quoi qu'il en soit, on convient que le *cucullus* était la même chose que le *bardocucullus*; que cet ajustement venait des Gaulois; qu'on s'en servait particulièrement dans la Saintonge, et que la débauche en fit passer l'usage à Rome où on le trouva très-propre pour courir la nuit, et *incognito*, des aventures amoureuses :

Si nocturnus adulter,
Tempora santonico velas adoperta cucullo.
Satir. VIII.

Je ne sais s'il reste encore en Saintonge quelques vestiges de l'usage du *cucullus* et de la cape; mais les femmes du peuple portent encore aujourd'hui à Langres une espèce de cape qui leur est particulière, et dont elles n'ignorent pas l'avantage.

BARQUES, sub. f. (*Hist. anc. et navigat.*) petits bâtiments capables de porter sur les rivières et même sur la mer le long des côtes, et les premiers, selon toute apparence, que les hommes aient construits. On navigua anciennement sur des radeaux : dans la suite on borda les radeaux de claies faites d'osier; telles étaient les *barques*

d'Ulysse, et celles des habitants de la Grande-Bretagne au temps de César : *Ils sont*, dit-il, *des carènes de bois léger, le reste est de claies d'osier couvertes de cuir*. Les Anciens ont donc eu des *barques* de cuir cousues ; sans cela il n'est guère possible d'entendre le *cymba sutilis* de Virgile ; mais ce qui doit paraître beaucoup plus incroyable, c'est qu'ils en aient eu de terre cuite. Cependant Strabon, dont la bonne foi est reconnue, dit des Égyptiens, *qu'ils naviguent avec tant de facilité, que quelques-uns même se servent de bateaux de terre;* et il parlait d'un fait qui se passait de son temps. Si l'on croit aux *barques* de terre cuite des Égyptiens sur le témoignage de Strabon, on ne pourra guère rejeter les bateaux de terre cuite, voguant à l'aide de rames peintes, sur lesquels Juvénal lance à l'eau les Agathyrses. Mais ce n'est pas tout : les Égyptiens en ont construit avec la feuille même de cet arbre sur laquelle ils écrivaient ; et le philosophe Plutarque raconte des merveilles de ces petits bâtiments ; il nous assure, dans son traité d'Isis et d'Osiris, que les crocodiles, qui nuisaient souvent à ceux qui allaient sur de petites *barques*, respectaient ceux qui montaient des *barques* de papyrus, en mémoire d'Isis, qui avait une fois navigué sur un bâtiment de cette espèce. Les feuilles du papyrus étaient larges et fortes, et sur la résistance qu'on leur trouve dans quelques livres anciens qui en sont faits, le

P. Montfaucon a compris qu'on pouvait, en les cousant ensemble et en les poissant, en former des *barques*. Plusieurs auteurs nous assurent qu'aux Indes on en construit d'un seul roseau à nœuds et vide en dedans ; mais si gros, dit Héliodore, qu'en prenant la longueur d'un nœud à un autre, et le coupant en deux par le milieu des nœuds, on en formait deux bateaux. Le témoignage d'Héliodore est un peu modifié par celui de Diodore et de Quinte-Curce, qui nous font entendre, non pas qu'on fît deux bateaux avec un morceau de canne, mais qu'on faisait fort bien un bateau avec plusieurs morceaux de canne. Combien de faits dont le merveilleux s'évanouirait si l'on était à portée de les vérifier ! Les Éthiopiens, à ce que dit Pline, avaient des *barques* pliables qu'ils chargeaient sur leurs épaules et qu'ils portaient au bas des énormes chutes d'eau du Nil, pour les remettre sur le fleuve et s'embarquer. Scheffer croit que c'étaient des peaux tendues par des ais circulaires, sans poupe ni proue. Les sauvages d'Amérique creusent des arbres d'une grandeur prodigieuse, sur lesquels ils s'embarquent au nombre de trente à quarante hommes, et s'en servent, sans autre préparation, pour faire par mer des voyages de soixante-dix à quatre-vingts lieues : voilà les premiers pas de la navigation. Bientôt on fit les *barques* de matériaux plus solides que la peau, la terre et le jonc. Dans la suite on abattit les chênes,

on assembla les planches et les poutres, et les mers furent couvertes de vaisseaux. Mais qu'étaient-ce encore que les vaisseaux des Anciens en comparaison des nôtres ?

BARTHÉLEMITES, s. m. pl. (*Hist. eccl.*) clercs séculiers fondés par Barthélemi Hobzauzer à Saltzbourg le premier août 1640, et répandus en plusieurs endroits de l'Empire, en Pologne et en Catalogne. Ils vivent en commun ; ils sont dirigés par un premier président, et des présidents diocésains : ils s'occupent à former des ecclésiastiques. Les présidents diocésains sont soumis aux ordinaires ; et ils ont sous eux les doyens ruraux. Ces degrés de subordination, et quelques autres, répondent avec succès au but de leur institution : un curé *Barthélemite* a ordinairement un aide ; et si le revenu de sa cure ne suffit pas pour deux, il y est pourvu aux dépens des curés plus riches de la même congrégation : tous sont engagés par vœux à se secourir mutuellement de leur superflu, sans être privés cependant de la liberté d'en disposer par legs, ou d'en assister leurs parents. Ce fonds, augmenté de quelques donations, suffit à l'entretien de plusieurs maisons dans quelques diocèses. Quand il y en a trois, la première est un séminaire commun pour les jeunes clercs, où ils étudient les humanités, la philosophie, la théologie et le droit canonique. On n'exige aucun engagement de ceux qui font leurs humanités : les

philosophes promettent de vivre et de persévérer dans l'institut; les théologiens en font serment. Ils peuvent cependant rentrer dans le monde avec la permission des supérieurs, pourvu qu'ils n'aient pas reçu les ordres sacrés. Les curés et les bénéficiers de l'institut habitent la seconde maison; la troisième est proprement l'hôtel des invalides de la congrégation. Innocent XI approuva leurs constitutions en 1680. La même année, l'empereur Léopold voulut que dans ses pays héréditaires ils fussent promus de préférence aux bénéfices vacants; et le même pape Innocent XI approuva en 1684 les articles surajoutés à leurs règles pour le bien de l'institut.

BAS, adj., terme relatif à la distance, ou la dimension en longueur considérée verticalement: *haut* est le corrélatif de *bas*. L'usage, la coutume, les conventions, l'ordre qui règne entre les êtres et une infinité d'autres causes, ont assigné aux objets, soit de l'art, soit de la nature, une certaine distance ou dimension en longueur considérée verticalement. Si nous trouvons que l'objet soit porté au-delà de cette distance ou dimension, nous disons qu'il est *haut;* s'il reste en-deçà, nous disons qu'il est *bas*. Il semble que nous placions des points idéaux dans les airs, qui nous servent de termes de comparaison toutes les fois que nous employons les termes *bas* et *haut* ou *élevé*. Nous disons d'un clocher qu'il est *bas*, et d'une enseigne

qu'elle est *haute*, quoique de ces deux objets l'enseigne soit le moins élevé. Que signifient donc ici les mots *haut* et *bas?* sinon que relativement à la hauteur ou à la distance verticale à laquelle on a coutume de porter les clochers, celui-ci est *bas*; et que relativement à la hauteur à laquelle on a coutume de pendre les enseignes, celle-ci est *haute*. Voilà pour la distance et pour l'art; voici pour la dimension et pour la nature. Nous disons ce chêne est *bas*, et cette tulipe est *haute* : ce qui ne signifie autre chose, sinon que relativement à la dimension verticale que le chêne et la tulipe ont coutume de prendre, l'un pèche par défaut, et l'autre par excès. C'est donc, dans l'un et l'autre cas, l'observation et l'expérience qui nous apprennent à faire un usage convenable de ces sortes de mots, qu'il ne faudrait peut-être pas définir, puisque l'exactitude, quand on se la propose, rend la définition plus obscure que la chose. Mais on n'écrit pas pour ses contemporains seulement.

BASSESSE, Abjection, (*Gramm.*) termes synonymes, en ce qu'ils marquent l'un et l'autre l'état où l'on est : mais si on les construit ensemble, dit M. l'abbé Girard, *abjection* doit précéder *bassesse*, et la délicatesse de notre langue veut que l'on dise, *état d'abjection, bassesse d'état*.

L'*abjection* se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement, dans le peu d'estime qu'on a pour nous, dans le

rebut qu'on en fait, et dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *bassesse*, continue le même auteur, se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de dignité.

Observons ici combien la langue seule nous donne de préjugés, si la dernière réflexion de M. l'abbé Girard est juste. Un enfant, au moment où il reçoit dans sa mémoire le terme *bassesse*, le reçoit donc comme un signe qui doit réveiller pour la suite dans son entendement les idées du défaut de naissance, de mérite, de fortune, de condition et celles de mépris : soit qu'il lise, soit qu'il écrive, soit qu'il médite, soit qu'il converse, il ne rencontrera jamais le terme *bassesse*, qu'il ne lui attache ce cortége de notions fausses; et les signes grammaticaux ayant cela de particulier, en morale surtout, qu'ils indiquent non-seulement les choses, mais encore l'opinion générale que les hommes qui parlent la même langue en ont conçue, il croira penser autrement que tout le monde, et se tromper, s'il ne méprise pas quiconque manque de naissance, de dignités, de mérite et de fortune; et s'il n'a pas la plus haute vénération pour quiconque a de la naissance, des dignités, du mérite et de la fortune, et mourra peut-être sans avoir conçu que toutes ces qualités étant indépendantes de nous, heureux seulement celui qui les possède! Il ne mettra aucune distinction entre le mérite acquis et le mérite inné, et il n'aura jamais su

qu'il n'y a proprement que le vice qu'on puisse mépriser, et que la vertu qu'on puisse louer.

Il imaginera que la nature a placé des êtres dans l'élévation, et d'autres dans la *bassesse :* mais qu'elle ne place personne dans l'*abjection;* que l'homme s'y jette de son choix, ou y est plongé par les autres; et faute de penser que ces autres sont pour la plupart injustes et remplis de préjugés, la différence *mal fondée* que l'usage de sa langue met entre les termes *bassesse* et *abjection*, achèvera de lui corrompre le cœur et l'esprit.

La piété, dit l'auteur des *Synonymes*, diminue les amertumes de l'état d'*abjection*. La stupidité empêche de sentir tous les désagréments de la *bassesse d'état*. L'esprit et la grandeur d'ame font qu'on se chagrine de l'un, et qu'on rougit de l'autre.

Et je dis, moi, que les termes *abjection*, *bassesse*, semblent n'avoir été inventés que par quelques hommes injustes dans le sein du bonheur, d'où ils insultaient à ceux que la nature, le hasard, et d'autres causes pareilles, n'avaient pas également favorisés; que la philosophie soutient dans l'*abjection* où l'on est tombé, et ne permet pas de penser qu'on puisse naître dans la *bassesse;* que le philosophe sans naissance, sans bien, sans fortune, sans place, saura bien qu'il n'est qu'un être *abject* pour les autres hommes, mais ne se tiendra point pour tel; que s'il sort de l'état prétendu de *bassesse*

qu'on a imaginé, il en sera tiré par son mérite seul; qu'il n'épargnera rien pour ne pas tomber dans l'*abjection*, à cause des inconvénients physiques et moraux qui l'accompagnent : mais que s'il y tombe, sans avoir aucun mauvais usage de sa raison à se reprocher, il ne s'en chagrinera guère, et n'en rougira point. Il n'y a qu'un moyen d'éviter les inconvénients de la *bassesse* d'état et les humiliations de l'*abjection*, c'est de fuir les hommes, ou de ne voir que ses semblables. Le premier semble le plus sûr, et c'est celui que je choisirais.

BATAILLE, Combat, Action. (*Gramm.*) La *bataille* est une action plus générale, et ordinairement précédée de préparations : le *combat* est une action plus particulière et moins prévue. On peut dire que la *bataille* de Pharsale et le *combat* des Horaces et des Curiaces sont des *actions* bien connues. Ainsi *action* semble le genre, et *bataille* et *combat* des espèces : *bataille* a rapport aux dispositions, et *combat* à l'*action* : on dit l'ordre de *bataille*, et la chaleur du *combat* se prend au figuré, *bataille* ne s'y prend point. On ne parlerait point mal, en disant, il s'est passé en dedans de moi un violent *combat* entre la crainte de l'offenser et la honte de lui céder; mais il serait ridicule d'employer en ce sens le terme de *bataille*; celui d'*action* ne convient pas davantage.

BATON, s. m. se dit en général d'un morceau

de bois rond, tourné au tour ou non tourné, et s'applique à beaucoup d'autres choses qui ont la même forme. Ainsi on dit *en tabletterie, un bâton d'ivoire, un bâton d'écaille*, pour un morceau d'ivoire ou d'écaille rond; chez *les marchands de bois, un bâton de cotret*, pour un morceau du menu bois de chauffage, fait des petites branches des arbres; chez *les épiciers, un bâton de casse, un bâton de cire d'Espagne;* chez *les gantiers, un bâton à gant; un bâton de jauge*, pour l'instrument qui sert à mesurer les tonneaux; *un bâton de croisure*, chez *les hautelissiers*, pour la baguette qui tient leurs chaînes croisées; chez *les pâtissiers et boulangers, un bâton*, pour le morceau de bois que l'on met en travers sur le pétrin, et sur lequel on meut le sas pour en tirer de la farine; chez *les fondeurs, un bâton*, pour le rouleau qui leur sert à corroyer ensemble le sable et la terre qui entrent dans la façon de leurs moules.

Baton. (*en Mythol.*) On distingue particulièrement l'*augural* et le *pastoral* : l'*augural*, appelé par les Latins *lituus*, était façonné en crosse par le bout; il servait à l'augure pour partager le ciel dans ses observations; celui de Romulus avait de la réputation chez les Romains : ceux d'entre eux qui ne se piquaient pas d'une certaine force d'esprit, croyaient qu'il avait été conservé miraculeusement dans un grand incendie. Quintus tire

de ce prodige et de la croyance générale qu'on lui accordait, une grande objection contre le pyrrhonisme de son frère Cicéron, qui n'y répond que par des principes généraux dont l'application vague serait souvent dangereuse : *Ego philosophi non arbitror testibus uti qui aut casu veri, aut malitia falsi fictique esse possunt. Argumentis et rationibus oportet, quare quidque ita sit, docere; non eventis, iis præsertim quibus mihi non liceat credere..... omitte igitur lituum Romuli, quem maximo in incendio negas potuisse comburi..... Nil debet esse in philosophia commentitiis fabellis loci. Illud erat philosophi, totius augurii primum naturam ipsam videre, deinde inventionem, deinde constantiam.... quasi quidquam sit tam valde, quam nihil sapere vulgare? aut quasi tibi ipsi in judicando placeat multitudo.*

Cicéron a beau dire; il y a cent mille occasions où la sorte d'examen qu'il propose ne peut avoir lieu; où l'opinion générale, la croyance non interrompue, et la tradition constante, sont des motifs suffisants; où le jugement de la multitude est aussi sûr que celui du philosophe : toutes les fois qu'il ne s'agira que de se servir de ses yeux, sans aucune précaution antérieure, sans le besoin d'aucune lumière acquise, sans la nécessité d'aucune combinaison ni induction subséquente, le paysan est de niveau avec le philosophe : celui-ci ne l'emporte sur l'autre que par les précautions qu'il

apporte dans l'usage de ses sens ; par les lumières qu'il a acquises, et qui bientôt ôtent à ses yeux l'air de prodige à ce qui n'est que naturel, ou lui montrent comme surnaturel ce qui est vraiment au-dessus des forces de la nature, qui lui sont mieux connues qu'à personne ; par l'art qu'il a de combiner les expériences, d'évaluer les témoignages et d'estimer le degré de certitude, et par l'aptitude qu'il a de former des inductions ou de la supposition, ou de la vérité des faits.

Le *bâton pastoral* est de deux sortes : c'est ou celui qu'on voit dans les monuments anciens à la main des Faunes, des Sylvains ; en un mot des dieux des bois et des forêts : il est long, noueux, et terminé en crosse : ou c'est la crosse même que nos évêques portent à la main dans les jours de cérémonie ; c'est un assemblage de différentes pièces façonnées d'or et d'argent, entre lesquelles on peut distinguer le bec de corbin ou la crosse d'en-haut, les vases, les fonds de lanterne, les dômes, les douilles et les croisillons.

BATTRE, Frapper. (*Gramm.*) *Battre* marque plusieurs coups ; c'est avoir *frappé* que d'en avoir donné un. On n'est point *battu* qu'on ne soit *frappé* ; on est quelquefois *frappé* sans être *battu*. *Battre* suppose toujours de l'intention ; on peut *frapper* sans le vouloir. Le plus violent *frappe* le premier ; le plus faible doit être *battu*. *Frapper* est toujours un verbe actif ; *battre* devient neutre

dans *se battre*; car *se battre* ne signifie point *se frapper* soi-même de coups redoublés, mais seulement *combattre quelqu'un*. La loi du prince défend de se *battre* en duel; celle de Jésus-Christ défend même de *frapper*.

BAUCIS et PHILÉMON. (*Myth.*) Il y eut autrefois dans une cabane de la Phrygie un mari et une femme qui s'aimaient : c'étaient *Philémon* et *Baucis*. Jupiter et Mercure parcourant la terre en habit de pèlerins, arrivèrent dans la contrée de nos époux : il était tard; et les dieux auraient passé la nuit exposés aux injures de l'air, si *Philémon* et *Baucis* n'avaient pas été plus humains que le reste des habitants. Jupiter, touché de la piété de *Philémon* et de *Baucis*, et irrité de la dureté de leurs voisins, conduisit les époux sur le sommet d'une montagne, d'où ils virent le pays submergé, à l'exception de leur cabane qui devenait un temple. Jupiter leur ordonna de faire un souhait, et leur jura qu'il serait accompli sur-le-champ. *Nous voudrions*, dirent *Philémon* et *Baucis*, *servir les dieux dans ce temple, nous aimer toujours, et mourir en même temps*. Ces souhaits méritaient bien d'être écoutés; aussi le furent-ils. *Philémon* et *Baucis* servirent long-temps les dieux dans le temple; ils s'aimèrent jusque dans l'extrême vieillesse; et un jour qu'ils s'entretenaient à la porte du temple, ils furent métamorphosés en arbres. La Fontaine, Prior, et le docteur Swift,

ont mis en vers cette fable : La Fontaine a célébré *Philémon* et *Baucis*, d'un style simple et naïf, sans presque rien changer au sujet. Prior et Swift en ont fait l'un et l'autre un poëme burlesque et satirique ; La Fontaine s'est proposé de montrer que la piété envers les dieux était toujours récompensée : Prior, que nous n'étions pas assez éclairés pour faire un bon souhait ; et Swift, qu'il y a peut-être plus d'inconvénient à changer une cabane en un temple qu'un temple en une cabane. Que d'instructions dans cette fable ! L'amour conjugal, la tranquillité et le bonheur, réfugiés dans une cabane ; la sensibilité que les indigents et les malheureux ne trouvent que chez les petits ; la cabane changée en temple, parce que les deux époux y rendaient par leur union le culte le plus pur aux dieux ; la simplicité de leurs souhaits, qui montre que le bonheur est dans la médiocrité et dans l'obscurité, et combien les hommes sont insensés de le chercher si loin d'eux-mêmes.

BÉATITUDE, Bonheur, Félicité, (*Gramm.*) termes relatifs à la condition d'un être qui pense et qui sent. Le *bonheur* marque un homme riche des biens de la fortune ; la *félicité*, un homme content de ce qu'il en a ; la *béatitude*, l'état d'une ame que la présence immédiate de son Dieu remplit dans ce monde-ci ou dans l'autre ; état qui serait au-dessus de toute expression sans doute, si nous le connaissions. Le *bonheur* excite l'envie ;

la *félicité* se fait sentir à nous seuls ; la *béatitude* nous attend dans une autre vie. La jouissance des biens fait la *félicité;* leur possession le *bonheur;* la *béatitude* réveille une idée d'extase et de ravissement qu'on n'éprouve ni dans le *bonheur,* ni dans la *félicité* de ce monde. C'est aux autres à faire notre *bonheur;* notre *félicité* dépend davantage de nous; il n'y a que Dieu qui puisse nous conduire à la *béatitude. Le bonheur est pour les riches,* dit M. l'abbé Girard, dans ses Synonymes; *la félicité pour les sages; et la béatitude pour les pauvres d'esprit.*

BEAU (1), adj. (*Métaph.*). Avant que d'entrer dans la recherche difficile de l'origine du *beau,* je remarquerai d'abord, avec tous les auteurs qui en ont écrit, que, par une sorte de fatalité, les choses dont on parle le plus parmi les hommes sont assez ordinairement celles qu'on connaît le moins; et que telle est, entre beaucoup d'autres, la nature du *beau.* Tout le monde raisonne du *beau* : on l'admire dans les ouvrages de la nature : on l'exige dans les productions des arts : on accorde ou l'on refuse cette qualité à tout moment; cependant si l'on demande aux hommes du goût le plus sûr et le plus exquis, quelle est son origine, sa nature, sa notion précise, sa véritable idée, son exacte

(1) Dans le tome second de l'édition des *Œuvres de Diderot* publiée par J. A. Naigeon, cet article se retrouve en entier sous le titre de *Recherches philosophiques sur l'origine et la nature du Beau.* Édit[s].

définition; si c'est quelque chose d'absolu ou de relatif; s'il y a un *beau* essentiel, éternel, immuable, règle et modèle du *beau* subalterne, ou s'il en est de la *beauté* comme des modes, on voit aussitôt les sentiments partagés, et les uns avouent leur ignorance, les autres se jettent dans le scepticisme. Comment se fait-il que presque tous les hommes soient d'accord qu'il y a un *beau;* qu'il y en ait tant entre eux qui le sentent vivement où il est, et que si peu sachent ce que c'est?

Pour parvenir, s'il est possible, à la solution de ces difficultés, nous commencerons par exposer les différents sentiments des auteurs qui ont écrit le mieux sur le *beau;* nous proposerons ensuite nos idées sur le même sujet, et nous finirons cet article par des observations générales sur l'entendement humain et ses opérations relatives à la question dont il s'agit.

Platon a écrit deux dialogues du *beau*, le *Phèdre* et le *grand Hippias* : dans celui-ci il enseigne plutôt ce que le *beau* n'est pas, que ce qu'il est; et dans l'autre, il parle moins du *beau* que de l'amour naturel qu'on a pour lui. Il ne s'agit dans le *grand Hippias* que de confondre la vanité d'un sophiste; et dans le *Phèdre*, que de passer quelques moments agréables avec un ami dans un lieu délicieux.

Saint Augustin avait composé un traité sur le *beau* : mais cet ouvrage est perdu, et il ne nous

reste de saint Augustin sur cet objet important, que quelques idées éparses dans ses écrits, par lesquelles on voit que ce rapport exact des parties d'un tout entre elles, qui le constitue Un, était, selon lui, le caractère distinctif de la *beauté*. Si je demande à un architecte, dit ce grand homme, pourquoi ayant élevé une arcade à une des ailes de son bâtiment, il en fait autant à l'autre, il me répondra sans doute, que *c'est afin que les membres de son architecture symétrisent bien ensemble*. Mais pourquoi cette symétrie vous paraît-elle nécessaire? *Par la raison qu'elle plaît*. Mais qui êtes-vous pour vous ériger en arbitre de ce qui doit plaire ou ne pas plaire aux hommes? et d'où savez-vous que la symétrie nous plaît? *J'en suis sûr, parce que les choses ainsi disposées ont de la décence, de la justesse, de la grâce; en un mot, parce que cela est beau*. Fort bien : mais, dites-moi, cela est-il *beau* parce qu'il plaît? ou cela plaît-il parce qu'il est *beau? Sans difficulté cela plaît parce qu'il est beau*. Je le crois comme vous; mais je vous demande encore pourquoi cela est-il *beau?* et si ma question vous embarrasse, parce qu'en effet les maîtres de votre art ne vont guère jusque-là, vous conviendrez du moins sans peine que la similitude, l'égalité, la convenance des parties de votre bâtiment, réduit tout à une espèce d'unité qui contente la raison. *C'est ce que je voulais dire*. Oui : mais prenez-y garde, il n'y a

point de vraie unité dans les corps, puisqu'ils sont tous composés d'un nombre innombrable de parties, dont chacune est encore composée d'une infinité d'autres. Où la voyez-vous donc, cette unité qui vous dirige dans la construction de votre dessin; cette unité que vous regardez dans votre art comme une loi inviolable; cette unité que votre édifice doit imiter pour être *beau*, mais que rien sur la terre ne peut imiter *parfaitement*, puisque rien sur la terre ne peut être parfaitement UN? Or, de là que s'ensuit-il? ne faut-il pas reconnaître qu'il y a au-dessus de nos esprits une certaine unité originale, souveraine, éternelle, parfaite, qui est la règle essentielle du *beau*, et que vous cherchez dans la pratique de votre art? D'où saint Augustin conclut, dans un autre ouvrage, que *c'est l'unité qui constitue, pour ainsi dire, la forme et l'essence du beau en tout genre. Omnis porro pulchritudinis forma, unitas est.*

M. Wolf dit, dans sa *Psychologie*, qu'il y a des choses qui nous plaisent, et d'autres qui nous déplaisent, et que cette différence est ce qui constitue le *beau* et le *laid* : que ce qui nous plaît s'appelle *beau*, et que ce qui nous déplaît est *laid*.

Il ajoute que la *beauté* consiste dans la perfection, de manière que par la force de cette perfection, la chose qui en est revêtue est propre à produire en nous du plaisir.

Il distingue ensuite deux sortes de *beautés*, la

vraie et l'apparente : la *vraie* est celle qui naît d'une perfection réelle ; et l'*apparente*, celle qui naît d'une perfection apparente.

Il est évident que saint Augustin avait été beaucoup plus loin dans la recherche du *beau* que le philosophe Leibnitien : celui-ci semble prétendre d'abord qu'une chose est *belle*, parce qu'elle est *belle*, comme Platon et saint Augustin l'ont très-bien remarqué. Il est vrai qu'il fait ensuite entrer la perfection dans l'idée de la *beauté* : mais qu'est-ce que la perfection ? le *parfait* est-il plus clair et plus intelligible que le *beau* ?

Tous ceux qui, se piquant de ne pas parler simplement par coutume et sans réflexion, dit M. Crouzas, voudront descendre dans eux-mêmes et faire attention à ce qui s'y passe, à la manière dont ils pensent, et à ce qu'ils sentent lorsqu'ils s'écrient *cela est beau*, s'apercevront qu'ils expriment par ce terme un certain rapport d'un objet, avec des sentiments agréables ou avec des idées d'approbation, et tomberont d'accord que dire *cela est beau*, c'est dire, j'aperçois quelque chose que j'approuve ou qui me fait plaisir.

On voit que cette définition de M. Crouzas n'est point prise de la nature du *beau*, mais de l'effet seulement qu'on éprouve à sa présence : elle a le même défaut que celle de M. Wolf. C'est ce que M. Crouzas a bien senti, aussi s'occupe-t-il ensuite à fixer les caractères du *beau* : il en compte

cinq, *la variété*, *l'unité*, *la régularité*, *l'ordre*, *la proportion*.

D'où il s'ensuit, ou que la définition de saint Augustin est incomplète, ou que celle de M. Crouzas est redondante. Si l'idée d'*unité* ne renferme pas les idées de *variété*, de *régularité*, d'*ordre* et de *proportion*, et si ces qualités sont essentielles au *beau*, saint Augustin n'a pas dû les omettre : si l'idée d'*unité* les renferme, M. Crouzas n'a pas dû les ajouter.

M. Crouzas ne définit point ce qu'il entend par *variété*; il semble entendre par *unité*, la relation de toutes les parties à un seul but; il fait consister la *régularité* dans la position semblable des parties entre elles; il désigne par *ordre* une certaine dégradation de parties, qu'il faut observer dans le passage des unes aux autres; et il définit la *proportion*, l'*unité assaisonnée de variété*, de *régularité* et d'*ordre* dans chaque partie.

Je n'attaquerai point cette définition du *beau* par les choses vagues qu'elle contient; je me contenterai seulement d'observer ici qu'elle est particulière, et qu'elle n'est applicable qu'à l'architecture, ou tout au plus à de grands touts dans les autres genres, à une pièce d'éloquence, à un drame, etc. mais non pas à *un mot*, à *une pensée*, à *une portion d'objet*.

M. Hutcheson, célèbre professeur de philosophie morale, dans l'université de Glascow, s'est

fait un système particulier : il se réduit à penser qu'il ne faut pas plus demander *qu'est-ce que le beau*, que demander *qu'est-ce que le visible*. On entend par *visible*, ce qui est fait pour être aperçu par l'œil ; et M. Hutcheson entend par *beau*, ce qui est fait pour être saisi par le sens interne du *beau*. Son sens interne du *beau*, est une faculté par laquelle nous distinguons les belles choses, comme le sens de la vue est une faculté par laquelle nous recevons la notion des couleurs et des figures. Cet auteur et ses sectateurs mettent tout en œuvre pour démontrer la réalité et la nécessité de ce *sixième sens* ; et voici comment ils s'y prennent.

1°. Notre ame, disent-ils, est passive dans le plaisir et dans le déplaisir. Les objets ne nous affectent pas précisément comme nous le souhaiterions : les uns font sur notre ame une impression nécessaire de plaisir; d'autres nous déplaisent nécessairement : tout le pouvoir de notre volonté se réduit à rechercher la première sorte d'objets, et à fuir l'autre : c'est la constitution même de notre nature, quelquefois individuelle, qui nous rend les uns agréables et les autres désagréables. *Voy.* PEINE et PLAISIR.

2°. Il n'est peut-être aucun objet qui puisse affecter notre ame, sans lui être plus ou moins une occasion nécessaire de plaisir ou de déplaisir. Une figure, un ouvrage d'architecture ou de pein-

ture, une composition de musique, une action, un sentiment, un caractère, une expression, un discours, toutes ces choses nous plaisent ou nous déplaisent de quelque manière. Nous sentons que le plaisir ou le déplaisir s'excite nécessairement par la contemplation de l'idée qui se présente alors à notre esprit avec toutes ses circonstances. Cette impression se fait, quoiqu'il n'y ait rien dans quelques-unes de ces idées de ce qu'on appelle ordinairement *perceptions sensibles*, et dans celles qui viennent des sens, le plaisir ou le déplaisir qui les accompagne, naît de l'ordre ou du désordre, de l'arrangement, ou défaut de symétrie, de l'imitation ou de la bizarrerie qu'on remarque dans les objets, et non des idées simples de la couleur, du son, et de l'étendue, considérées solidairement.

3°. Cela posé, j'appelle, dit M. Hutcheson, du nom de *sens internes*, ces déterminations de l'ame à se plaire ou à se déplaire à certaines formes ou à certaines idées, quand elle les considère : et pour distinguer les *sens internes* des facultés corporelles connues sous ce nom, j'appelle *sens interne du beau*, la faculté qui discerne le *beau* dans la régularité, l'ordre et l'harmonie ; et *sens interne du bon*, celle qui approuve les affections, les actions, les caractères des agents raisonnables et vertueux.

4°. Comme les déterminations de l'ame à se

plaire ou à se déplaire à certaines formes ou à certaines idées, quand elle les considère, s'observent dans tous les hommes, à moins qu'ils ne soient stupides; sans rechercher encore ce que c'est que le *beau*, il est constant qu'il y a dans tous les hommes un *sens naturel* et propre pour cet objet; qu'ils s'accordent à trouver de la *beauté* dans les figures, aussi généralement qu'à éprouver de la douleur à l'approche d'un trop grand feu, ou du plaisir à manger quand ils sont pressés par l'appétit, quoiqu'il y ait entre eux une diversité de goûts infinie.

5°. Aussitôt que nous naissons, nos *sens externes* commencent à s'exercer et à nous transmettre des perceptions des objets sensibles; et c'est là sans doute ce qui nous persuade qu'ils sont naturels. Mais les objets de ce que j'appelle les *sens internes*, ou les *sens du beau et du bon*, ne se présentent pas si tôt à notre esprit. Il se passe du temps avant que les enfants réfléchissent, ou du moins qu'ils donnent des indices de réflexion sur les proportions, ressemblances et symétries, sur les affections et les caractères : ils ne connaissent qu'un peu tard les choses qui excitent le goût ou la répugnance intérieure; et c'est là ce qui fait imaginer que ces facultés, que j'appelle les *sens internes du beau et du bon*, viennent uniquement de l'instruction et de l'éducation. Mais quelque notion qu'on ait de la *vertu* et de la *beauté*, un

objet *vertueux* ou *bon* est une occasion d'approbation et de plaisir, aussi naturellement que des mets sont des objets de notre appétit. Et qu'importe que les premiers objets se soient présentés tôt ou tard ? Si les sens ne se développaient en nous que peu à peu et les uns après les autres, en seraient-ils moins des sens et des facultés ? et serions-nous bien venus à prétendre qu'il n'y a vraiment dans les objets visibles, ni couleur ni *figure*, parce que nous aurions eu besoin de temps et d'instruction pour les y apercevoir, et qu'il n'y aurait pas entre nous tous deux personnes qui les y apercevraient de la même manière.

6°. On appelle *sensations* les perceptions qui s'excitent dans notre ame à la présence des objets extérieurs, et par l'impression qu'ils font sur nos organes. (*Voyez* SENSATIONS.) Et lorsque deux perceptions diffèrent entièrement l'une de l'autre, et qu'elles n'ont de commun que le nom générique de *sensation*, les facultés par lesquelles nous recevons ces différentes perceptions s'appellent des *sens différents*. La vue et l'ouïe, par exemple, désignent des facultés différentes dont l'une nous donne les idées de couleur, et l'autre les idées de son : mais quelque différence que les sons aient entre eux, et les couleurs entre elles, on rapporte à un même sens toutes les couleurs, et à un autre sens tous les sons ; et il paraît que nos sens ont chacun leur organe. Or, si vous appliquez l'ob-

servation précédente au *bon* et au *beau*, vous verrez qu'ils sont exactement dans ce cas.

7°. Les défenseurs du *sens interne* entendent, par *beau*, l'idée que certains objets excitent dans notre ame, et par le *sens interne du beau*, la faculté que nous avons de recevoir cette idée ; et ils observent que les animaux ont des facultés semblables à nos sens extérieurs, et qu'ils les ont même quelquefois dans un degré supérieur à nous; mais qu'il n'y en a pas un qui donne un signe de ce qu'on entend ici par *sens interne*. Un être, continuent-ils, peut donc avoir en entier la même sensation extérieure que nous éprouvons, sans observer entre les objets les ressemblances et les rapports ; il peut même discerner ces ressemblances et ces rapports sans en ressentir beaucoup de plaisir ; d'ailleurs les idées seules de la figure et des formes, etc. sont quelque chose de distinct du plaisir. Le plaisir peut se trouver où les proportions ne sont ni considérées ni connues ; il peut manquer, malgré toute l'attention qu'on donne à l'ordre et aux proportions. Comment nommerons-nous donc cette faculté qui agit en nous sans que nous sachions bien pourquoi ? *sens interne*.

8°. Cette dénomination est fondée sur le rapport de la faculté qu'elle désigne avec les autres facultés. Ce rapport consiste principalement en ce que le plaisir que le *sens interne* nous fait éprouver est différent de la connaissance des principes.

La connaissance des principes peut l'accroître ou le diminuer; mais cette connaissance n'est pas lui ni sa cause. Ce sens a des plaisirs nécessaires; car la *beauté* et la *laideur* d'un objet est toujours la même pour nous, quelque dessein que nous puissions former d'en juger autrement. Un objet désagréable, pour être utile, ne nous en paraît pas plus *beau;* un bel objet, pour être nuisible, ne nous paraît pas plus *laid*. Proposez-nous le monde entier pour nous contraindre par la récompense à trouver belle la laideur, et laide la beauté; ajoutez à ce prix les plus terribles menaces, vous n'apporterez aucun changement à nos perceptions et au jugement du *sens interne :* notre bouche louera ou blamera à votre gré; mais le *sens interne* restera incorruptible.

9°. Il paraît de là, continuent les mêmes systématiques, que certains objets sont immédiatement et par eux-mêmes, les occasions du plaisir que donne la *beauté;* que nous avons un sens propre à le goûter; que ce plaisir est individuel, et qu'il n'a rien de commun avec l'intérêt. En effet, n'arrive-t-il pas en cent occasions qu'on abandonne l'utile pour le *beau?* Cette généreuse préférence ne se remarque-t-elle pas quelquefois dans les conditions les plus méprisées? Un honnête artisan se livrera à la satisfaction de faire un chef-d'œuvre qui le ruine, plutôt qu'à l'avantage de faire un mauvais ouvrage qui l'enrichirait.

10°. Si on ne joignait pas à la considération de l'utile quelque sentiment particulier, quelque effet subtil d'une faculté différente de l'entendement et de la volonté, on n'estimerait une maison que pour son utilité, un jardin que pour sa fertilité, un habillement que pour sa commodité. Or cette estimation étroite des choses n'existe pas même dans les enfants et dans les sauvages. Abandonnez la nature à elle-même, et le sens interne exercera son empire : peut-être se trompera-t-il dans son objet ; mais la sensation de plaisir n'en sera pas moins réelle. Une philosophie austère, ennemie du luxe, brisera les statues, renversera les obélisques, transformera nos palais en cabanes, et nos jardins en forêts : mais elle n'en sentira pas moins la *beauté* réelle de ces objets ; le sens interne se révoltera contre elle ; et elle sera réduite à se faire un mérite de son courage.

C'est ainsi, dis-je, que Hutcheson et ses sectateurs s'efforcent d'établir la nécessité *du sens interne du beau* : mais ils ne parviennent qu'à démontrer qu'il y a quelque chose d'obscur et d'impénétrable dans le plaisir que le *beau* nous cause ; que ce plaisir semble indépendant de la connaissance des rapports et des perceptions ; que la vue de l'utile n'y entre pour rien, et qu'il fait des enthousiastes que ni les récompenses ni les menaces ne peuvent ébranler.

Du reste, ces philosophes distinguent dans les

êtres corporels un *beau absolu* et un *beau relatif*. Ils n'entendent point par un *beau absolu*, une qualité tellement inhérente dans l'objet, qu'elle le rende *beau* par lui-même, sans aucun rapport à l'ame qui le voit et qui en juge. Le terme *beau*, semblable aux autres noms des idées sensibles, désigne proprement, selon eux, la perception d'un esprit ; comme le froid et le chaud, le doux et l'amer, sont des sensations de notre ame, quoique sans doute il n'y ait rien qui ressemble à ces sensations dans les objets qui les excitent, malgré la prévention populaire qui en juge autrement. On ne voit pas, disent-ils, comment les objets pourraient être appelés *beaux*, s'il n'y avait pas un esprit doué du *sens de la beauté* pour leur rendre hommage. Ainsi, par le *beau absolu*, ils n'entendent que celui qu'on reconnaît en quelques objets, sans les comparer à aucune chose extérieure dont ces objets soient l'imitation et la peinture. Telle est, disent-ils, la *beauté* que nous apercevons dans les ouvrages de la nature, dans certaines formes artificielles, et dans les figures, les solides, les surfaces ; et par *beau relatif*, ils entendent celui qu'on aperçoit dans des objets considérés communément comme des imitations et des images de quelques autres. Ainsi leur division a plutôt son fondement dans les différentes sources du plaisir que le *beau* nous cause, que dans les objets ; car il est constant que le *beau*

absolu a, pour ainsi dire, un *beau relatif*, et le *beau relatif*, un *beau absolu*.

DU BEAU ABSOLU, SELON HUTCHESON ET SES SECTATEURS.

Nous avons fait sentir, disent-ils, la nécessité d'un *sens propre* qui nous avertit, par le plaisir, de la présence du *beau*; voyons maintenant quelles doivent être les qualités d'un objet pour émouvoir ce sens. Il ne faut pas oublier, ajoutent-ils, qu'il ne s'agit ici de ces qualités que relativement à l'homme; car il y a certainement bien des objets qui font sur eux l'impression de *beauté*, et qui déplaisent à d'autres animaux. Ceux-ci ayant des sens et des organes autrement conformés que les nôtres, s'ils étaient juges du *beau*, en attacheraient des idées à des formes toutes différentes. L'ours peut trouver sa caverne commode : mais il ne la trouve ni belle ni laide; peut-être s'il avait le *sens interne du beau* la regarderait-il comme une retraite délicieuse. Remarquez en passant, qu'un être bien malheureux, ce serait celui qui aurait le sens interne du *beau*, et qui ne reconnaîtrait jamais le *beau* que dans les objets qui lui seraient nuisibles : la Providence y a pourvu par rapport à nous; et une chose vraiment *belle* est assez ordinairement une chose bonne.

Pour découvrir l'occasion générale des idées du *beau* parmi les hommes, les sectateurs d'Hutcheson examinent les êtres les plus simples, par

exemple, les figures; et ils trouvent qu'entre les figures, celles que nous nommons *belles* offrent à nos sens l'uniformité dans la variété. Ils assurent qu'un triangle équilatéral est moins *beau* qu'un carré; un pentagone moins *beau* qu'un hexagone, et ainsi de suite, parce que les objets également uniformes sont d'autant plus *beaux*, qu'ils sont plus variés; et ils sont d'autant plus variés, qu'ils ont plus de côtés comparables. Il est vrai, disent-ils, qu'en augmentant beaucoup le nombre des côtés, on perd de vue les rapports qu'ils ont entre eux et avec le rayon; d'où il s'ensuit que la *beauté* de ces figures n'augmente pas toujours comme le nombre des côtés. Ils se font cette objection; mais ils ne se soucient guère d'y répondre. Ils remarquent seulement que le défaut de parallélisme dans les côtés des heptagones et des autres polygones impairs en diminue la *beauté*: mais ils soutiennent toujours que, tout étant égal d'ailleurs, une figure régulière à vingt côtés surpasse en *beauté* celle qui n'en a que douze; que celle-ci l'emporte sur celle qui n'en a que huit, et cette dernière sur le carré. Ils font le même raisonnement sur les surfaces et sur les solides. De tous les solides réguliers, celui qui a le plus grand nombre de surfaces est pour eux le plus *beau*, et ils pensent que la *beauté* de ces corps va toujours en décroissant jusqu'à la pyramide régulière.

Mais si entre les objets également uniformes les

plus variés sont les plus *beaux*, selon eux, réciproquement entre les objets également variés, les plus *beaux* seront les plus uniformes : ainsi le triangle équilatéral ou même isocèle est plus *beau* que le scalène; le carré plus *beau* que le rhombe ou losange. C'est le même raisonnement pour les corps solides réguliers, et en général pour tous ceux qui ont quelque uniformité, comme les cylindres, les prismes, les obélisques, etc.; et il faut convenir avec eux que ces corps plaisent certainement plus à la vue, que des figures grossières où l'on n'aperçoit ni uniformité, ni symétrie, ni unité.

Pour avoir des raisons composées du rapport de l'uniformité et de la variété, ils comparent les cercles et les sphères avec les ellipses et les sphéroïdes peu excentriques; et ils prétendent que la parfaite uniformité des uns est compensée par la variété des autres, et que leur *beauté* est à peu près égale.

Le *beau*, dans les ouvrages de la nature, a le même fondement selon eux. Soit que vous envisagiez, disent-ils, les formes des corps célestes, leurs révolutions, leurs aspects; soit que vous descendiez des cieux sur la terre, et que vous considériez les plantes qui la couvrent, les couleurs dont les fleurs sont peintes, la structure des animaux, leurs espèces, leurs mouvements, la proportion de leurs parties, le rapport de leur mécanisme à leur bien-être; soit que vous vous

élanciez dans les airs et que vous examiniez les oiseaux et les météores ; ou que vous vous plongiez dans les eaux, et que vous compariez entre eux les poissons, vous rencontrerez partout l'uniformité dans la variété ; partout vous verrez ces qualités compensées dans les êtres également *beaux*, et la raison composée des deux, inégale dans les êtres de *beauté* inégale ; en un mot, s'il est permis de parler encore la langue des géomètres, vous verrez dans les entrailles de la terre, au fond des mers, au haut de l'atmosphère, dans la nature entière et dans chacune de ses parties, l'uniformité dans la variété, et la *beauté* toujours en raison composée de ces deux qualités.

Ils traitent ensuite de la *beauté* des arts, dont on ne peut regarder les productions comme une véritable imitation, telle que l'architecture, les arts mécaniques, et l'harmonie naturelle ; ils font tous leurs efforts pour les assujétir à leur loi de l'uniformité dans la variété ; et si leur preuve péche, ce n'est pas par le défaut de l'énumération ; ils descendent depuis le palais le plus magnifique jusqu'au plus petit édifice, depuis l'ouvrage le plus précieux jusqu'aux bagatelles, montrant le caprice partout où manque l'uniformité, et l'insipidité où manque la variété.

Mais il est une classe d'êtres fort différents des précédents, dont les sectateurs de Hutcheson sont fort embarrassés ; car on y reconnaît de la *beauté*,

et cependant la règle de l'uniformité dans la variété ne leur est pas applicable : ce sont les démonstrations des vérités abstraites et universelles. Si un théorème contient une infinité de vérités particulières qui n'en sont que le développement, ce théorème n'est proprement que le corollaire d'un axiome d'où découle une infinité d'autres théorèmes ; cependant on dit voilà un *beau théorème*, et l'on ne dit pas voilà un *bel axiome*.

Nous donnerons plus bas la solution de cette difficulté dans d'autres principes. Passons à l'examen du *beau relatif*, de ce *beau* qu'on aperçoit dans un objet considéré comme l'imitation d'un original, selon ceux de Hutcheson et de ses sectateurs.

Cette partie de son système n'a rien de particulier. Selon cet auteur, et selon tout le monde, ce *beau* ne peut consister que dans la conformité qui se trouve entre le modèle et la copie.

D'où il s'ensuit que pour le *beau relatif*, il n'est pas nécessaire qu'il y ait aucune *beauté* dans l'original. Les forêts, les montagnes, les précipices, le chaos, les rides de la vieillesse, la pâleur de la mort, les effets de la maladie, plaisent en peinture; ils plaisent aussi en poésie : ce qu'Aristote appelle un caractère moral, n'est point celui d'un homme vertueux; et ce qu'on entend par *fabula bene morata*, n'est autre chose qu'un poème épique ou dramatique, où les actions, les sentiments et

les discours sont d'accord avec les caractères bons ou mauvais.

Cependant on ne peut nier que la peinture d'un objet qui aura quelque *beauté absolue*, ne plaise ordinairement davantage que celle d'un objet qui n'aura point ce *beau*. La seule exception qu'il y ait peut-être à cette règle, c'est le cas où la conformité de la peinture avec l'état du spectateur gagnant tout ce qu'on ôte à la *beauté absolue* du modèle, la peinture en devient d'autant plus intéressante ; cet intérêt qui naît de l'imperfection, est la raison pour laquelle on a voulu que le héros d'un poème épique ou héroïque ne fût point sans défaut.

La plupart des autres *beautés* de la poésie et de l'éloquence suivent la loi du *beau relatif*. La conformité avec le vrai rend les comparaisons, les métaphores et les allégories *belles*, lors même qu'il n'y a aucune *beauté absolue* dans les objets qu'elles représentent.

Hutcheson insiste sur le penchant que nous avons à la comparaison. Voici, selon lui, quelle en est l'origine. Les passions produisent presque toujours dans les animaux les mêmes mouvements qu'en nous ; et les objets inanimés de la nature ont souvent des positions qui ressemblent aux attitudes du corps humain, dans certains états de l'ame ; il n'en a pas fallu davantage, ajoute l'auteur que nous analysons, pour rendre le lion

symbole de la fureur; le tigre, celui de la cruauté; un chêne droit, et dont la cime orgueilleuse s'élève jusque dans la nue, l'emblème de l'audace; les mouvements d'une mer agitée, la peinture des agitations de la colère; et la mollesse de la tige d'un pavot, dont quelques gouttes de pluie ont fait pencher la tête, l'image d'un moribond.

Tel est le système de Hutcheson, qui paraîtra sans doute plus singulier que vrai. Nous ne pouvons cependant trop recommander la lecture de son ouvrage, surtout dans l'original; on y trouvera un grand nombre d'observations délicates sur la manière d'atteindre la perfection dans la pratique des beaux-arts. Nous allons maintenant exposer les idées du P. André, jésuite. Son *Essai sur le beau* est le système le plus suivi, le plus étendu et le mieux lié que je connaisse. J'oserais assurer qu'il est, dans son genre, ce que le Traité des *beaux-arts réduits à un seul principe* est dans le sien. Ce sont deux bons ouvrages auxquels il n'a manqué qu'un chapitre pour être excellents; et il en faut savoir d'autant plus mauvais gré à ces deux auteurs de l'avoir omis. M. l'abbé Batteux rappelle tous les principes des beaux-arts à l'imitation de la belle nature : mais il ne nous apprend point ce que c'est que la *belle nature*. Le P. André distribue avec beaucoup de sagacité et de philosophie le *beau* en général dans ses différentes espèces; il les définit toutes avec précision :

mais on ne trouve la définition du genre, celle du *beau* en général, dans aucun endroit de son livre, à moins qu'il ne le fasse consister dans l'unité comme saint Augustin. Il parle sans cesse d'ordre, de proportion, d'harmonie, etc.; mais il ne dit pas un mot de l'origine de ces idées.

Le P. André distingue les notions générales de l'esprit pur, qui nous donnent les règles éternelles du *beau;* les jugements naturels de l'ame où le sentiment se mêle avec les idées purement spirituelles, mais sans les détruire; et les préjugés de l'éducation et de la coutume, qui semblent quelquefois les renverser les uns et les autres. Il distribue son ouvrage en quatre chapitres. Le premier est du *beau visible;* le second, du *beau dans les mœurs;* le troisième, du *beau dans les ouvrages d'esprit;* et le quatrième, du *beau musical.*

Il agite trois questions sur chacun de ces objets: il prétend qu'on y découvre un *beau essentiel,* absolu, indépendant de toute institution, même divine; un *beau naturel* dépendant de l'institution du créateur, mais indépendant de nos opinions et de nos goûts; un *beau artificiel* et en quelque sorte arbitraire, mais avec quelque dépendance des lois éternelles.

Il fait consister le *beau essentiel* dans la régularité, l'ordre, la proportion, la symétrie en général; le *beau naturel,* dans la régularité, l'ordre, les proportions, la symétrie, observés dans les

êtres de la nature; le *beau artificiel*, dans la régularité, l'ordre, la symétrie, les proportions observées dans nos productions mécaniques, nos parures, nos bâtiments, nos jardins. Il remarque que ce dernier *beau* est mêlé d'arbitraire et d'absolu. En architecture, par exemple, il aperçoit deux sortes de règles, les unes qui découlent de la notion indépendante de nous, du *beau original* et *essentiel*, et qui exigent indispensablement la perpendicularité des colonnes, le parallélisme des étages, la symétrie des membres, le dégagement et l'élégance du dessin, et l'unité dans le tout. Les autres, qui sont fondées sur des observations particulières, que les maîtres ont faites en divers temps, et par lesquelles ils ont déterminé les proportions des parties dans les cinq ordres d'architecture : c'est en conséquence de ces règles que dans le toscan la hauteur de la colonne contient sept fois le diamètre de sa base, dans le dorique huit fois, neuf dans l'ionique, dix dans le corinthien, et dans le composite autant; que les colonnes ont un renflement, depuis leur naissance jusqu'au tiers du fût; que dans les deux autres tiers, elles diminuent peu à peu en fuyant le chapiteau; que les entre-colonnements sont au plus de huit modules, et au moins de trois; que la hauteur des portiques, des arcades, des portes et des fenêtres est double de leur largeur. Ces règles n'étant fondées que sur des observations à l'œil

et sur des exemples équivoques, sont toujours un peu incertaines et ne sont pas tout-à-fait indispensables. Aussi voyons-nous quelquefois que les grands architectes se mettent au-dessus d'elles, y ajoutent, en rabattent, et en imaginent de nouvelles selon les circonstances.

Voilà donc dans les productions des arts, un *beau essentiel*, un *beau de création humaine*, et un *beau de système* : un *beau essentiel*, qui consiste dans l'ordre ; un *beau de création humaine*, qui consiste dans l'application libre et dépendante de l'artiste des lois de l'ordre, ou pour parler plus clairement, dans le choix de tel ordre; et un *beau de système*, qui naît des observations, et qui donne des variétés même entre les plus savants artistes; mais jamais au préjudice du *beau essentiel*, qui est une barrière qu'on ne doit jamais franchir. *Hic murus aheneus esto*. S'il est arrivé quelquefois aux grands maîtres de se laisser emporter par leur génie au-delà de cette barrière, c'est dans les occasions rares où ils ont prévu que cet écart ajouterait plus à la *beauté* qu'il ne lui ôterait : mais ils n'en ont pas moins fait une faute qu'on peut leur reprocher.

Le *beau arbitraire* se sous-divise, selon le même auteur, en un *beau de génie*, un *beau de goût*, et un *beau de pur caprice* : un *beau de génie*, fondé sur la connaissance du *beau essentiel*, qui donne des règles inviolables; un *beau de goût*, fondé sur

la connaissance des ouvrages de la nature et des productions des grands maîtres, qui dirige dans l'application et l'emploi du *beau essentiel;* un *beau de caprice,* qui n'étant fondé snr rien, ne doit être admis nulle part.

Que devient le système de Lucrèce et des Pyrrhoniens, dans le système du P. André? que reste-t-il d'abandonné à l'arbitraire? presque rien : aussi pour toute réponse à l'objection de ceux qui prétendent que la *beauté* est d'éducation et de préjugé, il se contente de développer la source de leur erreur. Voici, dit-il, comment ils ont raisonné : ils ont cherché dans les meilleurs ouvrages des exemples de *beau de caprice,* et ils n'ont pas eu de peine à y en rencontrer, et à démontrer que le *beau* qu'on y reconnaissait était de caprice : ils ont pris des exemples du *beau de goût,* et ils ont très bien démontré qu'il y avait aussi de l'arbitraire dans ce *beau;* et sans aller plus loin, ni s'apercevoir que leur énumération était incomplète, ils ont conclu que tout ce qu'on appelle *beau,* était arbitraire et de caprice; mais on conçoit aisément que leur conclusion n'était juste que par rapport à la troisième branche du *beau artificiel,* et que leur raisonnement n'attaquait ni les deux autres branches de ce *beau,* ni le *beau naturel,* ni le *beau essentiel.*

Le P. André passe ensuite à l'application de ses principes aux mœurs, aux ouvrages d'esprit

et à la musique; et il démontre qu'il y a dans ces trois objets du *beau*, un *beau essentiel*, absolu et indépendant de toute institution, même divine, qui fait qu'une chose est une; un *beau naturel* dépendant de l'institution du créateur, mais indépendant de nous; un *beau arbitraire*, dépendant de nous, mais sans préjudice du *beau essentiel.*

Un *beau essentiel* dans les mœurs, dans les ouvrages d'esprit et dans la musique, *fondé* sur l'ordonnance, la régularité, la proportion, la justesse, la décence, l'accord, qui se remarquent dans une *belle action*, une *bonne pièce*, un *beau concert*, et qui font que les productions morales, intellectuelles et harmoniques sont UNES.

Un *beau naturel*, qui n'est autre chose dans les mœurs, que l'observation du *beau essentiel* dans notre conduite, relative à ce que nous sommes entre les êtres de la nature; dans les ouvrages d'esprit, que l'imitation et la peinture fidèle des productions de la nature en tout genre; dans l'harmonie, qu'une soumission aux lois que la nature a introduites dans les corps sonores, leur résonnance et la conformation de l'oreille.

Un *beau artificiel*, qui consiste dans les mœurs à se conformer aux usages de sa nation, au génie de ses concitoyens, à leurs lois; dans les ouvrages d'esprit, à respecter les règles du discours, à connaître la langue, et à suivre le goût dominant; dans la musique, à insérer à propos la dissonance,

à conformer ses productions aux mouvements et aux intervalles reçus.

D'où il s'ensuit que, selon le P. André, le *beau essentiel* et la vérité ne se montrent nulle part avec tant de profusion que dans l'univers; le *beau moral*, que dans le philosophe chrétien; et le *beau intellectuel*, que dans une tragédie accompagnée de musique et de décoration.

L'auteur qui nous a donné l'*Essai sur le mérite et la vertu*, rejette toutes ces distinctions du *beau*, et prétend, avec beaucoup d'autres, qu'il n'y a qu'un *beau*, dont l'utile est le fondement : ainsi tout ce qui est ordonné de manière à produire le plus parfaitement l'effet qu'on se propose, est suprêmement *beau*. Si vous lui demandez qu'est-ce qu'un *bel homme*, il vous répondra que c'est celui dont les membres bien proportionnés conspirent de la façon la plus avantageuse à l'accomplissement des fonctions animales de l'homme (1). L'homme, la femme, le cheval et les autres animaux, continuera-t-il, occupent un rang dans la nature : or, dans la nature ce rang détermine les devoirs à remplir; les devoirs déterminent l'organisation, et l'organisation est plus ou moins parfaite ou *belle*, selon le plus ou le moins de facilité que l'animal en reçoit pour vaquer à ses fonctions. Mais cette facilité n'est pas arbitraire,

(1) Voyez l'*Essai sur le mérite et la vertu*, tome 1er des *Œuvres de Diderot*, IIe Partie, IIIe Section. Édit.

ni par conséquent des formes qui la constituent, ni la *beauté* qui dépend de ces formes. Puis descendant de là aux objets les plus communs, aux chaises, aux tables, aux portes, etc., il tâchera de vous prouver que la forme de ces objets ne nous plaît qu'à proportion de ce qu'elle convient mieux à l'usage auquel on les destine; et si nous changeons si souvent de mode, c'est à-dire si nous sommes si peu constants dans le goût pour les formes que nous leur donnons, c'est, dira-t-il, que cette conformation, la plus parfaite relativement à l'usage, est très-difficile à rencontrer; c'est qu'il y a là une espèce de *maximum* qui échappe à toutes les finesses de la géométrie naturelle et artificielle, et autour duquel nous tournons sans cesse : nous nous apercevons à merveille quand nous en approchons et quand nous l'avons passé, mais nous ne sommes jamais sûrs de l'avoir atteint. De là cette révolution perpétuelle dans les formes : ou nous les abandonnons pour d'autres, ou nous disputons sans fin sur celles que nous conservons. D'ailleurs ce point n'est pas partout au même endroit; ce *maximum* a dans mille occasions des limites plus étendues ou plus étroites : quelques exemples suffiront pour éclaircir sa pensée. Tous les hommes, ajoutera-t-il, ne sont pas capables de la même attention, et n'ont pas la même force d'esprit; ils sont tous plus ou moins patients, plus ou moins instruits, etc. Que pro-

duira cette diversité? c'est qu'un spectacle composé d'académiciens trouvera l'intrigue d'Héraclius admirable, et que le peuple la traitera d'embrouillée ; c'est que les uns restreindront l'étendue d'une comédie à trois actes, et les autres prétendront qu'on peut l'étendre à sept ; et ainsi du reste. Avec quelque vraisemblance que ce système soit exposé, il ne m'est pas possible de l'admettre.

Je conviens avec l'auteur qu'il se mêle dans tous nos jugements un coup d'œil délicat sur ce que nous sommes, un retour imperceptible vers nous-mêmes, et qu'il y a mille occasions où nous croyons n'être enchantés que par les belles formes, et où elles sont en effet la cause principale, mais non la seule, de notre admiration ; je conviens que cette admiration n'est pas toujours aussi pure que nous l'imaginons : mais comme il ne faut qu'un fait pour renverser un système, nous sommes contraint d'abandonner celui de l'auteur que nous venons de citer, quelque attachement que nous ayons eu jadis pour ses idées ; et voici nos raisons :

Il n'est personne qui n'ait éprouvé que notre attention se porte principalement sur la similitude des parties, dans les choses même où cette similitude ne contribue point à l'utilité : pourvu que les pieds d'une chaise soient égaux et solides, qu'importe qu'ils aient la même figure? ils peu-

vent différer en ce point, sans en être moins utiles. L'un pourra donc être droit, et l'autre en pied de biche; l'un courbe en dehors, et l'autre en dedans. Si l'on fait une porte en forme de bière, sa forme paraîtra peut-être mieux assortie à la figure de l'homme qu'aucune des formes qu'on suit. De quelle utilité sont en architecture les imitations de la nature et de ses productions? à quelle fin placer une colonne et des guirlandes où *il* ne faudrait qu'un poteau de bois, ou qu'un massif de pierre? A quoi bon ces cariatides? Une colonne est-elle destinée à faire la fonction d'un homme, ou un homme a-t-il jamais été destiné à faire l'office d'une colonne dans l'angle d'un vestibule? Pourquoi imite-t-on dans les entablements des objets naturels? qu'importe que dans cette imitation les proportions soient bien ou mal observées? Si l'utilité est le seul fondement de la *beauté,* les bas-reliefs, les cannelures, les vases, et en général tous les ornements, deviennent ridicules et superflus.

Mais le goût de l'imitation se fait sentir dans les choses dont le but unique est de plaire, et nous admirons souvent des formes, sans que la notion de l'utile nous y porte. Quand le propriétaire d'un cheval ne le trouverait jamais *beau* que quand il compare la forme de cet aninal au service qu'il prétend en tirer, il n'en est pas de même du passant à qui il n'appartient pas. Enfin on discerne

tous les jours de la *beauté* dans des fleurs, des plantes et mille ouvrages de la nature dont l'usage nous est inconnu.

Je sais qu'il n'y a aucune des difficultés que je viens de proposer contre le système que je combats, à laquelle on ne puisse répondre : mais je pense que ces réponses seraient plus subtiles que solides.

Il suit de ce qui précède, que Platon s'étant moins proposé d'enseigner la vérité à ses disciples, que de désabuser ses concitoyens sur le compte des sophistes, nous offre dans ses ouvrages, à chaque ligne, des exemples du *beau*, nous montre très-bien ce que ce n'est point, mais ne nous dit rien de ce que c'est.

Que saint Augustin a réduit toute *beauté* à l'unité ou au rapport exact des parties d'un tout entre elles, et au rapport exact des parties d'une partie considérée comme tout, et ainsi à l'infini ; ce qui me semble constituer plutôt l'essence du parfait que du *beau*.

Que M. Wolf a confondu le *beau* avec le plaisir qu'il occasionne, et avec la perfection, quoiqu'il y ait des êtres qui plaisent sans être *beaux*, d'autres qui sont *beaux* sans plaire ; que tout être soit susceptible de la dernière perfection, et qu'il y en ait qui ne sont pas susceptibles de la moindre *beauté* : tels sont tous les objets de l'odorat et du goût, considérés relativement à ces sens.

Que M. Crouzas, en chargeant sa définition du *beau*, ne s'est pas aperçu que plus il multipliait les caractères du *beau*, plus il le particularisait; et que s'étant proposé de traiter du *beau* en général, il a commencé par en donner une notion, qui n'est applicable qu'à quelques espèces de *beaux* particuliers.

Que Hutcheson qui s'est proposé deux objets, le premier, d'expliquer l'origine du plaisir que nous éprouvons à la présence du *beau*; et le second, de rechercher les qualités que doit avoir un être pour occasionner en nous ce plaisir individuel, et par conséquent nous paraître *beau*, a moins prouvé *la réalité de son sixième sens*, que fait sentir la difficulté de développer sans ce secours la source du plaisir que nous donne le *beau*; et que son principe de l'*uniformité dans la variété* n'est pas général; qu'il en fait aux figures de la géométrie, une application plus subtile que vraie, et que ce principe ne s'applique point du tout à une autre sorte de *beau*, celui des démonstrations des vérités abstraites et universelles.

Que le système proposé dans l'*Essai sur le mérite et sur la vertu*, où l'on prend l'utile pour le seul et unique fondement du *beau*, est plus défectueux encore qu'aucun des précédents.

Enfin que le P. André, jésuite, ou l'auteur de l'*Essai sur le beau*, est celui qui jusqu'à présent a le mieux approfondi cette matière, en a le mieux

connu l'étendue et la difficulté, en a posé les principes les plus vrais et les plus solides, et mérite le plus d'être lu.

La seule chose qu'on pût desirer peut-être dans son ouvrage, c'était de développer l'origine des notions qui se trouvent en nous, de rapport, d'ordre, de symétrie; car du ton sublime dont il parle de ces notions, on ne sait s'il les croit acquises et factices, ou s'il les croît innées; mais il faut ajouter en sa faveur que la manière de son ouvrage, plus oratoire encore que philosophique, l'éloignait de cette discussion, dans laquelle nous allons entrer.

Nous naissons avec la faculté de sentir et de penser : le premier pas de la faculté de penser, c'est d'examiner ses perceptions, de les unir, de les comparer, de les combiner, d'apercevoir entre elles des rapports de convenance et disconvenance, etc. Nous naissons avec des besoins qui nous contraignent de recourir à différents expédients, entre lesquels nous avons souvent été convaincus par l'effet que nous en attendions, et par celui qu'ils produisaient, qu'il y en a de bons, de mauvais, de prompts, de courts, de complets, d'incomplets, etc. La plupart de ces expédients étaient un outil, une machine, ou quelque autre invention de ce genre; mais toute machine suppose combinaison, arrangement de parties ten-

dantes à un même but, etc. Voilà donc nos besoins, et l'exercice le plus immédiat de nos facultés qui conspirent aussitôt que nous naissons à nous donner des idées d'ordre, d'arrangement, de symétrie, de mécanisme, de proportion, d'unité : toutes ces idées viennent des sens, et sont factices; et nous avons passé de la notion d'une multitude d'êtres artificiels et naturels, arrangés, proportionnés, combinés, symétrisés, à la notion positive et abstraite d'ordre, d'arrangement, de proportion, de combinaison, de rapports, de symétrie, et à la notion abstraite et négative de disproportion, de désordre et de chaos.

Ces notions sont expérimentales comme toutes les autres : elles nous sont aussi venues par les sens; il n'y aurait point de Dieu, que nous ne les aurions pas moins : elles ont précédé de longtemps en nous celle de son existence : elles sont aussi positives, aussi distinctes, aussi nettes, aussi réelles, que celles de longueur, largeur, profondeur, quantité, nombre : comme elles ont leur origine dans nos besoins, et l'exercice de nos facultés, y eût-il sur la surface de la terre quelque peuple dans la langue duquel ces idées n'auraient point de nom, elles n'en existeraient pas moins dans les esprits d'une manière plus ou moins étendue, plus ou moins développée, fondée sur un plus ou moins grand nombre d'expériences, appliquée à un plus ou moins grand nombre

d'êtres ; car voilà toute la différence qu'il peut y avoir entre un peuple et un autre peuple, entre un homme et un autre homme, chez le même peuple ; et quelles que soient les expressions sublimes dont on se serve pour désigner les notions abstraites d'ordre, de proportion, de rapports, d'harmonie, qu'on les appelle, si l'on veut, *éternelles, originales, souveraines, règles essentielles du beau;* elles ont passé par nos sens pour arriver dans notre entendement, de même que les notions les plus viles ; et ce ne sont que des abstractions de notre esprit.

Mais à peine l'exercice de nos facultés intellectuelles, et la nécessité de pourvoir à nos besoins par des inventions, des machines, etc. eurent-ils ébauché, dans notre entendement, les notions d'ordre, de rapports, de proportion, de liaison, d'arrangement, de symétrie, que nous nous trouvâmes environnés d'êtres où les mêmes notions étaient, pour ainsi dire, répétées à l'infini ; nous ne pûmes faire un pas dans l'univers sans que quelque production ne les réveillât ; elles entrèrent dans notre ame à tout instant et de tous côtés ; tout ce qui se passait en nous, tout ce qui existait hors de nous, tout ce qui subsistait des siècles écoulés, tout ce que l'industrie, la réflexion, les découvertes de nos contemporains produisaient sous nos yeux, continuait de nous inculquer les notions d'ordre, de rapports, d'arrangement, de

symétrie, de convenance, de disconvenance, etc. et il n'y a pas une notion, si ce n'est peut-être celle d'existence, qui ait pu devenir aussi familière aux hommes, que celle dont il s'agit.

S'il n'entre donc dans la notion du *beau* soit *absolu*, soit *relatif*, soit *général*, soit *particulier*, que les notions d'ordre, de rapports, de proportion, d'arrangement, de symétrie, de convenance, de disconvenance; ces notions ne découlant pas d'une autre source que celles d'existence, de nombre, de longueur, largeur, profondeur, et une infinité d'autres, sur lesquelles on ne conteste point, on peut, ce me semble, employer les premières dans une définition du *beau*, sans être accusé de substituer un terme à la place d'un autre, et de tourner dans un cercle vicieux.

Beau est un terme que nous appliquons à une infinité d'êtres : mais quelque différence qu'il y ait entre ces êtres, il faut ou que nous fassions une fausse application du terme *beau*, ou qu'il y ait dans tous ces êtres une qualité dont le terme *beau* soit le signe.

Cette qualité ne peut être du nombre de celles qui constituent leur différence spécifique; car ou il n'y aurait qu'un seul être *beau*, ou tout au plus qu'une seule belle espèce d'êtres.

Mais entre les qualités communes à tous les êtres que nous appelons *beaux*, laquelle choisirons-nous pour la chose dont le terme *beau* est le

signe? Laquelle? il est évident, ce me semble, que ce ne peut être que celle dont la présence les rend tous *beaux;* dont la fréquence ou la rareté, si elle est susceptible de fréquence et de rareté, les rend plus ou moins *beaux;* dont l'absence les fait cesser d'être *beaux;* qui ne peut changer de nature, sans faire changer le *beau* d'espèce, et dont la qualité contraire rendrait les plus *beaux* désagréables et laids; celle en un mot par qui la *beauté* commence, augmente, varie à l'infini, décline et disparaît. Or, il n'y a que la notion de *rapports* capable de ces effets.

J'appelle donc *beau* hors de moi, tout ce qui contient en soi de quoi réveiller dans mon entendement l'idée de rapports; et *beau* par rapport à moi, tout ce qui réveille cette idée.

Quand je dis *tout,* j'en excepte pourtant les qualités relatives au goût et à l'odorat; quoique ces qualités puissent réveiller en nous l'idée de rapports, on n'appelle point *beaux* les objets en qui elles résident, quand on ne les considère que relativement à ces qualités. On dit *un mets excellent, une odeur délicieuse,* mais non *un beau mets, une belle odeur.* Lors donc qu'on dit, *voilà un beau turbot, voilà une belle rose,* on considère d'autres qualités dans la rose et dans le turbot que celles qui sont relatives aux sens du goût et de l'odorat.

Quand je dis *tout ce qui contient en soi de quoi réveiller dans mon entendement l'idée de rapports,*

ou *tout ce qui réveille cette idée,* c'est qu'il faut bien distinguer les formes qui sont dans les objets, et la notion que j'en ai. Mon entendement ne met rien dans les choses et n'en ôte rien. Que je pense ou ne pense point à la façade du Louvre, toutes les parties qui la composent n'en ont pas moins telle ou telle forme, et tel et tel arrangement entre elles : qu'il y eût des hommes ou qu'il n'y en eût point, elle n'en serait pas moins *belle,* mais seulement pour des êtres possibles constitués de corps et d'esprit comme nous; car, pour d'autres, elle pourrait n'être ni *belle* ni *laide,* ou même être *laide.* D'où il s'ensuit que, quoiqu'il n'y ait point de *beau absolu,* il y a deux sortes de *beau* par rapport à nous, un *beau réel,* et un *beau aperçu.*

Quand je dis, *tout ce qui réveille en nous l'idée de rapports,* je n'entends pas que, pour appeler un être *beau,* il faille apprécier quelle est la sorte de rapports qui y règne; je n'exige pas que celui qui voit un morceau d'architecture soit en état d'assurer ce que l'architecte même peut ignorer, que cette partie est à celle-là comme tel nombre est à tel nombre, ou que celui qui entend un concert sache plus quelquefois que ne sait le musicien, que tel son est à tel son dans le rapport de deux à quatre, ou de quatre à cinq. Il suffit qu'il aperçoive et sente que les membres de cette architecture, et que les sons de cette pièce de musique ont des rapports, soit entre eux, soit avec d'autres

objets. C'est l'indétermination de ces rapports, la facilité de les saisir, et le plaisir qui accompagne leur perception, qui a fait imaginer que le *beau* était plutôt une affaire de sentiment que de raison. J'ose assurer que toutes les fois qu'un principe nous sera connu dès la plus tendre enfance, et que nous en ferons par habitude une application facile et subite aux objets placés hors de nous, nous croirons en juger par sentiment; mais nous serons contraints d'avouer notre erreur dans toutes les occasions où la complication des rapports et la nouveauté de l'objet suspendront l'application du principe : alors le plaisir attendra pour se faire sentir, que l'entendement ait prononcé que l'objet est *beau*. D'ailleurs le jugement, en pareil cas, est presque toujours du *beau relatif*, et non du *beau réel*.

Ou l'on considère les rapports dans les mœurs, et l'on a le *beau moral*; ou on les considère dans les ouvrages de littérature, et on a le *beau littéraire*; ou on les considère dans les pièces de musique, et l'on a le *beau musical*; ou on les considère dans les ouvrages de la nature, et l'on a le *beau naturel*; ou on les considère dans les ouvrages mécaniques des hommes, et l'on a le *beau artificiel*; ou on les considère dans les représentations des ouvrages de l'art ou de la nature, et l'on a le *beau d'imitation* : dans quelque objet, et sous quelque aspect que vous considériez les rapports dans un

même objet, le *beau* prendra différents noms.

Mais un même objet, quel qu'il soit, peut être considéré solitairement et en lui-même, ou relativement à d'autres. Quand je prononce d'une fleur qu'elle est *belle*, ou d'un poisson qu'il est *beau*, qu'entends-je? Si je considère cette fleur ou ce poisson solitairement, je n'entends pas autre chose, sinon que j'aperçois entre les parties dont ils sont composés, de l'ordre, de l'arrangement, de la symétrie, des rapports (car tous ces mots ne désignent que différentes manières d'envisager les rapports mêmes) : en ce sens toute fleur est *belle*, tout poisson est *beau*; mais de quel *beau*? de celui que j'appelle *beau réel*.

Si je considère la fleur et le poisson relativement à d'autres fleurs et d'autres poissons; quand je dis qu'ils sont *beaux*, cela signifie qu'entre les êtres de leur genre, qu'entre les fleurs celle-ci, qu'entre les poissons celui-là, réveillent en moi le plus d'idées de rapports, et le plus de certains rapports; car je ne tarderai pas à faire voir que tous les rapports n'étant pas de la même nature, ils contribuent plus ou moins les uns que les autres à la *beauté*. Mais je puis assurer que sous cette nouvelle façon de considérer les objets, il y a *beau* et *laid* : mais quel *beau*, quel *laid*? celui qu'on appelle *relatif*.

Si au lieu de prendre une fleur ou un poisson, on généralise, et qu'on prenne une plante ou un

animal ; si on particularise et qu'on prenne une rose et un turbot, on en tirera toujours la distinction du *beau relatif* et du *beau réel*.

D'où l'on voit qu'il y a plusieurs *beaux relatifs*, et qu'une tulipe peut être *belle* ou *laide* entre les tulipes, *belle* ou *laide* entre les fleurs, *belle* ou *laide* entre les plantes, *belle* ou *laide* entre les productions de la nature.

Mais on conçoit qu'il faut avoir vu bien des roses et bien des turbots, pour prononcer que ceux-ci sont *beaux* ou *laids* entre les roses et les turbots ; bien des plantes et bien des poissons, pour prononcer que la rose et le turbot sont *beaux* ou *laids* entre les plantes et les poissons, et qu'il faut avoir une grande connaissance de la nature, pour prononcer qu'ils sont *beaux* ou *laids* entre les productions de la nature.

Qu'est-ce donc qu'on entend, quand on dit à un artiste, *imitez la belle nature ?* Ou l'on ne sait ce qu'on commande, ou on lui dit : Si vous avez à peindre une fleur, et qu'il vous soit d'ailleurs indifférent laquelle peindre, prenez la plus *belle* d'entre les fleurs ; si vous avez à peindre une plante, et que votre sujet ne demande point que ce soit un chêne ou un ormeau sec, rompu, brisé, ébranché, prenez la plus *belle* d'entre les plantes ; si vous avez à peindre un objet de la nature, et qu'il vous soit indifférent lequel choisir, prenez le plus *beau*.

D'où il s'ensuit, 1°. que le principe de l'imitation de la belle nature demande l'étude la plus profonde et la plus étendue de ses productions en tout genre.

2°. Que quand on aurait la connaissance la plus parfaite de la nature, et des limites qu'elle s'est prescrites dans la production de chaque être, il n'en serait pas moins vrai que le nombre des occasions où le plus *beau* pourrait être employé dans les arts d'imitation, serait à celui où il faut préférer le moins *beau*, comme l'unité est à l'infini.

3°. Que quoiqu'il y ait en effet un *maximum* de *beauté* dans chaque ouvrage de la nature, considéré en lui-même; ou, pour me servir d'un exemple, que quoique la plus belle rose qu'elle produise n'ait jamais ni la hauteur ni l'étendue d'un chêne, cependant il n'y a ni *beau* ni *laid* dans ses productions, considérées relativement à l'emploi qu'on en peut faire dans les arts d'imitation.

Selon la nature d'un être, selon qu'il excite en nous la perception d'un plus grand nombre de rapports, et selon la nature des rapports qu'il excite, il est *joli*, *beau*, *plus beau*, *très beau* ou *laid*; *bas*, *petit*, *grand*, *élevé*, *sublime*, *outré*, *burlesque* ou *plaisant*; et ce serait faire un très grand ouvrage, et non pas un article de dictionnaire, que d'entrer dans tous ces détails : il nous suffit d'avoir montré les principes; nous abandonnons au lecteur le soin des conséquences et des

applications. Mais nous pouvons lui assurer, que soit qu'il prenne ses exemples dans la nature, ou qu'il les emprunte de la peinture, de la morale, de l'architecture, de la musique, il trouvera toujours qu'il donne le nom de *beau réel* à tout ce qui contient en soi de quoi réveiller l'idée de rapport; et le nom de *beau relatif*, à tout ce qui réveille des rapports convenables avec les choses auxquelles il en faut faire la comparaison.

Je me contenterai d'en apporter un exemple, pris de la littérature. Tout le monde sait le mot sublime de la tragédie des *Horaces*, QU'IL MOURUT. Je demande à quelqu'un qui ne connaît point la pièce de Corneille, et qui n'a aucune idée de la réponse du vieil Horace, ce qu'il pense de ce trait *qu'il mourût*. Il est évident que celui que j'interroge ne sachant ce que c'est que ce *qu'il mourût*, ne pouvant deviner si c'est une phrase complète ou un fragment, et apercevant à peine entre ces trois termes quelque rapport grammatical, me répondra que cela ne lui paraît ni *beau* ni *laid*. Mais si je lui dis que c'est la réponse d'un homme consulté sur ce qu'un autre doit faire dans un combat, il commence à apercevoir dans le répondant une sorte de courage qui ne lui permet pas de croire qu'il soit toujours meilleur de vivre que de mourir; et le *qu'il mourût* commence à l'intéresser. Si j'ajoute qu'il s'agit dans ce combat de l'honneur de la patrie; que le combattant est fils de celui qu'on

interroge; que c'est le seul qui lui reste; que le jeune homme avait affaire à trois ennemis, qui avaient déjà ôté la vie à deux de ses frères; que le vieillard parle à sa fille; que c'est un Romain: alors la réponse *qu'il mourût*, qui n'était ni *belle*, ni *laide*, s'embellit à mesure que je développe ses rapports avec les circonstances, et finit par être sublime.

Changez les circonstances et les *rapports*, et faites passer le *qu'il mourût* du théâtre français sur la scène italienne, et de la bouche du vieil Horace dans celle de Scapin, le *qu'il mourût* deviendra *burlesque*.

Changez encore les circonstances, et supposez que Scapin soit au service d'un maître dur, avare et bourru, et qu'ils soient attaqués sur un grand chemin par trois ou quatre brigands. Scapin s'enfuit; son maître se défend : mais pressé par le nombre, il est obligé de s'enfuir aussi; et l'on vient apprendre à Scapin que son maître a échappé au danger. Comment, dira Scapin trompé dans son attente, il s'est donc enfui? ah, le lâche! Mais lui répondra-t-on, *seul contre trois que voulais-tu qu'il fît? Qu'il mourût*, répondra-t-il; et ce *qu'il mourût* deviendra *plaisant*. Il est donc constant que la *beauté* commence, s'accroît, varie, décline et disparaît avec les rapports, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Mais qu'entendez-vous par un *rapport?* me de-

mandera-t-on ; n'est-ce pas changer l'acception des termes, que de donner le nom de *beau* à ce qu'on n'a jamais regardé comme tel ? Il semble que dans notre langue l'idée de *beau* soit toujours jointe à celle de grandeur, et que ce ne soit pas définir le *beau* que de placer sa différence spécifique dans une qualité qui convient à une infinité d'êtres, qui n'ont ni grandeur ni sublimité. M. Crouzas a péché, sans doute, lorsqu'il a chargé sa définition du *beau* d'un si grand nombre de caractères, qu'elle s'est trouvée restreinte à un très petit nombre d'êtres : mais n'est-ce pas tomber dans le défaut contraire, que de la rendre si générale, qu'elle semble les embrasser tous, sans en excepter un amas de pierres informes, jetées au hasard sur le bord d'une carrière ? Tous les objets, ajoutera-t-on, sont susceptibles de rapport entre eux, entre leurs parties, et avec d'autres êtres ; il n'y en a point qui ne puissent être arrangés, ordonnés, symétrisés. La perfection est une qualité qui peut convenir à tous : mais il n'en est pas de même de la *beauté ;* elle est d'un petit nombre d'objets.

Voilà, ce me semble, sinon la seule, du moins la plus forte objection qu'on puisse me faire, et je vais tâcher d'y répondre.

Le rapport en général est une opération de l'entendement, qui considère soit un être, soit une qualité, en tant que cet être ou cette qualité suppose l'existence d'un autre être ou d'une autre

qualité. Exemple : Quand je dis que Pierre est un *bon père*, je considère en lui une qualité qui suppose l'existence d'une autre, celle de fils ; et ainsi des autres rapports, tels qu'ils puissent être. D'où il s'ensuit que, quoique le rapport ne soit que dans notre entendement, quant à la perception, il n'en a pas moins son fondement dans les choses ; et je dirai qu'une chose contient en elle des rapports réels, toutes les fois qu'elle sera revêtue de qualités qu'un être constitué de corps et d'esprit comme moi ne pourrait considérer sans supposer l'existence ou d'autres êtres, ou d'autres qualités, soit dans la chose même, soit hors d'elle ; et je distribuerai les rapports en *réels* et en *aperçus*. Mais il y a une troisième sorte de rapports ; ce sont les rapports *intellectuels* ou *fictifs* ; ceux que l'entendement humain semble mettre dans les choses. Un statuaire jette l'œil sur un bloc de marbre ; son imagination plus prompte que son ciseau, en enlève toutes les parties superflues, et y discerne une figure : mais cette figure est proprement imaginaire et fictive ; il pourrait faire sur une portion d'espace terminée par des lignes intellectuelles, ce qu'il vient d'exécuter d'imagination dans un bloc informe de marbre. Un philosophe jette l'œil sur un amas de pierres jetées au hasard ; il anéantit par la pensée toutes les parties de cet amas qui produisent l'irrégularité, et il parvient à en faire sortir un globe, un cube, une figure

régulière. Qu'est-ce que cela signifie? que quoique la main de l'artiste ne puisse tracer un dessin que sur des surfaces résistantes, il en peut transporter l'image par la pensée sur tout corps; que dis-je, sur tout corps! dans l'espace et le vide. L'image, ou transportée par la pensée dans les airs, ou extraite par imagination des corps les plus informes, peut être *belle ou laide :* mais non la toile idéale à laquelle on l'a attachée, ou le corps informe dont on l'a fait sortir.

Quand je dis donc qu'un être est *beau* par les rapports qu'on y remarque, je ne parle point des rapports intellectuels ou fictifs que notre imagination y transporte, mais des rapports réels qui y sont, et que notre entendement y remarque par le secours de nos sens.

En revanche, je prétends que quels que soient les rapports, ce sont eux qui constitueront la *beauté*, non dans ce sens étroit où le *joli* est l'opposé du *beau*, mais dans un sens, j'ose le dire, plus philosophique et plus conforme à la notion du *beau* en général, et à la nature des langues et des choses.

Si quelqu'un a la patience de rassembler tous les êtres auxquels nous donnons le nom de *beau*, il s'apercevra bientôt que dans cette foule il y en a une infinité où l'on n'a nul égard à la petitesse ou la grandeur : la petitesse et la grandeur sont comptées pour rien toutes les fois que l'être est

solitaire, ou qu'étant individu d'une espèce nombreuse, on le considère solitairement. Quand on prononça de la première horloge ou de la première montre, qu'elle était *belle*, faisait-on attention à autre chose qu'à son mécanisme, ou au rapport de ses parties entre elles ? Quand on prononce aujourd'hui que la montre est *belle*, fait-on attention à autre chose qu'à son usage et à son mécanisme ? Si donc la définition générale du *beau* doit convenir à tous les êtres auxquels on donne cette épithète, l'idée de grandeur en est exclue. Je me suis attaché à écarter de la notion du *beau* la notion de grandeur, parce qu'il m'a semblé que c'était celle qu'on lui attachait plus ordinairement. En mathématique, on entend par un *beau problème*, un problème difficile à résoudre ; par une *belle solution*, la solution simple et facile d'un problème difficile et compliqué. La notion de *grand*, de *sublime*, d'*élevé*, n'a aucun lieu dans ces occasions où on ne laisse pas d'employer le nom de *beau*. Qu'on parcoure de cette manière tous les êtres qu'on nomme *beaux* : l'un exclura la grandeur, l'autre exclura l'utilité ; un troisième la symétrie ; quelques-uns même l'apparence marquée d'ordre et de symétrie : telle serait la peinture d'un orage, d'une tempête, d'un chaos ; et l'on sera forcé de convenir, que la seule qualité commune, selon laquelle ces êtres conviennent tous, est la notion de rapports.

Mais quand on demande que la notion générale de *beau* convienne à tous les êtres qu'on nomme tels, ne parle-t-on que de sa langue, ou parle-t-on de toutes les langues? Faut-il que cette définition convienne seulement aux êtres que nous appelons *beaux* en français, ou à tous les êtres qu'on appellerait *beaux* en hébreu, en syriaque, en arabe, en chaldéen, en grec, en latin, en anglais, en italien, et dans toutes les langues qui ont existé, qui existent, ou qui existeront? et pour prouver que la notion de rapports est la seule qui resterait après l'emploi d'une règle d'exclusion aussi étendue, le philosophe sera-t-il forcé de les apprendre toutes? Ne lui suffit-il pas d'avoir examiné que l'acception du terme *beau* varie dans toutes les langues; qu'on le trouve appliqué là à une sorte d'êtres, à laquelle il ne s'applique point ici, mais qu'en quelque idiome qu'on en fasse usage, il suppose perception de rapports? Les Anglais disent *a fine flavour, a fine woman*, une belle femme, une belle odeur. Où en serait un philosophe anglais, si, ayant à traiter du *beau*, il voulait avoir égard à cette bizarrerie de sa langue? C'est le peuple qui a fait les langues; c'est au philosophe à découvrir l'origine des choses; et il serait assez surprenant que les principes de l'un ne se trouvassent pas souvent en contradiction avec les usages de l'autre. Mais le principe de la perception des rapports, appliqué à la nature du *beau*, n'a pas même ici ce désavantage; et il

est si général, qu'il est difficile que quelque chose lui échappe.

Chez tous les peuples, dans tous les lieux dela terre, et dans tous les temps, on a eu un nom pour la *couleur* en général, et d'autres noms pour les *couleurs* en particulier, et pour leurs nuances. Qu'aurait à faire un philosophe à qui l'on proposerait d'expliquer ce que c'est qu'une *belle couleur*, sinon d'indiquer l'origine de l'application du terme *beau* à une couleur en général, quelle qu'elle soit, et ensuite d'indiquer les causes qui ont pu faire préférer telle nuance à telle autre? De même c'est la perception des rapports qui a donné lieu à l'invention du terme *beau;* et selon que les rapports et l'esprit des hommes ont varié, on a fait les noms *joli*, *beau*, *charmant*, *grand*, *sublime*, *divin*, et une infinité d'autres, tant relatifs au physique qu'au moral. Voilà les nuances du *beau* : mais j'étends cette pensée, et je dis :

Quand on exige que la notion générale de *beau* convienne à tous les êtres *beaux*, parle-t-on seulement de ceux qui portent cette épithète ici et aujourd'hui, ou de ceux qu'on a nommés *beaux* à la naissance du monde, qu'on appelait *beaux* il y a cinq mille ans, à trois mille lieues, et qu'on appellera tels dans les siècles à venir; de ceux que nous avons regardés comme tels dans l'enfance, dans l'âge mûr, et dans la vieillesse; de ceux qui font l'admiration des peuples policés, et de ceux

qui charment les sauvages? La vérité de cette définition sera-t-elle locale, particulière, et momentanée? ou s'étendra-t-elle à tous les êtres, à tous les temps, à tous les hommes, et à tous les lieux? Si l'on prend le dernier parti, on se rapprochera beaucoup de mon principe, et l'on ne trouvera guère d'autre moyen de concilier entre eux les jugements de l'enfant et de l'homme fait : de l'enfant, à qui il ne faut qu'un vestige de symétrie et d'imitation pour admirer et pour être récréé; de l'homme fait, à qui il faut des palais et des ouvrages d'une étendue immense pour être frappé: du sauvage et de l'homme policé; du sauvage, qui est enchanté à la vue d'une pendeloque de verre, d'une bague de laiton, ou d'un bracelet de quincaille; et de l'homme policé, qui n'accorde son attention qu'aux ouvrages les plus parfaits: des premiers hommes, qui prodiguaient les noms de *beaux*, de *magnifiques*, etc. à des cabanes, des chaumières et des granges; et des hommes d'aujourd'hui, qui ont restreint ces dénominations aux derniers efforts de la capacité de l'homme.

Placez la *beauté* dans la perception des rapports, et vous aurez l'histoire de ses progrès depuis la naissance du monde jusqu'aujourd'hui; choisissez pour caractère différentiel du *beau* en général, telle autre qualité qu'il vous plaira, et votre notion se trouvera tout à coup concentrée dans un point de l'espace et du temps.

La perception des rapports est donc le fondement du *beau;* c'est donc la perception des rapports qu'on a désignée dans les langues sous une infinité de noms différents, qui tous n'indiquent que différentes sortes de *beau.*

Mais dans la nôtre, et dans presque toutes les autres, le terme *beau* se prend souvent par opposition à *joli;* et sous ce nouvel aspect, il semble que la question du *beau* ne soit plus qu'une affaire de grammaire, et qu'il ne s'agisse plus que de spécifier exactement les idées qu'on attache à ce terme. (*Voyez* à l'article suivant Beau *opposé à* Joli.)

Après avoir tenté d'exposer en quoi consiste l'origine du *beau,* il ne nous reste plus qu'à rechercher celle des opinions différentes que les hommes ont de la *beauté :* cette recherche achèvera de donner de la certitude à nos principes; car nous démontrerons que toutes ces différences résultent de la diversité des rapports aperçus ou introduits, tant dans les productions de la nature que dans celles des arts.

Le *beau* qui résulte de la perception d'un seul rapport, est moindre ordinairement que celui qui résulte de la perception de plusieurs rapports. La vue d'un *beau* visage ou d'un *beau* tableau affecte plus que celle d'une seule couleur; un ciel étoilé, qu'un rideau d'azur; un paysage, qu'une campagne ouverte; un édifice, qu'un terrain uni; une

pièce de musique, qu'un son. Cependant il ne faut pas multiplier le nombre des rapports à l'infini; et la *beauté* ne suit pas cette progression : nous n'admettons de rapports dans les *belles* choses que ce qu'un bon esprit en peut saisir nettement et facilement. Mais qu'est-ce qu'un bon esprit? où est ce point dans les ouvrages en-deçà duquel, faute de rapports, ils sont trop unis, et au-delà duquel ils en sont chargés par excès? Première source de diversité dans les jugements. Ici commencent les contestations. Tous conviennent qu'il y a un *beau*, qu'il est le résultat des rapports aperçus : mais selon qu'on a plus ou moins de connaissance, d'expérience, d'habitude de juger, de méditer, de voir, plus d'étendue naturelle dans l'esprit, on dit qu'un objet est pauvre ou riche, confus ou rempli, mesquin ou chargé.

Mais combien de compositions où l'artiste est contraint d'employer plus de rapports que le grand nombre n'en peut saisir, et où il n'y a guère que ceux de son art, c'est-à-dire les hommes les moins disposés à lui rendre justice, qui connaissent tout le mérite de ses productions? Que devient alors le *beau?* Ou il est présenté à une troupe d'ignorants qui ne sont pas en état de le sentir, ou il est senti par quelques envieux qui se taisent; c'est là souvent tout l'effet d'un grand morceau de musique. M. D'Alembert a dit dans le *Discours préliminaire du Dictionnaire encyclopé-*

dique. Discours qui mérite bien d'être cité dans cet article, qu'après avoir fait un art d'apprendre la musique, on en devrait bien faire un de l'écouter: et j'ajoute qu'après avoir fait un art de la poésie et de la peinture, c'est en vain qu'on en a fait un de lire et de voir; et qu'il régnera toujours dans les jugements de certains ouvrages une uniformité apparente, moins injurieuse, à la vérité, pour l'artiste que le partage des sentiments, mais toujours fort affligeante.

Entre les rapports on en peut distinguer une infinité de sortes : il y en a qui se fortifient, s'affaiblissent et se tempèrent mutuellement. Quelle différence dans ce qu'on pensera de la *beauté* d'un objet, si on les saisit tous, ou si l'on n'en saisit qu'une partie! Seconde source de diversité dans les jugements. Il y en a d'indéterminés et de déterminés : nous nous contentons des premiers pour accorder le nom de *beau*, toutes les fois qu'il n'est pas de l'objet immédiat et unique de la science ou de l'art de les déterminer. Mais si cette détermination est l'objet immédiat et unique d'une science ou d'un art, nous exigeons non seulement les rapports, mais encore leur valeur : voilà la raison pour laquelle nous disons un *beau* théorème, et que nous ne disons pas un *bel* axiome; quoiqu'on ne puisse pas nier que l'axiome exprimant un rapport, n'ait aussi sa *beauté réelle*. Quand je dis, en mathématiques, que le tout est plus grand

que sa partie, j'énonce assurément une infinité de propositions particulières, sur la quantité partagée : mais je ne détermine rien sur l'excès juste du tout sur ses portions; c'est presque comme si je disais : Le cylindre est plus grand que la sphère inscrite, et la sphère plus grande que le cône inscrit. Mais l'objet propre et immédiat des mathématiques est de déterminer de combien l'un de ces corps est plus grand ou plus petit que l'autre; et celui qui démontrera qu'ils sont toujours entre eux comme les nombres 3, 2, 1, aura fait un théorème admirable. La *beauté* qui consiste toujours dans les rapports, sera dans cette occasion en raison composée du nombre des rapports, et de la difficulté qu'il y avait à les apercevoir; et le théorème qui énoncera que toute ligne qui tombe du sommet d'un triangle isocèle sur le milieu de sa base, partage l'angle en deux angles égaux, ne sera pas merveilleux : mais celui qui dira que les asymptotes d'une courbe s'en approchent sans cesse sans jamais la rencontrer, et que les espaces formés par une portion de l'axe, une portion de la courbe, l'asymptote et le prolongement de l'ordonnée, sont entre eux comme tel nombre à tel nombre, sera *beau*. Une circonstance qui n'est pas indifférente à la *beauté*, dans cette occasion et dans beaucoup d'autres, c'est l'action combinée de la surprise et des rapports, qui a lieu toutes les fois que le théorème dont on

a démontré la vérité passait auparavant pour une proposition fausse.

Il y a des rapports que nous jugeons plus ou moins essentiels; tel est celui de la grandeur relativement à l'homme, à la femme et à l'enfant : nous disons d'un enfant qu'il est *beau*, quoiqu'il soit petit; il faut absolument qu'un *bel* homme soit grand; nous exigeons moins cette qualité dans une femme; et il est plus permis à une petite femme d'être *belle* qu'à un petit homme d'être *beau*. Il me semble que nous considérons alors les êtres, non-seulement en eux-mêmes, mais encore relativement aux lieux qu'ils occupent dans la nature, dans le grand tout; et selon que ce grand tout est plus ou moins connu, l'échelle qu'on se forme de la grandeur des êtres est plus ou moins exacte : mais nous ne savons jamais bien quand elle est juste. Troisième source de diversité de goûts et de jugements dans les arts d'imitation. Les grands maîtres ont mieux aimé que leur échelle fût un peu trop grande que trop petite : mais aucun d'eux n'a la même échelle, ni peut-être celle de la nature.

L'intérêt, les passions, l'ignorance, les préjugés, les usages, les mœurs, les climats, les coutumes, les gouvernements, les cultes, les événements, empêchent les êtres qui nous environnent, ou les rendent capables de réveiller ou de ne point réveiller en nous plusieurs idées, anéantissent en eux des rapports très naturels, et y en établissent

de capricieux et d'accidentels. Quatrième source de diversité dans les jugements.

On rapporte tout à son art et à ses connaissances : nous faisons tous plus ou moins le rôle du critique d'Apelle; et quoique nous ne connaissions que la chaussure, nous jugeons aussi de la jambe; ou quoique nous ne connaissions que la jambe, nous descendons aussi à la chaussure : mais nous ne portons pas seulement ou cette témérité ou cette ostentation de détail dans le jugement des productions de l'art; celles de la nature n'en sont pas exemptes. Entre les tulipes d'un jardin, la plus *belle* pour un curieux sera celle où il remarquera une étendue, des couleurs, une feuille, des variétés peu communes : mais le peintre occupé d'effets de lumière, de teintes, de clair obscur, de formes relatives à son art, négligera tous les caractères que le fleuriste admire, et prendra pour modèle la fleur même méprisée par le curieux. Diversité de talents et de connaissances, cinquième source de diversité dans les jugements.

L'ame a le pouvoir d'unir ensemble les idées qu'elle a reçues séparément, de comparer les objets par le moyen des idées qu'elle en a, d'observer les rapports qu'elles ont entre elles, d'étendre ou de resserrer ses idées à son gré, de considérer séparément chacune des idées simples qui peuvent s'être trouvées réunies dans la sensation qu'elle en a reçue. Cette dernière opération de l'ame s'appelle

abstraction. Les idées des substances corporelles sont composées de diverses idées simples, qui ont fait ensemble leurs impressions lorsque les substances corporelles se sont présentées à nos sens : ce n'est qu'en spécifiant en détail ces idées sensibles qu'on peut définir les substances. Ces sortes de définitions peuvent exciter une idée assez claire d'une substance dans un homme qui ne l'a jamais immédiatement aperçue, pourvu qu'il ait autrefois reçu séparément, par le moyen des sens, toutes les idées simples qui entrent dans la composition de l'idée complexe de la substance définie : mais s'il lui manque la notion de quelqu'une des idées simples dont cette substance est composée, et s'il est privé du sens nécessaire pour les apercevoir, ou si ce sens est dépravé sans retour, il n'est aucune définition qui puisse exciter en lui l'idée dont il n'aurait pas eu précédemment une perception sensible. Sixième source de diversité dans les jugements que les hommes porteront de la *beauté* d'une description; car combien entre eux de notions fausses, combien de demi-notions du même objet!

Mais ils ne doivent pas s'accorder davantage sur les êtres intellectuels : ils sont tous représentés par des signes; et il n'y a presque aucun de ces signes qui soit assez exactement défini, pour que l'acception n'en soit pas plus étendue ou plus resserrée dans un homme que dans un autre. La logique et la métaphysique seraient bien voisines

de la perfection, si le Dictionnaire de la langue était bien fait : mais c'est encore un ouvrage à desirer; et comme les mots sont les couleurs dont la poésie et l'éloquence se servent, quelle conformité peut-on attendre dans les jugements du tableau, tant qu'on ne saura seulement pas à quoi s'en tenir sur les couleurs et sur les nuances? Septième source de diversité dans les jugements.

Quel que soit l'être dont nous jugeons, les goûts et les dégoûts excités par l'instruction, par l'éducation, par le préjugé, ou par un certain ordre factice dans nos idées, sont tous fondés sur l'opinion où nous sommes que ces objets ont quelque perfection ou quelque défaut dans des qualités, pour la perception desquelles nous avons des sens ou des facultés convenables. Huitième source de diversité.

On peut assurer que les idées simples qu'un même objet excite en différentes personnes, sont aussi différentes que les goûts et les dégoûts qu'on leur remarque. C'est même une vérité de sentiment; et il n'est pas plus difficile que plusieurs personnes diffèrent entre elles dans un même instant, relativement aux idées simples, que le même homme ne diffère de lui-même dans des instants différents. Nos sens sont dans un état de vicissitude continuel : un jour on n'a point d'yeux, un autre jour on entend mal; et d'un jour à l'autre, on voit, on sent, on entend diver-

sement. Neuvième source de diversité dans les jugements des hommes d'un même âge, et d'un même homme en différents âges.

Il se joint par accident à l'objet le plus *beau* des idées désagréables : si l'on aime le vin d'Espagne, il ne faut qu'en prendre avec de l'émétique pour le détester ; il ne nous est pas libre d'éprouver ou non des nausées à son aspect : le vin d'Espagne est toujours bon, mais notre condition n'est pas la même par rapport à lui. De même, ce vestibule est toujours magnifique, mais mon ami y a perdu la vie. Ce théâtre n'a pas cessé d'être *beau*, depuis qu'on m'y a sifflé : mais je ne peux plus le voir, sans que mes oreilles ne soient encore frappées du bruit des sifflets. Je ne vois sous ce vestibule que mon ami expirant ; je ne sens plus sa *beauté*. Dixième source d'une diversité dans les jugements, occasionnée par ce cortége d'idées accidentelles, qu'il ne nous est pas libre d'écarter de l'idée principale.

Post equitem sedet atra cura. (1)

Lorsqu'il s'agit d'objets composés, et qui présentent en même temps des formes naturelles et des formes artificielles, comme dans l'architecture, les jardins, les ajustements, etc. notre goût est fondé sur une autre association d'idées moitié raisonnables, moitié capricieuses : quelque

(1) HORAT. *Lyricor.* Lib. III, od. I, v. 40. ÉDIT.

faible analogie avec la démarche, le cri, la forme, la couleur d'un objet malfaisant, l'opinion de notre pays, les conventions de nos compatriotes, etc., tout influe dans nos jugements. Ces causes tendent-elles à nous faire regarder les couleurs éclatantes et vives comme une marque de vanité ou de quelque autre mauvaise disposition de cœur ou d'esprit? certaines formes sont-elles en usage parmi les paysans, ou des gens dont la profession, les emplois, le caractère nous sont odieux ou méprisables? ces idées accessoires reviendront malgré nous, avec celles de la couleur et de la forme, et nous prononcerons contre cette couleur et ces formes, quoiqu'elles n'aient rien en elles-mêmes de désagréable. Onzième source de diversité.

Quel sera donc l'objet dans la nature sur la *beauté* duquel les hommes seront parfaitement d'accord? La structure des végétaux? le mécanisme des animaux? le monde? mais ceux qui sont le plus frappés des rapports, de l'ordre, des symétries, des liaisons, qui règnent entre les parties de ce grand tout, ignorant le but que le Créateur s'est proposé en le formant, ne sont-ils pas entraînés à prononcer qu'il est parfaitement *beau*, par les idées qu'ils ont de la divinité? Et ne regardent-ils pas cet ouvrage comme un chef-d'œuvre, principalement parce qu'il n'a manqué à l'auteur ni la puissance ni la volonté pour le

former tel? Mais combien d'occasions où nous n'avons pas le même droit d'inférer la perfection de l'ouvrage, du nom seul de l'ouvrier, et où nous ne laissons pas que d'admirer? Ce tableau est de Raphaël, cela suffit. Douzième source, sinon de diversité, du moins d'erreur dans les jugements.

Les êtres purement imaginaires, tels que le sphynx, la sirène, le faune, le *minotaure*, l'homme idéal, etc. sont ceux sur la *beauté* desquels on semble moins partagé, et cela n'est pas surprenant : ces êtres imaginaires sont, à la vérité, formés d'après les rapports que nous voyons observés dans les êtres réels; mais le modèle auquel ils doivent ressembler, épars entre toutes les productions de la nature, est proprement partout et nulle part.

Quoi qu'il en soit de toutes ces causes de diversité dans nos jugements, ce n'est point une raison de penser que le *beau* réel, celui qui consiste dans la perception des rapports, soit une chimère; l'application de ce principe peut varier à l'infini, et ses modifications accidentelles occasionner des dissertations et des guerres littéraires : mais le principe n'en est pas moins constant. Il n'y a peut-être pas deux hommes sur toute la terre qui aperçoivent exactement les mêmes rapports dans un même objet, et qui le jugent *beau* au même degré : mais s'il y en avait un seul qui ne fût

affecté des rapports dans aucun genre, ce serait un stupide parfait; et s'il y était insensible seulement dans quelques genres, ce phénomène décèlerait en lui un défaut d'économie animale; et nous serions toujours éloignés du scepticisme, par la condition générale du reste de l'espèce.

Le *beau* n'est pas toujours l'ouvrage d'une cause intelligente : le mouvement établit souvent, soit dans un être considéré solitairement, soit entre plusieurs êtres comparés entre eux, une multitude prodigieuse de rapports surprenants. Les cabinets d'histoire naturelle en offrent un grand nombre d'exemples. Les rapports sont alors des résultats de combinaisons fortuites, du moins par rapport à nous. La nature imite, en se jouant, dans cent occasions les productions de l'art : et l'on pourrait demander, je ne dis pas si ce philosophe qui fut jeté par une tempête sur les bords d'une île inconnue avait raison de s'écrier, à la vue de quelques figures de géométrie : *courage, mes amis, voici des pas d'hommes;* mais combien il faudrait remarquer de rapports dans un être, pour avoir une certitude complète qu'il est l'ouvrage d'un artiste; en quelle occasion un seul défaut de symétrie prouverait plus que toute somme donnée de rapports; comment sont entre eux le temps de l'action de la cause fortuite, et les rapports observés dans les effets produits; et si, à l'exception des œuvres du Tout-puissant, il y a des cas où le nombre des

rapports ne puisse jamais être compensé par celui des jets.[1]

Beau, Joli. (*Gramm.*) Le *beau* opposé à *joli*, est grand, noble et régulier; on l'admire : le *joli* est fin, délicat; il plaît. Le *beau*, dans les ouvrages d'esprit, suppose de la vérité dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour, et de la régularité dans la conduite : l'éclat et la singularité suffisent pour les rendre *jolis*. Il y a des choses qui peuvent être *jolies* ou *belles*, telle est la comédie; il y en a d'autres qui ne peuvent être que *belles*, telle est la tragédie. Il y a quelquefois plus de mérite à avoir trouvé une *jolie* chose qu'une *belle*; dans ces occasions, une chose ne mérite le nom de *belle*, que par l'importance de son objet, et une chose n'est appelée *jolie*, que par le peu de conséquence du sien. On ne fait attention alors qu'aux avantages, et l'on perd de vue la difficulté de l'invention. Il est si vrai que le *beau* emporte souvent une idée de grand, que le même objet que nous avons appelé *beau*, ne nous paraîtrait plus que *joli*, s'il était exécuté en petit. L'esprit est un *faiseur de jolies choses*; mais c'est l'ame qui produit les *grandes*. Les traits ingénieux ne sont ordinairement que *jolis*; il y a de la *beauté* partout où l'on remarque du sentiment. Un homme qui

[1] Voyez dans l'*Encyclopédie méthodique*, Dictionnaire de la *Philosophie ancienne et moderne*, l'article Ordre de l'univers. N.

dit d'une *belle* chose qu'elle est *belle*, ne donne pas une grande preuve de discernement; celui qui dit qu'elle est *jolie*, est un sot, ou ne s'entend pas. C'est l'impertinent de Boileau, qui dit :

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois. (1)

BEAUX, adj. pris subst. (*Hist. mod.*) Les Anglais ont fait un substantif de cet adjectif français; et c'est ainsi qu'ils appellent les hommes occupés de toutes les minuties qui semblent être du seul ressort des femmes, comme les habillements recherchés, le goût des modes et de la parure; ceux, en un mot, à qui le soin important de l'extérieur fait oublier tout le reste. Les *beaux* sont en Angleterre, ce que nos petits-maîtres sont ici; mais les petits-maîtres de France possèdent l'esprit de frivolité, et l'art des bagatelles et des jolis riens, dans un degré bien supérieur aux *beaux* de l'Angleterre. Pour corriger un petit-maître anglais, il n'y aurait peut-être qu'à lui montrer un petit-maître français : quant à nos petits-maîtres français, je ne crois pas que tout le flegme de l'Angleterre puisse en venir à bout.

BEAUCOUP, PLUSIEURS, (*Gramm.*) termes relatifs à la quantité : *beaucoup* a rapport à la quantité qui se mesure; et *plusieurs* à celle qui se compte. *Beaucoup* d'eau; *plusieurs* hommes. L'opposé de *beaucoup* est peu; l'opposé de *plusieurs* est un.

(1) BOILEAU, *Satire* III. ÉDIT.

Pour qu'un État soit bien gouverné, nous disons qu'il ne faut qu'un seul chef, *plusieurs* ministres, *beaucoup* de lumières et d'équité.

BEAUTÉ, s. f. *terme relatif;* c'est la puissance ou faculté d'exciter en nous la perception de rapports agréables. J'ai dit *agréables*, pour me conformer à l'acception générale et commune du terme *beauté;* mais je crois que, philosophiquement parlant, tout ce qui peut exciter en *nous* la perception de rapports, est beau. *Voyez* l'article BEAU. La *beauté* n'est pas l'objet de tous les sens. Il n'y a ni *beau* ni *laid* pour l'odorat et le goût. Le P. André, jésuite, dans son *Essai sur le beau*, joint même à ces deux sens celui du toucher; mais je crois que son système peut être contredit en ce point. Il me semble qu'un aveugle a des idées de rapports, d'ordre, de symétrie, et que ces notions sont entrées dans son entendement par le toucher, comme dans le nôtre par la vue, moins parfaites peut-être et moins exactes : mais cela prouve tout au plus que les aveugles sont moins affectés du *beau*, que nous autres clairvoyants. En un mot, il me paraît bien hardi de prononcer que l'aveugle statuaire qui faisait des bustes ressemblants, n'avait cependant aucune idée de *beauté*.

BEDOUINS, s. m. pl. (*Géog. et Hist. mod.*) Peuples d'Arabie, qui vivent toujours dans les déserts et sous des tentes. Ils ne sont soumis qu'aux émirs leurs princes, ou aux cheiks, autres sei-

gneurs subalternes. Ils se prétendent descendus d'Ismaël. Celui d'entre leurs souverains qui a le plus d'autorité, habite le désert qui est entre le mont Sinaï et la Mecque. Les Turcs lui paient un tribut annuel pour la sûreté des caravanes. Il y a des *Bedouins* dans la Syrie, la Palestine, l'Égypte et les autres contrées d'Asie et d'Afrique. Ils sont mahométans; ils n'en traitent pas plus mal les chrétiens. Ils sont naturellement graves, sérieux, et modestes; ils font bon accueil à l'étranger; ils parlent peu, ne médisent point, et ne rient jamais; ils vivent en grande union : mais si un homme en tue un autre, l'amitié est rompue entre les familles, et la haine est irréconciliable. La barbe est en grande vénération parmi eux; c'est une infamie que de la raser. Ils n'ont point de gens de justice; l'émir, le cheik ou le premier venu, termine leur différend : ils ont des chevaux et des esclaves. Ils font assez peu de cas de leur généalogie; pour celle de leurs chevaux, c'est tout autre chose : ils en ont de trois espèces; des nobles, des mésalliés et des roturiers. Ils n'ont ni médecins ni apothicaires. Ils ont tant d'aversion pour les lavements, qu'ils aimeraient mieux mourir que d'user de ce remède. Ils sont secs, robustes et infatigables. Leurs femmes sont belles, bien faites et fort blanches [1]. A juger des peuples sur ce qu'on nous en raconte, il est à présumer que n'ayant ni médecins, ni juriscon-

[1] Voyez le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien.

sultes, ils n'ont guère d'autres lois que celles de l'équité naturelle, et guère d'autres maladies que la vieillesse.

BELBUCH et ZEOMBUCH, (*Myth.*) divinités des Vandales. C'étaient leur bon et leur mauvais génie : *Belbuch* était le dieu blanc, et *Zeombuch* le dieu noir : on leur rendait à l'un et à l'autre les honneurs divins. Le manichéisme est un système dont on trouve des traces dans les siècles les plus reculés, et chez les nations les plus sauvages [1] ; il a la

[1] Si ce n'est pas le premier degré par lequel les hommes se sont élevés à l'athéisme, c'est au moins un des pas les plus fermes et les plus directs qu'ils aient faits dans la route qui y conduit ; car celui qui commence par établir pour premier article de sa philosophie, deux principes, l'un du bien, l'autre du mal, est bien près de les rejeter tous deux. Il ne faut, en effet, ni une grande pénétration, ni un long enchaînement de raisonnements pour voir que, si l'on suppose une fois deux dieux ou deux principes co-éternels, et par conséquent indépendants l'un de l'autre, il n'y a point de raison pour s'arrêter à ce nombre plutôt qu'à tout autre cent fois, *mille* fois, etc. plus grand, et pour ne pas attacher, par exemple, un dieu à chaque phénomène particulier, à chaque changement qui arrive dans le tout. Je m'exprime ainsi parce que la distinction communément reçue d'un monde physique et d'un monde moral est chimérique et contraire à la saine philosophie : il n'y a pas deux mondes ; il n'y en a qu'un, et c'est le TOUT.

Cette seule objection contre le dogme des deux principes suffit pour faire naître de nouveaux doutes dans l'esprit du manichéen qui réfléchit et qui aime sincèrement la vérité. Alors, forcé d'abandonner le poste dans lequel il s'était d'abord retranché, il cherche une autre issue, et tâche d'arriver à un terme où toutes les difficultés sur l'origine du mal physique et du mal moral disparaissent et soient réduites à leur juste valeur, c'est-à-dire à rien ; et il trouve bientôt cette formule générale, qui lui donne la solution complète du problème, ou, comme parlent les géomètres, l'équation finale ; c'est

même origine que la métempsycose, les désordres réels ou apparents qui règnent dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, que les uns ont attribués à un mauvais génie, et que ceux qui n'admettaient qu'un seul génie, ont regardés comme la preuve d'un état à venir, où, selon eux, les choses morales seraient dans une position renversée de celle qu'elles ont. Mais ces deux opinions ont leurs difficultés.

Admettre deux dieux, c'est proprement n'en admettre aucun. *Voyez* MANICHÉISME. Dire que l'ordre des choses subsistant est mauvais en lui-même, c'est donner des soupçons sur l'ordre des choses à venir; car celui qui a pu permettre le désordre une fois, pourrait bien le permettre deux[1]. Il n'y a que la révélation qui puisse nous rassurer, et il n'y a que le christianisme qui jouisse de cette grande prérogative.

BÉNÉFICE, GAIN, PROFIT, LUCRE, ÉMOLUMENT. (*Gramm.*) Le *gain* semble dépendre beaucoup du hasard; le *profit* paraît plus sûr; le *lucre* est plus général, et a plus de rapport à la passion; l'*émolument* est affecté aux emplois; le *bénéfice* sem-

que, dans un système, un ordre de choses où tout est lié, tout est nécessaire; donc *le tout* n'est ni bien ni mal; il est comme il doit être; il n'y a personne à accuser ni à glorifier; et rien à craindre ni à espérer. N.

[1] En effet, si Dieu a pu consentir un instant à être injuste et cruel envers des innocents, quelle assurance ont-ils, et peuvent-ils avoir, qu'il ne les traitera pas encore de même dans l'avenir? N.

ble dépendre de la bienveillance des autres. Le *gain* est pour les joueurs; le *profit* pour les marchands; le *lucre* pour les hommes intéressés; l'*émolument* pour certaines gens de robe et de finance; et le *bénéfice* pour celui qui revend sur-le-champ. Le joueur dira : *j'ai peu gagné;* le marchand, *je n'ai pas fait grand profit;* l'employé, *les émoluments de mon emploi sont petits;* le revendeur, *accordez-moi un petit bénéfice;* et l'on peut dire d'un homme intéressé, qu'il aime le *lucre*.

BENIN, BENIGNE, adj. (*Gramm.*) Au propre, doux, humain, indulgent; *un caractère benin* : au figuré, favorable, propice; *les influences bénignes de l'air*. *Benin* marque cette bonté naturelle qui porte à faire du bien : dans ce sens, on dit *un prince benin;* mais ce mot devient ironique, lorsqu'on l'applique aux particuliers : *un mari benin* est un homme qui a une indulgence mal placée pour sa femme. *Doux* exprime un naturel sociable et plein d'aménité. *Humain* dénote cette sensibilité qui compatit aux maux d'autrui. *Indulgent* annonce cette disposition de l'ame, qui nous fait supporter les défauts d'autrui, et ouvrir les yeux sur leurs bonnes qualités plutôt que sur leurs vices.

BESANÇON, (*Géog.*) ville de France, capitale de la Franche-Comté; elle est divisée en haute et basse ville. *Long.* 23, 44, *lat.* 47, 18.

Il y a, à cinq lieues de *Besançon*, une grande caverne creusée dans une montagne, couverte par le dessus, de chênes et d'autres grands arbres, dont on trouve trois récits dans les *Mémoires de l'Académie;* l'un, dans les *anciens Mémoires*, tome II; le second, dans le Recueil de 1712, et le troisième dans celui de 1726. Nous invitons les lecteurs crédules de les parcourir tous les trois, moins pour s'instruire des particularités de cette grotte, qui ne sont pas bien merveilleuses, que pour apprendre à douter. Quoi de plus facile que de s'instruire exactement de l'état d'une grotte? Y a-t-il quelque chose au monde sur quoi il soit moins permis de se tromper, et d'en imposer aux autres? Cependant la première relation est fort chargée de circonstances; on nous assure, par exemple, qu'on y accourt en été avec des charriots et des mulets qui transportent des provisions de glace pour toute la province; que cependant la glacière ne s'épuise point, et qu'un jour de grandes chaleurs y reproduit plus de glace qu'on n'en enlève en huit jours; que cette prodigieuse quantité de glace est formée par un petit ruisseau qui coule dans une partie de la grotte; que ce ruisseau est glacé en été; qu'il coule en hiver; que quand il règne des vapeurs dans ce souterrain, c'est un signe infaillible qu'il y aura de la pluie le lendemain; et que les paysans d'alentour ne manquent pas de consulter cette espèce sin-

gulière d'almanach, pour savoir quel temps ils auront dans les différents ouvrages qu'ils entreprennent.

Cette première relation fut confirmée par une seconde, et la grotte conserva tout son merveilleux depuis 1699 jusqu'en 1712, qu'un professeur d'anatomie et de botanique à *Besançon* y descendit. Les singularités de la grotte commencèrent à disparaître; mais il lui en resta encore *beaucoup* : le nouvel observateur, loin de contester la plus importante, la formation de la glace, d'autant plus grande en été, qu'il fait plus chaud, en donne une explication, et prétend que les terres du voisinage, et surtout celles de la voûte, sont pleines d'un sel nitreux, ou d'un sel ammoniac naturel; et que ce sel mis en mouvement par la chaleur de l'été, se mêlant plus facilement avec les eaux qui coulent par les terres et les fentes du rocher, *pénètre* jusque dans la grotte; ce mélange, dit M. de Fontenelle, les glace précisément de la même manière que se font nos glaces artificielles; et la grotte est en grand ce que nos vaisseaux à faire de la glace sont en petit. Voilà, sans contredit, une explication très-simple et très-naturelle; c'est dommage que le phénomène ne soit pas vrai.

Un troisieme observateur descendit quatre fois dans la grotte, une fois dans chaque saison, y fit des observations, et acheva de la dépouiller de ses merveilles. Ce ne fut plus en 1726 qu'une cave

comme beaucoup d'autres; plus il fait chaud au dehors, moins il fait froid au dedans : non-seulement les eaux du ruisseau ne se glacent point en été, et ne se dégèlent point en hiver; mais il n'y a pas même de ruisseau : les eaux de la grotte ne sont que de neige ou de pluie : et, de toutes ses particularités, il ne lui reste que celle d'avoir presque sûrement de la glace en toute saison.

Qui ne croirait, sur les variétés de ces relations, que la grotte dont il s'agit était à la Cochinchine, et qu'il a fallu un intervalle de trente à quarante ans, pour que des voyageurs s'y succédassent les uns aux autres, et nous détrompassent peu à peu de ses merveilles? cependant il n'est rien de cela; la grotte est dans notre voisinage; l'accès en est facile en tout temps; ce ne sont point des voyageurs qui y descendent, ce sont des philosophes, et ils nous en rapportent des faits faux, des préjugés, de mauvais raisonnements que d'autres philosophes reçoivent, impriment et accréditent de leur témoignage.

BESOIN, s. m. C'est un sentiment désagréable, occasionné par l'absence aperçue, et la présence desirée d'un objet. Il s'ensuit de là : 1°. que nous avons deux sortes de *besoins* : les uns du corps, qu'on nomme *appétits*; les autres de l'esprit, qu'on appelle *desirs*; 2°. que puisqu'ils sont occasionnés par l'absence d'un objet, ils ne peuvent être satisfaits que par sa présence; 3°. que puisque l'absence

de l'objet qui occasionnait le *besoin* était désagréable, la présence de l'objet qui le satisfait est douce; 4°. qu'il n'y a point de plaisir sans *besoin*; 5°. que l'état d'un homme qui aurait toujours du plaisir, sans jamais avoir éprouvé de peine, ou toujours de la peine, sans avoir connu le plaisir, est un état chimérique; 6°. que ce sont les alternatives de peines et de plaisirs, qui donnent de la pointe aux plaisirs et de l'amertume aux peines; 7°. qu'un homme né avec un grand chatouillement qui ne le quitterait point, n'aurait aucune notion de plaisir; 8°. que des sensations ininterrompues ne feraient jamais ni notre bonheur ni notre malheur; 9°. que ce n'est pas seulement en nous-mêmes que les *besoins* sont la source de nos plaisirs et de nos peines, mais qu'ils ont donné lieu à la formation de la société, à tous les avantages qui l'accompagnent, et à tous les désordres qui la troublent. Supposons un homme formé et jeté dans cet univers comme par hasard, il repaîtra d'abord ses yeux de tout ce qui l'environne; il s'approchera ou s'éloignera des objets, selon qu'il en sera diversement affecté; mais au milieu des mouvements de la curiosité qui l'agiteront, bientôt la faim se fera sentir, et il cherchera à satisfaire ce *besoin*. A peine ce *besoin* sera-t-il satisfait, qu'il lui en surviendra d'autres qui l'approcheront de ses semblables, s'il en rencontre: la crainte, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, porte les hommes à se fuir;

mais les marques d'une crainte réciproque doivent les engager à se réunir. Ils se réunissent donc; ils perdent dans la société le sentiment de leur faiblesse, et l'état de guerre commence. La société leur facilite et leur assure la possession des choses dont ils ont un *besoin* naturel; mais elle leur donne en même temps la notion d'une infinité de *besoins* chimériques, qui les pressent mille fois plus vivement que des *besoins* réels, et qui les rendent peut-être plus malheureux étant rassemblés qu'ils ne l'auraient été dispersés.

BESOIN, NÉCESSITÉ, INDIGENCE, PAUVRETÉ, DISETTE. (*Gramm.*) La *pauvreté* est un état opposé à celui d'*opulence;* on y manque des commodités de la vie; on n'est pas maître de s'en tirer; ce n'est pas un vice en soi, mais il est pis devant les hommes. L'*indigence* n'est autre chose que l'extrême *pauvreté;* on y manque du nécessaire. La *disette* est relative aux aliments : le *besoin* et la *nécessité* sont des termes qui seraient entièrement synonymes, l'un à *pauvreté* et l'autre à *indigence,* s'ils n'avaient pas encore quelque rapport aux secours qu'on attend des autres : le *besoin* seulement presse moins que la *nécessité;* on méprise les *pauvres;* on a pitié des *indigents;* on évite ceux qui ont *besoin,* et l'on porte à ceux qui sont dans la *nécessité.* Un *pauvre,* avec un peu de fierté, peut se passer de secours; l'*indigence* contraint d'accepter; le *besoin* met dans le cas de demander; la *nécessité,* dans celui de rece-

voir le plus petit don. Si l'on examine les nuances délicates de ces différents états, peut-être y trouvera-t-on la raison des sentiments bizarres qu'ils excitent dans la plupart des hommes.

BÊTE, Animal, Brute. (*Grammaire.*) *Bête* se prend souvent par opposition à *homme ;* ainsi on dit : *l'homme a une ame, mais quelques philosophes n'en accordent point aux bêtes*. *Brute* est un terme de mépris qu'on n'applique aux *bêtes* et à l'homme qu'en mauvaise part. *Il s'abandonne à toute la fureur de son penchant comme la brute*. *Animal* est un terme générique qui convient à tous les êtres organisés vivants : *l'animal vit, agit, se meut de lui-même, etc.* Si on considère l'*animal* comme pensant, voulant, agissant, réfléchissant, etc. on restreint sa signification à l'espèce humaine; si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la *bête* : si l'on considère la *bête* dans son dernier degré de stupidité, et comme affranchie des lois de la raison et de l'honnêteté selon lesquelles nous devons régler notre conduite, nous l'appelons *brute*.

On ne sait si les *bêtes* sont gouvernées par les lois générales du mouvement, ou par une motion particulière : l'un et l'autre sentiment a ses difficultés. Si elles agissent par une motion particulière, si elles pensent, si elles ont une ame, etc.

qu'est-ce que cette ame? on ne peut la supposer matérielle : la supposera-t-on spirituelle? Assurer qu'elles n'ont point d'ame, et qu'elles ne pensent point, c'est les réduire à la qualité de machines; à quoi l'on ne semble guère plus autorisé, qu'à prétendre qu'un homme dont on n'entend pas la langue est un automate. L'argument qu'on tire de la perfection qu'elles mettent dans leurs ouvrages est fort; car il semblerait, à juger de leurs premiers pas, qu'elles devraient aller fort loin; cependant toutes s'arrêtent au même point, ce qui est presque le caractère machinal. Mais celui qu'on tire de l'uniformité de leurs productions ne me paraît pas tout-à-fait aussi bien fondé. Les nids des hirondelles et les habitations des castors ne se ressemblent pas plus que les maisons des hommes. Si une hirondelle place son nid dans un angle, il n'aura de circonférence que l'arc compris entre les côtés de l'angle; si elle l'applique au contraire contre un mur, il aura pour mesure la demi-circonférence. Si vous délogez des castors de l'endroit où ils sont, et qu'ils aillent s'établir ailleurs, comme il n'est pas possible qu'ils rencontrent le même terrain, il y aura nécessairement variété dans les moyens dont ils useront, et variété dans les habitations qu'ils se construiront.

Quoi qu'il en soit, on ne peut penser que les *bêtes* aient avec Dieu un rapport plus intime que les autres parties du monde matériel; sans quoi,

qui de nous oserait sans scrupule mettre la main sur elles, et répandre leur sang? qui pourrait tuer un agneau en sûreté de conscience? Le sentiment qu'elles ont, de quelque nature qu'il soit, ne leur sert que dans le rapport qu'elles ont entre elles, ou avec d'autres êtres particuliers, ou avec elles-mêmes. Par l'attrait du plaisir elles conservent leur être particulier; et par le même attrait elles conservent leur espèce. J'ai dit *attrait du plaisir*, au défaut d'une autre expression plus exacte; car si les *bêtes* étaient capables de cette même sensation que nous nommons *plaisir*, il y aurait une cruauté inouïe à leur faire du mal: elles ont des lois naturelles, parce qu'elles sont unies par des besoins, des intérêts, etc.; mais elles n'en ont point de positives, parce qu'elles ne sont point unies par la connaissance. Elles ne semblent pas cependant suivre invariablement leurs lois naturelles; et les plantes en qui nous n'admettons ni connaissance ni sentiment, y sont plus soumises.

Les *bêtes* n'ont point les suprêmes avantages que nous avons; elles en ont que nous n'avons pas: elles n'ont pas nos espérances, mais elles n'ont pas nos craintes: elles subissent comme nous la mort, mais c'est sans la connaître; la plupart même se conservent mieux que nous, et ne font pas un aussi mauvais usage de leurs passions.

BEURRE. (*Hist. et économ. rustiq.*) Substance

grasse, onctueuse, préparée ou séparée du lait, en le battant.

Le *beurre* se fait en Barbarie en mettant le lait ou la crême dans une peau de bouc, suspendue d'un côté à l'autre de la tente, et en le battant des deux côtés uniformément. Ce mouvement occasionne une prompte séparation des parties onctueuses d'avec les parties séreuses (1). Ce n'a été que tard que les Grecs ont eu connaissance du *beurre*: Homère, Théocrite, Euripide, et les autres poètes, n'en font aucune mention; cependant ils parlent souvent du lait et du fromage; Aristote, qui a recueilli beaucoup de choses sur le lait et le fromage, ne dit rien du tout du *beurre*. On lit dans Pline, que le *beurre* était un mets délicat chez les nations barbares, et qui distinguait les riches des pauvres.

Les Romains ne se servaient du *beurre* qu'en remède, et jamais en aliment. Scockius observe que c'est aux Hollandais que les habitants des Indes orientales doivent la connaissance du *beurre;* qu'en Espagne on ne s'en servait de son temps qu'en médicament contre les ulcères, et il ajoute qu'il n'y a rien de meilleur pour blanchir les dents, que de les frotter avec du *beurre*.

Clément d'Alexandrie remarque que les anciens chrétiens d'Égypte brûlaient du *beurre* dans leurs lampes, sur leurs autels, au lieu d'huile; et les Abyssiniens, suivant Godignus, conservent cette

(1) Voyez le *Voyage de Shaw*, page 241. *La Haye*, 1743. Édit.

pratique. Dans les églises romaines il était permis anciennement, pendant les fêtes de Noël, de se servir de *beurre* au lieu d'huile, à cause de la grande consommation qui se faisait de cette dernière dans d'autres usages.

Scockius écrivit un volume assez gros, *de butyro et aversione casei, sur le beurre et sur l'aversion du fromage*, où il traite de l'origine et des phénomènes du *beurre*. Il a recherché si le *beurre* était connu du temps d'Abraham, et si ce n'était pas le mets avec lequel il traita les anges : il examine comment on le préparait chez les Scythes, d'où viennent ses différentes couleurs; il enseigne comment il faut lui donner sa couleur naturelle, le battre, le saler, le garder, etc. La partie du Suffolk, en Angleterre, qu'on appelle *le haut Suffolk*, est un terrain riche, tout employé à des laiteries; elle passe encore pour fournir le meilleur *beurre*, et peut-être le plus mauvais fromage d'Angleterre : le *beurre* est mis en barils, ou assaisonné dans des petites caques, et vendu à Londres, ou même envoyé aux Indes occidentales, d'où les voyageurs nous disent qu'on l'a quelquefois rapporté aussi bon qu'au départ.

BIBLE. Comme nous ne nous sommes pas proposé seulement de faire un bon ouvrage, mais encore de donner des vues aux auteurs, pour en publier, sur plusieurs matières, de meilleurs que ceux qu'on a, nous allons offrir le plan d'un traité

qui renfermerait tout ce qu'on peut desirer sur les questions préliminaires de la *Bible*. Il faudrait diviser ce traité en deux parties : la première serait une critique des livres et des auteurs de l'Écriture sainte : on renfermerait dans la seconde certaines connaissances générales qui sont nécessaires pour une plus grande intelligence de ce qui est contenu dans ces livres.

On distribuerait la première partie en trois sections : on parlerait dans la première des questions générales qui concernent tout le corps de la *Bible*; dans la seconde, de chaque livre en particulier et de son auteur; dans la troisième, des livres cités, perdus, apocryphes, et des monuments qui ont rapport à l'Écriture.

Dans la première de ces sections on agiterait six questions. La première serait des différents noms qu'on a donnés à la *Bible*, du nombre des livres qui la composent, et des classes différentes qu'on en a faites. La seconde, de la divinité des Écritures; on la prouverait contre les païens et les incrédules; de l'inspiration et de la prophétie; on y examinerait en quel sens les auteurs sacrés ont été inspirés; si les termes sont également inspirés comme les choses; si tout ce que ces livres contiennent est de foi, même les faits historiques et les propositions de physique. La troisième serait de l'authenticité des livres sacrés, du moyen de distinguer les livres véritablement canoniques d'avec ceux qui ne

le sont pas ; on y examinerait la fameuse controverse des chrétiens de la communion romaine, et de ceux de la communion protestante, savoir *si l'Église juge l'Écriture ;* on expliquerait ce que c'est que les livres deutérocanoniques ; dans quel sens et par quelle raison ils sont ou doivent être nommés *deutérocanoniques*. La quatrième serait des différentes versions de la *Bible* et des diverses éditions de chaque version : on y parlerait par occasion de l'ancienneté des langues et des caractères ; on en rechercherait l'origine ; on examinerait quelle a été la première langue du monde ; si l'hébraïque mérite cette préférence. S'il n'était pas possible de porter une entière lumière sur ces objets, on déterminerait du moins ce qu'on en voit distinctement ; on rechercherait jusqu'où l'on peut compter sur la fidélité des copies, des manuscrits, des versions, des éditions, et sur leur intégrité ; s'il y en a d'authentiques outre la Vulgate, ou si elle est la seule qui le soit ; on n'oublierait pas les versions en langues vulgaires ; on examinerait si la lecture en est permise ou défendue, et ee qu'il faut penser de l'opinion qui condamne les traductions des livres sacrés. La cinquième serait employée à l'examen du style de l'Écriture, de la source de son obscurité ; des différents sens qu'elle souffre, et dans lesquels elle a été citée par les auteurs ecclésiastiques ; de l'usage qu'on doit faire de ces sens, soit pour la

controverse, soit pour la chaire ou le mystique : on y discuterait le point de conscience, s'il est permis d'en faire l'application à des objets profanes. La sixième et dernière question de la section première de la première partie, traiterait de la division des livres en chapitres et en versets, des différents commentaires, de l'usage qu'on peut faire des rabbins, de leur talmud, de leur gemare, et de leur cabale; de quelle autorité doivent être les commentaires et les homélies des pères sur l'Écriture, de quel poids sont ceux qui sont venus depuis, et quels sont les plus utiles pour l'intelligence des Écritures.

La seconde section serait divisée en autant de petits traités qu'il y a de livres dans l'Écriture : on en ferait l'analyse et la critique ; on en éclaircirait l'histoire ; on donnerait des dissertations sur les auteurs, les temps précis, et la manière dont ils ont écrit.

La troisième section comprendrait trois questions : la première, des livres cités dans l'Écriture ; on examinerait quels étaient ces livres, ce qu'ils pouvaient contenir, qui en étaient les auteurs, enfin tout ce que les preuves et les conjectures en pourraient indiquer : la seconde, des livres apocryphes qu'on a voulu faire passer pour canoniques, soit qu'ils subsistent encore, ou qu'ils aient été perdus, soit qu'ils aient été composés par des auteurs chrétiens, ou des ennemis de la religion :

la troisième, des monuments qui ont rapport à l'Écriture, comme les ouvrages de Philon, de Josèphe, de Mercure Trismégiste, et de plusieurs autres; tels sont aussi les oracles des sibylles, le symbole des apôtres, et leurs canons.

Tel serait l'objet et la matière de la première partie; la seconde comprendrait huit traités : le premier serait de la géographie sacrée : le second, de l'origine et de la division des peuples; ce serait un beau commentaire sur le Chap. x de la *Genèse* : le troisième, de la chronologie de l'Écriture, où par conséquent on travaillerait à éclaircir l'ancienne chronologie des empires d'Égypte, d'Assyrie et de Babylone, qui se trouve extrêmement mêlée avec celle des Hébreux : la quatrième, de l'origine et de la propagation de l'idolâtrie; celui-ci ne serait, ou je me trompe fort, ni le moins curieux, ni le moins philosophique, ni le moins savant : le cinquième, de l'histoire naturelle relative à l'Écriture, des pierres précieuses dont il y est fait mention, des animaux, des plantes, et autres productions; on rechercherait quels sont ceux de nos noms auxquels il faudrait rapporter ceux sous lesquels elles sont désignées : le sixième, des poids, des mesures, et des monnaies qui ont été en usage chez les Hébreux, jusqu'au temps de Notre Seigneur, ou même après les apôtres : le septième, des idiomes différents des langues principales, dans lesquels les livres saints ont été écrits;

des phrases poétiques et proverbiales, des figures, des allusions, des paraboles; en un mot, de ce qui forme une bonne partie de l'obscurité des prophéties et des évangiles : le huitième serait un abrégé historique, qui exposerait rapidement les différents états du peuple hébreu jusqu'au temps des apôtres; les différentes révolutions survenues dans son gouvernement, ses usages, ses opinions, sa politique, ses maximes.

Voilà une idée qui me paraît assez juste et assez étendue pour exciter un savant à la remplir. Tout ce qu'il dirait là-dessus ne serait peut-être pas nouveau ; mais ce serait toujours un travail estimable et utile au public, que de lui présenter dans un seul ouvrage complet, sous un même style, selon une méthode claire et uniforme, avec un choix judicieux, des matériaux dispersés, et la plupart inconnus, recueillis d'un grand nombre de savants.

Qu'il me soit permis de m'adresser ici à ceux qui n'ont pas de l'étendue de la théologie toute l'idée qu'ils en doivent avoir. Le plan que je viens de proposer a sans doute de quoi surprendre par la quantité de matières qu'il comprend ; ce n'est pourtant qu'une introduction à la connaissance de la religion : le théologien qui les possède ne se trouve encore qu'à la porte du grand édifice qu'il a à parcourir; une seule thèse de licence contient toutes les questions dont je viens de parler. On se persuade faussement aujourd'hui qu'un théologien

n'est qu'un homme qui sait un peu mieux son catéchisme que les autres; et sous prétexte qu'il y a des mystères dans notre religion, on s'imagine que toute sorte de raisonnements lui sont interdits. Je ne vois aucune science qui demande plus de pénétration, plus de justesse, plus de finesse, et plus de subtilité dans l'esprit, que la théologie; ses deux branches sont immenses, la scolastique et la morale; elles renferment les questions les plus intéressantes. Un théologien doit connaître les devoirs de tous les états; c'est à lui à discerner les limites qui séparent ce qui est permis d'avec ce qui est défendu : lorsqu'il parle des devoirs de notre religion, son éloquence doit être un tonnerre qui foudroie nos passions, et en arrête le cours, ou doit avoir cette douceur qui fait entrer imperceptiblement dans notre ame des vérités contraires à nos penchants. Quel respect et quelle vénération ne méritent pas de tels hommes! Et qu'on ne croie pas qu'un théologien, tel que je viens de le peindre, soit un être de raison; il est sorti de la faculté de théologie de Paris plusieurs de ces hommes rares. On lit dans ses fastes les noms célèbres et à jamais respectables des Gerson, des Duperron, des Richelieu, et des Bossuet. Elle ne cesse d'en produire d'autres pour la conservation des dogmes et de la morale du christianisme. Les écrivains qui se sont échappés d'une manière inconsidérée contre ce qui se passe sur les bancs

de théologie, méritent d'être dénoncés à cette faculté, et par elle au clergé de France. Que pensera-t-il d'un trait lancé contre ce corps respectable, dans la continuation obscure d'un livre destiné toutefois à révéler aux nations la gloire de l'*Église gallicane*, dont la faculté de théologie est un des principaux ornements? Ce trait porte contre une thèse qui dure douze heures, et qu'on nomme *Sorbonique* : on y dit plus malignement qu'ingénieusement, *que malgré sa longueur elle n'a jamais ruiné la santé de personne.* Cette thèse ne tua point l'illustre Bossuet : mais elle alluma en lui les rayons de lumière qui brillent dans ses ouvrages sur le mérite, sur la justification, et sur la grâce. Elle ne se fait point, il est vrai, avec cet appareil qu'on remarque dans certains colléges : on y est plus occupé des bons arguments et des bonnes réponses, que de la pompe et de l'ostentation; moyen sûr d'en imposer aux ignorants : on n'y voit personne posté pour arrêter le cours d'une bonne difficulté; et ceux qui sont préposés pour y maintenir l'ordre, sont plus contents de voir celui qui soutient un peu embarrassé sur une objection très-forte qu'on lui propose, que de l'entendre répondre avec emphase à des minuties. Ce n'est point pour éblouir le vulgaire que la faculté fait soutenir des thèses, c'est pour constater le mérite de ceux qui aspirent à l'honneur d'être membres de son corps : aussi ne voit-on point qu'elle s'empresse à attirer une

foule d'approbateurs; tous les licenciés y disputent indifféremment : c'est que ce sont des actes d'épreuve et non de vanité. Ce n'est point sur un ou deux traités qu'ils soutiennent les seuls qu'ils aient appris dans leur vie; leurs thèses n'ont d'autres bornes que celles de la théologie. Je sais que l'auteur pourra se défendre, en disant qu'il n'a rien avancé de lui-même; qu'il n'a fait que rapporter ce qu'un autre avait dit : mais excuserait-il quelqu'un qui dans un livre rapporterait tout ce qu'on a écrit de vrai ou de faux contre son corps? Nous espérons que ceux à qui l'honneur de notre nation et de l'Église de France est cher, nous sauront gré de cette espèce de digression. Nous remplissons par là un de nos principaux engagements; celui de chercher et de dire autant qu'il est en nous, la vérité.

BIBLIOTHÈQUE, s. f. Ce nom est formé de βίβλος, *livre*, et de θήκη, *theca*, *repositorium*; ce dernier mot vient de τίθημι, *pono*, et se dit de tout ce qui sert à serrer quelque chose. Ainsi *bibliothèque*, selon le sens littéral de ce mot, signifie un lieu destiné pour y mettre des livres. Une *bibliothèque* est un lieu plus ou moins vaste, avec des tablettes ou des armoires où les livres sont rangés sous différentes classes.

Outre ce premier sens littéral, on donne aussi le nom de *bibliothèque* à la collection même des livres. Quelques auteurs ont donné, par extension

et par métaphore, le nom de *bibliothèque* à certains recueils qu'ils ont faits, ou à certaines compilations d'ouvrages. Telles sont la *bibliothèque* rabbinique, la *bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques, *bibliotheca patrum*, etc.

C'est en ce dernier sens que les auteurs ecclésiastiques ont donné par excellence le nom de *bibliothèque* au recueil des livres inspirés, que nous appelons encore aujourd'hui la *Bible*, c'est-à-dire, le livre par excellence. En effet, selon le sentiment des critiques les plus judicieux, il n'y avait point de livres avant le temps de Moïse, et les Hébreux ne purent avoir de *bibliothèque* qu'après sa mort: pour lors ses écrits furent recueillis et conservés avec beaucoup d'attention. Par la suite on y ajouta plusieurs autres ouvrages.

On peut distinguer les livres des Hébreux, en livres sacrés, et livres profanes; le seul objet des premiers était la religion; les derniers traitaient de la philosophie naturelle, et des connaissances civiles ou politiques.

Les livres sacrés étaient conservés ou dans des endroits publics, ou dans des lieux particuliers: par endroits publics, il faut entendre toutes les synagogues, et principalement le temple de Jérusalem, où l'on gardait avec un respect infini les tables de pierre sur lesquelles Dieu avait écrit ses dix commandements, et qu'il ordonna à Moïse de déposer dans l'arche d'alliance.

Outre les tables de la loi, les livres de Moïse et ceux des prophètes furent conservés dans la partie la plus secrète du sanctuaire, où il n'était permis à personne de les lire ni d'y toucher; le grand-prêtre seul avait droit d'entrer dans ce lieu sacré, et cela seulement une fois par an : ainsi ces livres sacrés furent à l'abri des corruptions des interprétations; aussi étaient-ils dans la suite la pierre de touche de tous les autres, comme Moïse le prédit au XXXIe chapitre du *Deutéronome*, où il ordonna aux Lévites de placer ses livres au dedans de l'arche.

Quelques auteurs croient que Moïse, étant prêt à mourir, ordonna qu'on fît douze copies de la loi, qu'il distribua aux douze tribus : mais Maimonides assure qu'il en fit faire treize copies, c'est-à-dire douze pour les douze tribus, et une pour les Lévites, et qu'il leur dit à tous, en les leur donnant : *Recevez le livre de la loi que Dieu lui-même nous a donné.* Les interprètes ne sont pas d'accord si ce volume sacré fut déposé dans l'arche avec les tables de pierre, ou bien dans un petit cabinet séparé.

Quoi qu'il en soit, Josué écrivit un livre qu'il ajouta ensuite à ceux de Moïse (*Josué, XIV*). Tous les prophètes firent aussi des copies de leurs sermons et de leurs exhortations, comme on peut le voir au Chapitre XV de Jérémie, et dans plusieurs autres endroits de l'Écriture : ces sermons

et ces exhortations furent conservés dans le temple pour l'instruction de la postérité.

Tous ces ouvrages composaient une *bibliothèque* plus estimable par sa valeur intrinsèque, que par le nombre des volumes.

Voilà tout ce qu'on sait de la *bibliothèque sacrée* qu'on gardait dans le temple : mais il faut remarquer qu'après le retour des Juifs de la captivité de Babylone, Néhémie rassembla les livres de Moïse, et ceux des rois et des prophètes, dont il forma une *bibliothèque ;* il fut aidé dans cette entreprise par Esdras, qui, au sentiment de quelques-uns, rétablit le *Pentateuque,* et toutes les anciennes Écritures saintes qui avaient été dispersées lorsque les Babyloniens prirent Jérusalem, et brûlèrent le temple avec la *bibliothèque* qui y était renfermée : mais c'est sur quoi les savants ne sont pas d'accord. En effet, c'est un point très-difficile à décider.

Quelques auteurs prétendent que cette *bibliothèque* fut de nouveau rétablie par Judas Machabée, parce que la plus grande partie en avait été brûlée par Antiochus, comme on lit Chap. 1er du premier Livre des *Machabées.* Quand même on conviendrait qu'elle eût subsisté jusqu'à la destruction du second temple, on ne saurait cependant déterminer le lieu où elle était déposée : mais il est probable qu'elle eut le même sort que la ville. Car quoique Rabbi Benjamin affirme que le tombeau

du prophète Ézéchiel avec la *bibliothèque* du premier et du second temple, se voyaient encore de son temps dans un lieu situé sur les bords de l'Euphrate; cependant Manassès de Groningue, et plusieurs autres personnes, dont on ne saurait révoquer en doute le témoignage, et qui ont fait exprès le voyage de Mésopotamie, assurent qu'il ne reste aucun vestige de ce que prétend avoir vu Rabbi Benjamin, et que dans tout le pays il n'y a ni tombeau, ni *bibliothèque* hébraïque.

Outre la grande *bibliothèque*, qui était conservée religieusement dans le temple, il y en avait encore une dans chaque synagogue. (*Actes des Apôtres*, xv, ℣. 21; *Luc*, IV, ℣. 16, 17.) Les auteurs conviennent presque unanimement que l'académie de Jérusalem était composée de quatre cent cinquante synagogues ou colléges, dont chacune avait sa *bibliothèque*, où l'on allait publiquement lire les Écritures saintes.

Après ces *bibliothèques* publiques qui étaient dans le temple et dans les synagogues, il y avait encore des *bibliothèques* sacrées particulières. Chaque Juif en avait une, puisqu'ils étaient tous obligés d'avoir les livres qui regardaient leur religion, et même de transcrire chacun de sa propre main une copie de la loi.

On voyait encore des *bibliothèques* dans les célèbres universités ou écoles des Juifs. Ils avaient aussi plusieurs villes fameuses par les sciences qu'on

y cultivait, entre autres celle que Josué nomme *la Ville des lettres,* et qu'on croit avoir été Cariath-Sépher, située sur les confins de la tribu de Juda. Dans la suite, celle de Tibériade ne fut pas moins fameuse par son école : et il est probable que ces sortes d'académies n'étaient point dépourvues de *bibliothèques*.

Depuis l'entière dispersion des Juifs à la ruine de Jérusalem et du temple par Tite, leurs docteurs particuliers ou rabbins ont écrit prodigieusement, et comme l'on sait, un amas de rêveries et de contes ridicules : mais dans les pays où ils sont tolérés et où ils ont des synagogues, on ne voit point dans ces lieux d'assemblées, d'autres livres que ceux de la loi : le Thalmud et les Paraphrases, non plus que les recueils de traditions rabbiniques, ne forment point de corps de *bibliothèque*.

Les Chaldéens et les Égyptiens étant les plus proches voisins de la Judée, furent probablement les premiers que les Juifs instruisirent de leurs sciences ; à ceux-là nous joindrons les Phéniciens et les Arabes.

Il est certain que les sciences furent portées à une grande perfection par toutes ces nations, et surtout par les Égyptiens, que quelques auteurs regardent comme la nation la plus savante du monde, tant dans la théologie païenne que dans la physique.

Il est donc probable que leur grand amour pour les lettres avait produit de savants ouvrages et de nombreuses collections de livres.

Les auteurs ne parlent point des *bibliothèques* de la Chaldée ; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il y avait dans ce pays des savants en plusieurs genres, et surtout dans l'astronomie, comme il paraît par une suite d'observations de dix-neuf cents ans que Calisthènes envoya à Aristote après la prise de Babylone par Alexandre.

Eusèbe, *de Præp. evangel.* dit que les Phéniciens étaient très-curieux dans leurs collections de livres, mais que les *bibliothèques* les plus nombreuses et les mieux choisies étaient celles des Égyptiens, qui surpassaient toutes les autres nations en *bibliothèques* aussi bien qu'en savoir.

Selon Diodore de Sicile, le premier qui fonda une *bibliothèque* en Égypte, fut Osymandias, successeur de Prothée et contemporain de Priam, roi de Troie. Piérius dit que ce prince aimait tant l'étude, qu'il fit construire une *bibliothèque* magnifique, ornée des statues de tous les dieux de l'Égypte, et sur le frontispice de laquelle il fit écrire ces mots, *le Trésor des remèdes de l'ame;* mais ni Diodore de Sicile ni les autres historiens ne disent rien du nombre de volumes qu'elle contenait ; autant qu'on en peut juger, elle ne pouvait pas être fort nombreuse, vu le peu de livres qui existaient pour lors, qui étaient tous écrits par les

prêtres; car pour ceux de leurs deux Mercures qu'on regardait comme des ouvrages divins, on ne les connaît que de nom, et ceux de Manethon sont bien postérieurs au temps dont nous parlons. Il y avait une très-belle *bibliothèque* à Memphis, aujourd'hui le Grand-Caire, qui était déposée dans le temple de Vulcain : c'est de cette *bibliothèque* que Naucrates accuse Homère d'avoir volé l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et de les avoir ensuite donnés comme ses propres productions.

Mais la plus grande et la plus magnifique *bibliothèque* de l'Égypte, et peut-être du monde entier, était celle des Ptolomées à Alexandrie; elle fut commencée par Ptolomée Soter, et composée par les soins de Démétrius de Phalère, qui fit rechercher à grands frais des livres chez toutes les nations, et en forma, selon saint Épiphane, une collection de cinquante-quatre mille huit cents volumes. Josèphe dit qu'il y en avait deux cent mille, et que Démétrius espérait en avoir dans peu cinq cent mille; cependant Eusèbe assure qu'à la mort de Philadelphe, successeur de Soter, cette *bibliothèque* n'était composée que de cent mille volumes. Il est vrai que sous ses successeurs elle s'augmenta par degrés, et qu'enfin on y compta jusqu'à sept cent mille volumes; mais par le terme de *volumes*, il faut entendre des rouleaux beaucoup moins chargés que ne sont nos volumes.

Il acheta de Nélée, à des prix exorbitants, une

partie des ouvrages d'Aristote, et un grand nombre d'autres volumes qu'il fit chercher à Rome et à Athènes, en Perse, en Éthiopie.

Un des plus précieux morceaux de sa *bibliothèque* était l'Écriture-sainte, qu'il fit déposer dans le principal appartement, après l'avoir fait traduire en grec par les soixante-douze interprètes que le grand-prêtre Éléazar avait envoyés pour cet effet à Ptolomée, qui les avait fait demander par Aristée, homme très-savant et capitaine de ses gardes.

Un de ses successeurs, nommé *Ptolomée Phiscon*, prince d'ailleurs cruel, ne témoigna pas moins de passion pour enrichir la *bibliothèque* d'Alexandrie. On raconte de lui, que dans un temps de famine, il refusa aux Athéniens les blés qu'ils avaient coutume de tirer de l'Égypte, à moins qu'ils ne lui remissent les originaux des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et qu'il les garda en leur en renvoyant seulement des copies fidèles, et leur abandonna quinze talents qu'il avait consignés pour sûreté des originaux.

Tout le monde sait ce qui obligea Jules César, assiégé dans un quartier d'Alexandrie, à faire mettre le feu à la flotte qui était dans le port : malheureusement le vent porta les flammes plus loin que César ne voulait, et le feu ayant pris aux maisons voisines du grand port, se communiqua de là au quartier de Bruchion, aux magasins de

blé, et à la *bibliothèque*, qui en faisaient partie, et causa l'embrasement de cette fameuse *bibliothèque*.

Quelques auteurs croient qu'il n'y en eut que quatre cent mille volumes de brûlés, et que tant des autres livres qu'on put sauver de l'incendie que des débris de la *bibliothèque* des rois de Pergame, dont deux cent mille volumes furent donnés à Cléopâtre par Antoine, on forma la nouvelle *bibliothèque* du Sérapion, qui devint en peu de temps fort nombreuse. Mais après diverses révolutions sous les empereurs romains, dans lesquelles la *bibliothèque* fut tantôt pillée et tantôt rétablie, elle fut enfin détruite l'an 650 de Jésus-Christ, qu'Amry, général des Sarrasins, sur un ordre du calife Omar, commanda que les livres de la *bibliothèque* d'Alexandrie fussent distribués dans les bains publics de cette ville, et ils servirent à les chauffer pendant six mois.

La *bibliothèque* des rois de Pergame dont nous venons de parler fut fondée par Eumènes et Attalus. Animés par un esprit d'émulation, ces princes firent tous leurs efforts pour égaler la grandeur et la magnificence des rois d'Égypte, et surtout en amassant un nombre prodigieux de livres, dont Pline dit que le nombre était de plus de deux cent mille. Volateran dit qu'ils furent tous brûlés à la prise de Pergame : mais Pline et plusieurs autres nous assurent que Marc-Antoine les donna à Cléopâtre, ce qui ne s'accorde pourtant pas avec

le témoignage de Strabon, qui dit que cette *bibliothèque* était à Pergame de son temps, c'est-à-dire sous le règne de Tibère. On pourrait concilier ces différents historiens, en remarquant qu'il est vrai que Marc-Antoine avait fait transporter cette *bibliothèque* de Pergame à Alexandrie, et qu'après la bataille d'Actium, Auguste qui se plaisait à défaire tout ce qu'Antoine avait fait, la fit reporter à Pergame. Mais ceci ne doit être pris que sur le pied d'une conjecture, aussi bien que le sentiment de quelques auteurs, qui prétendent qu'Alexandre-le-Grand en fonda une magnifique à Alexandrie, qui donna lieu par la suite à celle des Ptolomées.

Il y avait une *bibliothèque* considérable à Suze en Perse, où Métosthènes consulta les annales de cette monarchie, pour écrire l'histoire qu'il nous en a laissée. Diodore de Sicile parle de cette *bibliothèque*; mais on croit communément qu'elle contenait moins des livres de sciences, qu'une collection des lois, des chartes et des ordonnances des rois. C'était un dépôt semblable à nos chambres des comptes.

Nous ne savons rien de positif sur l'histoire de Grèce, avant les guerres de Thèbes et de Troie. Il serait donc inutile de chercher des livres en Grèce avant ces époques.

Les Lacédémoniens n'avaient point de livres; ils exprimaient tout d'une façon si concise et en si peu de mots, que l'écriture leur paraissait superflue,

puisque la mémoire leur suffisait pour se souvenir de tout ce qu'ils avaient besoin de savoir.

Les Athéniens, au contraire, qui étaient grands parleurs, écrivirent beaucoup; et dès que les sciences eurent commencé à fleurir à Athènes, la Grèce fut bientôt enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de toutes espèces. Val. Maxime dit que le tyran Pysistrate fut le premier de tous les Grecs qui s'avisa de faire un recueil des ouvrages des savants, en quoi la politique n'eut peut-être pas peu de part; il voulait, en fondant une *bibliothèque* pour l'usage du public, gagner l'amitié de ceux que la perte de leur liberté faisait gémir sous son usurpation. Cicéron dit que c'est à Pysistrate que nous avons l'obligation d'avoir rassemblé en un seul volume les ouvrages d'Homère, qui se chantaient auparavant par toute la Grèce par morceaux détachés et sans aucun ordre. Platon attribue cet honneur à Hipparque, fils de Pysistrate. D'autres prétendent que ce fut Solon; et d'autres rapportent cette précieuse collection à Lycurgue et à Zenodote d'Éphèse.

Les Athéniens augmentèrent considérablement cette *bibliothèque* après la mort de Pysistrate, et en fondèrent même d'autres : mais Xercès, après s'être rendu maître d'Athènes, emporta tous leurs livres en Perse. Il est vrai que si on en veut croire Aulugelle, Seleucus Nicanor les fit rapporter en cette ville quelques siècles après.

Zwinger dit qu'il y avait alors une *bibliothèque* magnifique dans l'île de Cnidos, une des Cyclades; qu'elle fut brûlée par l'ordre d'Hippocrate le médecin, parce que les habitants refusèrent de suivre sa doctrine. Ce fait, au reste, n'est pas trop avéré.

Cléarque, tyran d'Héraclée et disciple de Platon et d'Isocrate, fonda une *bibliothèque* dans sa capitale; ce qui lui attira l'estime de tous ses sujets, malgré toutes les cruautés qu'il exerça contre eux.

Camérarius parle de la *bibliothèque* d'Apamée, comme d'une des plus célèbres de l'antiquité. Angelus Rocca, dans son catalogue de la *bibliothèque* du Vatican, dit qu'elle contenait plus de vingt mille volumes.

Si les anciens Grecs n'avaient que peu de livres, les anciens Romains en avaient encore bien moins. Par la suite ils eurent, aussi bien que les Juifs, deux sortes de *bibliothèques*, les unes publiques, les autres particulières. Dans les premières étaient les édits et les lois touchant la police et le gouvernement de l'État : les autres étaient celles que chaque particulier formait dans sa maison, comme celle que Paul Émile apporta de Macédoine, après la défaite de Persée.

Il y avait aussi des *bibliothèques* sacrées qui regardaient la religion des Romains, et qui dépendaient entièrement des pontifes et des augures.

Voilà à peu près ce que les auteurs nous apprennent touchant les *bibliothèques* publiques des

Romains. A l'égard des *bibliothèques* particulières, il est certain qu'aucune nation n'a eu plus d'avantages ni plus d'occasions pour en avoir de très-considérables, puisque les Romains étaient les maîtres de la plus grande partie du monde connu pour lors.

L'histoire nous apprend qu'à la prise de Carthage, le sénat fit présent à la famille de Régulus de tous les livres qu'on avait trouvés dans cette ville, et qu'il fit traduire en latin vingt-huit volumes, composés par Magon, Carthaginois, sur l'agriculture.

Plutarque assure que Paul Émile distribua à ses enfants la *bibliothèque* de Persée, roi de Macédoine, qu'il mena en triomphe à Rome. Mais Isidore dit positivement, qu'il la donna au public. Asinius Pollion fit plus, car il fonda une *bibliothèque* exprès pour l'usage du public, qu'il composa des dépouilles de tous les ennemis qu'il avait vaincus, et de grand nombre de livres de toute espèce qu'il acheta : il l'orna de portraits de savants, et entre autres de celui de Varron.

Varron avait aussi une magnifique *bibliothèque*. Celle de Cicéron ne devait pas l'être moins, si on fait attention à son érudition, à son goût et à son rang : mais elle fut considérablement augmentée par celle de son ami Atticus, qu'il préférait à tous les trésors de Crésus.

Plutarque parle de la *bibliothèque* de Lucullus

comme d'une des plus considérables du monde, tant par rapport au nombre de volumes, que par rapport aux superbes ornements dont elle était décorée.

La *bibliothèque* de César était digne de lui, et rien ne pouvait contribuer davantage à lui donner de la réputation, que d'en avoir confié le soin au savant Varron.

Auguste fonda une belle *bibliothèque* proche du temple d'Apollon, sur le mont Palatin. Horace, Juvénal et Perse en parlent comme d'un endroit où les poètes avaient coutume de réciter et de déposer leurs ouvrages :

Scripta Palatinus quæcumque recepit Apollo, (1)

dit Horace.

Vespasien fonda une *bibliothèque* proche le temple de la Paix, à l'imitation de César et d'Auguste.

Mais la plus magnifique de toutes ces anciennes *bibliothèques*, était celle de Trajan, qu'il appela de son propre nom, la *bibliothèque Ulpienne* : elle fut fondée pour l'usage du public; et selon Raphaël Volateran, l'empereur y avait fait écrire toutes les belles actions des princes et les décrets du sénat, sur des pièces de belle toile, qu'il fit couvrir d'ivoire. Quelques auteurs assurent que Trajan fit porter à Rome tous les livres qui se trouvaient dans les villes conquises, pour augmenter

(1) *Epistolarum*, Lib. I; *Epist.* III, ad Julium Florum, v. 17. ÉDIT[s].

sa *bibliothèque* : il est probable que Pline le jeune, son favori, l'engagea à l'enrichir de la sorte.

Outre celles dont nous venons de parler, il y avait encore à Rome une *bibliothèque* considérable, fondée par Sammonicus, précepteur de l'empereur Gordien. Isidore et Boece en font des éloges extraordinaires : ils disent qu'elle contenait quatre-vingt mille volumes choisis, et que l'appartement qui la renfermait était pavé de marbre doré, les murs lambrissés de glaces et d'ivoire, et les armoires et pupitres, de bois d'ébène et de cèdre.

Les premiers chrétiens, occupés d'abord uniquement de leur salut, brûlèrent tous les livres qui n'avaient point de rapport à la religion. (Voyez les *Actes des Apôtres*.) Ils eurent d'ailleurs trop de difficultés à combattre pour avoir le temps d'écrire et de se former des *bibliothèques*. Ils conservaient seulement dans leurs églises les livres de l'ancien et du nouveau Testament, auxquels on joignit par la suite les Actes des martyrs. Quand un peu plus de repos leur permit de s'adonner aux sciences, il se forma des *bibliothèques*. Les auteurs parlent avec éloge de celles de saint Jérôme, et de George, évêque d'Alexandrie.

On en voyait une célèbre à Césarée, fondée par Jules l'Africain, et augmentée dans la suite par Eusèbe, évêque de cette ville, au nombre de vingt mille volumes. Quelques-uns en attribuent l'honneur à saint Pamphile, prêtre de Laodicée, et ami

intime d'Eusèbe; et c'est ce que cet historien semble dire lui-même. Cette *bibliothèque* fut d'un grand secours à saint Jérôme, pour l'aider à corriger les livres de l'ancien Testament : c'est là qu'il trouva l'Évangile de saint Matthieu en hébreu. Quelques auteurs disent que cette *bibliothèque* fut dispersée, et qu'elle fut ensuite rétablie par saint Grégoire de Nazianze, et Eusèbe.

Saint Augustin parle d'une *bibliothèque* d'Hippone. Celle d'Antioche était très-célèbre : mais l'empereur Jovien, pour plaire à sa femme, la fit malheureusement détruire. Sans entrer dans un plus grand détail sur les *bibliothèques* des premiers chrétiens, il suffira de dire que chaque église avait sa *bibliothèque* pour l'usage de ceux qui s'appliquaient aux études. Eusèbe nous l'atteste, et il ajoute, que presque toutes ces *bibliothèques*, avec les oratoires où elles étaient conservées, furent brûlées et détruites par Dioclétien.

Passons maintenant à des *bibliothèques* plus considérables que celles dont nous venons de parler, c'est-à-dire à celles qui furent fondées après que le christianisme fut affermi sans contradiction. Celle de Constantin-le-Grand, fondée, selon Zonaras, l'an 336, mérite attention : ce prince, voulant réparer la perte que le tyran son prédécesseur avait causée aux chrétiens, porta tous ses soins à faire trouver des copies des livres qu'on avait voulu détruire. Il les fit transcrire, et y en ajouta

d'autres, dont il forma à grands frais une nombreuse *bibliothèque* à Constantinople. L'empereur Julien voulut détruire cette *bibliothèque* et empêcher les chrétiens d'avoir aucuns livres, afin de les plonger dans l'ignorance. Il fonda cependant lui-même deux grandes *bibliothèques*, l'une à Constantinople, et l'autre à Antioche, sur les frontispices desquelles il fit graver ces paroles : *Alii quidem equos amant, alii aves, alii feras; mihi vero a puerulo mirandum acquirendi et possidendi libros insedit desiderium.*

Théodose le jeune ne fut pas moins soigneux à augmenter la *bibliothèque* de Constantin-le-Grand : elle ne contenait d'abord que six mille volumes ; mais par ses soins et sa magnificence, il s'y en trouva en peu de temps cent mille. Léon l'Isaurien en fit brûler plus de la moitié, pour détruire les monuments qui auraient pu déposer contre son hérésie sur le culte des images. C'est dans cette *bibliothèque* que fut déposée la copie authentique du premier concile général de Nicée. On prétend que les ouvrages d'Homère y étaient aussi écrits en lettres d'or, et qu'ils furent brûlés lorsque les iconoclastes détruisirent cette *bibliothèque*. Il y avait aussi une copie des Évangiles, selon quelques auteurs, reliés en plaques d'or du poids de quinze livres, et enrichie de pierreries.

Les nations barbares qui inondèrent l'Europe, détruisirent les *bibliothèques* et les livres en géné-

ral; leur fureur fut presque incroyable, et a causé la perte irréparable d'un nombre infini d'excellents ouvrages.

Le premier de ces temps-là qui eut du goût pour les lettres, fut Cassiodore, favori et ministre de Théodoric, roi des Goths, qui s'établirent en Italie, et qu'on nomme communément *Ostrogoths*. Cassiodore, fatigué du poids du ministère, se retira dans un couvent qu'il fit bâtir, où il consacra le reste de ses jours à la prière et à l'étude. Il y fonda une *bibliothèque* pour l'usage des moines compagnons de sa solitude. Ce fut à peu près dans le même temps que le pape Hilaire, premier du nom, fonda deux *bibliothèques* dans l'église de Saint-Étienne, et que le pape Zacharie 1er rétablit celle de Saint-Pierre, selon Platine.

Quelque temps après, Charlemagne fonda la sienne à l'Isle-Barbe, près de Lyon. Paradin dit qu'il l'enrichit d'un grand nombre de livres magnifiquement reliés, et Sabellicus, aussi bien que Palmérius, assurent qu'il y mit entre autres un manuscrit des œuvres de saint Denys, dont l'empereur de Constantinople lui avait fait présent. Il fonda encore en Allemagne plusieurs colléges avec des *bibliothèques*, pour l'instruction de la jeunesse: entre autres une à Saint-Gal en Suisse, qui était fort estimée. Le roi Pepin en fonda une à Fulde, par le conseil de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne : ce fut dans ce célèbre monastère que

Raban-Maur et Hildebert vécurent et étudièrent dans le même temps. Il y avait une autre *bibliothèque* à la Wrissen, près de Worms : mais celle que Charlemagne fonda dans son palais à Aix-la-Chapelle, surpassa toutes les autres ; cependant il ordonna avant de mourir qu'on la vendît pour en distribuer le prix aux pauvres. Louis-le-Débonnaire son fils, lui succéda à l'empire et à son amour pour les arts et les sciences, qu'il protégea de tout son pouvoir.

L'Angleterre, et encore plus l'Irlande, possédaient alors de savantes et riches *bibliothèques*, que les incursions fréquentes des habitants du Nord détruisirent dans la suite : il n'y en a point qu'on doive plus regretter que la grande *bibliothèque*, fondée à Yorck, par Egbert, archevêque de cette ville ; elle fut brûlée avec la cathédrale, le couvent de Sainte-Marie et plusieurs autres maisons religieuses, sous le roi Étienne. Alcuin parle de cette *bibliothèque* dans son Épître à l'Église d'Angleterre.

Vers ces temps, un nommé Gauthier ne contribua pas peu, par ses soins et par son travail, à fonder la *bibliothèque* du monastère de Saint-Alban, qui était très-considérable : elle fut pillée aussi bien qu'une autre, par les pirates danois.

La *bibliothèque* formée dans le douzième siècle par Richard de Bury, évêque de Durham, chancelier et trésorier de l'Angleterre, fut aussi fort

célèbre. Ce savant prélat n'omit rien pour la rendre aussi complète que le permettait le malheur des temps; et il écrivit lui-même un traité intitulé *Philobiblion*, sur le choix des livres et sur la manière de former une *bibliothèque*. Il y représente les livres comme les meilleurs précepteurs, en s'exprimant ainsi : *Hi sunt magistri, qui nos instruunt sine virgis et ferulis, sine cholera, sine pecunia : si accedis, non dormiunt; si inquiris, non se abscondunt; non obmurmurant, si oberres; cachinnos nesciunt, si ignores.*

L'Angleterre possède encore aujourd'hui des *bibliothèques* très riches en tout genre de littérature et en manuscrits fort anciens. Celle dont on parle le plus, est la célèbre *bibliothèque Bodléiene* d'Oxford, élevée, si l'on peut se servir de ce terme, sur les fondements de celle du duc Humphry. Elle commença à être publique en 1602, et a été depuis prodigieusement augmentée par un grand nombre de bienfaiteurs. On assure qu'elle l'emporte sur celles de tous les souverains et de toutes les universités de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi à Paris, celle de l'empereur à Vienne, et celle du Vatican.

Il semble qu'au onzième siècle les sciences s'étaient réfugiées auprès de Constantin Porphyrogenète, empereur de Constantinople. Ce grand prince était le protecteur des muses, et ses sujets, à son exemple, cultivèrent les Lettres. Il parut

alors en Grèce plusieurs savants; et l'empereur, toujours porté à chérir les sciences, employa des gens capables à lui rassembler de bons livres, dont il forma une *bibliothèque* publique, à l'arrangement de laquelle il travailla lui-même. Les choses furent en cet état jusqu'à ce que les Turcs se rendirent maîtres de Constantinople; aussitôt les sciences, forcées d'abandonner la Grèce, se réfugièrent en Italie, en France et en Allemagne, où on les reçut à bras ouverts; et bientôt la lumière commença à se répandre sur le reste de l'Europe, qui avait été ensevelie pendant longtemps dans l'ignorance la plus grossière.

La *bibliothèque* des empereurs grecs de Constantinople n'avait pourtant pas péri à la prise de cette ville par Mahomet II. Au contraire, ce sultan avait ordonné très expressément qu'elle fût conservée, et elle le fut en effet dans quelques appartements du sérail jusqu'au règne d'Amurat IV que ce prince, quoique mahométan peu scrupuleux, dans un violent accès de dévotion, sacrifia tous les livres de la *bibliothèque* à la haine implacable dont il était animé contre les chrétiens. C'est là tout ce qu'en put apprendre M. l'abbé Sevin, lorsque par ordre du roi il fit, en 1729, le voyage de Constantinople, dans l'espérance de pénétrer jusque dans la *bibliothèque* du grand seigneur, et d'en obtenir des manuscrits pour enrichir celle du roi.

Quant à la *bibliothèque* du sérail, elle fut commencée par le sultan Sélim, celui qui conquit l'Égypte, et qui aimait les lettres : mais elle n'est composée que de trois ou quatre mille volumes turcs, arabes ou persans, sans nul manuscrit grec. Le prince de Valachie Maurocordato avait beaucoup recueilli de ces derniers, et il s'en trouve de répandus dans les monastères de la Grèce : mais il paraît, par la relation du voyage de nos académiciens au Levant, qu'on ne fait plus guère de cas aujourd'hui de ces morceaux précieux, dans un pays où les sciences et les beaux-arts ont fleuri pendant si long-temps.

Il est certain que toutes les nations cultivent les sciences les unes plus, les autres moins; mais il n'y en a aucune où le savoir soit plus estimé que chez les Chinois. Chez ce peuple on ne peut parvenir au moindre emploi qu'on ne soit savant, du moins par rapport au commun de la nation. Ainsi ceux qui veulent figurer dans le monde sont indispensablement obligés de s'appliquer à l'étude. Il ne suffit pas chez eux d'avoir la réputation de savant, il faut l'être réellement pour pouvoir parvenir aux dignités et aux honneurs; chaque candidat étant obligé de subir trois examens très sévères, qui répondent à nos trois degrés de bachelier, licencié et docteur.

De cette nécessité d'étudier il s'ensuit qu'il doit y avoir dans la Chine un nombre infini de livres

et d'écrits; et par conséquent que les gens riches chez eux doivent avoir formé de grandes *bibliothèques*.

En effet, les historiens rapportent qu'environ deux cents ans avant J. C.; Chingius, ou Xius, empereur de la Chine, ordonna que tous les livres du royaume (dont le nombre était presque infini) fussent brûlés, à l'exception de ceux qui traitaient de la médecine, de l'agriculture et de la divination, s'imaginant par là faire oublier les noms de ceux qui l'avaient précédé, et que la postérité ne pourrait plus parler que de lui. Ses ordres ne furent pas exécutés avec tant de soin, qu'une femme ne pût sauver les ouvrages de Mentius, de Confucius, surnommé le Socrate de la Chine, et de plusieurs autres, dont elle colla les feuilles contre le mur de sa maison, où elles restèrent jusqu'à la mort du tyran.

C'est par cette raison que ces ouvrages passent pour être les plus anciens de la Chine, et surtout ceux de Confucius pour qui ce peuple a une extrême vénération. Ce philosophe laissa neuf livres qui sont, pour ainsi dire, la source de la plupart des ouvrages qui ont paru depuis son temps à la Chine, et qui sont si nombreux, qu'un seigneur de ce pays (au rapport du P. Trigault) s'étant fait chrétien, employa quatre jours à brûler ses livres, afin de ne rien garder qui sentît les superstitions des Chinois. Spizellius, dans son livre *de re litte-*

raria Sinensium, dit qu'il y a une *bibliothèque*, sur le mont Lingumen, de plus de trente mille volumes, tous composés par des auteurs chinois, et qu'il n'y en a guère moins dans le temple de Venchung, proche l'école royale.

Il y a plusieurs belles *bibliothèques* au Japon; car les voyageurs assurent qu'il y a dans la ville de Narad un temple magnifique qui est dédié à Xaca, le sage, le prophète et le législateur du pays; et qu'auprès de ce temple les bonzes ou prêtres ont leurs appartements, dont un est soutenu par vingt-quatre colonnes, et contient une *bibliothèque* remplie de livres du haut en bas.

Tout ce que nous avons dit est peu de chose en comparaison de la *bibliothèque* qu'on dit être dans le monastère de la Sainte-Croix, sur le mont Amara en Éthiopie. L'histoire nous dit qu'Antoine Brieus et Laurent de Crémone furent envoyés dans ce pays par Grégoire XIII pour voir cette fameuse *bibliothèque*, qui est divisée en trois parties, et contient en tout dix millions cent mille volumes, tous écrits sur de beau parchemin, et gardés dans des étuis de soie. On ajoute que cette *bibliothèque* doit son origine à la reine de Saba, qui visita Salomon, et reçut de lui un grand nombre de livres, particulièrement ceux d'Énoch sur les éléments et sur d'autres sujets philosophiques, avec ceux de Noé sur les sujets de mathématique et sur le rit sacré; et ceux qu'Abraham composa

dans la vallée de Mambré, où il enseigna la philosophie à ceux qui l'aidèrent à vaincre les rois qui avaient fait prisonnier son neveu Lot, avec les livres de Job, et d'autres que quelques-uns nous assurent être dans cette *bibliothèque*, aussi-bien que les livres d'Esdras, des sibylles, des prophètes et des grands prêtres des Juifs, outre ceux qu'on suppose avoir été écrits par cette reine et par son fils Mémilech, qu'on prétend qu'elle eut de Salomon. Nous rapportons ces opinions moins pour les adopter, que pour montrer que de très-habiles gens y ont donné leur créance, tels que le P. Kircher. Tout ce qu'on peut dire des Éthiopiens, c'est qu'ils ne se soucient guère de la littérature profane, et par conséquent qu'ils n'ont guère de livres grecs et latins sur des sujets historiques ou philosophiques; car ils ne s'appliquent qu'à la littérature, qui fut d'abord extraite des livres grecs, et ensuite traduite dans leur langue. Ils sont schismatiques et sectateurs d'Eutychès et de Nestorius.

Les Arabes d'aujourd'hui ne connaissent nullement les lettres; mais vers le dixième siècle, et surtout sous le règne d'Almanzor, aucun peuple ne les cultivait avec plus de succès qu'eux.

Après l'ignorance qui régnait en Arabie avant le temps de Mahomet, le calife Almamon fut le premier qui fit revivre les sciences chez les Arabes : il fit traduire en leur langue un grand nombre des livres qu'il avait forcé Michel III, empe-

reur de Constantinople, de lui laisser choisir de sa *bibliothèque* et par tout l'empire, après l'avoir vaincu dans une bataille.

Le roi Manzor ne fut pas moins assidu à cultiver les lettres. Ce grand prince fonda plusieurs écoles et *bibliothèques* publiques à Maroc, où les Arabes se vantent d'avoir la première copie du code de Justinien.

Erpenius dit que la *bibliothèque* de Fez est composée de trente-deux mille volumes, et quelques-uns prétendent que toutes les *Décades* de Tite-Live y sont, avec les ouvrages de Pappus d'Alexandrie, fameux mathématicien; ceux d'Hippocrate, de Galien, et de plusieurs autres bons auteurs, dont les écrits, ou ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou n'y sont parvenus que très-imparfaits.

Selon quelques voyageurs, il y a à Gaza une autre belle *bibliothèque* d'anciens livres, dans la plupart desquels on voit des figures d'animaux et des chiffres, à la manière des Égyptiens; ce qui fait présumer que c'est quelque reste de la *bibliothèque* d'Alexandrie.

Il y a une *bibliothèque* à Damas, où François Rosa de Ravenne trouva la philosophie mystique d'Aristote en arabe, qu'il publia dans la suite.

On a vu, par ce que nous avons déjà dit, que la *bibliothèque* des empereurs grecs n'a point été conservée, et que celle des sultans est très-peu de chose; ainsi ce qu'on trouve à cet égard dans

Baudier et d'autres auteurs qui en racontent des merveilles, ne doit point prévaloir sur le récit simple et sincère qu'ont fait sur le même sujet les savants judicieux qu'on avait envoyés à Constantinople, pour tenter s'il ne serait pas possible de recueillir quelques lambeaux de ces précieuses *bibliothèques*. D'ailleurs, le mépris que les Turcs en général ont toujours témoigné pour les sciences des Européens, prouve assez le peu de cas qu'ils feraient des auteurs grecs et latins : mais s'ils les avaient eus en leur possession, on ne voit pas pourquoi ils auraient refusé de les communiquer à la réquisition du premier prince de l'Europe.

Il y avait anciennement une très-belle *bibliothèque* dans la ville d'Ardwil en Perse, où résidèrent les Mages, au rapport d'Oléarius dans son *Itinéraire*. La Boulaye le Goux dit que les habitants de Sabea ne se servent que de trois livres, qui sont le livre d'Adam, celui du Divan et l'Alcoran. Un écrivain jésuite assure aussi avoir vu une *bibliothèque* superbe à Alger.

L'ignorance des Turcs n'est pas plus grande que n'est aujourd'hui celle des chrétiens grecs, qui ont oublié jusqu'à la langue de leurs pères, l'ancien grec. Leurs évêques leur défendent la lecture des auteurs païens, comme si c'était un crime d'être savant ; de sorte que toute leur étude est bornée à la lecture des Actes des sept synodes de la Grèce, et des Œuvres de saint Basile, de saint Chrysos-

tôme, et de saint Jean de Damas. Ils ont cependant nombre de *bibliothèques*, mais qui ne contiennent que des manuscrits, l'impression n'étant point en usage chez eux. Ils ont une *bibliothèque* sur le mont Athos; et plusieurs autres où il y a quantité de manuscrits, mais très-peu de livres imprimés. Ceux qui voudront savoir quels sont les manuscrits qu'on a apportés de chez les Grecs en France, en Italie et en Allemagne, et ceux qui restent encore à Constantinople entre les mains de particuliers, et dans l'île de Pathmos, et les autres îles de l'Archipel, dans le monastère de Saint-Basile à Caffa, anciennement Théodosia, dans la Tartarie-Crimée, et dans les autres états du grand-turc, peuvent s'instruire à fond dans l'excellent Traité du P. Possevin, intitulé : *Apparatus sacer*, et dans la Relation du voyage que fit M. l'abbé Sevin à Constantinople en 1729 : elle est inserrée dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tome VII.

Le grand nombre des *bibliothèques*, tant publiques que particulières, qui font aujourd'hui un des principaux ornements de l'Europe, nous entraînerait dans un détail que ne nous permettent pas les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage. Nous nous contenterons donc d'indiquer les plus considérables, soit par la quantité, soit par le choix des livres qui les composent.

De ce nombre sont à Copenhague la *bibliothèque*

de l'université, et celle qu'y a fondée Henri Rantzau, gentilhomme danois.

Celle que Christine, reine de Suède, fonda à Stockholm, dans laquelle on voit, entre autres curiosités, une des premières copies de l'Alcoran; quelques-uns veulent même que ce soit l'original qu'un des sultans turcs ait envoyé à l'empereur des Romains : mais cela ne paraît guère probable.

La Pologne ne manque pas de *bibliothèques*; il y en a deux très-considérables, l'une à Wilna, fondée par plusieurs rois de Pologne, selon Cromer et Bozius, et l'autre à Cracovie.

Quant à la Russie, il est certain qu'à l'exception de quelques traités sur la religion en langue Esclavone, il n'y avait aucun livre de sciences, et même presque pas l'ombre de littérature avant le czar Pierre 1er qui, au milieu des armes, faisait fleurir les arts et les sciences, et fonda plusieurs académies en différentes parties de son empire. Ce grand prince fit un fonds très-considérable pour la *bibliothèque* de son Académie de Pétersbourg, qui est très-fournie de livres dans toutes sortes de sciences.

La *bibliothèque* royale de Pétershof est une des plus belles de l'Europe; et le cabinet de bijoux et de curiosités est inestimable.

La *bibliothèque* publique d'Amsterdam serait beaucoup plus utile, si les livres y étaient arrangés avec plus d'ordre et de méthode : mais le mal-

heur est qu'on ne saurait les trouver sans une peine extrême. La collection est au reste très-estimable.

Il y en a dans les Pays-Bas plusieurs autres fort curieuses, telles que celles des Jésuites et des Dominicains à Anvers. Celle des moines de Saint-Pierre à Gand, celle de Dunkerque, celle de Gemblours, abondante en anciens manuscrits auxquels Érasme et plusieurs autres savants ont souvent eu recours. Celles d'Harderwick, d'Ypres, de *Liége*, de Louvain, de Leyde, etc.

Il y a deux *bibliothèques* publiques à Leyde : l'une fondée par Antoine Thisius ; l'autre, qui est celle de l'université, lui a été donnée par Guillaume Ier, prince d'Orange. Elle est fort estimée par les manuscrits grecs, hébraïques, chaldéens, syriaques, persans, arméniens et russiens, que Joseph Scaliger laissa à cette école, où il avait professé pendant plusieurs années. La Bible *Complutensienne* n'est pas un de ses moindres ornements ; elle fut donnée par Philippe II, roi d'Espagne, au prince d'Orange qui en fit présent à l'université de cette ville. Cette *bibliothèque* a été augmentée par celle de Holmannus, et surtout du célèbre Isaac Vossius. Cette dernière contenait un grand nombre de manuscrits précieux, qui venaient, à ce qu'on croit, du cabinet de la reine Christine de Suède.

L'Allemagne honore et cultive trop les lettres pour n'être pas fort riche en *bibliothèques*. On compte, parmi les plus considérables, celles de

Francfort-sur-l'Oder, de Leipsick, de Dresde, d'Augsbourg, de Bâle en Suisse, où l'on voit un manuscrit du Nouveau-Testament en lettres d'or, dont Érasme fit grand usage pour corriger la version de ce saint livre. Il y a encore à Bâle les *bibliothèques* d'Érasme, d'Amerbach et de Fèche.

La *bibliothèque* du duc de Wolfembuttel est composée de celles de Marquardus Freherus, de Joachim Cluten, et d'autres collections curieuses. Elle est très-considérable par le nombre et la bonté des livres, et par le bel ordre qu'on y a mis : on assure qu'elle contient cent seize mille volumes et deux mille manuscrits latins, grecs et hébraïques.

Celle du roi de Prusse à Berlin est encore plus nombreuse que celle du duc de Wolfembuttel, et les livres en sont aussi mieux reliés. Elle fut fondée par Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg, et elle a été considérablement augmentée par l'accession de celle du célèbre M. Spanheim. On y trouve, entre autres raretés, plusieurs manuscrits ornés d'or et de pierreries, du temps de Charlemagne.

Il y a encore en Allemagne un fort grand nombre d'autres *bibliothèques* très-curieuses, mais dont le détail nous menerait trop loin. Nous finirons par celle de l'empereur à Vienne, qui contient cent mille volumes. Il y a un nombre prodigieux de manuscrits grecs, hébraïques, arabes, turcs et latins. Lambatius a publié un catalogue du tout,

et a gravé les figures des manuscrits ; mais elles ne sont pas fort intéressantes. Cette *bibliothèque* fut fondée par l'empereur Maximilien en 1480 : la *bibliothèque* remplit huit grands appartements, auprès desquels en est un neuvième pour les médailles et les curiosités, où ce qu'il y a de plus remarquable est un grand bassin d'émeraude. Cette *bibliothèque* fut bien enrichie par celle du feu prince Eugène, qui était fort nombreuse.

Venise a une célèbre *bibliothèque* qu'on nomme communément la *bibliothèque de Saint-Marc*, où l'on conserve l'Évangile de ce saint, écrit, à ce qu'on prétend, de sa propre main, et qui après avoir été long-temps à Aquilée où il prêcha la foi, fut porté à Venise : mais dans le vrai il n'y en a que quelques cahiers, et encore d'une écriture si effacée, qu'on ne peut distinguer si c'est du grec ou du latin. Cette *bibliothèque* est d'ailleurs fort riche en manuscrits : celles que le cardinal Bessarion et Pétrarque léguèrent à la république, sont aussi dans la même ville, et unies à celle que le sénat a fondée à l'hôtel de la monnaie.

Padoue est plein de *bibliothèques* : en effet cette ville a toujours été célèbre par son université et par le grand nombre de savants qui lui doivent la naissance. On y voit la *bibliothèque* de Saint-Justin, celle de Saint-Antoine, et celle de Saint-Jean-de-Latran. Sixte, de Sienne, dit qu'il a vu dans cette

dernière une copie de l'Épître de saint Paul aux peuples de Laodicée, et qu'il en fit même un extrait.

La *bibliothèque* de Padoue fut fondée par Pignorius; Thomazerius nous en a donné un catalogue dans sa *Bibliotheca.*

Il y en a une magnifique à Ferrare, où l'on voit grand nombre de manuscrits anciens, et d'autres monuments curieux de l'antiquité, comme des statues, des tableaux, et des médailles de la collection de Pierre Ligorius, célèbre architecte, et l'un des plus savants de son siècle.

On prétend que, dans celle des Dominicains à Bologne, on voit le Pentateuque écrit de la main d'Esdras. Tissard, dans sa *Grammaire hébraïque,* dit l'avoir vu souvent, et qu'il est très-bien écrit sur une seule grande peau : mais Hottinger prouve clairement que ce manuscrit n'a jamais été d'Esdras.

A Naples, les Dominicains ont une belle *bibliothèque*, où sont les ouvrages de Pontanus, que sa fille Eugénie donna pour immortaliser la mémoire de son illustre père.

La *bibliothèque* de Saint-Ambroise à Milan fut fondée par le cardinal Frédéric Borromée : elle a plus de dix mille manuscrits recueillis par Antoine Oggiati. Quelques-uns prétendent qu'elle fut enrichie aux dépens de celle de Pinelli : on peut dire qu'elle n'est inférieure à aucune de celles dont

nous avons parlé, puisqu'elle contenait, il y a quelques années, quarante-six mille volumes, et douze mille manuscrits, sans compter ce qu'on y a ajouté depuis. Elle est publique.

La *bibliothèque* du duc de Mantoue peut être mise au nombre des *bibliothèques* les plus curieuses du monde. Elle souffrit à la vérité beaucoup pendant les guerres d'Italie, qui éclatèrent en 1701; et sans doute elle a été transportée à Vienne. C'est là qu'était la fameuse plaque de bronze couverte de chiffres égyptiens et d'hiéroglyphes, dont le savant Pignorius a donné l'explication.

La *bibliothèque* de Florence contient tout ce qu'il y a de plus brillant, de plus curieux, et de plus instructif : elle renferme un nombre prodigieux de livres et de manuscrits les plus rares en toutes sortes de langues; quelques-uns sont d'un prix inestimable; les statues, les médailles, les *bustes*, et d'autres monuments de l'antiquité y sont sans nombre. Le *Musæum Florentinum* peut seul donner une juste idée de ce magnifique cabinet; et la description de la *bibliothèque* mériterait seule un volume à part. Il ne faut pas oublier le manuscrit qui se conserve dans la chapelle de la cour; c'est l'évangile de saint Jean qui, à ce qu'on prétend, est écrit de sa propre main.

Il y a deux autres *bibliothèques* à Florence, dont l'une fut fondée en l'église de Saint-Laurent par le pape Clément VII, de la famille des Médicis, et est

ornée d'un grand nombre de manuscrits hébraïques, grecs et latins.

L'autre fut fondée par Cosme de Médicis dans l'église de Saint-Marc qui appartient aux Jacobins.

Il y a une très-belle *bibliothèque* à Pise, qu'on dit avoir été enrichie de huit mille volumes qu'Alde Manuce légua à l'académie de cette ville.

La *bibliothèque* du roi de Sardaigne à Turin est très-curieuse par rapport aux manuscrits du célèbre Pierre Ligorius, qui dessina toutes les antiquités de l'Italie.

Le pape Nicolas v fonda une *bibliothèque* à Rome, composée de six mille volumes des plus rares : quelques-uns disent qu'elle fut formée par Sixte-Quint, parce que ce pape ajouta beaucoup à la collection commencée par le pape Nicolas v. Il est vrai que les livres de cette *bibliothèque* furent dispersés sous le pontificat de Calixte III, qui succéda au pape Nicolas ; mais elle fut rétablie par Sixte IV, Clément VII, Léon X. Elle fut presque entièrement détruite par l'armée de Charles V, sous les ordres du connétable de Bourbon et de Philbert, prince d'Orange, qui saccagèrent Rome avant le pontificat de Sixte-Quint.

Ce pape, qui aimait les savants et les lettres, non-seulement rétablit la *bibliothèque* dans son ancienne splendeur, mais il l'enrichit encore d'un grand nombre de livres et d'excellents manuscrits. Elle ne fut pas fondée au Vatican par Nicolas v;

mais elle y fut transportée par Sixte IV, et ensuite à Avignon, en même temps que le saint siége, par Clément V, et de là elle fut rapportée au Vatican sous le pontificat de Martin V, où elle est encore aujourd'hui.

On convient généralement que le Vatican doit une grande partie de sa belle *bibliothèque* à celle de l'électeur palatin, que le comte de Tilly prit avec Heidelberg en 1622. D'autres cependant prétendent, et ce semble avec raison, que Paul V, qui était pour lors pape, n'eut qu'une très-petite et même la plus mauvaise partie de la *bibliothèque* palatine, tous les ouvrages les plus estimables ayant été emportés par d'autres, et principalement par le duc de Bavière.

La *bibliothèque* du Vatican, que Baronius compare à un filet qui reçoit toutes sortes de poissons tant bons que mauvais, est divisée en trois parties: la première est publique, et tout le monde peut y avoir recours pendant deux heures de certains jours de la semaine : la seconde partie est plus secrète; et la troisième ne s'ouvre jamais que pour certaines personnes; de sorte qu'on pourrait la nommer *le sanctuaire du Vatican*. Sixte-Quint l'enrichit d'un très-grand nombre d'ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, et la fit orner de peintures à fresque par les plus grands maîtres de son temps. Entre autres figures emblématiques dont le détail serait ici trop long, on voit toutes les *bibliothèques* cé-

lèbres du monde représentées par des livres peints, et au-dessous de chacune une inscription qui marque l'ordre du temps de leur fondation.

Cette *bibliothèque* contient un grand nombre d'ouvrages rares et anciens, entre autres deux copies de Virgile qui ont plus de mille ans; elles sont écrites sur du parchemin; de même qu'une copie de Térence, faite du temps d'Alexandre Sévère et par son ordre. On y voit les *Actes des Apôtres* en lettres d'or : ce manuscrit était orné d'une couverture d'or enrichie de pierreries, et fut donné par une reine de Chypre au pape Alexandre VI; mais les soldats de Charles V le dépouillèrent de ces riches ornements lorsqu'ils saccagèrent Rome. Il y a aussi une Bible grecque très-ancienne; les *Sonnets* de Pétrarque écrits de sa propre main; les ouvrages de saint Thomas d'Aquin, traduits en grec par Démétrius Cydonius de Thessalonique; une copie du volume que les Perses ont fait des Fables de Locman, que M. Huet a prouvé être le même qu'Ésope : on y voit aussi une copie des cinq premiers Livres des *Annales* de Tacite, trouvée dans l'abbaye de Corwey.

Outre le grand nombre d'excellents livres qui font l'ornement de la *bibliothèque* du Vatican, il y a encore plus de dix mille manuscrits dont Angelus de Rocca a publié le catalogue.

Quelques-uns rapportent que Clément VIII augmenta considérablement cette *bibliothèque*, tant

en livres imprimés qu'en manuscrits ; en quoi il fut aidé par Fulvius Ursinus ; que Paul v l'enrichit des manuscrits du cardinal Altems, et d'une partie de la *bibliothèque* palatine ; et qu'Urbain VIII fit apporter du collége des Grecs de Rome un grand nombre de livres grecs au Vatican, dont il fit Léon Allatius bibliothécaire.

Il y avait plusieurs autres belles *bibliothèques* à Rome, particulièrement celle du cardinal François Barberini, qui contenait, à ce qu'on prétend, vingt-cinq mille volumes imprimés, et cinq mille manuscrits. Il y a aussi les *bibliothèques* du palais Farnèse, de Sainte-Marie *in ara cœli*, de Sainte-Marie sur la Minerve, des Augustins, des Pères de l'Oratoire, des Jésuites, du feu cardinal Montalte, du cardinal Sforza ; celles des églises de la Sapienza, de la Chiezanova, de San-Isidore, du collége Romain, du prince Borghèse, du prince Pamphili, du connétable Colonna, et de plusieurs autres princes, cardinaux, seigneurs et communautés religieuses, dont quelques-unes sont publiques.

La première et la plus considérable des *bibliothèques* d'Espagne, est celle de l'Escurial au couvent de Saint-Laurent, fondée par Charles v, mais considérablement augmentée par Philippe II. Les ornements de cette *bibliothèque* sont fort beaux; la porte est d'un travail exquis, et le pavé de marbre ; les tablettes sur lesquelles les livres sont rangés

sont peintes d'une infinité de couleurs, et toutes de bois des Indes : les livres sont superbement dorés : il y a cinq rangs d'armoires les unes au-dessus des autres, où les livres sont gardés; chaque rang a cent pieds de long. On y voit les portraits de Charles v, de Philippe II, Philippe III et Philippe IV, et plusieurs globes dont l'un représente avec beaucoup de précision le cours des astres, eu égard aux différentes positions de la terre. Il y a un nombre infini de manuscrits dans cette *bibliothèque*, et entre autres l'original du livre de saint Augustin sur le baptême. Quelques-uns pensent que les originaux de tous les ouvrages de ce père sont à la *bibliothèque* de l'Escurial, Philippe II les ayant achetés de celui au sort de qui ils tombèrent lors du pillage de la *bibliothèque* de Muley Cydam, roi de Fez et de Maroc, quand les Espagnols prirent la forteresse de Carache où était cette *bibliothèque*. C'est du moins ce qu'assure Pierre Daviti, dans sa généalogie des rois de Maroc, où il dit que cette *bibliothèque* contenait plus de quatre mille volumes arabes sur différents sujets, et qu'ils furent portés à Paris pour y être vendus : mais que les Parisiens n'ayant pas de goût pour cette langue, ils furent ensuite portés à Madrid, où Philippe II les acheta pour sa *bibliothèque* de l'Escurial.

Il y a dans cette *bibliothèque* près de trois mille manuscrits arabes, dont Hottinger a donné le catalogue. Il y a aussi nombre de manuscrits grecs

et latins : en un mot c'est une des plus belles *bibliothèques* du monde.

Quelques-uns prétendent qu'elle a été augmentée par les livres du cardinal Sirlet, archevêque de Saragosse, et d'un ambassadeur espagnol ; ce qui l'a rendue beaucoup plus parfaite : mais la plus grande partie fut brûlée par le tonnerre en 1670.

Il y avait anciennement une très-magnifique *bibliothèque* dans la ville de Cordoue, fondée par les Maures, avec une célèbre académie où l'on enseignait toutes les sciences en Arabe. Elle fut pillée par les Espagnols lorsque Ferdinand chassa les Maures d'Espagne, où ils avaient régné plus de six cents ans.

Ferdinand Colomb, fils de Christophe Colomb, qui découvrit le premier l'Amérique, fonda une très-belle *bibliothèque*, en quoi il fut aidé par le célèbre Clénard.

Ferdinand Nonius, qu'on prétend avoir le premier enseigné le grec en Espagne, fonda une grande et curieuse *bibliothèque*, dans laquelle il y avait beaucoup de manuscrits grecs qu'il acheta fort cher en Italie. D'Italie il alla en Espagne, où il enseigna le grec et le latin à Alcala de Hénarès, et ensuite à Salamanque, et laissa sa *bibliothèque* à l'université de cette ville.

L'Espagne fut encore enrichie de la magnifique *bibliothèque* du cardinal Ximénès à Alcala, où il fonda aussi une université, qui est devenue très-cé-

lèbre. C'est au même cardinal qu'on a l'obligation de la version de la *Bible* connue sous le nom de *la Complutensienne*.

Il y a aussi en Espagne plusieurs particuliers qui ont de belles *bibliothèques* : telles étaient celles d'Arias Montanus, d'Antonius Augustinus, savant archevêque de Tarragone, de Michel Tomasius, et autres.

Le grand nombre de savants et d'hommes versés dans les différents genres de littérature, qui ont de tout temps fait regarder la France comme une des nations les plus éclairées, ne laisse aucun lieu de douter qu'elle ait été aussi la plus riche en *bibliothèques* : on ne s'y est pas contenté d'entasser des livres, on les a choisis avec goût et discernement. Les auteurs les plus accrédités ont rendu ce témoignage honorable aux *bibliothèques* de nos premiers Gaulois ; ceux qui voudraient en douter, en trouveront des preuves incontestables dans l'*Histoire littéraire de la France* par les RR. PP. Bénédictins, ouvrage où règne la plus profonde érudition. Nous pourrions faire ici une longue énumération de ces anciennes *bibliothèques* : mais nous nous contenterons d'en nommer quelques-unes, pour ne pas entrer dans un détail peu intéressant pour le plus grand nombre de nos lecteurs. La plus riche et la plus considérable de ces anciennes *bibliothèques*, était celle qu'avait Tonance Ferréol dans sa belle maison de Prusiane, sur les bords

de la rivière du Gardon, entre Nîmes et Clermont-Lodève. Le choix et l'arrangement de cette *bibliothèque* faisaient voir le bon goût de ce seigneur, et son amour pour le bel ordre : elle était partagée en trois classes avec beaucoup d'art; la première était composée des livres de piété à l'usage du sexe dévot, rangés aux côtés des siéges destinés aux dames; la seconde contenait des livres de littérature, et servait aux hommes; enfin dans la troisième classe étaient les livres communs aux deux sexes. Il ne faut pas s'imaginer que cette *bibliothèque* fût seulement pour une vaine parade; les personnes qui se trouvaient dans la maison en faisaient un usage réel et journalier : on y employait à la lecture une partie de la matinée, et on s'entretenait pendant le repas de ce qu'on avait lu, en joignant ainsi dans le discours l'érudition à la gaîté de la conversation.

Chaque monastère avait aussi dans son établissement une *bibliothèque*, et un moine préposé pour en prendre soin. C'est ce que portait la règle de Tarnat et celle de saint Benoît. Rien dans la suite des temps ne devint plus célèbre que les *bibliothèques* des moines : on y conservait les livres de plusieurs siècles, dont on avait soin de renouveler les exemplaires; et sans ces *bibliothèques* il ne nous resterait guère d'ouvrages des Anciens. C'est de là en effet que sont sortis presque tous ces excellents manuscrits qu'on voit aujourd'hui en

Europe, et d'après lesquels on a donné au public, depuis l'invention de l'imprimerie, tant d'excellents ouvrages en tout genre de littérature.

Dès le sixième siècle on commença dans quelques monastères à substituer au travail pénible de l'agriculture, l'occupation de copier les anciens livres, et d'en composer de nouveaux. C'était l'emploi le plus ordinaire, et même l'unique, des premiers cénobites de Marmoutier. On regardait alors un monastère qui n'aurait pas eu de *bibliothèque*, comme un fort ou un camp dépourvu de ce qui lui était le plus nécessaire pour sa défense : *claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario*. Il nous reste encore de précieux monuments de cette sage et utile occupation dans les abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, ainsi que dans la plus grande partie des abbayes de l'ordre de saint Benoît.

Les plus célèbres *bibliothèques* des derniers temps ont été celles de M. De Thou, de M. Le Tellier, archevêque de Reims; de M. Bulteau, fort riche en livres sur l'histoire de France; de M. de Coislin, abondante en manuscrits grecs; de M. Baluse, dont il sera parlé tout à l'heure à l'occasion de celle du roi; de M. Dufay, du cardinal Dubois, de M. de Colbert, du comte d'Hoym, de M. le maréchal d'Étrées, de MM. Bigot, de M. Danty d'Isnard, de M. Turgot de Saint-Clair, de M. Burette, et de M. l'abbé de Rothelin. Nous n'entrons dans aucun détail sur le mérite de ces différentes *bibliothèques*,

parce que les catalogues en existent, et qu'ils ont été faits par de fort savants hommes. Nous avons encore aujourd'hui des *bibliothèques* qui ne le cèdent point à celles que nous venons de nommer: les unes sont publiques, les autres sont particulières.

Les *bibliothèques* publiques sont celle du roi, dont nous allons donner l'histoire : celles de Saint-Victor, du collége Mazarin, de la Doctrine-Chrétienne, des Avocats, et de Saint-Germain-des-prés; celle-ci est une des plus considérables, par le nombre et par le mérite des anciens manuscrits qu'elle possède : elle a été augmentée en 1718 des livres de M. L. d'Étrées, et en 1720 de ceux de M. l'abbé Renaudot. M. le cardinal de Gesvres légua sa *bibliothèque* à cette abbaye en 1744, sous la condition que le public en jouirait une fois la semaine. M. l'évêque de Metz, duc de Coislin, lui a aussi légué un nombre considérable de manuscrits, qui avaient appartenu ci-devant au chancelier Seguier.

Les *bibliothèques* particulières qui jouissent de quelque réputation, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres, sont celle de Sainte-Geneviève, à laquelle vient d'être réuni, par le don que lui en a fait M. le duc d'Orléans, le riche cabinet des médailles que feu M. le Régent avait formé; celles de Sorbonne, du collége de Navarre, des Jésuites de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Antoine, des prêtres de l'Oratoire, et des Jaco-

bins. Celle de M. Falconet, infiniment précieuse par le nombre et par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il en sait faire, pourrait être mise au rang des *bibliothèques* publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, et que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet, des lumières qu'ils chercheraient vainement dans ses livres.

Celle de M. de Boze est peut-être la plus riche collection qui ait été faite de livres rares et précieux dans les différentes langues : elle est encore recommandable par la beauté et la bonté des éditions, ainsi que par la propreté des reliures. Si cette attention est un luxe de l'esprit, c'en est un au moins qui fait autant d'honneur au goût du propriétaire, que de plaisir aux yeux du spectateur.

Après avoir parlé des principales *bibliothèques* connues dans le monde, nous finirons par celle du roi, la plus riche et la plus magnifique qui ait jamais existé. L'origine en est assez obscure; formée d'abord d'un nombre peu considérable de volumes, il n'est pas aisé de déterminer auquel de nos rois elle doit sa fondation. Ce n'est qu'après une longue suite d'années et diverses révolutions, qu'elle est enfin parvenue à ce degré de magnificence et à cette espèce d'immensité, qui éterniseront à jamais l'amour du roi pour les lettres, et

la protection que ses ministres leur ont accordée.

Quand on supposerait qu'avant le quatorzième siècle les livres de nos rois ont été en assez grand nombre pour mériter le nom de *bibliothèque*, il n'en serait pas moins vrai que ces *bibliothèques* ne subsistaient que pendant la vie de ces princes : ils en disposaient à leur gré ; et, presque toujours dissipées à leur mort, il n'en passait guère à leurs successeurs que ce qui avait été à l'usage de leur *chapelle*. Saint-Louis, qui en avait rassemblé une assez nombreuse, ne la laissa point à ses enfants ; il en fit quatre portions égales, non compris les livres de sa chapelle, et la légua aux Jacobins et aux Cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, et aux Jacobins de Compiègne. Philippe-le-Bel et ses trois fils en firent de même ; ce n'est donc qu'aux règnes suivants que l'on peut rapporter l'établissement d'une *bibliothèque royale*, fixe, permanente, destinée à l'usage du public, en un mot comme inaliénable, et comme une des plus précieuses portions des meubles de la couronne. Charles v, dont les trésors littéraires consistaient en un fort petit nombre de livres qu'avait eus le roi Jean, son prédécesseur, est celui à qui l'on croit devoir les premiers fondements de la *bibliothèque royale* d'aujourd'hui. Il était savant ; son goût pour la lecture lui fit chercher tous les moyens d'acquérir des livres : aussi sa *bibliothèque* fut-elle considérablement augmentée en peu de temps. Ce prince toujours

attentif au progrès des lettres, ne se contenta pas d'avoir rassemblé des livres pour sa propre instruction; il voulut que ses sujets en profitassent, et logea sa *bibliothèque* dans une des tours du Louvre, qui pour cette raison fut appelée *la Tour de la Librairie*. Afin que l'on pût y travailler à toute heure, il ordonna qu'on pendît à la voûte trente petits chandeliers et une lampe d'argent. Cette *bibliothèque* était composée d'environ neuf cent dix volumes, nombre remarquable dans un temps où les lettres n'avaient fait encore que de médiocres progrès en France, et où par conséquent les livres devaient être assez rares.

Ce prince tirait quelquefois des livres de sa *bibliothèque* du Louvre, et les faisait porter dans ses différentes maisons royales. Charles VI, son fils et son successeur, tira aussi de sa *bibliothèque* plusieurs livres qui n'y rentrèrent plus : mais ces pertes furent réparées par les acquisitions qu'il faisait de temps en temps. Cette *bibliothèque* resta à peu près dans le même état jusqu'au règne de Charles VII, que par une suite des malheurs dont le royaume fut accablé, elle fut totalement dissipée; du moins n'en parut-il de long-temps aucun vestige.

Louis XI, dont le règne fut plus tranquille, donna beaucoup d'attention au bien des lettres; il eut soin de rassembler, autant qu'il le put, les débris de la librairie du Louvre; il s'en forma une *bibliothèque*

qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France, son frère, et selon toute apparence de ceux des ducs de Bourgogne, dont il réunit le duché à la couronne.

Charles VIII, sans être savant, eut du goût pour les livres; il en ajouta beaucoup à ceux que son père avait rassemblés, et singulièrement une grande partie de la *bibliothèque* de Naples, qu'il fit apporter en France après sa conquête. On distingue encore aujourd'hui, parmi les livres de la *bibliothèque* du roi, ceux des rois de Naples et des seigneurs napolitains, par les armoiries, les souscriptions, les signatures ou quelques autres marques.

Tandis que Louis XI et Charles VIII rassemblaient ainsi le plus de livres qu'il leur était possible, les deux princes de la maison d'Orléans, Charles, et Jean comte d'Angoulême, son frère, revenus d'Angleterre après plus de vingt-cinq ans de prison, *jetèrent*, le premier à Blois, et le second à Angoulême, les fondements de deux *bibliothèques*, qui devinrent bientôt royales, et qui firent oublier la perte qu'on avait faite, par la dispersion des livres de la tour du Louvre, dont on croit que la plus grande partie avait été enlevée par le duc de Bedford. Charles en racheta en Angleterre environ soixante volumes, qui furent apportés au château de Blois, et réunis à ceux qui y étaient déjà en assez grand nombre.

Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, étant

parvenu à la couronne, y réunit la *bibliothèque* de Blois, au milieu de laquelle il avait été, pour ainsi dire, élevé; et c'est peut-être par cette considération qu'il ne voulut pas qu'elle changeât de lieu. Il y fit transporter les livres de ses deux prédécesseurs Louis XI et Charles VIII, et pendant tout le cours de son règne il s'appliqua à augmenter ce trésor, qui devint encore bien plus considérable lorsqu'il y eut fait entrer la *bibliothèque* que les Visconti et les Sforce, ducs de Milan, avaient établie à Pavie, et en outre les livres qui avaient appartenu au célèbre Pétrarque. Rien n'est au-dessus des éloges que les écrivains de ce temps-là font de la *bibliothèque* de Blois; elle était l'admiration non-seulement de la France, mais encore de l'Italie.

François Ier, après avoir augmenté la *bibliothèque* de Blois, la réunit en 1544 à celle qu'il avait commencé d'établir au château de Fontainebleau plusieurs années auparavant : une augmentation si considérable donna un grand lustre à la *bibliothèque* de Fontainebleau, qui était déjà par elle-même assez riche. François Ier avait fait acheter en Italie beaucoup de munuscrits grecs par Jérôme Fondule, homme de lettres, en grande réputation dans ce temps-là; il en fit encore acheter depuis par ses ambassadeurs à Rome et à Venise. Ces ministres s'acquittèrent de leur commission avec beaucoup de soin et d'intelligence; cepen-

dant ces différentes acquisitions ne formaient pas au-delà de quatre cents volumes, avec une quarantaine de manuscrits orientaux. On peut juger de là combien les livres étaient encore peu communs alors, puisqu'un prince qui les recherchait avec tant d'empressement, qui n'épargnait aucune dépense, et qui employait les plus habiles gens pour en amasser, n'en avait cependant pu rassembler qu'un si petit nombre, en comparaison de ce qui s'en est répandu en France dans la suite.

La passion de François 1er pour les manuscrits grecs, lui fit négliger les latins et les ouvrages en langues vulgaires étrangères. A l'égard des livres français qu'il fit mettre dans sa *bibliothèque*, on en peut faire cinq classes différentes : ceux qui ont été écrits avant son règne; ceux qui lui ont été dédiés; les livres qui ont été faits pour son usage, ou qui lui ont été donnés par les auteurs; les livres de Louise de Savoie, sa mère; et enfin ceux de Marguerite de Valois, sa sœur : ce qui ne fait qu'à peu près soixante-dix volumes.

Jusqu'alors il n'y avait eu, pour prendre soin de la *bibliothèque royale*, qu'un simple garde en titre. François 1er créa la charge de bibliothécaire en chef, qu'on appela long-temps, et qui dans ses provisions s'appelle encore *maître de la librairie du roi*.

Guillaume Budé fut pourvu le premier de cet emploi, et ce choix fit également honneur au

prince et à l'homme de lettres. Pierre du Chastel ou Chatellain lui succéda; c'était un homme fort versé dans les langues grecque et latine : il mourut en 1552, et sa place fut remplie, sous Henri II, par Pierre de Montdoré, conseiller au grand conseil, homme très-savant, surtout dans les mathématiques. La *bibliothèque* de Fontainebleau paraît n'avoir reçu que de médiocres accroissements sous les règnes des trois fils de Henri II, à cause, sans doute, des troubles et des divisions que le prétexte de la religion excita alors dans le royaume. Montdoré, ce savant homme, soupçonné et accusé de donner dans les opinions nouvelles en matière de religion, s'enfuit de Paris en 1567, et se retira à Sancerre en Berry, où il mourut de chagrin trois ans après. Jacques Amyot, qui avait été précepteur de Charles IX et des princes ses frères, fut pourvu, après l'évasion de Montdoré, de la charge de maître de la librairie. Le temps de son exercice ne fut rien moins que favorable aux arts et aux sciences : on ne croit pas qu'excepté quelques livres donnés à Henri III, la *bibliothèque royale* ait été augmentée d'autres livres que de ceux de privilége. Tout ce que put faire Amyot, ce fut d'y donner entrée aux savants, et de leur communiquer avec facilité l'usage des manuscrits dont ils avaient besoin. Il mourut en 1593, et sa charge passa au président Jacques-Auguste De Thou, si célèbre par l'histoire de son temps qu'il a écrite.

Henri IV ne pouvait faire un choix plus honorable aux lettres; mais les commencements de son règne ne furent pas assez paisibles, pour lui permettre de leur rendre le lustre qu'elles avaient perdu pendant les guerres civiles. Sa *bibliothèque* souffrit quelque perte de la part des factieux; pour prévenir de plus grandes dissipations, Henri IV, en 1595, fit transporter, au collége de Clermont à Paris, la *bibliothèque* de Fontainebleau, dont aussi bien le commun des savants n'était pas assez à portée de profiter. Les livres furent à peine arrivés à Paris, qu'on y joignit le beau manuscrit de la grande Bible de Charles-le-Chauve. Cet exemplaire, l'un des plus précieux monuments littéraires du zèle de nos rois de la seconde race pour la religion, avait été conservé depuis le règne de cet empereur, dans l'abbaye de Saint-Denis. Quelques années auparavant, le président De Thou avait engagé Henri IV à acquérir la *bibliothèque* de Catherine de Médicis, composée de plus de huit cents manuscrits grecs et latins; mais différentes circonstances firent que cette acquisition ne put être terminée qu'en 1599. Quatre ans après l'acquisition des manuscrits de la reine Catherine de Médicis, la *bibliothèque* passa du collége de Clermont chez les Cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. Le président De Thou mourut en 1617, et François De Thou, son fils aîné, qui n'avait que neuf ans, hérita de la charge de maître de la librairie.

Pendant la minorité du jeune bibliothécaire, la direction de la *bibliothèque du roi* fut confiée à Nicolas Rigault, connu par divers ouvrages estimés. La *bibliothèque royale* s'enrichit peu sous le règne de Louis XIII; elle ne fit d'acquisitions un peu considérables, que les manuscrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, au nombre d'environ quatre cent dix-huit volumes, et cent dix beaux manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans, achetés, aussi bien que des caractères syriaques, arabes et persans, avec les matrices toutes frappées, des héritiers de M. de Breves, qui avait été ambassadeur à Constantinople. Ce ne fut que sous le règne de Louis XIII que la *bibliothèque royale* fut retirée des Cordeliers, pour être mise dans une grande maison de la rue de la Harpe, appartenant à ces religieux.

François De Thou ayant été décapité en 1642, l'illustre Jérôme Bignon, dont le nom seul fait l'éloge, lui succéda dans la charge de maître de la librairie. Il obtint en 1651, pour son fils aîné, nommé *Jérôme* comme lui, la survivance de cette charge. Quelques années après, Colbert, qui méditait déjà ses grands projets, fit donner à son frère, Nicolas Colbert, la place de garde de la librairie, vacante par la mort de Jacques Dupuy. Celui-ci légua sa *bibliothèque* au roi. Louis XIV l'accepta par lettres patentes, enregistrées au parlement le 16 avril 1657.

Hippolyte, comte de Béthune, fit présent au roi, à peu près dans le même temps, d'une collection fort curieuse de manuscrits modernes, au nombre de mille neuf cent vingt-trois volumes, dont plus de neuf cent cinquante sont remplis de lettres et de pièces originales sur l'histoire de France.

A un zèle également vif pour le progrès des sciences et pour la gloire de son maître, *Colbert* joignait une passion extraordinaire pour les livres : il commençait alors à fonder cette célèbre *bibliothèque*, jusqu'à ces derniers temps la rivale de la *bibliothèque du roi* : mais l'attention qu'il eut aux intérêts de l'une ne l'empêcha pas de veiller aux intérêts de l'autre. La *bibliothèque du roi* est redevable à ce ministre, des acquisitions les plus importantes. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces diverses acquisitions : ceux qui voudront les connaître dans toute leur étendue, pourront lire le *Mémoire historique sur la bibliothèque du roi*, à la tête du catalogue, pages 26 et suivantes. Une des plus précieuses est celle des manuscrits de Brienne ; c'est un recueil de pièces concernant les affaires de l'État, qu'Antoine de Loménie, secrétaire d'état, avait rassemblées avec beaucoup de soin en trois cent quarante volumes.

Colbert trouvant que la *bibliothèque du roi* était devenue trop nombreuse pour rester commodément dans la maison de la rue de la Harpe,

la fit transporter en 1666 dans deux maisons de la rue Vivienne qui lui appartenaient. L'année suivante, le cabinet des médailles, dans lequel était le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles, et autres raretés, fut retiré du Louvre et réuni à la *bibliothèque du roi*, dont ils font encore aujourd'hui une des plus brillantes parties. Après la disgrâce de M. Fouquet, sa *bibliothèque*, ainsi que ses autres effets, fut saisie et vendue. Le roi en fit acheter un peu plus de mille trois cents volumes, outre le recueil de l'histoire d'Italie.

Il n'était pas possible que tant de livres imprimés joints aux anciens, avec les deux exemplaires des livres de privilége que fournissaient les libraires, ne donnassent beaucoup de doubles : ce fonds serait devenu aussi embarrassant qu'inutile, si on n'avait songé à s'en défaire par des échanges. Ce fut par ce moyen qu'on fit en 1668 l'acquisition de tous les manuscrits et d'un grand nombre de livres imprimés qui étaient dans la *bibliothèque* du cardinal Mazarin. Dans le nombre de ces manuscrits, qui était de deux mille cent cinquante-six, il y en avait cent deux en langue hébraïque, trois cent quarante-trois en arabe, samaritain, persan, turc et autres langues orientales ; le reste était en langues grecque, latine, italienne, française, espagnole, etc. Les livres imprimés étaient au nombre de trois mille six cent soixante-dix-huit. La *bibliothèque du roi* s'enrichit encore peu après par

l'acquisition que l'on fit à Leyde d'une partie des livres du savant Jacques Golius, et par celle de plus de douze cents volumes manuscrits ou imprimés de la *bibliothèque* de M. Gilbert Gaumin, doyen des maîtres des requêtes, qui s'était particulièrement appliqué à l'étude et à la recherche des livres orientaux.

Ce n'était pas seulement à Paris et chez nos voisins que Colbert faisait faire des achats de livres pour le roi; il fit rechercher dans le Levant les meilleurs manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan, et autres langues orientales. Il établit dans les différentes cours de l'Europe des correspondances, au moyen desquelles ce ministre vigilant procura à la *bibliothèque du roi* des trésors de toute espèce.

L'année 1670 vit établir dans la *bibliothèque royale* un fonds nouveau, bien capable de la décorer et d'éterniser la magnificence de Louis XIV : ce sont les belles estampes que sa majesté fit graver, et qui servent encore aujourd'hui aux présents d'estampes que le roi fait aux princes, aux ministres étrangers et aux personnes de distinction qu'il lui plaît d'en gratifier. La *bibliothèque du roi* perdit Colbert en 1683. Louvois, comme surintendant des bâtiments, y exerça la même autorité que son prédécesseur, et acheta de M. Bignon, conseiller d'état, la charge de maître de la librairie, à laquelle fut réunie celle de garde

de la librairie, dont s'étaient démis volontairement MM. Colbert. Les provisions de ces deux charges réunies furent expédiées en 1684 en faveur de Camille le Tellier, qu'on a appelé l'*abbé de Louvois*.

Louvois fit, pour procurer à la *bibliothèque du roi* de nouvelles richesses, ce qu'avait fait Colbert. Il y employa nos ministres dans les cours étrangères; et en effet on en reçut dans les années 1685, 1686, 1687, pour des sommes considérables. Le P. Mabillon, qui voyageait en Italie, fut chargé par le roi d'y rassembler tout ce qu'il pourrait de livres : il s'acquitta de sa commission avec tant de zèle et d'exactitude, qu'en moins de deux ans il procura à la *bibliothèque royale* près de quatre mille volumes imprimés.

La mort de Louvois, arrivée en 1691, apporta quelque changement à l'administration de la *bibliothèque du roi*. La charge de maître de la librairie avait été exercée jusqu'alors sous l'autorité et la direction du surintendant des bâtiments ; mais le roi fit un réglement en 1691, par lequel il ordonna que l'abbé de Louvois jouirait et ferait les fonctions de *maître de la librairie, intendant et garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc. et garde de la bibliothèque royale, sous l'autorité de sa majesté seulement*.

En 1697, le P. Bouvet, jésuite missionnaire, apporta quarante-neuf volumes chinois, que l'em-

pereur de la Chine envoyait en présent au roi. C'est ce petit nombre de volumes qui a donné lieu au peu de littérature chinoise que l'on a cultivée en France : mais il s'est depuis considérablement multiplié. Nous ne finirions pas si nous voulions entrer dans le détail de toutes les acquisitions de la *bibliothèque royale*, et des présents sans nombre qui lui ont été faits. A l'avénement de Louis XIV à la couronne, sa *bibliothèque* était tout au plus de cinq mille volumes; et à sa mort il s'y en trouva plus de soixante-dix mille, sans compter le fonds des planches gravées et des estampes : accroissement immense, et qui étonnerait si l'on n'avait vu, depuis, la même *bibliothèque* recevoir à proportion des augmentations plus considérables.

L'heureuse inclination du roi Louis XV à protéger les lettres et les sciences, à l'exemple de son bisaïeul; l'empressement des ministres à se conformer aux vues de sa majesté; l'attention du bibliothécaire et de ceux qui sont sous ses ordres à profiter des circonstances, en ne laissant, autant qu'il est en eux, échapper aucune occasion d'acquérir; enfin la longue durée de la paix, tout semble avoir conspiré dans le cours de son règne à accumuler richesses sur richesses dans un trésor qui, déjà du temps du feu roi Louis XIV, n'avait rien qui lui fût comparable.

Parmi les livres du cabinet de Gaston d'Orléans,

légués au roi en 1660, il s'était trouvé quelques volumes de plantes et d'animaux que ce prince avait fait peindre en miniature sur des feuilles détachées de vélin, par Nicolas Robert, dont personne n'a égalé le pinceau pour ces sortes de sujets : ce travail a été continué sous Colbert et jusqu'en 1728, temps auquel on a cessé d'augmenter ce magnifique recueil. Depuis quelques années il a été repris avec beaucoup de succès, et forme aujourd'hui une suite de plus de deux mille cinq cents feuilles représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux et des papillons.

La *bibliothèque du roi* perdit en 1718 l'abbé de Louvois, et l'abbé Bignon lui succéda. Les sciences et les lettres ne virent pas sans espérances un homme qu'elles regardaient comme leur protecteur, élevé à un poste si brillant. L'abbé Bignon presque aussitôt après sa nomination se défit de sa *bibliothèque* particulière pour ne s'occuper que de celle du roi, à laquelle il donna une collection assez ample et fort curieuse de livres chinois, tartares et indiens qu'il avait. Il signala son zèle pour la *bibliothèque du roi* dès les premiers jours de son exercice, par l'acquisition des manuscrits de M. de la Marre, et ceux de M. Baluse, au nombre de plus de mille. Le grand nombre de livres dont se trouvait composée la *bibliothèque du roi* rendait comme impossible l'ordre qu'on aurait voulu leur donner dans les deux maisons de

la rue Vivienne : l'abbé de Louvois l'avait représenté plusieurs fois, et dès le commencement de la régence il avait été arrêté de mettre la *bibliothèque* dans la grande galerie du Louvre : mais l'arrivée de l'Infante dérangea ce projet, parce qu'elle devait occuper le Louvre.

L'abbé Bignon en 1721 profita de la décadence de ce qu'on appelait alors *le système*, pour engager M. le Régent à ordonner que la *bibliothèque du roi* fût placée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avait été la banque. Sur les ordres du prince, on y transporta sans délai tout ce que l'on put de livres : mais les différentes difficultés qui se présentèrent furent cause qu'on ne put obtenir qu'en 1724 des lettres patentes, par lesquelles sa majesté affecta à perpétuité cet hôtel au logement de sa *bibliothèque*. Personne n'ignore la magnificence avec laquelle ont été décorés les vastes appartements qu'occupent aujourd'hui les livres du roi : c'est le spectacle le plus noble et le plus brillant que l'Europe offre en ce genre. L'abbé Sallier, professeur royal en langue hébraïque, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, l'un des quarante de l'Académie française, et nommé en 1726 commis à la garde des livres et manuscrits, ainsi que M. Melot, aussi membre de l'Académie des Belles-Lettres, sont, de tous les hommes de lettres attachés à la *bibliothèque du roi*, ceux qui lui ont rendu les plus grands services.

La magnificence des bâtiments est due, pour la plus grande partie, à leurs sollicitations : le bel ordre que l'on admire dans l'arrangement des livres, ainsi que dans l'excellent catalogue qui en a été fait, est dû à leurs connaissances ; les accroissements prodigieux qu'elle a reçus depuis vingt-cinq ans, à leur zèle ; l'utile facilité de puiser dans ce trésor littéraire, à leur amour pour les lettres et à l'estime particulière qu'ils portent à tous ceux qui les cultivent. C'est du *Mémoire historique* que ces deux savants hommes ont mis à la tête du *Catalogue de la bibliothèque du roi*, que nous avons extrait tout ce qui la concerne dans cet article. Nous invitons à le lire, ceux qui voudront connaître, dans un plus grand détail, les progrès et les accroissements de cette immense *bibliothèque*.

Pendant le cours de l'année 1728 il entra dans la *bibliothèque du roi* beaucoup de livres imprimés ; il en vint de Lisbonne, donnés par MM. les comtes d'Ericeira ; il en vint aussi des foires de Leipsick et de Francfort pour une somme considérable. La plus importante des acquisitions de cette année fut faite, par l'abbé Sallier, à la vente de la *bibliothèque* de Colbert : elle consistait en plus de mille volumes. Mais de quelque mérite que puissent être de telles augmentations, elles n'ont pas l'éclat de celle que le ministère se proposait en 1728.

L'établissement d'une imprimerie turque à Constantinople avait fait naître en 1727, à l'abbé Bignon, l'idée de s'adresser, pour avoir les livres qui sortiraient de cette imprimerie, à Zaïd Aga, lequel, disait-on, en avait été nommé le directeur, et pour avoir aussi le catalogue des manuscrits grecs et autres qui pourraient être dans la *bibliothèque* du Grand-Seigneur. L'abbé Bignon l'avait connu en 1721, pendant qu'il était à Paris à la suite de Mehemet Effendi son père, ambassadeur de la Porte. Zaïd Aga promit les livres qui étaient actuellement sous presse : mais il s'excusa sur l'envoi du catalogue, en assurant qu'il n'y avait personne à Constantinople assez habile pour le faire. L'abbé Bignon communiqua cette réponse à M. le comte de Maurepas, qui prenait trop à cœur les intérêts de la *bibliothèque du roi* pour ne pas saisir avec empressement et avec zèle cette occasion de la servir. Il fut arrêté que la difficulté d'envoyer le catalogue demandé n'étant fondée que sur l'impuissance de trouver des sujets capables de le composer, on enverrait à Constantinople des savants qui, en se chargeant de le faire, pourraient voir et examiner de près cette *bibliothèque*.

Ce n'est pas qu'on fût persuadé à la cour que la *bibliothèque* tant vantée des empereurs grecs existât encore ; mais on voulait s'assurer de la vérité ou de la fausseté du fait : d'ailleurs le voyage

qu'on projetait avait un objet qui paraissait moins incertain ; c'était de recueillir tout ce qui pouvait rester des monuments de l'antiquité dans le Levant, en manuscrits, en médailles, en inscriptions, etc.

L'abbé Sevin et l'abbé Fourmont, tous deux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, furent chargés de cette commission. Ils arrivèrent au mois de décembre 1728 à Constantinople : mais ils ne purent obtenir l'entrée de la *bibliothèque* du Grand-Seigneur ; ils apprirent seulement par des gens dignes de foi, qu'elle ne renfermait que des livres turcs et arabes, et nul manuscrit grec ou latin ; et ils se bornèrent à l'autre objet de leur voyage. L'abbé Fourmont parcourut la Grèce pour y déterrer des inscriptions et des médailles ; l'abbé Sevin fixa son séjour à Constantinople : là, secondé de tout le pouvoir de M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, il mit en mouvement les consuls et ceux des Échelles qui avaient le plus de capacité, et les excita à faire, chacun dans son district, quelques découvertes importantes. Avec tous ces secours, et les soins particuliers qu'il se donna, il parvint à rassembler, en moins de deux ans, plus de six cents manuscrits en langue orientale : mais il perdit l'espérance de rien trouver des ouvrages des anciens Grecs, dont on déplore tant la perte. L'abbé Sevin revint en France, après avoir établi

des correspondances nécessaires pour continuer ce qu'il avait commencé; et en effet la *bibliothèque du roi* a reçu presque tous les ans, depuis son retour, plusieurs envois de manuscrits, soit grecs, soit orientaux. On est redevable à M. le comte de Maurepas de l'établissement des enfants ou jeunes élèves de langue, qu'on instruit à Constantinople aux dépens du roi : ils ont ordre de copier et de traduire les livres turcs, arabes et persans; usage bien capable d'exciter parmi eux de l'émulation. Ces copies et ces traductions sont adressées au ministre qui, après s'en être fait rendre compte, les envoie à la *bibliothèque du roi*. Les traductions ainsi jointes aux textes originaux forment déjà un recueil assez considérable, dont la république des lettres ne pourra par la suite que retirer un fort grand avantage.

L'abbé Bignon, non content des trésors dont la *bibliothèque du roi* s'enrichissait, prit les mesures les plus sages pour faire venir des Indes les livres qui pouvaient donner en France plus de connaissance qu'on n'en a de ces pays éloignés, où les sciences ne laissent pas d'être cultivées. Les directeurs de la compagnie des Indes se prêtèrent avec un tel empressement à ses vues, que depuis 1729 il a été fait des envois assez considérables de livres indiens, pour former dans la *bibliothèque du roi* un recueil en ce genre, peut-être unique en Europe.

Dans les années suivantes, la *bibliothèque du roi* s'accrut encore par la remise d'un des plus précieux manuscrits qui puissent regarder la monarchie, intitulé *Registre de Philippe Auguste*, qu'avait légué au roi M. Rouillé du Coudray, conseiller d'État; et par diverses acquisitions considérables : telles sont celles des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, de ceux de M. le premier président de Mesmes, du cabinet d'estampes de M. le marquis de Beringhen; du fameux recueil des manuscrits anciens et modernes de la *bibliothèque* de Colbert, la plus riche de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi et celle du Vatican; du cabinet de M. Cangé, collection infiniment curieuse, dont le catalogue est fort recherché des connaisseurs.

Pour ne pas donner à cet article trop d'étendue, nous avons cru devoir éviter d'entrer dans le détail des différentes acquisitions, et nous renvoyons encore une fois au *Mémoire historique* qui se trouve à la tête du *Catalogue de la bibliothèque du roi*.

M. Bignon, maître des requêtes, l'un des quarante de l'Académie Française, et descendant de MM. Bignon à qui nous avons eu occasion de donner les plus grands éloges, héritier de leur amour pour les lettres, comme il l'est des autres grandes qualités qui les ont rendus célèbres, exerce aujourd'hui avec beaucoup d'intelligence et de dis-

tinction la charge de maître de la librairie du roi.

On a vu, par ce que nous avons dit, avec combien de zèle plusieurs ministres ont concouru à mettre la *bibliothèque du roi* dans un état de splendeur et de magnificence qui n'a jamais eu d'exemple. M. de Maurepas est un de ceux sans doute à qui elle a eu les plus grandes obligations. M. le comte d'Argenson dans le département de qui elle est aujourd'hui, ami des lettres et des savants, regarde la *bibliothèque du roi* comme une des plus précieuses parties de son administration; il continue par goût et par la supériorité de ses lumières, ce qui avait été commencé par son prédécesseur : chose bien rare dans les grandes places. Qu'il soit permis à notre reconnaissance d'élever la voix et de dire : Heureuse la nation qui peut faire d'aussi grandes pertes, et les réparer aussi facilement!

BICHE (*Myth.*), symbole de Junon conservatrice. Les païens croyaient (car quelles fables ne fait-on pas croire aux hommes!) que des cinq *biches* aux cornes d'or, et plus grandes que des taureaux, que Diane poursuivit dans les forêts de Thessalie, elle n'en prit que quatre qu'elle attacha à son char, et que Junon sauva la cinquième. La *biche* aux pieds d'airain et aux cornes d'or du mont Menale était consacrée à Diane; et c'eût été un sacrilége que de la tuer. Euristhée ordonna à Hercule de la lui amener. Le héros la poursuivit pendant un

an, l'atteignit enfin sur les bords du Ladon, la porta à Mycènes, et accomplit le quatrième de ses travaux.

BIEN (*homme de*), *homme d'honneur*, *honnête homme*. (*Gram.*) Il me semble que l'*homme de bien* est celui qui satisfait exactement aux préceptes de sa religion, l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société; et l'*honnête homme*, celui qui ne perd de vue dans aucune de ses actions les principes de l'équité naturelle : l'*homme de bien* fait des aumônes; l'*homme d'honneur* ne manque point à sa promesse; l'*honnête homme* rend la justice, même à son ennemi. L'*honnête homme* est de tout pays; l'*homme de bien* et l'*homme d'honneur* ne doivent point faire des choses que l'*honnête homme* ne se permet pas.

Bien, Très, Fort, (*Gram.*) termes qu'on emploie indistinctement en français pour marquer le degré le plus haut des qualités des êtres, ou ce que les grammairiens appellent le *superlatif* : mais ils ne désignent ce degré ni de la même manière, ni avec la même énergie. *Très* me paraît affecté particulièrement au superlatif, et le représenter comme idée principale, comme on voit dans le *Très-Haut* pris pour l'*Être suprême*. *Fort* marque moins le superlatif; mais affirme davantage : ainsi, quand on dit il est *fort équitable*, il semble qu'on fasse autant au moins d'attention à la certitude qu'on a de l'équité d'une personne qu'au degré ou

point auquel elle pousse cette vertu. *Bien* marque encore moins le superlatif que *très* ou *fort;* mais il est souvent accompagné d'un sentiment d'admiration, *il est bien hardi!* Dans cette phrase, on désigne moins peut-être le degré de la hardiesse qu'on n'exprime l'étonnement qu'elle produit. Ces distinctions sont de M. l'abbé Girard. Il remarque, de plus, que *très* est toujours positif; mais que *fort* et *bien* peuvent être ironiques, comme dans : *C'est être fort sage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne saurait avoir; c'est être bien patient que de souffrir des coups de bâton sans en rendre* : mais je crois que *très* n'est point du tout incompatible avec l'ironie, et qu'il est même préférable à *bien* et à *fort* en ce qu'il la marque moins. Lorsque *fort* et *bien* sont ironiques, il n'y a qu'une façon de les prononcer, et cette façon étant ironique elle-même, elle ne laisse rien à deviner à celui à qui l'on parle. *Très,* au contraire, pouvant se prononcer quand il est ironique comme s'il ne l'était pas, enveloppe davantage la raillerie, et laisse dans l'embarras celui qu'on raille.

BIENSÉANCE, s. f. *en morale.* La *bienséance* en général consiste dans la conformité d'une action avec le temps, les lieux et les personnes. C'est l'usage qui rend sensible à cette conformité. Manquer à la *bienséance* expose toujours au ridicule, et marque quelquefois un vice. La crainte de la gêne fait souvent oublier les *bienséances*. *Bien-*

séance ne se prend pas seulement dans un sens moral : on dit encore dans un sens physique, *cette pièce de terre est à ma bienséance* quand son acquisition arrondit un domaine, embellit un jardin, etc. Malheur à un petit souverain dont les états sont à la *bienséance* d'un prince plus puissant!

BIERRE ou Bière, s. f., espèce de boisson forte ou vineuse, faite non avec des fruits, mais avec des grains farineux. On en attribue l'invention aux Égyptiens. On prétend que ces peuples, privés de la vigne, cherchèrent dans la préparation des grains, dont ils abondaient, le secret d'imiter le vin, et qu'ils en tirèrent la *bierre*. D'autres en font remonter l'origine jusqu'aux temps des fables, et racontent que Cérès ou Osiris en parcourant la terre, Osiris pour rendre les hommes heureux en les instruisant, Cérès pour retrouver sa fille égarée, enseignèrent l'art de faire la *bierre* aux peuples à qui, faute de vignes, elles ne purent enseigner celui de faire le vin : mais quand on laisse là les fables pour s'en tenir à l'histoire, on convient que c'est de l'Égypte que l'usage de la *bierre* a passé dans les autres contrées du monde. Elle fut d'abord connue sous le nom de *boisson pélusienne*, du nom de Peluse, ville située proche l'embouchure du Nil, où l'on faisait la meilleure *bierre*. Il y en a eu de deux sortes : l'une, que les gens du pays nommaient *zythum*; et l'autre *carmi*. Elles ne différaient que dans quelque

façon, qui rendait le *carmi* plus doux et plus agréable que le *zythum*. Elles étaient, selon toute apparence, l'une à l'autre comme notre *bierre blanche* à notre *bierre rouge*. L'usage de la *bierre* ne tarda pas à être connu dans les Gaules, et ce fut pendant long-temps la boisson de ses habitants. L'empereur Julien, gouverneur de ces contrées, en a fait mention dans une assez mauvaise épigramme. Au temps de Strabon, la *bierre* était commune dans les provinces du nord, en Flandre, et en Angleterre. Il n'est pas surprenant que les pays froids, où le vin et le cidre même manquent, aient eu recours à une boisson faite de grain et d'eau; mais que cette liqueur ait passé jusqu'en Grèce, ces beaux climats si fertiles en raisin, c'est ce qu'on aurait de la peine à croire, si des auteurs célèbres n'en étaient garants. Aristote parle de la *bierre* et de son ivresse; Théophraste l'appelle οἶνος κριθῆς, *vin d'orge;* Eschyle et Sophocle, ζυθὸς βρύτον. Les Espagnols buvaient aussi de la *bierre* au temps de Polybe. Les étymologies qu'on donne du mot *bierre* sont trop mauvaises pour être rapportées; nous nous contenterons seulement de remarquer qu'on l'appelait aussi *cervoise*, *cervitia*.

BIGARRURE, DIVERSITÉ, VARIÉTÉ, DIFFÉRENCE: (*Gram.*) tous ces termes supposent pluralité de choses comparées entre elles. La *différence* suppose une comparaison de deux ou plusieurs choses, entre lesquelles on aperçoit des qualités

communes à toutes, par lesquelles elles conviennent, et des qualités particulières à chacune et même peut-être opposées, qui les distinguent. *Diversité* marque assemblage ou succession d'êtres différents et considérés sans aucune liaison entre eux. Cet univers est peuplé d'êtres divers. *Variété* se dit d'un assemblage d'êtres différents, mais considérés comme parties d'un tout, d'où leur différence chasse l'uniformité, en occasionnant sans cesse des perceptions nouvelles. Il règne entre les fleurs de ce parterre une belle *variété*. *Bigarrure* ne diffère de *variété* que comme le bien et le mal; et il se dit d'un assemblage d'êtres différents, mais considérés comme des parties d'un tout mal assorti et de mauvais goût. Quelle *différence* entre un homme et un autre homme! quelle *diversité* dans les goûts! quelle *bigarrure* dans les ajustements!

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

B.

FIN DE LA TABLE.



